

Ritualiser, gérer, piller

**Rencontre autour des
réouvertures de tombes et de la
manipulation des ossements**

*Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf
Poitiers, UFR SHA/CESCM
10-12 mai 2017*

sous la direction de
**Astrid A. NOTERMAN et
Mathilde CERVEL**

Publication du Gaaf n° 9

Rencontre organisée par

Astrid A. NOTERMAN et Mathilde CERVEL
pour le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

Financée par

Le CESCO (UMR 7302 Université de Poitiers / CNRS)
Le Ministère de la Culture et de la Communication
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
L'Inrap

Ouvrage conçu et réalisé par

Association des Publications Chauvinoises - APC
86300 CHAUVIGNY (FR)
05 49 46 35 45 - apc@chauvigny-patrimoine.fr

Financé par

Le CESCO (UMR 7302 Université de Poitiers / CNRS)
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
L'Inrap
Swedish Research Council

Publication du Gaaf n° 9
© Groupe d'anthropologie et
d'archéologie funéraire, 2020
3 route de la Pilonière
37380 REUGNY (FR)

ISSN 2649-1508

© APC - Mémoire LII - 2020

ISSN 1159-8646
ISBN 979-10-90534-56-8

Ritualiser, gérer, piller

**Rencontre autour des
réouvertures de tombes et de la
manipulation des ossements**

*Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf
Poitiers, UFR SHA/CESCM
les 10-12 mai 2017*

**sous la direction de
Astrid A. NOTERMAN et
Mathilde CERVEL**



Comité scientifique

Frédéric ADAM (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Hélène BARRAND EMAM (Antea Archéologie, UMR 7044 Archimède)
Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL (CNRS, UMR 6273 CRAHAM)
Fanny CHENAL (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Mathilde CERVEL (EPHE, UMR 8546 AOrOc)
Valérie DELATTRE (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS)
Astrid A. NOTERMAN (Université de Stockholm, UMR 7302 CESCUM)
Stéphane ROTTIER (Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA)

Comité de relecture

Frédéric ADAM (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Hélène BARRAND EMAM (Antea Archéologie, UMR 7044 Archimède)
Vanessa BRUNET (Éveha, UMR 6273 CRAHAM)
Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL (CNRS, UMR 6273 CRAHAM)
Fanny CHENAL (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Natacha CRÉPEAU (Inrap, UMR 5199 PACEA)
Valérie DELATTRE (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS)
Cyrille LE FORESTIER (Inrap, UMR 7268 Adès)
Aurélié MAYER (Éveha)
Astrid A. NOTERMAN (Université de Stockholm, UMR 7302 CESCUM)
Stéphane ROTTIER (Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA)

*Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.
Ils garantissent le Gaaf contre tout recours ou action de tiers dont les droits
d'auteur auraient été enfreints de façon délibérée ou non.*

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Sommaire

- 5 **Liste des auteurs et collaborateurs**
- 11 **Introduction –**
Requiem aeternam dona eis...
Quelques remarques introductives autour de l'ouverture
des tombes et la manipulation des corps
Cécile Treffort
- 19 **1^{re} partie –**
Le pillage des sépultures
- 20 **Le pillage des nécropoles à travers le temps en Champagne-**
Ardenne
Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Cécile Paresys
- 37 **Pillages contemporains des inhumations ou fouilles**
anciennes ? L'exemple d'un site laténien à Witry-lès-Reims
(Marne)
Natacha Crépeau, Mélody Félix-Sanchez
- 46 **Réouvertures de tombes et pillages à La Tène ancienne ?**
Le site de Pierre-de-Bresse "L'Aubépin" (Saône-et-Loire)
Carole Fossurier, Valérie Taillandier,
Sébastien Chevrier
- 56 **Réouvertures de sépultures et pillages : l'exemple de la**
nécropole tardo-antique de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan
(Aude)
Mireille Cobos, Marie Perrin, Guillaume Duperron
- 66 **Pilleurs de tombes sur la colline du "Marxberg" : études de**
cas au sein de la nécropole de l'Antiquité tardive de Pons
Saravi (Sarrebouurg, Moselle, France)
Christèle Baillif-Ducros, Nicolas Meyer,
Jimmy Coster, Yannick Milerski

- 73 **La perturbation des sépultures au haut Moyen Âge : discussion et collaboration européenne**
Astrid A. Noterman, Edeltraud Aspöck, Alison Klevnäs, Martine van Haperen, Stephanie Zintl
- 87 **Lésions osseuses traumatiques : analyse comparative entre une étude expérimentale sur des os de porc et 19 individus de l'ensemble funéraire altomédiéval d'Ensisheim-Réguisheimerfeld (Haut-Rhin)**
Julia Kientz, Tania Delabarde, Amélie Pélissier
- 104 **Les réouvertures de tombes de la nécropole du haut Moyen Âge de Vitry-la-Ville (Marne) : approches, méthodologies et résultats**
Benjamin Tixier, Astrid A. Noterman avec la collaboration d'Alexis Corrochano, Gwenaëlle Grange
- 118 **Le pillage de sépultures sur le site "Michelet" à Lisieux (Calvados, IV^e-IX^e siècle). Essai de synthèse et révision des données**
Julia Pacory, Astrid A. Noterman, Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Didier Paillard
- 133 **La difficulté de dater le pillage de sépultures : l'exemple de la petite nécropole mérovingienne de Bergnicourt (Ardennes)**
Nadège Robin, Soazic Bezault
- 144 **Au contact des morts : les actes post-funéraires du site de Monsidun, à L'Houmeau (Charente-Maritime)**
Fabrice Leroy
- 161 **Des morts qui marchent : un témoignage archéologique des croyances médiévales (Saint-Georges-de-Montaigu, Vendée, XI^e-XII^e siècle)**
Véronique Gallien, Ludovic Schmitt, Yves Darton
- 179 **Les nécropoles de la Croix-Blandin (Marne) : pillages à l'époque contemporaine et manipulations d'ossements durant La Tène ancienne**
Guillaume Seguin
- 191 **Du pillage au saccage : l'expertise archéologique d'urgence de la chapelle Saint-Georges de Céreste (Alpes de Haute-Provence)**
Élise Henrion, Mathieu Vivas, David Lavergne, Xavier Margarit

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

- 201 **2^e partie**
La gestion de l'espace funéraire
- 202 **Attente ou catastrophe ? Analyse d'une sépulture collective de la fin du Néolithique**
*Mélie Le Roy, Stéphane Rottier,
Camille de Becdelièvre, Sandrine Thiol*
- 210 **Réinvestissement et pillage d'une tombe monumentale étrusque : Grotte Scalina (Viterbe)**
*Paola Catalano, Giordana Amicucci,
Vincent Jolivet, Edwige Lovergne*
- 221 **Que reste-t-il de la nécropole païenne au-dessus de la catacombe chrétienne des Saints Pierre-et-Marcellin à Rome ? Le témoignage des inscriptions funéraires conservées dans cette catacombe au troisième mille de la Via Labicana**
Edoardo Radaelli, Ilaria Gabrielli
- 231 **Réouvertures de tombes dans la nécropole antique de Saint-Vulbas (Ain)**
Gwenaëlle Grange, Sabrina Charbouillot, Tony Silvino
- 240 **La mort en arpentage ou la délimitation des domaines et territoires antiques par l'instrumentalisation de la tombe : le cas de Monsidun à L'Houmeau (Charente-Maritime), approche préliminaire**
Fabrice Leroy
- 255 **Réouvertures, superpositions, réductions... Manipulations dans la nécropole alto-médiévale (V^e-IX^e siècles ap. J.-C.) de Vitry-sur-Orne "Vallange" (Moselle) : quel geste pour quelle nécessité ?**
Amandine Mauduit
- 271 **Caveaux funéraires d'église : entre mémoire et oubli, présentation de cas en région Centre-Val de Loire (Tours, Blois, Épernon et Vézetz)**
*Viviane Aubourg, Philippe Blanchard,
Jean-Philippe Chimier, Didier Josset*
- 277 **La mission française de recherche des corps de déportés en Allemagne, 1945-1960. L'exemple du camp de Gandersheim (Allemagne)**
Jean-Marc Dreyfus
- 287 **Destruction de fosses clandestines et déplacement des morts à la fin de la dictature militaire uruguayenne (1983-1985)**
José López Mazz

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

- 295 **3^e partie**
Les pratiques cultuelles
- 296 **Un cas peu ordinaire de manipulation de squelette médiéval au sein d'un monument néolithique à Quiberon "Roch Priol" (Morbihan)**
Olivier Agogué, Astrid Suaud-Préault
- 305 **Prélèvement et introduction d'ossements dans des sépultures de l'âge du Bronze à Riom, ZA de Layat (Puy-de-Dôme)**
Ivy Thomson, Damien Martinez
- 318 **Homme Vs animal : une même intention cultuelle dans les silos du second âge du Fer du Bassin parisien ?**
Valérie Delattre
avec la collaboration de Ginette Auxiette
- 327 **Pratiques funéraires au second âge du Fer et fosses siloïformes : la question des dépôts primaires et secondaires du site B de "la Haute-Voie", à Loisy-sur-Marne (Marne)**
Élodie Wermuth, Régis Issenmann
- 335 **Les fragments d'éternité. La manipulation d'ossements dans le judaïsme et le christianisme, entre le pragmatisme, la sacralité et le châtement**
Piotr Kuberski
- 347 **L'inquiétude des morts : typologie des pratiques et enjeux sociaux-culturels des manipulations "post-rituelles" des vestiges funéraires**
Aurélien Baroiller
- 362 **Conclusion**
- 363 **Enluminures, dessins, restitutions. Quelles images pour la réouverture des sépultures et la manipulation des ossements ?**
Astrid A. Noterman, Mathilde Cervel

Liste des auteurs et collaborateurs

AGOGUÉ Olivier

Centre des monuments nationaux, UMR 6566 CReAAH
(Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire - CNRS)

AMICUCCI Giordana

Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma -
Servizio di Antropologia (Rome, Italie)

ASPÖCK Edeltraud

ACDH-CH Austrian Centre for Digital Humanities and Cultural Heritage,
Austrian Archaeological Institute, Austrian Academy of Sciences
(Vienne, Autriche)

AUBOURG Viviane

DRAC Centre-Val de Loire, Service régional de l'Archéologie, UMR 7324 CITERES-LAT
(Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

AUXIETTE Ginette

Inrap Hauts-de-France, UMR 8215 Trajectoires (De la sédentarisation à l'État -
CNRS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Paris, France)

BAILLIF-DUCROS Christèle

Inrap Grand-Est-Nord, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

BAROILLER Aurélien

Université Libre de Bruxelles (Belgique),
LAMC (Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains)

BEZAULT Soazic

Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence

BLANCHARD Philippe

Inrap Tours, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

CATALANO Paola

Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma -
Servizio di Antropologia (Rome, Italie)

CERVEL Mathilde

EPHE, UMR 8546 AOrOc
(Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident - CNRS, ENS/PSL, Paris).

CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile

UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

CHARBOUILLOT Sabrina

Éveha, Lyon (France)

CHEVRIER Sébastien

Inrap Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté,
Ministère de la Culture et de la Communication - Dijon, France)

CHIMIER Jean-Philippe

Inrap Tours, UMR 7324 CITERES-LAT
(Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

COBOS Mireille

Direction Archéologie et Muséum de la Ville d'Aix-en-Provence,
UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

CORROCHANO Alexis

Éveha Toulouse, UMR 5608 TRACES
(Travaux et Recherches Archéologiques sur les
Cultures, les Espaces et les Sociétés - CNRS, Université Toulouse II Jean Jaurès,
Ministère de la Culture et de la Communication - Toulouse, France)

COSTER Jimmy

Inrap Grand-Est-Nord

CRÉPEAU Natacha

Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

DARTON Yves

UMR 7264 Cepam
(Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS-UNS, Nice, Sophia-Antipolis, France)

DE BECDELIEVRE Camille

Laboratory for Bioarchaeology, University of Belgrade (Serbie)

DELABARDE Tania

Institut de médecine légale de Strasbourg (France)

DELATTRE Valérie

Inrap Centre-Île-de-France, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la
Communication - Dijon, France)

DESBROSSE -DEGOBERTIÈRE Stéphanie

Inrap Grand-Est-Nord, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques
anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

DREYFUS Jean-Marc

University of Manchester (Royaume-Uni)

DUPERRON Guillaume

Sète Agglopôle Méditerranée, UMR 5140 ASM
(Archéologie des Sociétés Méditerranéennes - CNRS, Université Paul Valéry Montpellier 3,
Ministère de la Culture et de la Communication - Montpellier, France)

FÉLIX SANCHEZ Mélody

Archéosphère

FOSSURIER Carole

Inrap Bourgogne-Franche-Comté, UMR 7268
Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

GABRIELLI Ilaria

'Sapienza' – Université de Rome (Italie)

GALLIEN Véronique

Inrap Grand-Ouest, UMR 7264 Cepam
(Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS-UNS, Nice, Sophia-Antipolis, France)

GRANGE Gwenaëlle

Éveha, Dijon (France)

HENRION Élise

Service départemental des Alpes de Haute-Provence, UMR 7268 Adès
(Anthropologie bioculturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ISSENMANN Régis

Conservateur régional de l'archéologie de Guyane

JOLIVET Vincent

UMR 8546 AOrOc
(Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident - CNRS, ENS/PSL, Paris)

JOSSET Didier

Inrap Centre-Île-de-France, UMR 7324 CITERES-LAT
(Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

KIENTZ Julia

Institut de médecine légale de Strasbourg (France)

KLEVNÄS Alison

Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm University (Suède)

KUBERSKI Piotr

Département de Théologie, Université de Lorraine

LAVERGNE David

DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service régional de l'Archéologie

LEROY Fabrice

Inrap Grand-Sud-Ouest

LE ROY Mélie

Archaeology & Palaeoecology, School of Natural and Built Environment,
Queen's University of Belfast (Irlande du Nord)

LÓPEZ MAZZ José

Universidad de la República, SNI, Uruguay, Université d'Aix-Marseille,
CNRS, EFS, Adès, Programme ECOS-Sud UdelaR

LOVERGNE Edwige

ED 112, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

MARGARIT Xavier

DRAC Grand Est, Service régional de l'Archéologie, 6 place de Chambre 57000 Metz -
Aix-Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, LAMPEA, Aix-en-Provence, France

MARTINEZ Damien

DRAC Bourgogne-Franche-Comté, Service régional de l'Archéologie, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la
Culture et de la Communication - Dijon, France)

MAUDUIT Amandine

Antea Archéologie

MEYER Nicolas

Inrap Grand-Est-Nord

MILERSKI Yannick

Inrap Grand-Est-Nord

NOTERMAN Astrid A.

Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm University (Suède),
UMR 7302 CESCUM (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale -
CNRS, Université de Poitiers, Ministère de la Culture et de la Communication -
Poitiers, France)

PACORY Julia

Université de Caen Normandie, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

PARESYS Cécile

Inrap Grand-Est-Nord, UMR 7264 Cepam
(Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS, Université Nice Sophia Antipolis - Nice, France)

PAILLARD Didier

Service Archéologie du département du Calvados (France)

PÉLISSIER Amélie

Archéologie Alsace

PERRIN Marie

Université d'Aix-Marseille, UMR 7268 Adès
(Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

RADAELLI Edoardo

The University of Southampton (Royaume-Uni) et
'Sapienza' - Université de Rome (Italie)

ROBIN Nadège

Service archéologique, département de l'Aisne, UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle,
droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ROTTIER Stéphane

Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

SCHMITT Ludovic

Inrap Grand-Ouest

SEGUIN Guillaume

Éveha Poitiers (France)

SILVINO Tony

Éveha, Lyon (France),
UMR 5138 ArAr (Archéologie et Archéométrie – CNRS, Université Lyon 2 M, Lyon, France)

SUAUD-PRÉAULT Astrid

Service départemental d'archéologie du Morbihan

TAILLANDIER Valérie

Université Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement
(CNRS Université de Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la Communication -
Besançon, France)

THIOL Sandrine

Inrap Grand-Est-Nord

THOMSON Ivy

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 7264 Cepam
(Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS, Université Nice Sophia Antipolis - Nice, France)

TIXIER Benjamin

Éveha Caen, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

TREFFORT Cécile

Université de Poitiers, UMR 7302 CESCO
(Centre d'études supérieures de civilisation médiévale - CNRS, Université de Poitiers,
Ministère de la Culture et de la Communication - Poitiers, France)

VAN HAPEREN Martine

Archaeology Department, University of Leiden (Pays-Bas)

VIVAS Mathieu

Université de Lille, UMR 8529 IRHiS (Institut de Recherches Historiques du Septentrion -
CNRS, Université de Lille - Villeneuve-d'Ascq, France)

WERMUTH Élodie

Éveha Troyes, UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ZINTL Stephanie

Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, Thierhaupten
Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau (Allemagne)

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Introduction

*Requiem
aeternam
dona eis...*



Requiem aeternam dona eis... Quelques remarques introductives autour de l'ouverture des tombes et la manipulation des corps

Cécile TREFFORT

La densité des actes des 9^e Rencontres du GAAP organisées à Poitiers en mai 2017, qui font écho à plusieurs thèses doctorales récemment soutenues sur le Moyen Âge (Gleize 2006 ; Vivas 2012 ; Noterman 2016), montre combien est prometteur le thème choisi, "Ritualiser, gérer, piller : réouvertures de tombes et manipulation des ossements". D'un point de vue scientifique autant que professionnel, il ressemble surtout à une gageure : caractériser, puis donner du sens à l'absence d'intégrité d'un fait ou d'un objet, démarche déjà difficile en soi, est en effet rendu plus complexe encore dans le cas d'un corps humain, eu égard à la forte charge émotionnelle qu'il peut susciter.

De fait, la question de la perturbation de la sépulture se pose à toute époque, en tout lieu, dès lors que la société choisit, pour ses défunts, de déposer en terre leurs cadavres, leurs ossements, leurs cendres. Appréhendée dans le présent volume sous un angle essentiellement historique dans une chronologie longue de deux millénaires, elle pose le problème d'un rapport éventuel entre unité et stabilité du corps ou de son contenant d'un côté, paix et quiétude du défunt de l'autre. "*Requiem aeternam dona eis Domine*" demandent les premières prières chrétiennes, puisant au 4^e livre (apocryphe) d'Esdras et considérant, comme les Romains avant eux, la sépulture comme lieu de repos, dont se portent d'ailleurs garantes les autorités civiles ou religieuses. La préservation de la paix éternelle, même envisagée d'un point de vue purement spirituel, est donc perçue en ce cas comme indissociable de celle de l'intégrité du corps et de la

tombe, ce qui donne à sa perturbation un caractère nécessairement répréhensible.

Pourtant, les articles publiés dans le présent volume montrent qu'aucun doute n'est possible quant à sa réalité et à sa fréquence dans l'Histoire, ce qui conduit à reconsidérer la question sous d'autres angles. Afin de préparer en quelque sorte le lecteur à la découverte d'un monde insoupçonné, il nous a paru utile, après avoir dressé un tableau rapide de l'état de la recherche sur le sujet, de réunir un certain nombre de remarques profitables permettant, le cas échéant, de se forger une grille de lecture et tirer le meilleur parti des articles issus de ce colloque.

I. De la violation à la perturbation : état de la recherche

En remontant dans le temps, on peut considérer Édouard Salin comme l'un des premiers à s'être penché sur la question des "violations de sépultures" (Salin 1952, p. 262-267), mettant le phénomène en lien direct avec la tradition mérovingienne de l'inhumation dite habillée, donc avec la présence de mobilier funéraire. Très attentif aux textes contemporains qu'il réunit en annexe de sa *Civilisation mérovingienne* (*Ibid.*, p. 383-388), il semble d'ailleurs adopter en partie le point de vue des législateurs de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge qui proscrivent la réouverture des tombeaux, tout en reconnaissant que "*la rigueur des lois était vaine*" (*Ibid.*, p. 264).

Mis à part quelques cas où, à l'instar de ce que rapporte Sidoine Apollinaire à propos de son grand-père, la perturbation de la sépulture est accidentelle, É. Salin associe l'atteinte à l'intégrité du contenant ou du contenu au vol (pillage, dépouillement du cadavre), voire à certaines pratiques magiques. Un tel point de vue, qui ne considère le phénomène que comme négatif et marginal, a été partagé par de nombreux chercheurs à son époque ou après lui ; il semble devoir aujourd'hui être nuancé et complété, suite à l'évolution des méthodes dans le domaine de l'archéologie funéraire, que ce soit en matière d'observation de terrain, d'analyse de laboratoire ou d'interprétation socio-historique.

Issue de la paléontologie, la "taphonomie", définie par son premier théoricien comme "*the science of the laws of burial*" (Efremov 1940, p. 83), appliquée en particulier dans le domaine médico-légal, a ainsi révolutionné la lecture des vestiges funéraires, donnant naissance, quelques décennies plus tard, à ce que nous appelons aujourd'hui "archéothanatologie" (Duday 2005). En permettant de mieux distinguer ce qui relève de la nature de ce qui est dû à une intervention anthropique, l'observation fine du résultat de la décomposition des corps pour en déterminer les conditions et les modalités est évidemment fondamentale pour caractériser l'origine de la perturbation d'une sépulture. Dans les années 1985-1990, le concept archéologique de taphonomie a permis d'appréhender de manière plus précise, voire de modéliser et de théoriser un certain nombre de notions désormais pleinement opératoires comme celles d'inhumation primaire ou secondaire ou de décomposition en espace vide ou colmaté.

L'élan donné par le développement de l'archéologie préventive a offert l'opportunité de tester sur des chantiers historiques de toute première importance ces nouvelles méthodes et d'affiner les procédures d'observation et d'enregistrement sur le terrain. La création, en 1991, du GAAFIF (Groupe d'archéologie et d'anthropologie d'Île-de-France), ancêtre du GAUF, et en 1992, du GDR (Groupe de recherche) 742 du CNRS, "Méthodes d'études des sépultures" dirigé par Henri Duday, avec le colloque de Gujan-Mestras en septembre 1995 (*Du terrain à l'interprétation* 1995 ; Soulier 1996) illustrent le bouillonnement intellectuel et les avancées méthodologiques qui ont alors animé le milieu des archéologues et anthropologues, dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

Parallèlement, une nouvelle approche marquée par les sciences sociales se fait jour à partir des années 1960. L'approche taphonomique associée à la paléo-ethnologie

permet dès lors d'enrichir la manière de restituer le geste funéraire (Boulestin, Duday 2005), voire de remonter à son sens social, indépendamment du ressenti individuel face à la mort ou de la norme imposée par une institution, qu'elle soit civile ou religieuse. Pour les périodes historiques, ce renversement s'est avéré particulièrement bénéfique : il offre en effet une alternative interprétative à la suprématie latente (bien que souvent inconsciente) des textes dans l'interprétation des faits matériels. Valorisant les structures et les mouvements de fond au-delà des événements historiques, donnant une vraie logique aux apparents paradoxes d'une société donnée, l'anthropologie sociale et l'ethnographie offrent à l'archéologie une manière nouvelle de penser le rapport au corps mort. Dans les dernières années, les deux volumes collectifs issus des travaux menés à Bordeaux (Cartron *et al.* 2010 ; Boyer-Gardner, Vivas 2014) et le colloque d'Antibes (Lauwers, Zemour 2016) permettent de mesurer l'évolution de ces dernières décennies autour du fait funéraire, tant en termes de méthode et de questionnement que de résultats.

Si l'on s'en tient au sujet du présent recueil, à savoir la perturbation de la sépulture, on retiendra trois points majeurs. La recherche récente a tout d'abord permis de développer une approche systématique et objective du phénomène, grâce à l'apport d'une archéothanatologie se nourrissant de l'expérimentation médico-légale et de sciences sociales qui permettent d'enrichir la compréhension des actes post-funéraires. En affinant les méthodes de datation pour situer chronologiquement les différentes phases entrant en jeu dans le processus (aménagement du contenant, dépôt du corps, perturbations), et en repoussant le champ historique d'observation jusqu'à l'époque contemporaine, elle oblige également à affiner les arguments d'interprétation.

Enfin, et c'est ce qui donne toute sa légitimité au présent colloque, les travaux archéologiques récents ont parfaitement mis en lumière que la réouverture volontaire des tombes, malgré toutes les interdictions possibles, est à de nombreuses époques beaucoup plus fréquente qu'il n'y paraissait à première vue. De même que les sépultures atypiques ou isolées du haut Moyen Âge, dont le caractère marginal a été remis en question par la multiplication des découvertes (Treffort 1996, p. 168-170 ; Treffort 2004 ; Pecqueur 2003), la perturbation de sépulture semble aujourd'hui avoir changé de statut : d'exceptionnelle, donc facilement interprétable en termes de transgression, elle semble devoir désormais être considérée comme une véritable pratique sociale, et étudiée comme telle.

II. Observer les traces, caractériser les gestes

Une des avancées majeures de l'évolution de l'archéologie funéraire de ces dernières années réside dans la reconnaissance et la caractérisation sur le terrain de ces interventions plus ou moins anciennes, donc dans la qualité de l'observation des traces et de l'enregistrement, préalable nécessaire à une interprétation scientifique. De fait, les articles réunis dans le présent volume attirent l'attention sur la variété des indices archéologiques à prendre en compte.

Les premiers sont fournis par les désordres anatomiques plus ou moins importants, perceptibles dans la position des ossements : qu'ils aient été déplacés, regroupés ou dispersés, que certains soient absents ou au contraire qu'on en compte d'autres en surnombre, toute variation par rapport à la structure anatomique de référence, à savoir le corps humain, doit engager une réflexion sur le processus, naturel (évolution taphonomique) ou anthropique (réouverture volontaire), qui en serait la cause. Certains éléments peuvent venir à l'appui de la deuxième hypothèse, par exemple le caractère hétérogène du remplissage de la sépulture (pouvant même laisser apparaître le profil d'un trou de pillage), la présence d'éléments intrusifs ou l'observation sur les os de traces d'impact, stries ou entailles, laissées par les outils utilisés lors de la réouverture.

Le deuxième groupe d'indices provient de l'observation du mobilier : de même que pour les ossements, si celui-ci comporte des éléments brisés ou incomplets, s'il semble dispersé au fond de la sépulture ou dans le comblement de la fosse, il peut devenir signe d'une perturbation postérieure à l'inhumation. La question est toutefois différente, car observer les variations par rapport à un ensemble de références suppose d'être capable de caractériser ce dernier, ce qui est plus aléatoire pour un ensemble mobilier que pour la structure anatomique du corps humain. Prouver la disparition d'un objet est toujours une démarche délicate, mis à part dans le cas où les traces d'oxydation (rouille, vert-de-gris) laissées sur les ossements par des objets métalliques trahissent leur présence initiale.

Parfois, en l'absence d'ossements et/ou de mobilier, seules l'étude stratigraphique et l'observation fine du remplissage de la fosse peuvent révéler une éventuelle intervention anthropique. Les signes sont donc multiples, souvent indissociables les uns des autres, et la grille de lecture à appliquer pour passer de leur observation à leur interprétation doit naturellement porter sur divers points. Il semble d'abord essentiel de bien préciser les éléments

touchés par la perturbation : s'agit-il du corps, du mobilier, de la sépulture, de son marquage au sol ? Dans le cas des différents éléments prélevés, il est nécessaire de s'interroger non seulement sur leur valeur marchande, mais également sur leur dimension symbolique. Quant au corps, il est indispensable de pouvoir déterminer son état de décomposition au moment de la perturbation, encore en chair (cadavre) ou totalement décharné (ossements), évidemment pour mesurer le temps écoulé entre le dépôt en terre et la réouverture, et ainsi d'imaginer le statut social, juridique, religieux des vestiges humains concernés.

Il convient également de cerner au mieux les conditions générales de la perturbation, en prenant en compte diverses échelles : est-elle, par exemple, limitée à une seule sépulture, partagée avec d'autres ou généralisée, ce qui transforme évidemment son sens ? Observe-t-on sur un même site des phénomènes qui pourraient se compléter, des sépultures vides d'un côté et des os surnuméraires suggérant par exemple une translation, ou des recoupements nombreux expliquant un grand nombre d'ossements erratiques, voire intrusifs ? Peut-on déterminer le degré de visibilité (voire de monumentalité) ou d'accessibilité des sépultures concernées, susceptible d'augmenter le risque de réutilisation ou de pillage ? Bref, tous les éléments permettant d'imaginer si la réouverture de la tombe et les manipulations d'ossements ont été accidentelles ou volontaires, programmées ou circonstanciées.

III. "Ritualiser, gérer, piller" : comment interpréter ?

Le titre du colloque oblige en effet à se poser, *in fine*, la question du sens des perturbations, selon trois perspectives. Le pillage, dernier élément de l'énumération, renvoie à une dimension économique, dans une dynamique de récupération d'un objet qu'on souhaite ne pas voir scellé dans la terre pour l'éternité, mais plutôt réinvesti dans le monde des vivants. Si la vénalité est parfois dénoncée dans les textes contemporains comme motivation première, on peut toutefois imaginer que lorsque le prélèvement concerne des objets de faible valeur marchande ou des ossements, le but lucratif n'est pas primordial, ce qui renvoie alors à une dimension plus symbolique. La question de la gestion peut quant à elle être associée à un pragmatisme de mise à l'échelle d'un ensemble funéraire complet. Les pratiques qui lui sont liées, allant de la perturbation accidentelle à la réouverture planifiée et au regroupement des vestiges humains en des structures collectives de type

ossuaire, ne sont évidemment pas sans conséquence sur la manière dont on perçoit le corps, laquelle est rarement uniforme même au sein d'un même contexte culturel. Enfin, la ritualisation éventuelle des procédures de réouverture de la sépulture, qui évoque plus particulièrement la sphère religieuse ou socio-politique et accompagne souvent le changement de statut du défunt, est plus délicate encore à déterminer, qu'on ait recours à des documents textuels ou à des réflexions d'ordre socio-anthropologique.

L'oscillation entre ces différentes tentatives interprétatives se perçoit nettement lorsqu'on analyse, même très rapidement, la terminologie utilisée par les différents auteurs. Entre les champs sémantiques de la violation et de la profanation, celui du vol, du pillage, de la spoliation, ou celui de la réouverture, de la perturbation, du remaniement, le choix de mots plus ou moins neutres trahit la perception primordiale, parfois inconsciente, du phénomène par le chercheur. Le danger de dérive croît naturellement lorsqu'on s'aventure au-delà de la simple observation factuelle : l'appel aux sources textuelles valorise alors volontiers la dimension normative, législative ou religieuse, quand le recours à des comparaisons socio-ethnographiques insiste plus sur ce qu'on a appelé jadis "*représentation collective de la mort*" (Hertz 1970). Dans l'un et l'autre cas, il faut alors jouer de prudence, et prendre garde à interpréter le phénomène observé dans le cadre strict de la culture historique qui le concerne (Blaizot 2008), textes et observations anthropologiques permettant avant tout de circonscrire la gamme des possibles, sans obligation ni exclusive.

Dès lors que la dynamique archéologique de la perturbation est parfaitement établie, tout se joue en effet dans la détermination de l'intentionnalité et, le cas échéant, du dessein initial de l'acte. Si ce dernier n'est pas accidentel, plusieurs motivations peuvent présider à la réouverture d'une tombe : simplement observer son contenu, à l'instar des reconnaissances de reliques ; en extraire des éléments mobiliers ou osseux, pour les vendre, les échanger, les réutiliser d'une manière ou d'une autre ; déplacer le corps entier ou une partie soit pour réduire l'espace occupé par les ossements, soit pour les déplacer vers un autre lieu, soit encore pour établir un lieu collectif de conservation ; attenter partiellement ou intégralement à l'intégrité du corps, en guise de punition, de *damnatio memoriae*, ou d'autres motifs encore. La liste des éventualités est longue, et à chacune d'elles correspond une attitude de la société contemporaine, qui oscille entre rejet et sanction, tolérance et acceptation, encouragement et valorisation.

La ritualisation des gestes de la réouverture est sans doute un des domaines les plus délicats à aborder. Si l'on prend cette notion au sens anthropologique, il est clair que l'observation archéologique ne suffit pas à en assurer l'existence, d'où le recours parallèle, pour les périodes historiques, aux textes pour identifier les différents éléments composant la structure du rite, à savoir l'espace scénique, la structure temporelle, les acteurs et les signes assurant au rite son efficacité symbolique (Thomas 1985, p. 12-14). Même lorsqu'il y a ritualisation, celle-ci peut avoir en outre des visées variées, positives ou négatives ; et dans certains cas limites, rien ne permet d'avoir de certitudes, laissant le champ libre à l'imagination du chercheur, l'obligeant de ce fait à être encore plus prudent dans l'exposé de ses hypothèses puisqu'il ne s'agit plus alors que d'intime conviction.

Tous ces questionnements sont à l'œuvre dans les articles ici réunis. En appréhendant le phénomène sur le temps long, en privilégiant des dossiers bien documentés, en associant démarche analytique et expérimentale, en ancrant la pensée scientifique dans la pratique professionnelle, ce volume stimule la réflexion et obligera sans doute les chercheurs, dans les années à venir, à appréhender d'une manière nouvelle, assurément plus riche, la question de la réouverture des sépultures et de la manipulation des corps. On ne peut que remercier les organisatrices d'avoir réussi ce pari.

Bibliographie

Blaizot 2008 : Blaizot F. – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles, *Archéologie médiévale* 38, 2008, p. 1-30.

Boulestin, Duday 2005 : Boulestin B., Duday H. – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. CTHS, Paris 2005, p. 17-30.

Boyer-Gardner, Vivas 2014 : Boyer-Gardner D., Vivas M. (dir.) – *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*. Ausonius éditions (Coll. Thanat'Os), Bordeaux 2014, 147 p.

Cartron *et al.* 2010 : Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M., Charageat M. – *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre*. Actes des séminaires de la Maison

des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (mars-juin 2008), Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac 2010, 265 p.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. *In* : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléo-anthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, p. 153-215.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

Du terrain à l'interprétation 1995 : *Du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires*. [Pré-actes] du Colloque du GDR 742 du CNRS : Méthodes d'études des sépultures. Village de Khélus à Gujan-Mestras (27-29 septembre 1995), dactyl. 109 p.

Efremov 1940 : Efremov I. A. – Taphonomy: a new branche of Paleontology, *Pan American Geologist* 74, n° 2, 1940, p. 81-93.

Gleize 2006 : Gleize Y. – *Gestion de corps, gestion de morts : analyse archéo-anthropologique de réutilisations de tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire du début du Moyen Âge (entre Loire et Garonne, VI^e-VIII^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, Bordeaux 2006, 644 p.

Hertz 1970 : Hertz R. – Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *In* : Hertz R. – *Sociologie religieuse et folklore*. Presses universitaires de France (Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine), Paris 1970, p. 1-83.

Lauwers, Zémour 2016 : Lauwers M., Zémour A. (dir.) – *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*. Actes des 36^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (13-15 octobre 2015), Éd. ADPCA, Antibes 2016, 494 p.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Pecqueur 2003 : Pecqueur L. – Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France, *Archéologie médiévale* 33, 2003, p. 1-31.

Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.

Soulier 1996 : Soulier P. – Du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires, *Bulletin de la Société préhistorique française* 93, n° 1, 1996, p. 22-23.

Thomas 1985 : Thomas L. V. – *Rites de mort. Pour la paix des vivants*. Éd. Fayard, Paris 1985, 294 p.

Treffort 1996 : Treffort C. – *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Presses universitaires de Lyon (Coll. Histoire et archéologie médiévales 3), Lyon 1996, 219 p.

Treffort 2004 : Treffort C. – L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge. *In* : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, p. 131-140.

Vivas 2012 : Vivas M. – *La privation de sépulture au Moyen Âge : l'exemple de la province ecclésiastique de Bordeaux (X^e-début du XIV^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2012, 803 p.

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

2^e partie

La gestion de l'espace funéraire



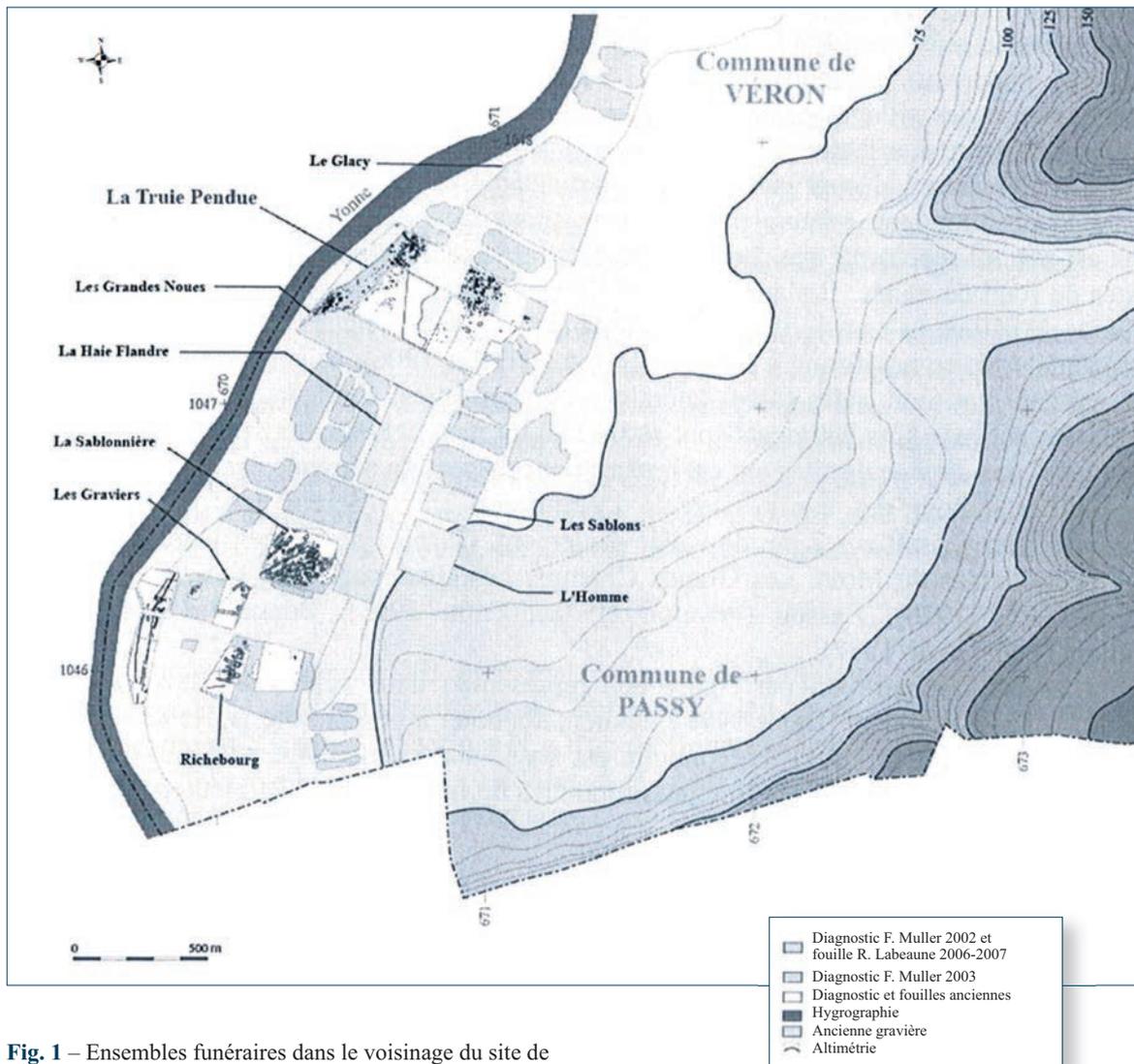


Fig. 1 – Ensembles funéraires dans le voisinage du site de “La Truie Pendue” (© d’après Thiol *et al.* 2010, p. 7).

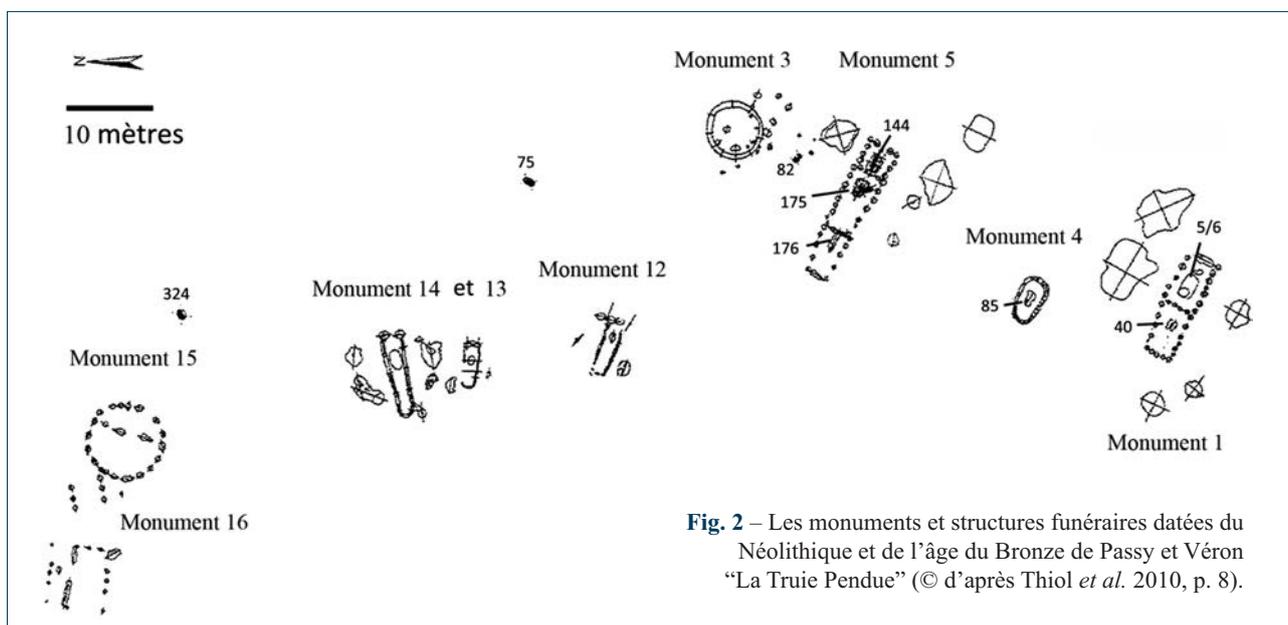


Fig. 2 – Les monuments et structures funéraires datées du Néolithique et de l’âge du Bronze de Passy et Veron “La Truie Pendue” (© d’après Thiol *et al.* 2010, p. 8).

Attente ou catastrophe ? Analyse d'une sépulture collective de la fin du Néolithique

*Mélie LE ROY, Stéphane ROTTIER,
Camille DE BECDELIÈVRE, Sandrine THIOL*

I. Présentation du site "La Truie Pendue" (Passy et Véron)

Le site de "La Truie Pendue" est localisé sur les communes de Passy et de Véron (Yonne). Il a fait l'objet d'une fouille dès les années 1980 et différents niveaux d'occupations, allant du Mésolithique moyen à une époque de transition avec le Néolithique ancien, ont été mis en évidence (Girard, Bui Thi 2006). Le site de "La Truie Pendue" se caractérise par la grande variété des structures funéraires, autant dans leur architecture – simples fosses et monuments – que par les modes de dépôts des corps (variabilité du nombre d'individus déposés, mode de traitement – inhumations et incinérations –, état des corps au moment des dépôts – sépultures primaires et secondaires). Ce n'est pas l'unique gisement à vocation funéraire mis en évidence dans la région. En effet à proximité immédiate (quelques centaines de mètres), des sites, fouillés dans les années 1980 et 1990, ont permis la découverte d'ensembles attribués au Cerny (4600-4200 BC). L'ensemble de l'occupation protohistorique de Passy-Véron correspond ainsi à un véritable complexe funéraire (**fig. 1**).

La majeure partie du Néolithique et de l'âge du Bronze est ainsi représentée sur le territoire des deux communes de Passy et Véron, ce qui suggère une occupation relativement pérenne de ces zones et en fait un corpus majeur, notamment pour la compréhension des phénomènes liés à la mise en place du Néolithique et à l'évolution des groupes culturels locaux et de leurs pratiques.

Sur le site de "La Truie Pendue", neuf monuments et dix structures à vocation funéraire sont reconnus (**fig. 2**). Six sépultures ont été découvertes au sein de trois monuments. Le monument 1 contenait une sépulture collective et une tombe individuelle. Un deuxième monument a livré trois sépultures individuelles. Enfin, un dernier monument présentait une structure contenant les ossements brûlés d'au moins un individu. Les quatre sépultures supplémentaires étaient isolées, mais localisées à proximité plus ou moins immédiate des monuments précédemment décrits. Seules deux sépultures (dont la sépulture collective) ont fait l'objet de datations absolues, qui les attribuent chacune à la fin du Néolithique (3360-3098 ans av. J.-C.). La localisation des autres structures funéraires, à proximité des bâtiments datés du Néolithique, ainsi que la rare présence de mobilier funéraire permettent d'envisager leur contemporanéité. Cette proposition est aussi suggérée par la position des individus inhumés, cohérente avec ce que l'on observe dans la région à cette époque.

L'état de conservation de la matière osseuse des squelettes de "La Truie Pendue" est mauvais ce qui n'est pas sans conséquence sur les résultats de l'étude biologique (Thiol *et al.* 2010). Le cas de la sépulture collective est à signaler : en effet, les vestiges humains y présentent un important degré de fragmentation ainsi que les stigmates caractéristiques d'une chauffe intense à savoir des déformations, des fissurations, des fracturations et une coloration particulière.

Parmi les huit structures à vocation funéraire datées de la fin du Néolithique, seules deux ont montré la présence de plus d'un sujet : outre la sépulture collective – dont les différentes études en laboratoire ont permis d'estimer un NMI de 65 – une sépulture double a aussi été découverte. Ainsi le corpus néolithique total de "La Truie Pendue" se compose-t-il de 72 individus. Les données biologiques ont été utilisées ici suivant les analyses publiées ou présentées dans les rapports de fouille (Thiol *et al.* 2010 ; Desbat *et al.* 2012).

Parmi les sept individus découverts dans les six structures funéraires, trois sont adultes et quatre sont immatures. Au vu du mauvais état de conservation de la matière osseuse des différents sujets inhumés, l'âge au décès a principalement été estimé à partir de la calcification dentaire et des données métriques, enregistrées directement sur le terrain. Un âge squelettique a donc pu être attribué à chacun des quatre individus immatures. Ainsi l'âge au décès des individus a-t-il été estimé entre [3-5] ans (sépulture n° 40), [4-8] ans (sépulture n° 144), [3-5] ans (sépulture n° 75) et pour le dernier entre [3,5-6,5] ans (sépulture n° 324 ; **fig. 4**). Trois des individus adultes inhumés ont un âge au décès estimé à moins de 30 ans, tandis que les deux autres sont décédés après 30 ans selon les critères de Schmitt (Schmitt 2005). La diagnose sexuelle (Bruzek 2002) de ces individus a seulement permis de sexer deux femmes (**fig. 4**).

Parmi les quelque 20 000 fragments osseux mis au jour dans la sépulture collective, 35 adultes et 30 sujets immatures ont été identifiés, soit un effectif total de 65 individus (Desbat *et al.* 2012) (**fig. 3**). Uniquement huit d'entre eux ayant pu être sexés, au moins six hommes et deux femmes sont donc présents (Thiol *et al.* 2010).

II. Analyse de la sépulture collective

Au sein d'une structure aussi complexe que la sépulture collective du site de "La Truie Pendue" et considérant la dispersion des ossements, l'intense degré de fragmentation et le nombre de vestiges découverts dans un espace très restreint (plus de 10 500 vestiges osseux enregistrés dès la phase de terrain), la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) a été nécessaire. Il a permis d'optimiser l'analyse taphonomique et de mieux comprendre le fonctionnement de la sépulture (restituer la position initiale des corps, les dynamiques de dépôts, de décomposition des corps et de manipulation des cadavres). Une reconstruction des différents squelettes à partir des ossements ou fragments d'ossements découverts a été entreprise. Les dessins par ordinateur (DAO) de chaque niveau de relevé de la sépulture, effectués par Ève Boitard-Bidault (Inrap), ont été importés dans le logiciel ArcGIS par Camille de Becdelièvre dans le cadre de son mémoire de recherche (2011, publié en 2015 et 2016 : de Becdelièvre *et al.* 2015 ; 2016). La base de données constituée au cours de la fouille et des études en laboratoire, renseignant sur les données biologiques de chacun des fragments répertoriés, a été jointe aux dessins des différents relevés, afin de pouvoir exploiter toutes les informations nécessaires et de reconstituer l'intégrité des squelettes ou des ensembles d'ossements ayant conservé une logique anatomique. La position et la maturation des fragments osseux ont été prises en compte. Une zone de perturbation a été identifiée dès la fouille, au nord-ouest de la fosse (Thiol *et al.* 2010), affectant uniquement les couches supérieures et empêchant une reconstruction des corps déposés à cet endroit.



Fig. 3 – Photographie de la sépulture collective du site de "La Truie Pendue" (Passy et Véron) : niveau de démontage intermédiaire (© d'après Thiol *et al.* 2010, p. 231).

La gestion de l'espace funéraire

Attente ou catastrophe ? Analyse d'une sépulture collective de la fin du Néolithique

N°	Statut	Âge (ans)	Méthode	Sexe	Méthode	Position	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Structure	Type de sépulture	Espace de décomposition
40	Immature	4 +/- 12 mois	Ubelaker 1978	Indét	non	Droit	Fléchis	Fléchis	Monument 1, fosse	Individuelle	Coffrage, vide
144	Immature	6 +/- 24 mois	Ubelaker 1978	Indét	non	Droit	Fléchis	Fléchis	Monument 5, fosse	Individuelle	Coffrage, vide
175	Adulte	> 30	Schmitt 2005	Femme	Bruzek 2002	Dos	Extension	Indét	Monument 5, fosse	Individuelle	Enveloppe souple, vide
75	Immature	4 +/- 12 mois	Ubelaker 1978	Indét	non	Gauche	Extension	Fléchis	Fosse	Individuelle	Indét
324a	Adulte	< 30	Schmitt 2005	Femme	Bruzek 2002	Indét	Fléchi	Fléchis	Fosse	Double	Enveloppe souple, vide
324b	Immature	5 +/- 16 mois	Ubelaker 1978	Indét	non	Indét	Fléchi	Fléchis	Fosse	Double	Enveloppe souple, vide
934	Adulte	> 30	Schmitt 2005	Indét	Bruzek 2002	Dos	Fléchi	Hyper- fléchis	Fosse	Individuelle	Enveloppe souple, vide

Individu	Statut	Âge (ans)	Méthode	Sexe	Position	Membres supérieurs	Membres inférieurs
Squelette 1	Adulte	Indét	-	Homme	Dos	Fléchis	Extension
Squelette 2	Adulte	Indét	-	Femme	Dos	Hyper-fléchis	Extension
Squelette 3	Taille adulte	> 15	Scheuer, Black 2000	Femme	Dos	Extension/ Fléchis	Extension
Squelette 4	Taille adulte	> 15	Scheuer, Black 2000	Indét	Dos	Fléchis	Indét
Squelette 5	Adulte	< 30	Schmitt 2005	Indét	Dos	Fléchis	Hyper-fléchis
Squelette 6	Immature	[1-9]	Scheuer, Black 2000	Indét	Droit	Hyper-fléchis	Hyper-fléchis
Squelette 7	Adulte	Indét	-	Femme	Gauche	Fléchis	Fléchis
Squelette 8	Adulte	Indét	-	Femme	Dos	Hyper-fléchis fléchis	Indét
Assemblage 1	Immature	< 7	Scheuer, Black 2000	Indét	Gauche	Indét	Hyper-fléchis
Assemblage 2	Taille adulte	> 15	Scheuer, Black 2000	Indét	Dos	Indét	Indét
Assemblage 3	Immature	> 12	Scheuer, Black 2000	Indét	Dos ou gauche	Indét	Hyper-fléchis
Assemblage 4	Immature	Indét	-	Indét	Dos	Indét	Indét
Assemblage 5	Immature	> 12	Scheuer, Black 2000	Indét	Indét	Indét	Hyper-fléchis
Assemblage 6	Adulte	Indét	-	Indét	Droit	Hyper-fléchis	Indét
Assemblage 7	Adulte	Indét	-	Indét	Dos	Indét	Extension
Assemblage 8	Immature	[0-4]	Scheuer, Black 2000	Indét	Indét	Indét	Indét
Assemblage 9	Indét	Indét	-	Indét	Dos ou gauche	Hyper-fléchis	Indét
Assemblage 10	Immature	Indét	-	Indét	Indét	Indét	Indét
Assemblage 11	Immature	> 12	Scheuer, Black 2000	Indét	Indét	Indét	Hyper-fléchis
Assemblage 12	Indét	Indét	-	Indét	Indét	Indét	Indét
Assemblage 13	Indét	Indét	-	Indét	Indét	Indét	Indét
Assemblage 14	Immature	[0-4]	Scheuer, Black 2000	Indét	Dos	Indét	Indét
Assemblage 15	Immature	[1-9]	Scheuer, Black 2000	Indét	Indét	Indét	Indét

Fig. 4 – Données biologiques et taphonomiques des individus découverts dans les sépultures individuelles et doubles (données issues du rapport de fouille d'après Thiol *et al.* 2010).

Fig. 5 – Données biologiques et taphonomiques des squelettes et assemblages osseux reconstitués de la sépulture collective.

La conduite d'une analyse spatiale a permis de reconstituer 23 squelettes ou ensembles anatomiques et toutes les données obtenues ont été répertoriées dans un tableau (**fig. 5**).

Ainsi, parmi les 23 squelettes individualisés, il est possible de déterminer plusieurs positions. D'après les résultats obtenus, il ne semble pas y avoir d'agencement spécifique selon l'âge ou le sexe, hormis pour les membres inférieurs des individus immatures qui semblent hyper-fléchis (50 % ; l'autre moitié des individus immatures n'a pas permis une reconstruction assez poussée). De même, aucune position préférentielle n'a été privilégiée pour les corps des individus de taille adulte. Toutefois, il est nécessaire de rappeler que ce constat concerne seulement 35 % de l'effectif total, c'est-à-dire les seuls corps ayant pu être individualisés.

Comme il a été précisé précédemment, les niveaux inférieurs de la sépulture collective ont montré une meilleure conservation de l'intégrité des squelettes. Ils permettent ainsi d'identifier un processus de dépôt bien organisé. La sépulture est petite par ses dimensions (2,8 x 1,6 x 0,5 m) et contient un nombre important d'individus. Il est donc impossible que la totalité des corps ait été déposée en une seule fois. Le fait d'avoir découvert des assemblages osseux en logique anatomique dans les niveaux supérieurs, malgré la grande fragmentation des ossements, suggère l'application d'un soin particulier pour l'ensemble des dépôts tout au long de la phase d'utilisation de la sépulture, bien que la préservation de la logique anatomique des corps ait été favorisée, pour les ensembles à proximité des parois, moins sujets aux perturbations. Les défunts ont donc été apportés, un par un, successivement, ou simultanément pour quelques individus, mais l'espace restreint suggère que les premiers corps devaient déjà être décomposés et recouverts de sédiment avant l'ajout des nouveaux dépôts (Thiol *et al.* 2010).

Plusieurs effets de paroi ont été observés sur certains des squelettes ou assemblages osseux identifiés, confirmant la présence d'un contenant en matériau périssable, identifié lors de la fouille et dont l'emprise est plus ou moins équivalente à celle de la fosse (*Ibid.*). De plus, les nombreux déplacements d'ossements, en dehors du volume interne de la majorité des corps individualisés, permettent de restituer une décomposition en espace vide. L'hypothèse d'une architecture en bois prend dès lors son sens, avec la possibilité d'un système d'ouverture suggérant une intention originelle d'utiliser durablement la sépulture (De Becdelièvre *et al.* 2015 ; 2016). Il est envisageable qu'une enveloppe souple ait été utilisée

lors du dépôt des défunts, ce qui pourrait expliquer la conservation de la logique anatomique pour certains individus (**fig. 5**).

L'analyse spatiale du gisement a aussi pris en compte l'état des ossements (déformation, fissuration, fracturation, fragmentation et coloration). L'étude de la dispersion au sein de la fosse, des altérations physiques des os et de leur réaction à la chaleur a permis de proposer l'hypothèse d'un épisode unique de chauffe intense au sein du dépôt, probablement à la fin de son utilisation : il a alors été interprété comme une condamnation de la sépulture par le feu, immédiatement suivie par le dépôt d'une épaisse couche de sédiment recouvrant les squelettes en connexion anatomique présents dans les niveaux inférieurs (*Ibid.*). Cette idée d'un comblement distinct de "deux niveaux funéraires" est appuyée par la fragmentation différentielle observée lors de la phase de terrain. Ainsi, l'hypothèse d'un premier dépôt de treize squelettes en connexion anatomique suivi d'un remplissage de terre immédiat puis du dépôt de nombreux corps, probablement brûlés, dans une dernière étape du processus funéraire (à un moment où les cadavres précédemment déposés étaient déjà enterrés et à l'état de squelette) semble cohérente avec les observations relevées lors de la reconstruction des ensembles anatomiques.

L'analyse spatiale des ossements a également permis de réviser le NMI précédemment calculé. En effet, lorsque l'on considère les différents assemblages ou squelettes, on remarque que deux individus de la classe [1-9] ans ont été identifiés de manière distincte dans leur localisation au sein de la fosse : il s'agit du squelette 6 et de l'assemblage 15 (**fig. 5**), alors que l'analyse biologique ne faisait état que d'un seul individu appartenant à cette classe d'âge. De plus, quatre sujets féminins ont été individualisés parmi les différents squelettes ou assemblages reconstruits, alors que l'analyse biologique préliminaire n'en dénombrait que deux. Ainsi à la lumière de ces nouveaux résultats, le NMI de la sépulture collective de "La Truie Pendue" s'élève-t-il à 68, parmi lesquels ont été identifiés au moins 31 individus immatures. Il a été possible de déterminer le sexe de dix individus : six hommes et quatre femmes.

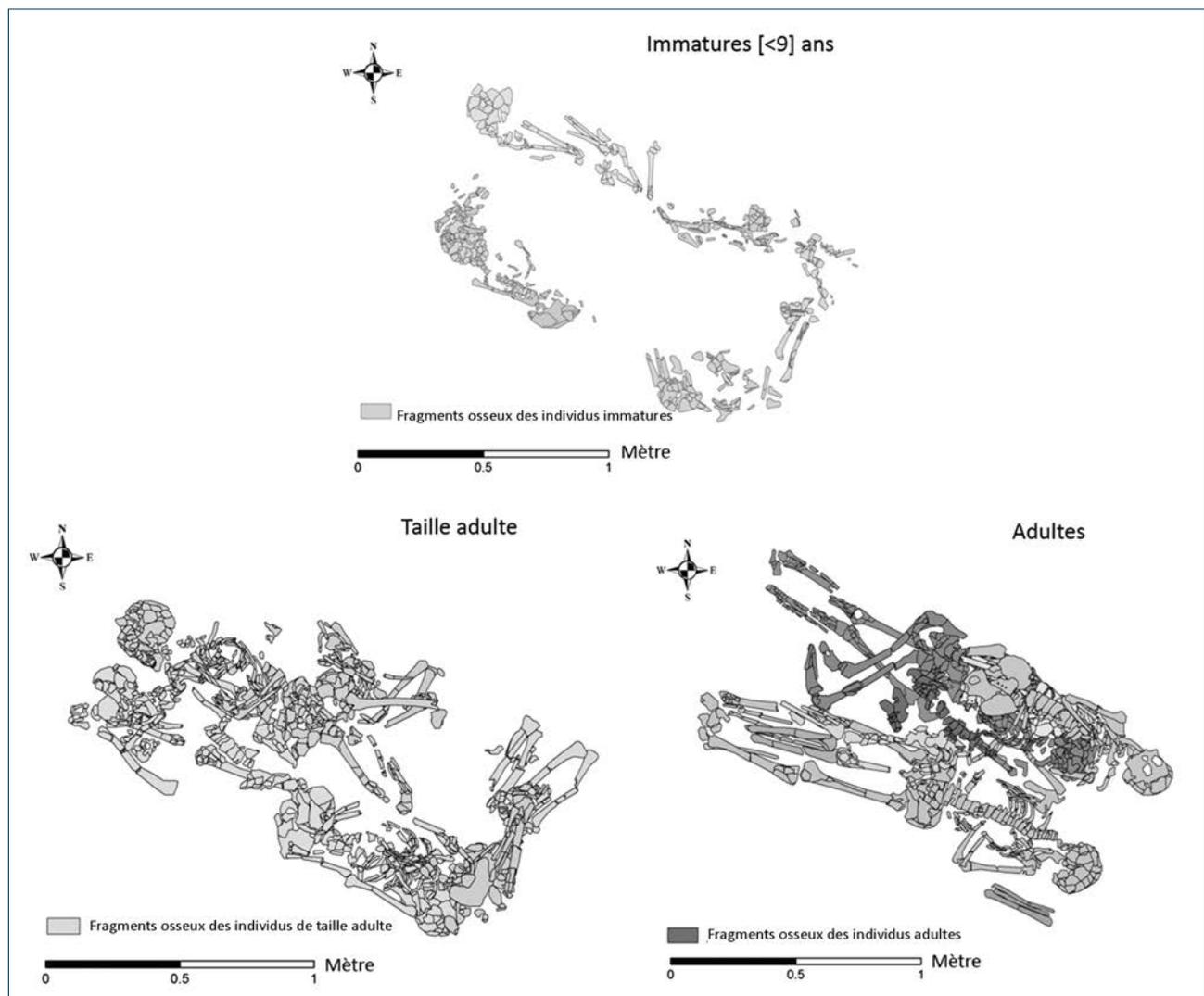
La localisation des corps semble refléter une sélection liée à l'âge des sujets. En effet, si l'on regarde la localisation au sein de la fosse des individus immatures, d'un âge inférieur à 9 ans, ces derniers se répartissent exclusivement sur les pourtours de la structure. Aucun squelette ou assemblage d'ossements immatures n'a été découvert dans la partie centrale de la sépulture (Le Roy *et al.* 2014, fig. 4). Cette disposition pourrait s'expliquer par une recherche d'optimisation de l'espace interne.

Les plus petits corps ont été placés là où de l'espace était disponible. Cette impression est renforcée par la récurrence de la position en hyper-flexion des membres de ces individus. À l'inverse, les dépôts des individus de plus grande taille, comme les adolescents et les adultes, se répartissent sur toute la surface de la fosse et ils sont allongés sur le dos (fig. 6).

Rappelons également que l'ensemble des défunts inhumés sur le site de "La Truie Pendue" n'a pas bénéficié du même traitement funéraire et que nous avons pris le parti de les considérer comme contemporains malgré l'absence de datation radiocarbone de chaque structure. On observe ainsi cinq sépultures individuelles, une sépulture double et une sépulture collective contenant la majeure partie des sujets. Faute de mobilier associé et du faible nombre d'individus pour

lesquels la position originelle a pu être restituée, aucune différence selon l'âge au décès ou le sexe des inhumés n'a pu être proposée en termes de pratique funéraire. Il n'y a qu'au sein de la sépulture collective qu'une sélection selon l'âge au décès des individus immatures a pu être mise en évidence : ils sont disposés sur les bords de la fosse alors que les individus de taille adulte et les adultes se répartissent sur la totalité de la superficie. Cet agencement particulier suggère une optimisation de l'espace visant à installer un maximum de corps dans un espace restreint. Cette éventualité permet alors de s'interroger sur la possibilité qu'une crise de mortalité ait pu affecter la communauté, la contraignant à gérer l'accessibilité à l'espace sépulcral pour de nombreux individus décédés au cours d'une brève période de temps. Au début de la crise, la gestion des défunts était encore possible et les individus découverts dans les fosses individuelles et doubles représenteraient potentiellement les premières victimes de cette crise de mortalité. Puis, une augmentation de la fréquence des décès entraînant une "gestion d'urgence" pourrait se traduire par la mise

Fig. 6 – Répartition des fragments osseux des individus immatures sur les pourtours de la fosse et des individus de taille adulte et adultes sur toute la surface de la fosse de "La Truie Pendue" (© d'après Thiol *et al.* 2010, p. 123-137).



en place de la sépulture collective. On ne peut toutefois pas exclure la possibilité d'une pratique funéraire spécifique reflétant un choix culturel, à savoir celui de la collectivisation des dépôts funéraires associée à un traitement différentiel selon l'âge au décès concernant l'accès au tombeau collectif.

III. Les conditions d'accès aux sépultures collectives

Certaines sépultures collectives inventoriées pour l'époque du Néolithique témoignent d'un recrutement funéraire particulier, à savoir une sélection dans les individus inhumés (e.g. Chambon 2003 ; Fernández-Crespo, de-La-Rúa 2015 ; Le Roy *et al.* 2018). Cette sélection n'inclut pas forcément la totalité de la population, immature ou adulte, et on y observe notamment la récurrence de l'exclusion des plus jeunes enfants. En effet, la forte mortalité infantile dans les populations passées a certainement influencé un traitement différentiel concernant les plus jeunes individus, avant leur pleine intégration sociale.

Dans certaines tribus malgaches, on observe cette même exclusion. Une partie des enfants n'a en effet pas accès à la sépulture collective. Chez les Antaisaka et les Antaifasy, les enfants de moins de 4 semaines ne sont pas admis dans la sépulture collective ; ils sont considérés comme des morts-nés et enterrés dans un endroit quelconque. Chez les Antaimoro, les enfants de moins de 3 mois n'y ont pas accès et les autres enfants y sont admis, mais dans un espace réservé au sein de la fosse. Enfin chez les Betsiléo, jusqu'à l'âge de 2 ans les enfants ne sont pas enterrés dans la tombe communautaire, mais dans une petite loge attenante, afin de ne pas être totalement coupés du lien avec leurs ancêtres (Decary 1962). Ces exclusions reflètent une considération différée de l'enfant au sein de la communauté jusqu'à un certain âge, qui varie selon les tribus. L'âge limite pour l'exclusion le plus communément observé se situe autour de 5 ans. En effet, les plus jeunes enfants ne sont pas considérés comme assez forts "*pour soulever la lourde porte de la sépulture*" (*Ibid.*, p. 100). On peut alors imaginer un fonctionnement similaire pour les sépultures collectives du Néolithique en France, expliquant les différences du nombre d'individus inhumés appartenant aux diverses classes d'âge au sein des effectifs de certains dépôts funéraires collectifs. Or, tous les sites ne présentant pas une telle exclusion, on peut donc supposer, à l'instar des populations malgaches, une réelle diversité des pratiques funéraires exprimée par chaque communauté néolithique, en dépit d'un caractère commun fondamental, celui de la collectivisation des sépultures.

D'autres exemples ethnographiques attestent parfois que des défunts immatures exclus dans un premier temps sont tout de même intégrés *a posteriori* dans la sépulture collective, par exemple lors de l'enterrement d'un individu adulte. Dans l'attente, on leur octroie une sépulture temporaire, bien souvent une sépulture en pleine terre, mais d'autres formes peuvent exister : maison, plate-forme, exposition dans des arbres, ... (Hertz 1970). Ces sépultures temporaires permettent de suggérer que la période entre la mort et la cérémonie ultime correspond au temps jugé nécessaire pour que le cadavre passe à l'état de squelette. Il est envisageable que des causes secondaires interviennent pour prolonger, parfois indéfiniment, ce délai (*Ibid.*). Au final toute la population est inhumée au sein du tombeau. L'étape intermédiaire, dont il est question ici, est difficilement identifiable en contexte archéologique. Ainsi, l'étude d'un tel ensemble funéraire ne permettrait-elle pas de distinguer d'anomalie démographique dans le recrutement du tombeau collectif.

Conclusion

Notre étude du site de "La Truie Pendue" permet de proposer deux hypothèses quant au fonctionnement funéraire de l'ensemble du site.

La première interprétation possible est celle d'une gestion de crise de mortalité avec comme appui le recrutement funéraire comprenant à la fois une sous-représentation des plus jeunes individus immatures et une sur-représentation des enfants plus âgés : elle suggère une crise de mortalité faisant suite à une épidémie ou un massacre. La forte fragmentation des ossements et les traces de combustion n'ont pas permis d'identifier davantage d'indices permettant de soutenir cette hypothèse même si deux trépanations ont été identifiées sur les squelettes déposés au fond de la sépulture (Thiol *et al.* 2010). L'aspect collectif de cette dernière est également un élément qui suggère la gestion en urgence d'une forte mortalité sur un temps court.

Enfin la condamnation de la sépulture par le feu peut laisser penser qu'une purification sanitaire des corps était recherchée, les résultats des analyses des traces de combustion montrant que le feu est intervenu sur des corps et non des squelettes (De Becdelièvre *et al.* 2015 ; 2016).

La seconde hypothèse tendrait vers la possible mise en place de sépultures d'attente. En effet, on observe des sépultures individuelles à proximité immédiate d'une fosse où prend place une sépulture collective. La majorité des individus présents dans les fosses individuelles étant des individus immatures, on peut alors penser qu'ils ont

été enterrés à part, dans l'attente d'être intégrés dans la sépulture collective. De plus, l'organisation au sein de la fosse collective a mis en évidence une succession de dépôts simultanés de plusieurs corps, ainsi qu'une recherche d'optimisation de l'espace lors du dépôt des individus immatures. Ce fonctionnement peut coïncider avec l'ouverture de la fosse pour un individu en particulier ; les autres individus n'ayant pas bénéficié d'une cérémonie funéraire pour eux seuls ont été inhumés en même temps, les enfants étant déposés de manière à prendre le moins de place possible dans la sépulture. Les individus découverts en fosse individuelle n'auraient pas encore eu le temps d'être intégrés à la fosse collective, le site ayant été abandonné avant la décomposition complète de ces individus. Toutefois, un tel fonctionnement supposerait l'existence de fosses contenant des restes humains "oubliés", ce qui n'a pas été mis en évidence sur le site de "La Truie Pendue".

Cet exemple illustre bien la grande complexité et variabilité existantes au sein des nombreuses sépultures collectives des IV^e-III^e millénaires BC. Ainsi, pour appréhender et comprendre ce phénomène, il est nécessaire de ne pas se limiter à la tombe *stricto sensu*, mais d'englober son environnement immédiat et plus lointain.

Bibliographie

- Baray 2006 : Baray L. (dir.) – *Artisanats, sociétés et civilisations : hommage à Jean-Paul Thévenot*. Actes du colloque de Dijon/CEREP Sens (2-3 avril 2003) (Revue Archéologique de l'Est, Suppl. 24), Dijon 2006, 660 p.
- Bruzek 2002 : Bruzek J. – A method for visual determination of sex, using the Human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology* 117, 2002, p. 157-168.
- Chambon 2003 : Chambon P. – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*. Éd. CNRS, Paris 2003, 400 p.
- De Becdelièvre *et al.* 2015 : De Becdelièvre C., Thiol S., Santos F., Rottier S. – From fire-induced alterations on human bones to the original circumstances of the fire: an integrated approach of human cremains drawn from a Neolithic collective burial, *Journal of Archaeological Science: Reports* 4, 2015, p. 210-225.
- De Becdelièvre *et al.* 2016 : De Becdelièvre C., Thiol S., Saligny L., Granjon L., Rottier S. – The role of fire within Neolithic collective burials: Spatial analyses of cremains from the site of "La Truie Pendue" France, *Journal of Field Archaeology* 41 (5), 2016, p. 550-567.
- Decary 1962 : Decary R. – *La mort et les coutumes funéraires à Madagascar*. Éd. Maisonneuve et Larose, Paris 1962, 310 p.
- Desbat *et al.* 2012 : Desbat A., Rottier S., Coqueugniot H., Thiol S. – Le dénombrement des sujets immatures dans les sépultures collectives : l'exemple néolithique de "La Truie Pendue" (Passy, Yonne), *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 24 (3), 2012, p. 152-166.
- Fernández-Crespo, de-La-Rúa 2015 : Fernández-Crespo T., de-La-Rúa C. – Demographic evidence of selective burial in megalithic graves of northern Spain, *Journal of Archaeological Science* 53, 2015, p. 604-617.
- Girard, Bui Thi 2006 : Girard M., Bui Thi M. – Données archéopalynologiques pour le Néolithique de l'Yonne. In : Baray 2006, p. 41-50.
- Hertz 1970 : Hertz R. – *Sociologie religieuse et folklore*. Presses Universitaires de France, Paris 1970, 190 p.
- Le Roy *et al.* 2014 : Le Roy M., Rottier S., De Becdelièvre C., Thiol S., Coutelier C., Tillier A.-M. – Funerary behaviour of Neolithic necropolises and collective graves in France. Evidence from Gurgy "Les Noisats" (middle Neolithic) and Passy/Véron "La Truie Pendue" (late Neolithic), *Archäologisches Korrespondenzblatt* 3, 2014, p. 337-351.
- Le Roy *et al.* 2018 : Le Roy M., Rottier S., Tillier A.-M., Santos F., – Funerary Treatment of Immature Deceased in Neolithic Collective Burial Sites in France. Were the Children Buried with Adults? In : Lillehammer G., Murphy E. (eds) – *Across the Generations: The Old and the Young in Past Societies*. Museum of Archaeology (AmS-Skrifter 26), Stavanger 2018, p. 21-34.
- Scheuer, Black 2000 : Scheuer L., Black S. – Development and ageing of the juvenile skeleton, *Human osteology in archaeology and forensic science*, 2000, p. 9-22.
- Schmitt 2005 : Schmitt A. – Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 17 (1-2), 2005, p. 89-101.
- Thiol *et al.* 2010 : Thiol S., Chevrier S., Labeaune R., Boitard Bidaut E., Clerget J., Lecomue J., Ligouis B., Goutelard A., Desbat A., Malette C. – *Passy-Véron (89)*. Rapport final d'opération, Inrap, SRA Bourgogne, Dijon 2010, 192 p.
- Ubelaker 1978 : Ubelaker D. H. – *Excavating Human Skeletal Remains*. Taraxacum, Washington 1978, 146 p.



Fig. 1 – L'entrée du musée archéologique de Vulci est décorée de trophées de *spilli* confisqués à des *tombaroli* (archives de fouilles).

Réinvestissement et pillage d'une tombe monumentale étrusque : Grotte Scalina (Viterbe)

*Paola CATALANO, Giordana AMICUCCI,
Vincent JOLIVET, Edwige LOVERGNE*

Moins d'une centaine de kilomètres au nord de Rome, dans la région de Viterbe – l'un des épicentres du pillage de tombes, de la production de faux et du trafic d'antiquités en Italie –, les tombes rupestres étrusques caractéristiques de cette zone, composées d'une ou de plusieurs salles creusées dans le tuf et accessibles au niveau du sol, à l'époque archaïque, ou en sous-sol par un dromos dont la profondeur peut atteindre 10 m, à l'époque hellénistique, ont constitué de tout temps une proie facile à repérer et attirante pour les fouilleurs clandestins (appelés dans toute l'Italie les *tombadori*), compte tenu de l'abondance du mobilier que contenaient ces grands hypogées familiaux dans une société qui n'était apparemment pas touchée par des lois somptuaires, et de leur localisation dans des points souvent peu accessibles du territoire, qui assure au fouilleur clandestin une impunité à peu près certaine (fig. 1) ⁽¹⁾. Depuis l'Antiquité, elles ont donc été pillées non pas systématiquement, mais en fonction des intérêts des visiteurs de chaque époque distincte, qui ont laissé à leurs successeurs ce qui n'avait alors à leurs yeux ni valeur ni intérêt : ont été ainsi prélevés objets précieux dans

l'Antiquité, bronzes et céramiques peintes à partir de l'époque moderne, alors que les adeptes de plus en plus nombreux du Grand Tour tenaient à faire en Italie une moisson de souvenirs de leurs expéditions touristico-archéologiques ⁽²⁾, vases entiers de tout type plus tard, pour ne laisser souvent en définitive aujourd'hui aux archéologues que des contextes entièrement bouleversés, contaminés par de multiples intrusions, et une poignée de tessons.

Isolée dans la campagne du nord du Latium, entre Viterbe et Tuscania, la tombe rupestre de Grotte Scalina ⁽³⁾, sommairement documentée autour de 1900, n'a été redécouverte qu'en 1998 (fig. 2). Il s'agit de l'une des plus grandes tombes étrusques d'époque hellénistique connues, dont le seul parallèle architectural à ce jour est la tombe Lattanzi de Norchia qui date, comme elle, du dernier quart du IV^e siècle av. J.-C. En fonction de notre restitution encore préliminaire (fig. 3), avec ses deux étages à colonnes surmontées d'un fronton, elle semble s'inspirer directement de l'entrée monumentale des palais macédoniens de Vergina et de Pella, et sa vaste salle de banquet funéraire constitue un *unicum* dans le

(1) Sur les conditions particulières des ossements retrouvés dans des tombes rupestres, voir, en dernier lieu, Sołtysiak, Fetner 2017.

(2) Ainsi, lorsqu'Elisabeth Caroline Hamilton Gray visite Tuscania, elle et ses compagnons de voyage sont-ils d'abord invités, sur recommandation de l'ambassadeur de Prusse à Rome, à acquérir des antiques, dans un contexte juridique alors très flou, auprès de la plus grande famille de fouilleurs compulsifs de ce temps, les Campanari ("he had no great stock of curiosities by him, having recently sold great numbers of things to various crowned heads and museums", Hamilton Gray 1841, p. 314), puis menés assister à une ouverture de tombe ("turned out to be a failure", *Ibid.*, p. 320), enfin présentés à un apothicaire-restaurateur qui offre lui-même à la vente de nombreux objets antiques ("noble and costly vases to sale", *Ibid.*, p. 328). Voir aussi Colonna 1986 et, spécifiquement sur les Campanari, Colonna 1978.

(3) Pour un exposé plus développé sur et autour de ce complexe exceptionnel, voir Donato, Jolivet 2018 ; cette contribution reprend et complète en partie l'article de P. Amicucci, P. Catalano et V. Jolivet publié en langue italienne dans ce volume, p. 43-47. Sur le site, outre les rapports annuels publiés dans les *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, voir en dernier lieu Jolivet 2019 et Jolivet, Lovergne 2019.



Fig. 2 – Vue d’ensemble de la façade de la tombe de Grotte Scalina en 2016 (archives de fouilles).



Fig. 3 – Proposition de restitution de la tombe monumentale de Grotte Scalina (© B. Houal).

panorama de toute l'architecture méditerranéenne de ce temps. Apparemment isolée, elle pourrait être la tombe gentilice du fondateur de la colonie militaire interne tarquinienne de Musarna, distante d'un peu plus d'un kilomètre seulement. Elle possédait deux dromos, l'un principal, dans l'axe de la tombe, l'autre moins long et moins profond, perpendiculaire au premier vers l'est, qui donnaient accès à deux chambres (tombe 1 et 2) dont le creusement extrêmement sommaire, dans des niveaux géologiques très hétérogènes, contraste profondément avec l'architecture extérieure du monument, taillée dans un tuf compact (fig. 4). Vers le milieu du XVI^e siècle, la fausse porte et l'escalier monumental de la tombe ont été assimilés à la Porta Santa et à la Scala Santa du Jubilé romain, si bien qu'à compter de cette date le site a été fréquenté pendant trois siècles, avant de retomber dans l'oubli au début du XIX^e siècle.

Deux siècles avant la création de la tombe hellénistique, à la fin de l'époque archaïque, le site était cependant déjà occupé par une tombe, fouillée en 2013, qui faisait probablement partie d'un ensemble plus vaste, ouvrant sur le côté nord d'une voie tracée à mi-pente de la paroi

rocheuse, probablement demeurée en fonction à l'époque de la tombe monumentale hellénistique, mais aussi plus tard, au début de l'époque moderne, lorsque celle-ci devint un lieu de culte. Un tumulus disparu, mais dont la taille arrondie du substrat géologique, vers le sud, atteste la présence, d'un diamètre de l'ordre de 8 m, coiffait deux tombes jumelles parallèles : orientées nord-sud, elles sont formées chacune d'une simple chambre de forme subrectangulaire (1,20 x 1,80 m), dotée d'une seule banquette latérale (50 x 80 cm, H. 60 cm) (fig. 5).

Fig. 4 – Plan des deux hypogées
(© G. Chapelin).

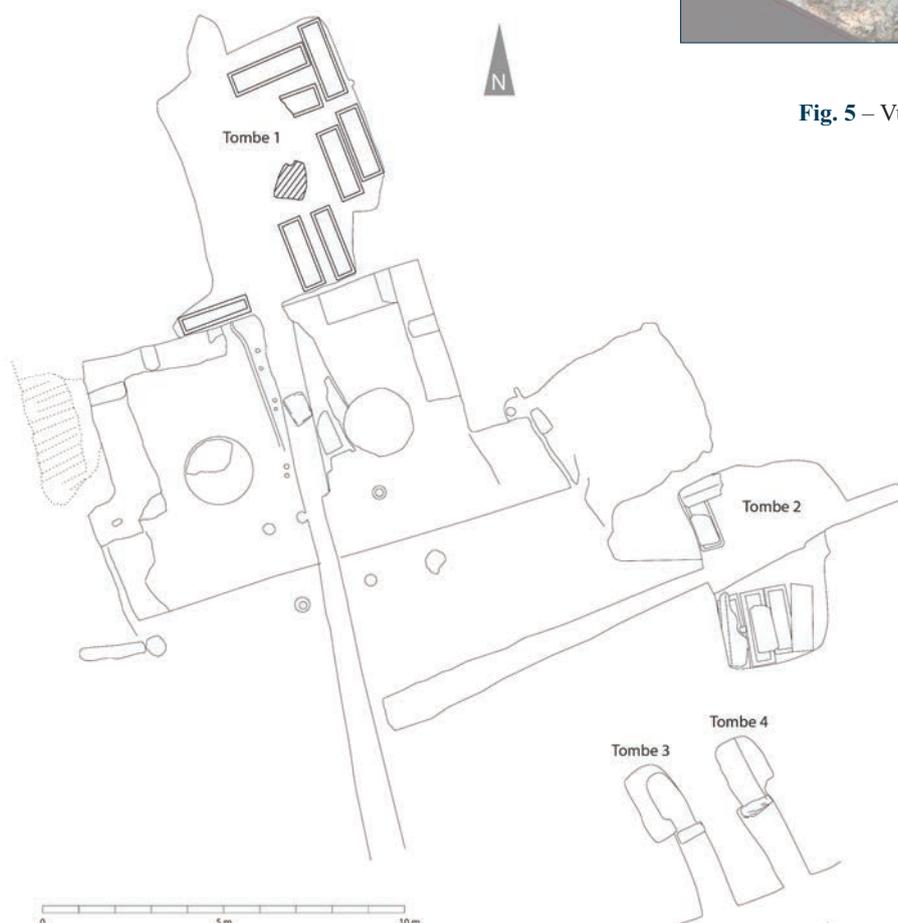


Fig. 5 – Vue d'ensemble 3D de la tombe archaïque, vers le nord (© F. Marchand).

Spéculaires l'une de l'autre (la banquette est à l'ouest dans la tombe ouest, tombe 3, à l'est dans la tombe est, tombe 4), elles étaient donc probablement destinées à accueillir un seul défunt par tombe, vraisemblablement un couple. Elles sont accessibles, depuis le sud, par un bref dromos en pente (max. 2,50 m, pour une largeur de 0,90 m), au terme duquel elles présentaient encore leur système de fermeture, formé de deux blocs, l'un grand, l'autre petit, dont les joints ont été renforcés par de la pierraille. Toutefois, le sommet de ce dispositif de fermeture est nettement différent pour les deux tombes (fig. 6) : à l'ouest, il s'agit d'un bloc rectangulaire, tandis qu'à l'est, le bloc supérieur présente une forme triangulaire qui évoque un fronton. Sur la base de la confrontation avec l'intérieur des tombes à chambre cérétaines archaïques (fig. 7), cette distinction peut être interprétée comme une différence de genre : tombe masculine à l'ouest, où le bloc évoquerait l'appuie-coude des lits de banquet masculins – ceux de la salle de banquet funéraire de la tombe de Grotte Scalina sont tout à fait semblables – et tombe féminine à l'est, avec son fronton évoquant celui de la maison. Cette distinction est cohérente avec l'emplacement des banquettes dans les deux chambres, classique dans les tombes cérétaines, où elle s'explique

certainement par des raisons rituelles : les pieds étant toujours tournés vers l'entrée de la tombe, et le défunt idéalement couché sur son lit de banquet – donc toujours appuyé sur le coude gauche –, en cas de déposition de couples, l'homme devait nécessairement occuper la position de gauche, la femme celle de droite (Jolivet 2019, p. 253-254) ⁽⁴⁾.

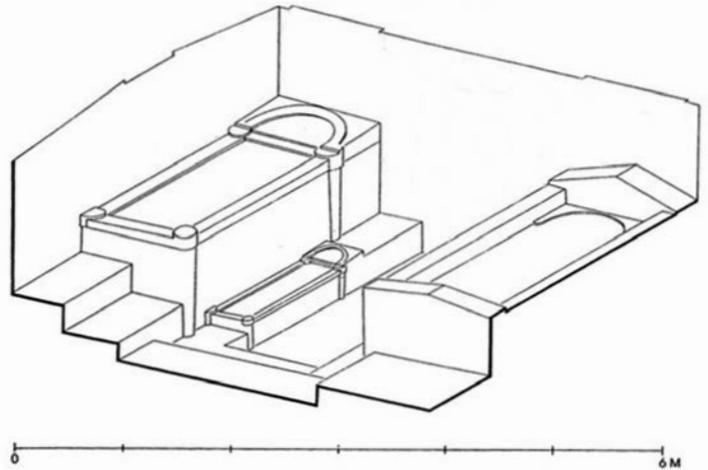


Fig. 7 – Dans les tombes cérétaines archaïques, le lit de banquet masculin se trouve normalement à gauche, le lit féminin, à fronton, à droite (d'après Prayon 1975, fig. 13).

Fig. 6 – Le système de fermeture des deux chambres funéraires, vers le nord (archives de fouilles).



(4) Sur l'importance de la droite (en étrusque *hamphe*, nom féminin) et de la gauche (*leive*, nom masculin), correspondant à une dichotomie entre monde chtonien et ouranien, voir Giannecchini 1998.

Si la plus grande partie du mobilier de ces deux chambres, apparemment riche, a été pillée, elles peuvent cependant être datées du dernier quart du VI^e siècle sur la base de quelques tessons retrouvés dans le dromos de la tombe 3 – en particulier des fragments de céramique attique à figures noires appartenant à une coupe du *Droop Group*, et une olletta biansée de bucchero gris d'Orvieto : ce sont les plus anciens tessons, et les seuls d'époque archaïque, retrouvés dans tout le secteur de la tombe hellénistique. S'agissant de tombes à fente supérieure (Cerasuolo 2014), fermées à l'origine par des dalles de pierre, elles ont pu être pillées entièrement tout en laissant parfaitement intacte leur fermeture, à une époque que nous pouvons préciser sur la base de quelques tessons de majolique et de céramique vitrifiée jauneverd, génériquement datables des XVII^e-XVIII^e siècles, découverts dans la tombe de droite, tandis que celle de gauche ne contenait que des os humains ⁽⁵⁾. Compte tenu du fait qu'avant nos travaux, ces tombes étaient recouvertes d'une couche de terre épaisse de plus d'un mètre, qui empêchait complètement de les localiser, on peut penser que ce pillage est intervenu en deux phases : dans un premier temps, à une époque impossible à déterminer, peut-être encore antique ; dans un second temps, à l'époque

moderne, où il semble que l'on ait volontairement rassemblé et enfoui des ossements erratiques dans la tombe de gauche, sans toutefois, comme on aurait pu s'y attendre, réutiliser celle-ci ou sa voisine comme lieu de sépulture.

Le mobilier osseux a été étudié auprès du Laboratorio di Antropologia della Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma. Sur la fouille, les éléments de squelettes étaient bouleversés et dépourvus de connexions anatomiques (**fig. 8**). L'état de conservation des ossements est mauvais : aucun os long n'a été retrouvé entier ⁽⁶⁾. Compte tenu de l'impossibilité d'attribuer les différents éléments de squelettes à un inhumé plutôt qu'à un autre, l'analyse a porté sur l'estimation du nombre minimum d'individus (NMI). Nous nous sommes fondés, à cet effet, sur un ensemble de plusieurs critères : l'identification des éléments osseux homolatéraux ; les incohérences d'âge éventuelles (par exemple, des os longs aux épiphyses soudées ou non, les premières étant celles d'adultes, les secondes de subadultes) ; les différences éventuelles de degré de robustesse.

On a pu ainsi établir que les individus étaient au moins sept (**fig. 9**), comme l'indique la présence de sept tibias gauches. Aucun élément de squelette ne peut



Fig. 8 – Chambre funéraire archaïque occidentale, niveau supérieur de la couche d'ossements (archives de fouilles).

(5) La fouille de cette tombe a été minutieusement réalisée par Florence Hérubel.

(6) La mauvaise représentativité des squelettes et la conservation médiocre des ossements ont inévitablement impacté l'étude en laboratoire des sujets et, par conséquent, l'estimation de l'âge au décès et du sexe des individus. Les données communiquées dans cet article tiennent compte des limites induites par certaines méthodes employées lors de l'étude paléo-anthropologique.

	SX	DX	Non Lat	NMI
Crâne	4			4
Mastoïde	2	2		2
Région mastoïdienne	2			2
Mandibule	5			5
Scapula		3		3
Clavicule	2	1		2
Manubrium	1			1
Humérus	4	2		4
Radius	3			3
Ulna	1	3	1	3
Os coxal	3	2		3
Ischium			1	1
Branche ischio-pubienne			3	3
Fémur	6	4	1	6
Tibia	7	5	FRAM	7
Fibula	1		6	
Calcanéus	2			2
Naviculaire	1			1
Talus	1			1
Cuboïde	1			1
Cunéiforme	1			1

Fig. 9 – Nombre Minimum d’Individus.
Nombres d’éléments de squelettes appartenant à chaque côté du corps.

être attribué à des enfants ou à des jeunes gens : les inhumés sont tous adultes, les os robustes, sans différences significatives entre eux. Dans certains cas, on a pu effectuer une estimation plus précise de l’âge de la mort, fondée sur le degré d’usure de la surface masticatoire des dents des mandibules découvertes (Lovejoy 1985) : un individu était âgé de 20 à 30 ans ; deux de 30 à 40 ans ; un homme était âgé (> 50 ans) ; et un autre complètement édenté. Les hommes sont au moins trois : en effet, trois coxaux gauches et trois mandibules présentent des caractéristiques morphologiques typiquement masculines (Ferembach *et al.* 1979 ; Steel 1962).

En analysant les différents ossements dans le détail, on a pu observer, trois des cinq mandibules, des dents

affectées de caries ; en outre, on note sur deux d’entre elles la perte de dents *intra vitam* (première molaire de gauche dans un cas ; prémolaire et première molaire de gauche dans l’autre) ; les scapulas sont robustes, avec un fort développement à l’origine du triceps brachial, qui est dans deux cas enthésopatique (Mariotti *et al.* 2004 ; 2007) ; les membres supérieurs sont peu représentés et mal conservés ; les fémurs ont des insertions musculaires marquées, parfois avec présence d’enthésopathies ; sur une tête fémorale, on a pu observer des traces d’éburnation ; l’extrémité distale d’un tibia et d’une fibula gauches montrent les signes d’une probable distorsion – on suppose donc qu’ils appartiennent à un même individu ; enfin, sur les tibias, on a relevé de légères périostites.

Les échantillons de ces sept individus, ainsi que d’un huitième provenant d’une tombe d’enfant découverte au sommet du remplissage du dromos de la tombe 2, à l’est (fig. 12), ont été soumis à une datation absolue par analyses ¹⁴C auprès du laboratoire CEDAD de l’Université de Lecce (fig. 10). Les tibias, qui ont permis d’estimer le nombre minimal d’individus, ont tous été datés de cette manière. Dans la mesure où le remplissage de la tombe a été fouillé stratigraphiquement, nous connaissons leur position dans l’espace : la couche superficielle a livré deux tibias qui, bien que situés à proximité l’un de l’autre, appartiennent à des époques très différentes : le n. 18 est daté de 670-690 ap. J.-C., le n. 20 entre 370 et 90 av. J.-C. ; le tibia le plus récent se trouvait dans la couche 4 (n. 66, 770-990 ap. J.-C.), le plus ancien dans la couche 10 (n. 107, 790-430 av. J.-C.) ; les tibias n. 123 et 135 ont été découverts dans la couche 14, plus profonde : le premier est datable de 420-200, le second

Échantillon	Datation
T2, n. 107	790-430 a.C.
T4, n. 33	510-340 a.C.
T7, n. 123	420-200 a.C.
T6, n. 135	380-160 a.C.
T3, n. 20	370-90 a.C.
T8, US 186	1-230 d.C.
T5, n. 18	670-690 d.C.
T1, n. 66	770-990 d.C.

Fig. 10 – Datation ¹⁴C de sept individus de la chambre funéraire archaïque occidentale (© CEDAD, Lecce).

de 380-160 av. J.-C. Leur position spatiale dans la tombe ne reflète donc nullement un ordre chronologique, ce qui confirme ultérieurement le bouleversement dont les squelettes ont fait l'objet, et la réutilisation de la tombe archaïque.

Si ces ossements ne reflètent pas simplement le fruit d'une collecte réalisée autour de la tombe monumentale, on peut donc supposer la réutilisation des deux tombes archaïques (échantillons T2 et 4) au cours de deux périodes différentes, hellénistique (T3, 6 et 7), comme lieu de sépulture accessoire de la tombe principale, et du haut Moyen Âge I (T1 et 5), peut-être en connexion avec une petite communauté érémitique installée sur place ; la tombe d'enfant d'époque impériale qui scellait le dromos semble tout à fait sporadique (T8). Comme on l'a vu plus haut, l'état très fragmentaire des restes de squelettes indique que les tombes ont été vidées, probablement plusieurs fois, puis à nouveau définitivement comblées. L'absence complète d'ossements d'époque moderne, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des deux chambres funéraires de la tombe monumentale, semble indiquer que le complexe funéraire hellénistique, fréquenté à l'époque moderne, l'a été uniquement dans sa partie extérieure, à des fins exclusivement rituelles. Même si l'existence d'un lieu de sépulture collective d'époque moderne à proximité de la tombe est extrêmement probable, il n'a pas été localisé à ce jour.

Les deux hypogées hellénistiques, visités de l'Antiquité à nos jours, n'avaient conservé aucun matériel anthropologique. Le pillage antique de la tombe 1 est attesté par la découverte de son bloc de fermeture supérieur posé sur le fond du dromos à quelque distance de la porte, avant le début de son comblement progressif, consécutif à l'abandon définitif du complexe, vers la fin du II^e siècle av. J.-C. : on peut donc probablement le dater de la fin de la République, et l'attribuer à des pillards à la recherche de bijoux et de métaux précieux. À l'époque moderne ou contemporaine, alors que le dromos de la tombe 1 s'était rempli progressivement, tandis que celui de la tombe 2 paraît l'avoir été en une fois, conformément à l'usage des pilleurs de tombes étrusques, seul le remplissage de l'extrémité du dromos, à l'aplomb de l'ouverture de la chambre hypogée, a été creusé en puits dans le cas de la tombe 1 (**fig. 11**), tandis qu'une pente douce a été ménagée pour accéder à la tombe 2 (**fig. 12**). Pour la tombe 1, le dromos a été creusé jusqu'à la partie supérieure de fermeture de l'accès à la chambre funéraire, dont les deux blocs inférieurs étaient conservés *in situ*, tandis que son sommet a été retaillé et élargi, probablement au moment de l'extraction d'un couvercle de sarcophage (voir *infra*). En revanche, pour la tombe 2, les pillards ont démonté la totalité de la fermeture de la tombe, dont la dalle inférieure était couchée à plat sur un niveau déjà formé d'une couche de lapilli

Fig. 11 – Stratigraphie sud-nord du dromos de la tombe 1 (archives de fouilles).

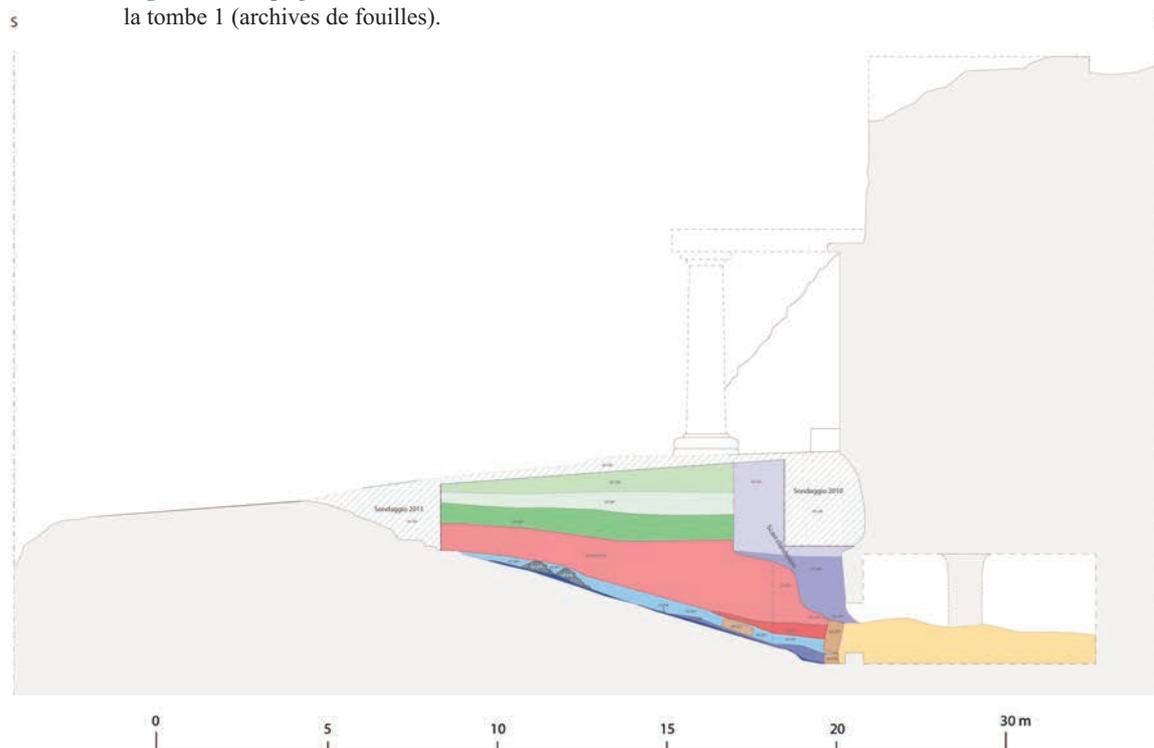


Fig. 12 – Stratigraphie est-ouest du dromos de la tombe 2 (archives de fouilles).

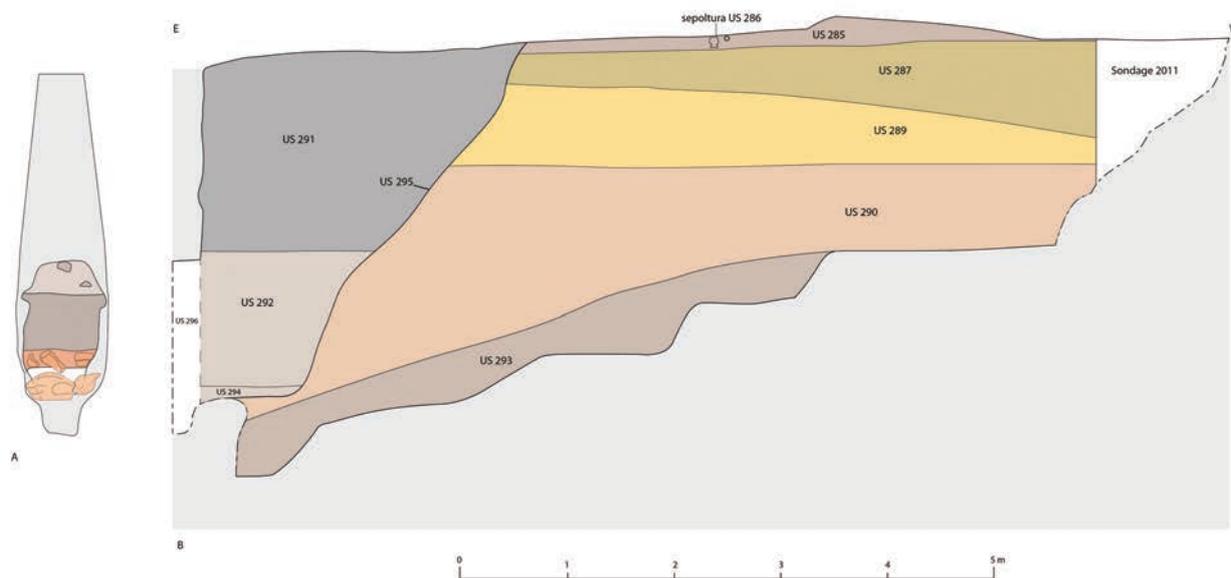


Fig. 13 – L'intérieur de la tombe 1 au moment de la découverte (archives de fouilles).



Fig. 14 – Souvenir des *tombaroli* : bouteille datée de 1968 (archives de fouilles).



tombés du plafond friable de la chambre, reposant sur le sol.

Dans la tombe 1, découverte comblée de terre sur une hauteur d'environ 1 m (fig. 13), nous savons par les sources orales qu'un seul sarcophage présentait un couvercle figuré, apparemment masculin, découpé en deux ou trois morceaux au début des années 1970 pour être revendu quelques années plus tard ; nous ignorons où il se trouve à présent. La découverte d'une bouteille en verre dont le fond porte la date de 1968 (fig. 14) offre un *terminus ante quem* non pour ce dernier (?) pillage de la tombe, dont l'auteur avait réuni pour ce faire une petite équipe de *tombaroli* tuscaniens aguerris, à laquelle sa propension à dissimuler les objets trouvés valut cependant d'être chassée du site en cours de chantier. Parmi les sept autres sarcophages, tous à couvercle simple, bombé ou à double pente, cinq ont eu leur couvercle simplement brisé pour inspecter l'intérieur de la cuve, tandis que deux autres, au fond de la tombe, ont été entièrement mis en pièces, et le côté d'une cuve qui présentait une inscription semble avoir été scié dans l'intention, non réalisée, de l'extraire de la tombe. Nous n'avons pas d'explication du traitement différent réservé à ces deux groupes de sarcophages (7). Dans la tombe 2, en revanche, les couvercles des quatre sarcophages ont été simplement brisés en les déplaçant pour piller l'intérieur de la cuve. La paroi du fond des deux tombes présente un renforcement, plus profond dans la tombe 2, qui pourrait être interprété soit comme une intervention antique de vérification de la présence possible d'un meilleur terrain géologique au-delà de la chambre, soit comme celle de pilleurs à la recherche d'autres salles souterraines.

Dans ces deux tombes, le mobilier qui nous est parvenu est rare et très fragmenté. Il est cependant remarquable à deux égards. D'une part, aucun objet découvert ne semble antérieur au deuxième quart du III^e siècle av. J.-C., alors que les abords de la salle de banquet funéraire et le remplissage du dromos ont livré quelques tessons du dernier quart du IV^e siècle : il y a donc un hiatus de l'ordre de deux générations entre l'utilisation de la salle de banquet et celle des

deux hypogées. D'autre part, le mobilier trouvé dans ces deux tombes semble indiquer une division des défunts par genre : la tombe 1 ne contenait qu'une inscription et des marqueurs de genre masculins – couvercle de sarcophage, fragments de lances –, la tombe 2, deux inscriptions et des marqueurs de genre généralement associés au monde féminin – cistes, miroir, flacon à parfum, fard rose. Cette division par genre semble donc rigoureuse à une époque postérieure à la conquête romaine, et l'on peut supposer qu'elle ne fait que reproduire des usages plus anciens, d'autant que les dromos, orientés sud-nord et long de 15 m pour la tombe 1, ouest-est et long de 9,60 m pour la tombe 2, représentent probablement des axes rituels qui, en fonction de la division du ciel étrusque, associeraient Tinia/Jupiter, au nord, pour la tombe 1, à Uni/Junon, à l'est, pour la tombe 2 : la répartition des défunts semble ainsi refléter le couple idéal – du moins en principe – formé par ces deux divinités.

Tout invite donc à penser qu'il existe un hypogée plus ancien, creusé à un niveau où le tuf était de meilleure qualité (au niveau de la façade de la tombe ?), que ni les recherches menées sur le monument ni la prospection géophysique n'ont à ce jour permis de repérer, et qui aurait donc toute chance d'avoir échappé, lui, à l'activité des pilleurs antiques et modernes.

L'exemple de la tombe de Grotte Scalina montre donc que l'on peut encore tirer des informations importantes de contextes funéraires extrêmement bouleversés. Si les deux hypogées hellénistiques n'ont livré, de manière par ailleurs surprenante, peut-être imputable à l'acidité du terrain et aux infiltrations d'eau, aucun reste osseux, ceux découverts dans la tombe archaïque témoignent probablement d'une action volontaire de regroupement et d'enfouissement d'un ensemble erratique d'ossements dont la datation couvre une période théorique de 1 800 ans (entre 790 av. J.-C. et 990 ap. J.-C.), mais que le mobilier archéologique de la tombe invite à réduire de trois siècles, voire de quatre si nous considérons une valeur moyenne pour les restes les plus récents (entre 520 av. J.-C. et 880 ap. J.-C.). Tandis que l'étude des pathologies ne présente, dans ce cas, qu'un intérêt limité,

(7) Dans la cité voisine de Musarna, fondée à la même époque que la tombe, probablement par la famille titulaire du complexe de Grotte Scalina, la situation est semblable dans deux tombes accessibles par des ouvertures pratiquées à l'époque moderne (XIX^e siècle ?) à partir de la grande tombe à chambre orientale de la principale famille locale liée à la romanisation, celle des Alethna : tous les sarcophages en pierre volcanique grise (*nenfro*), à couvercle simple, y ont été systématiquement mis en pièces. En 1876, le fouilleur Giosafat Bazzichelli, arguant que les inscriptions des deux tombes des Alethna avaient été considérablement détériorées depuis l'examen qu'il en avait fait avec le savant Francesco Orioli, attribue cet attentat aux "*vandali Francesi - che in quel tempo si trovavano qui di guarnigione*" (Emiliozzi 1993, p. 110, note 6). Si cette assertion est exacte, ces actes de barbarie patrimoniale – communs en fait à bien d'autres tombes étrusques –, devraient se situer dans le quart de siècle précédent, peut-être en 1860, lorsque les troupes françaises furent appelées à réprimer l'insurrection de Viterbe contre le pouvoir pontifical. On peut toutefois se demander si l'accusation ne relève pas du climat anti-français de l'époque, dans la mesure où, selon F. Orioli lui-même, en 1850, "*barbari v'avevano già frugato dentro facendo d'ogni cosa saccomanno, eccetto nelle casse, rovistate e manomesse però tutte, e guaste molto*" (*Ibid.*, p. 110). Si c'est bien le cas, les troupes françaises n'ont donc fait que reprendre à leur compte une pratique déjà bien ancrée dans les usages locaux.

ce sont les analyses au ¹⁴C, couplées avec l'étude du matériel archéologique, qui nous ont livré des informations fondamentales sur l'histoire du site, en particulier pour la phase de fréquentation la plus récente attestée par l'échantillon, qui l'est peu par la céramique. Mais il n'est pas sûr, compte tenu des fourchettes de datation actuellement proposées, que l'analyse du matériel osseux erratique récolté dans d'autres tombes à chambre étrusque, dont l'histoire est moins riche et moins complexe, puisse apporter des informations autres que de caractère très générique, et en définitive inutiles, en dépit du soin qui aura été consacré à leur étude.

Bibliographie

- Bradbury, Scarre 2017 : Bradbury J., Scarre C. (dir.) – *Engaging with the Dead. Exploring Changing Human Beliefs about Death, Mortality and the Human Body*. Oxbow Books, Oxford 2017, 219 p.
- Cerasuolo 2014 : Cerasuolo O. – Le tombe a fenditura superiore e le tombe semicostruite. Alcune considerazioni. In : Mercuri, Zaccagnini 2014, p. 184-195.
- Colonna 1978 : Colonna G. – Archeologia dell'età romantica in Etruria: i Campanari di Toscanella e la tomba dei Vipinana, *Studi Etruschi* 46, 1978, p. 81-117.
- Colonna 1986 : Colonna G. (dir.) – *Tuscania. Città e necropoli d'Etrurie. Tour dei sepolcri d'Etrurie*. Nuova Immagine Editrice, Siena 1986, 75 p.
- Donato, Jolivet 2018 : Donato M. P., Jolivet V. (dir.) – *Eredità etrusca. Intorno al caso singolare della tomba monumentale di Grotte Scalina (Viterbo)*. Ghaleb, Vetralla 2018, 164 p.
- Emiliozzi 1993 : Emiliozzi A. – Per gli Alethna di Musarna, *Quaderni di Archeologia Etrusca ed Italica* 22, 1993, p. 109-146.
- Ferembach *et al.* 1979 : Ferembach D., Schwidetzky L., Stloukal M. – Raccomandazioni per la determinazione dell'età e del sesso sullo scheletro, *Rivista di Antropologia* 60, 1979, p. 5-51.
- Giannecchini 1998 : Giannecchini G. – 'Destra' e 'sinistra' e lo strumentale in etrusco, *Studi Etruschi* 62, 1998, p. 281-310.
- Hamilton Gray 1841 : Hamilton Gray E. C. – *Tour to the sepulchres of Etruria in 1839*. J. Hatchard and son, Londres 1841, 507 p.
- Jolivet 2011 : Jolivet V. – *Tristes portiques. Sur le plan canonique de la maison étrusque et romaine des origines au principat d'Auguste*. École française de Rome, Rome 2011, 343 p.
- Jolivet 2019 : Jolivet V. – Le banquet funéraire dans l'Étrurie rupestre hellénistique. In : *L'Etruria delle necropoli rupestri*. Atti del XXIX convegno di Studi Etruschi ed Italici (Tuscania - Viterbo, 26-28 ottobre 2017), Giorgio Bretschneider editore, Rome 2019, p. 193-208.
- Jolivet, Lovergne 2014 : Jolivet V., Lovergne E. – La tombe monumentale de Grotte Scalina (Viterbe). Campagne de fouilles 2013, *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, <http://cefr.revues.org/1042>
- Jolivet, Lovergne 2019 : Jolivet V., Lovergne E. – L'architecture funéraire étrusque au service de l'affirmation gentilice. In : M. Arizza (dir.) – *Società e pratiche funerarie a Veio dalle origini alla conquista romana*. Sapienza Università di Roma, Rome 2019, p. 89-107.
- Lovejoy 1985 : Lovejoy C.O. – Dental Wear in the Libben Population: Its Functional Pattern and Role in the Determination of Adult Skeletal Age at Death, *American Journal of Physical Anthropology* 68, 1985, p. 47-56.
- Mariotti *et al.* 2004 : Mariotti V., Facchini F., Belcastro M.G. – Enthesopathies - Proposal of a Standardized Scoring Method and Applications, *Collegium Antropologicum* 28 (1), 2004, p. 145-159.
- Mariotti *et al.* 2007 : Mariotti V., Facchini F., Belcastro M.G. – The Study of Entheses-Proposal of Standardized Scoring Method for Twenty Three Entheses of Postcranial Skeleton, *Collegium Antropologicum* 31(1), 2007, p. 291-313.
- Mercuri, Zaccagnini 2014 : Mercuri L., Zaccagnini R. (dir.) – *Etruria in Progress. La ricerca archeologica in Etruria meridionale*. Gangemi, Rome 2014, 255 p.
- Prayon 1975 : Prayon F. – *Frühetruskische Grab- und Hausarchitektur*. F.H. Kerle, Heidelberg 1975, 197 p.
- Sołtysiak, Fetner 2017 : Sołtysiak A., Fetner R.A. – *Taphonomy of Human Remains Exposed in Burial Chambers, with Special Reference to Near East Hypogea, Ossuaries and Burial Caves*. In : Bradbury, Scarre 2017, p. 67-76.
- Steel 1962 : Steel F.L.D. – The Sexing of the Long Bones, with the Reference to the St. Bride's Series of Identified Skeletons, *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 92, 1962, p. 212-222.

Que reste-t-il de la nécropole païenne au-dessus de la catacombe chrétienne des Saints Pierre-et-Marcellin à Rome ? Le témoignage des inscriptions funéraires conservées dans cette catacombe au troisième mille de la *Via Labicana*

Edoardo RADAELLI, Ilaria GABRIELLI

Parmi les grands ensembles paléochrétiens du *Suburbium* de Rome, la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin *ad duas lauros* est sans doute l'une des plus intéressantes ⁽¹⁾. Elle est située au troisième mille de l'ancienne *Via Labicana* dont le tracé, entre *Porta Maggiore* et *Tor Pignattara*, est repris par l'actuelle *Via Casilina* ⁽²⁾. Aujourd'hui l'entrée de cet ensemble funéraire se trouve au numéro 641 de cette rue, dans l'oratoire de la paroisse moderne, devant le mausolée de Sainte-Hélène. Comme souvent à l'époque romaine, de vastes nécropoles sont implantées le long des grandes voies de circulation, et ce lieu ne fait pas exception : en surface, au-dessus de la catacombe, une grande nécropole païenne comprenant plusieurs *columbaria* et quelques mausolées ⁽³⁾, ainsi que le cimetière des *equites singulares Augusti* ont été découverts à la suite de fouilles archéologiques effectuées au fil des siècles en

ces lieux. Les premières explorations semblent remonter à la fin du XVI^e siècle (conduites par Bosio et par Boldetti), pour se poursuivre au cours des siècles suivants (Armellini 2004, p. 107). Cet espace funéraire fait encore aujourd'hui l'objet de campagnes archéologiques et de restaurations (Giuliani *et al.* 2019, p. 99-100).

Depuis quelques années, un projet concernant les inscriptions funéraires païennes et leur positionnement topographique dans la catacombe ⁽⁴⁾ est mené suite à un accord bilatéral entre la Commission Pontificale de l'Archéologie Sacrée (PCAS) et le département des "Sciences de l'Antiquité", Chaire d'Épigraphie Latine de la 'Sapienza' - Université de Rome. Plusieurs inscriptions païennes sont conservées le long des murs des galeries et des chambres souterraines. Malgré d'importantes études déjà réalisées sur cette catacombe et ses inscriptions (Gatti 1896 ; 1898 ; Josi 1936 ; Ferrua 1951 ;

(1) Les premiers espaces furent creusés au cours de la deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C., en employant des tunnels préexistants et carrières de pouzzolane (Guyon 1987, p. 35-50, 96 ; Focchi Nicolai *et al.* 1998, p. 30 ; Giuliani 2015, p. 9-10).

(2) Pour la découverte d'une part du tracé de la *Via Labicana* dans cette zone cf. Feletti Maj 1949.

(3) En effet, plusieurs d'entre eux, plus ou moins conservés, ont été trouvés au troisième mille de la *Via Labicana* : Ashby, Lugli 1928, p. 157-192 ; Guyon 1976, p. 66-85 ; 1984 ; 1987, p. 265-288 ; Volpe 2003, p. 211-239 ; Armellini 2004, p. 100-105, 109-110 ; Mari 2005, p. 121-123.

(4) Ce projet d'investigation en cours a été conduit par Edoardo Radaelli, Federica Lamonaca et Ilaria Gabrielli, sous la supervision de la Prof. Silvia Orlandi (Sapienza - Université de Rome) et de la Dr Raffaella Giuliani (Commission Pontificale pour l'Archéologie Sacrée) que nous souhaitons remercier chaudement pour avoir donné la possibilité de mener cette investigation et pour toutes les suggestions continuelles et précieuses. Un grand remerciement également à Benoît Anger, à Marie Delaunay, à Célia Sackda et à Astrid A. Noterman pour leurs relectures du texte entier et à Federico Musolino pour les photos. Les nombreuses vérifications autoptiques ont été conduites jusqu'à juin 2016.

Ferrua 1965 ; 1970a et b ; Fasola 1986 ; 1987 ; Orlandi 2004), beaucoup d'entre elles, et notamment celles relatives à des personnes du peuple (principalement des fragments), demeurent inédites. En outre, en raison de l'avancée de la recherche épigraphique, certaines inscriptions nécessiteraient d'être de nouveau étudiées afin de confirmer leur état de conservation et de valider ou non leur première interprétation (cf. Gabrielli *et al.*, sous presse).

La présence d'inscriptions païennes dans la catacombe chrétienne peut s'expliquer de différentes manières : chute accidentelle des pierres tombales à l'intérieur de la catacombe, réutilisation des pierres tombales, ou destructions volontaires des sépultures antérieures.

Aujourd'hui, presque tout l'ensemble des inhumations et des incinérations auxquelles ces épitaphes appartenaient ont disparu. La recherche menée par la Commission Pontificale et le département des "Sciences de l'Antiquité" permet donc d'engager une réflexion sur l'espace funéraire de surface. Grâce à ces fragments d'inscriptions, il est possible de reconstituer le paysage suburbain de Rome, à une époque où la catacombe chrétienne des Saints Pierre-et-Marcellin n'est pas encore construite ou tout juste ⁽⁵⁾.

E. R.

I. La gestion de l'espace funéraire au troisième mille de la *Via Labicana*

À l'époque romaine, le lieu d'implantation d'une sépulture, à l'instant même où il devient *religiosus*, entre dans les *res divini iuris* (choses de la loi divine). La seule vraie interdiction concernant une tombe et sa religiosité est celle de la soustraction de l'objet à ses véritables propriétaires (c'est-à-dire les Dieux Mânes), par exemple lorsque la sépulture n'est pas utilisée à des fins funéraires (Caldelli *et al.* 2004, p. 311). L'implantation de nouvelles sépultures ou la récupération de matériaux sont des pratiques répandues à l'époque romaine et peuvent conduire à la réouverture ou la destruction de tombes anciennes. De nombreuses inscriptions funéraires témoignent de ce phénomène par l'intermédiaire d'interdictions, d'amendes ou encore de malédictions à l'encontre des contrevenants.

E. R.

Galerie C1, entre les chambres Ca et Cb

 [---]sset aut [---]
 [---]+çø[---]

Les bords de ce petit fragment d'une pierre tombale en marbre sont mutilés (**fig. 1**) ⁽⁶⁾. Le premier mot de la première ligne peut être la fin d'un verbe au subjonctif plus-que-parfait, à la troisième personne du singulier. Il est suivi par un autre mot dont la dernière lettre est mal conservée, mais qui pourrait ressembler à un *T*. On peut penser à la présence de la conjonction disjonctive *aut* qui est présente dans différents textes. Parmi eux, on peut citer, par exemple, deux poèmes funéraires provenant de Rome qui ont les mêmes modes et temps verbaux que l'inscription considérée ici (*CIL* VI, 26680, cf. p. 3 533 = *CIL* VI, 2769*, cf. p. 255* = *CLE* 1173 = EDR 162971 ; *CIL* VI, 6986 = *CLE* 1034 = EDR 112885). Toutefois cette conjonction est souvent utilisée dans des textes qui indiquent un *ius sepulchri* (loi du sépulcre), c'est-à-dire avec des interdictions ou malédictions (voir par exemple Papi 2004) et avec des verbes qui sont généralement au subjonctif présent, parfait ou imparfait. Ces textes impliquent plusieurs interdictions, parfois avec l'indication d'une obligation pour les transgresseurs de payer une somme, par exemple aux Vierges Vestales, aux pontifes, ou à l'*erarium* de Rome (pour les amendes à payer, voir par exemple Gregori 2004, p. 392, 401-402). Parmi les interdictions (*Ibid.*, p. 402-403), il est possible de mentionner celles consistant à vendre ou donner le



Fig. 1 – Fragment d'inscription contenant probablement une interdiction ou une malédiction (© F. Musolino).

(5) Les critères établis par Panciera 1991 et le caractère épigraphique appelé "Cardo" (téléchargé du site www.edr-edr.it) vont être utilisés pour les transcriptions des inscriptions.

(6) L'inscription présente une surface avec des ébrèchements. Son épaisseur n'est pas identifiable car elle est actuellement fixée dans un mur. Mesures : 4 x 10 x ? cm ; lettres : 1,2-1,4 cm. Les lettres sont gravées avec un grand soin et à la première ligne, on peut voir un signe de ponctuation fait comme un point.

sépulcre, introduire ou enlever les corps, profaner une tombe ou enlever l'inscription pour écrire d'autres noms. Les textes qui impliquent des malédictions sont également nombreux et on peut citer, par exemple, deux inscriptions de Rome : l'une (*CIL VI*, 29848b) intime de ne pas troubler ou souiller le sépulcre ce qui provoquerait la colère des dieux ; l'autre (*CIL VI*, 29946, cf. p. 4 044 = *ILS* 8185) condamne quiconque oserait enlever ou endommager le sépulcre, ou ordonner de le faire, d'être condamné à être le dernier membre de sa famille à mourir (c'est-à-dire de souffrir énormément par la perte de tous ses proches). Il est ainsi possible de compléter le premier mot [---]sset avec un des verbes latins exprimant ces activités d'intrusion, de changement de propriétaires, de transformation du sépulcre ou de dégradation (et pour lesquelles il existe une interdiction).

La paléographie des lettres visibles nous oriente vers une datation de la fin du I^{er} ou plus probablement au cours du II^e siècle ap. J.-C., période pendant laquelle ces interdictions étaient très répandues à Rome.

E. R.

II. Destructures volontaires des sépultures

L'espace funéraire situé au-dessus de cette catacombe a subi de nombreuses réouvertures et destructions sépulcrales. Le cimetière des *equites singulares Augusti* ⁽⁷⁾ apparaît probablement à partir du II^e siècle ap. J.-C. (Guyon 1987, p. 11-30, 230-231 ; Speidel 1994, p. 1-8). Après la bataille du Pont Milvius en 312 ap. J.-C., ce corps de cavaliers subit de fortes représailles en raison de son ralliement initial à l'ennemi de Constantin I^{er}, l'empereur Maxence (Mari 2005, p. 122 ; Rocco 2012, p. 283 ; Nuti 2014, p. 92). Les sources anciennes nous informent qu'après la bataille, Constantin démantela les prétoriens et démolit leurs casernes (Zosime 2000, p. 17, même si cette mention peut faire aussi allusion aux *equites singulares*). Grâce aux récentes fouilles et études, il est désormais pleinement prouvé que les *Castra Nova Equitum Singularium*, les camps de ce corps militaire, ont été détruits sur ordre de l'empereur Constantin afin d'y construire la basilique Saint-Jean-de-Latran (Delogu 2011, p. 14 ; Barbero 2016, p. 333 avec bibliographie). Cette basilique, réalisée sur un *fundus* contigu au *fundus* impérial du *Sessorium* (Delogu 2011,

p. 15), s'inscrivit dans la volonté de l'empereur de marquer la physionomie urbaine de Rome dans un esprit chrétien ⁽⁸⁾. Cette destruction fut suivie par celle de la nécropole des *equites singulares Augusti* entre 320 et 330 ap. J.-C. et située au troisième mille de la *Via Labicana*. La disparition volontaire de cet espace funéraire, considérée parfois comme blasphématoire (Barbero 2016, p. 334 avec bibliographie), permit à l'empereur Constantin I^{er} de faire ériger à cet endroit même la basilique circiforme dédiée aux martyrs Pierre et Marcellin, ainsi que le mausolée de Sainte-Hélène (cf., par exemple, Guyon 1987, p. 303 ; Barbeta 1995, p. 22, 26-28 ; Volpe 2003, p. 221-222 ; Mari 2005, p. 121-122 ; pour la basilique circiforme, voir Guyon 2006 avec bibliographie). Les stèles appartenant aux tombes des soldats déchus furent arrachées de la terre très probablement durant cette période. Au cours des siècles suivants, des glissements de terrain et l'action des agriculteurs (Bertinetti 2011, p. 166) provoquèrent parfois leur chute dans la catacombe. De nombreuses stèles (ainsi que des inscriptions relatives à des personnes du peuple) furent également récupérées et réutilisées à la période constantinienne pour l'édification de murs (Guyon 1987, p. 30-33 ; Vendittelli 2011b, p. 51-53 ; Bertinetti 2011, p. 162), ou comme éléments de construction pour certaines tombes implantées dans l'*atrium* du mausolée de Sainte-Hélène (Gagliardo 2011, p. 100). Enfin, au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V^e-IX^e siècle ap. J.-C.), plusieurs stèles [païennes et chrétiennes, provenant de la catacombe ou des tombes implantées autour du mausolée (Giuliani 2011, p. 205)] furent transformées en chaux pour réaliser de nouvelles constructions, comme cela a pu être démontré par la découverte récente d'un four à chaux à l'abri du mausolée de Sainte-Hélène (Vendittelli 2011b, p. 54). Cette activité de destruction dura plusieurs siècles, et fut accentuée par les travaux agricoles à partir du Moyen Âge jusqu'à l'urbanisation moderne et contemporaine (Volpe 2003, p. 238 ; Lugli 2006, p. 77, 79).

Au troisième mille de la *Via Labicana*, la typologie des sépultures découvertes est variée. Outre les tombes à inhumation et les mausolées, plus de quinze *columbaria* ont été mis au jour. Ils témoignent de la pratique de la crémation et de l'usage funéraire de cette zone de la

(7) Les inscriptions de ce corps militaire d'élite ont été trouvées dans toute cette zone soit dans la catacombe, soit sur le terrain au-dessus. Elles sont facilement identifiables grâce à la forme des stèles (il s'agit surtout de stèles avec un cintrage supérieur et des acrotères) et au modèle iconographique représenté (représentation du mort étendu sur un *triclinium*, une petite table avec trois pieds devant lui et un cavalier sur un cheval dans la partie inférieure de la stèle, au-dessous de l'inscription), tous deux identiques pour toutes les sépultures des *equites singulares Augusti* (Speidel 1994 ; Bertinetti 2011, p. 163).

(8) Pour réaliser ce dessein, il fallut faire preuve d'extrême prudence car plusieurs sénateurs étaient encore païens. Constantin I^{er} choisit donc de construire ces complexes religieux dans des zones suburbaines : Delogu 2011, p. 12.

période républicaine tardive à la première époque impériale (même si des tombes y furent introduites jusqu'au III^e siècle ap. J.-C.). Ces édifices funéraires semi-hypogées furent découverts entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, souvent dans un mauvais état de conservation⁽⁹⁾. La majorité d'entre eux était située immédiatement à l'ouest de la catacombe, avec leurs entrées alignées le long d'une petite voie qui se dirigeait vers le nord depuis la *Via Labicana* et qui est actuellement reprise par la *Via Labico* (Giuliani *et al.* 2019, p. 103)⁽¹⁰⁾. L'emplacement des *columbaria* suggère qu'ils furent couverts ou détruits après leur découverte pour faire place aux maisons modernes, attestant une nouvelle fois la volonté de destruction des anciennes sépultures en ce lieu.

E. R.

III. Réutilisation des pierres tombales

Certaines inscriptions funéraires montrent des traces de réutilisation. Dans ce cas, une abrasion complète ou partielle du texte est parfois observée⁽¹¹⁾. Différents types de récupération sont ainsi observés sur le site : les pierres tombales peuvent avoir été réutilisées telles qu'elles pour fermer des *loculi* et sans que le texte original soit endommagé ; dans d'autres cas, elles ont été retaillées afin de les adapter à de nouvelles contraintes. Enfin, certaines stèles sont réutilisées pour graver de nouveaux textes sur l'autre face de la plaque. Ainsi, les stèles païennes pouvaient être remployées dans des sépultures chrétiennes, mais il était aussi d'usage de réutiliser des stèles chrétiennes dans d'autres tombes du même culte⁽¹²⁾.

E. R.

A. Galerie B7A, angle avec la galerie B7

*Aurelio Capitoli=
no lib(erti) bene mer<en>=
ti fecerunt.*

Traduction en français : Pour *Aurelius Capitolinus*, méritant, les esclaves affranchis firent.

Cette pierre tombale en marbre fragmentée (5 fragments : **fig. 2**)⁽¹³⁾ pourrait avoir appartenu à l'origine à un *columbarium*. Anépigraphie à l'origine, l'inscription fut gravée quand la pierre fut réutilisée une première fois pour la tombe d'*Aurelius*, puis une seconde fois lors de la fermeture d'un *loculus* d'enfant. D'après Ferrua⁽¹⁴⁾, elle fut découverte dans la catacombe près de la zone de l'ancienne entrée (la zone appelée B). Elle porte une dédicace funéraire qui mentionne l'affranchi *Aurelius Capitolinus* comme "méritant" (le mot comporte une erreur qui a été faite par le lapicide). Ce mot est suivi par le verbe *fecerunt*, dont le sujet est les dédicants (les esclaves affranchis). L'onomastique de cet homme est constituée par *duo nomina*. Dans le cas présent, le *praenomen* n'est pas indiqué car cet élément onomastique est tombé progressivement en désuétude à partir du II^e siècle ap. J.-C. (Testini 1980, p. 368 ; Calabi Limentani 1991, p. 135 ; Salway 1994, p. 130-131 ; Cooley 2012, p. 412). Le gentilice *Aurelius/a* est en revanche très répandu à Rome au II^e siècle ap. J.-C. (*Index nominum* 1926, p. 28-26) et il est présent dans d'autres inscriptions découvertes dans la catacombe (*cf.*, par exemple, Ferrua 1965, p. 155, n. 60, fig. 7c = EDR 102867). Le *cognomen* latin *Capitolinus* était aussi bien répandu à Rome pendant la période impériale et



Fig. 2 – Inscription pour *Aurelius Capitolinus* (© F. Musolino).

(9) Il est probable que l'un d'entre eux existait immédiatement au-dessus d'une zone de cette catacombe (la zone appelée V) : Guyon 1987, p. 20-21.

(10) Un grand remerciement à Federica Lamonaca pour ces informations.

(11) *Cf.*, par exemple, l'inscription étudiée et publiée par Orlandi 2004 = *AE* 2004, 223 = EDR 071920 (et sa mise à jour dans Gabrielli *et al.*, sous presse) qui présente une abrasion d'une partie du texte destinée à permettre sa réutilisation pour un autre défunt.

(12) Pour la législation et les exemples de réutilisation d'édifices ou de tombes dans l'Antiquité tardive, consulter Liverani 2004, p. 411-428.

(13) Mesures : 20 x 32 x 1,3 cm ; lettres : 2,5 cm. Les lettres sont gravées avec un certain soin (et avec une erreur faite par le lapicide) et on remarque un usage régulier des signes de ponctuation triangulaires. Elle est publiée dans Ferrua 1965, p. 145, n. 35 = *AE* 1966, 23 = EDR 074504.

(14) Ferrua 1965, p. 145. Aussi l'inscription publiée dans Ferrua 1965, p. 146-147, n. 39 = EDR 102079, trouvée en 1912 dans la région des Agapes, fut réutilisée comme fermeture d'une tombe chrétienne.

impériale tardive (Kajanto 1982, p. 48-50). La paléographie et l'onomastique du mort permettent une datation de cette inscription vers la fin du II^e ou au cours de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C.

I. G.

B. Galerie M1 entre les chambres Mq et l'inférieure Cj

[[D(is) M(anibus)]]
 [[/---]] [[++V+++CU+]]
 [[/---]] [[SS]] [[/---]]
 [[/---]] [[+A]] [[/---]] [[S]]
 5 [[/---]] [[+V+SIS]]
 [[/---]] [[+VS]]
 [[/---]] [[m(erenti)? + fecit]]

La surface de cette pierre tombale en marbre (recomposée avec trois fragments)⁽¹⁵⁾ présente plusieurs éraflures et ébrèchements (en particulier le long de la marge inférieure), ainsi que des traces évidentes d'abrasion du texte dont seules quelques lettres sont aujourd'hui lisibles (fig. 3)⁽¹⁶⁾. Il est très probable qu'à la première ligne, il y avait la *consecratio* aux Dieux Mânes abrégée aux seules initiales. À la dernière ligne, on peut lire *fecit* qui peut être une partie de la formule *bene merenti fecit*, expression très répandue dans les inscriptions funéraires. Malheureusement ces deux mentions, prises séparément, ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'origine



Fig. 3 – Inscription abrasée
 (© F. Musolino).

du texte. En effet, elles sont communes aux inscriptions païennes et chrétiennes. La partie restante du texte est impossible à lire et nous n'avons pas d'éléments suffisants (même paléographiques) pour la reconstituer. D'après les mesures de l'objet, il est très plausible que la plaque ait été volontairement endommagée afin d'être réutilisée pour la fermeture d'un *loculus*.

E. R.

C. Corridor moderne d'entrée, mur gauche (A) et chambre M1 (B)

[[---]] Primioni Ti(berius?) Cl[audius? ---]+ aris et
 Claudia Perister[a ---]

Traduction en français, fragment A+B : [[---]] pour
 Primio, Tiberius Claudius [[---]] aris et Claudia Peristera
 [[---]]

Ces deux fragments proviennent de la même partie antérieure d'un couvercle de sarcophage en marbre. Ils sont tous deux mutilés sur leurs côtés droits et gauches, probablement coupés pour être réutilisés. Sur le premier fragment, encore inédit (fig. 4A)⁽¹⁷⁾, on lit le *cognomen* latin *Primio* au datif, indiquant ainsi qu'il était le destinataire de l'inscription funéraire⁽¹⁸⁾. En revanche, les informations concernant son âge sont perdues. Ce nom est suivi du *praenomen* *Ti(berius)* et du gentilice *Cl[audius]* d'un des dédicants (au nominatif). Le gentilice *Claudius/a* était très répandu à Rome (tout comme dans



A



B

Fig. 4 – Deux fragments probablement de la même inscription (A : photo de l'archive PCAS, LAU 115 ; B : © F. Musolino).

(15) Mesures : 33 x 111 x 2 cm ; lettres : 3,2-2,3 cm.

(16) La lecture des lettres a été réalisée en collaboration avec Ilaria Gabrielli.

(17) Inventaire PCAS LAU 124, le long du corridor moderne d'entrée, mur de gauche. Sa surface est très abîmée, probablement à cause de sa réutilisation. Le fragment est fixé dans le mur, ainsi son épaisseur n'est pas mesurable. Mesures : 4 x 16 x ? cm ; lettres : 1,5 cm. Les lettres sont bien gravées et on peut voir un usage irrégulier des signes de ponctuation triangulaires. On peut supposer que l'inscription avait une seule ligne.

(18) Ce *cognomen* dérive de l'adjectif *Primus* avec le suffixe *-io/ionis* et il était assez diffusé à Rome à l'époque impériale (Kajanto 1982, p. 120-122).

cette catacombe⁽¹⁹⁾ surtout avec le *praenomen* *Tiberius* (*Index nominum* 1926, p. 52-60). Cela permet de supposer que cet homme était un descendant d'un affranchi impérial, plus précisément des empereurs Claude ou Néron, ou un affranchi d'un affranchi ayant vécu au temps de ces deux empereurs. La fin de son *cognomen* se retrouve sur le second fragment (**fig. 4B**, déjà publié⁽²⁰⁾), dont la première lettre conservée peut être un *I*, un *H* ou un *T*. Une recherche sur les répertoires onomastiques a permis d'envisager différentes intégrations possibles pour ce *cognomen* : par exemple [*Herme*] *taris* (d'origine grecque, présent à Rome seulement dans une autre inscription : Solin 1996, p. 295) ou [*Salu*] *taris* (typiquement latin, très diffusé à Rome : *Ibid.*, p. 109). Le second dédicant de l'inscription est une femme : elle a le gentilice *Claudia* et le *cognomen*, *Peristera* qui est d'origine grecque et qui est présent à Rome dans seulement deux autres inscriptions⁽²¹⁾. L'onomastique de la femme dénote qu'elle avait la même origine sociale que l'homme. La typologie du support, la paléographie, la hauteur des lettres (ainsi que la présence des *T* montants⁽²²⁾) et la présence du gentilice *Claudius* permettent de supposer que ces deux fragments pourraient avoir appartenu à une seule et même inscription païenne (dans l'ordre proposé ici). La typologie de l'objet, quoique peu conservé, permet de supposer qu'il faisait partie, à l'origine, d'un édifice funéraire monumental, peut-être l'un des mausolées fouillés au-dessus de la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin. Sa présence dans la catacombe pourrait résulter d'une réutilisation. Une datation du fragment aux alentours du III^e siècle ap. J.-C. a été envisagée par Di Giacomo (Di Giacomo 2008, p. 170, n. 97). Toutefois, l'onomastique des personnes citées (spécialement le gentilice *Claudius/a* et l'association du même gentilice avec le *praenomen* *Tiberius*), l'usage des lettres montantes et la paléographie permettent de proposer une nouvelle datation au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

I. G.

IV. Chute accidentelle

Au cours des siècles, de nombreux glissements de terrain furent observés dans le cimetière de surface, partiellement causés par la catacombe elle-même (Guyon 1987, p. 49). Ces phénomènes sont à l'origine de la chute accidentelle dans les galeries et dans les chambres souterraines de nombreux matériaux provenant de la surface. Ainsi, les inscriptions présentées ci-dessous proviennent probablement de ces glissements de terrain constatés au fil des siècles. Aucun élément ne permet de rattacher leur présence dans la catacombe à une quelconque réutilisation volontaire.

E. R.

A. Chambre Mk

D(is) M(anibus).
[Ti(berius) Cla]udius Clytus
[---]ae Helpidi coi[u]gi (!)
[bene me]renti quae vix[it]
 5 [*ann(is) ---?*] *XII men(sibus) VI dieb(us) [---]*

Traduction en français : Aux Dieux Mânes. *Tiberius Claudius Clytus* (fit) pour son épouse méritante *Helpis* qui vécut [-] ans, 6 mois et [---] jours.

Cette pierre tombale en marbre est mutilée sur les côtés gauche, droit et inférieur (**fig. 5**)⁽²³⁾. Les lettres présentent des traces de couleur rouge et sont plus hautes à la première et à la deuxième ligne, probablement pour mettre en évidence la *consecratio* aux Dieux Mânes (abrégée aux seules initiales) et le nom du dédicant. Étant donné que la partie gauche du texte est manquante, le *praenomen* s'est perdu ainsi qu'une partie du gentilice de l'homme et le gentilice complet de la femme. Si pour cette dernière, il est difficile de compléter l'inscription, en revanche il est possible de combler la première lacune avec le *praenomen* *Ti(berius)* et le gentilice [*Cla*] *udius*.

(19) Cf., par exemple, Ferrua 1965, p. 144, n. 32 = *AE* 1966, 25 = EDR 074506 (chambre Ys, vers la chambre Ys') ; *CIL* VI, 24979, cf. p. 3 531 = EDR 138694 (dans le musée, à l'intérieur du mausolée de Sainte-Hélène) ; Ferrua 1965, p. 152, n. 52, fig. 6 a = EDR 030496 ; *CIL*, VI 41242 a = Fassbender 2005, p. 195, n. 221 = EDR 093502 ; Ferrua 1965, p. 132, n. 9 = EDR 138696 ; Di Giacomo 2008, p. 35, n. 12, fig. 12 = EDR 143715 (ces quatre dernières sont toutes le long du corridor moderne d'entrée). Cf. aussi le n. 5 ici considéré.

(20) *ICUR* VI, 16118 = EDB 8913. Il est conservé dans la chambre MI. Sa surface est lisse. Les *ICUR* informent qu'il a été trouvé le long de la galerie X34 (mais perdu au temps de l'édition du corpus). Mesures : 4,5 x 24 x 41 cm ; lettres : 1,5 cm. Les lettres sont gravées avec un grand soin et on peut voir un usage régulier des signes de ponctuation triangulaires.

(21) Solin 1996, p. 509. La première est une inscription païenne dans laquelle on lit le nom d'un *Peresterius* (!) (*CIL* VI, 9920 III, 10). L'autre, chrétienne, a été trouvée dans cette même catacombe (*ICUR* VI, 16394) et faite pour *Hilarus* par son épouse *Peristera*. De par la rareté de ce *cognomen* et la provenance commune des deux inscriptions, on peut ainsi penser que la femme dans cette deuxième inscription est la même femme que celle de l'inscription considérée ici (même si l'on n'a pas une datation certaine pour l'autre fragment).

(22) Cet artifice graphique qui consiste à écrire certaines lettres plus hautes que les autres a souvent été utilisé pour mettre en évidence des mots ou des noms (cf. Ricci 1992, p. 1-35).

(23) Mesures : 25 x 27 x 2 cm ; lettres 2,6-3,6 cm. Les lettres sont gravées avec un grand soin. La surface de la pierre tombale présente des ébrèchements. On distingue une ligne-guide entre la première et la deuxième ligne, un usage régulier des signes de ponctuation triangulaires et une *hedera distinguens* entre les lettres *D* et *M* de la première ligne.

L'onomastique ainsi reconstituée suggère que l'homme avait une origine sociale semblable aux personnes déjà mentionnées précédemment (cf. *infra* "Corridor moderne d'entrée" p. 225). *Clytus* et *Helpis* sont tous deux des *cognomina* grecs. Alors que le premier est peu répandu à Rome durant l'époque impériale (Solin 2003, p. 971), cela n'est pas le cas du second (*Ibid.*, p. 1 292).

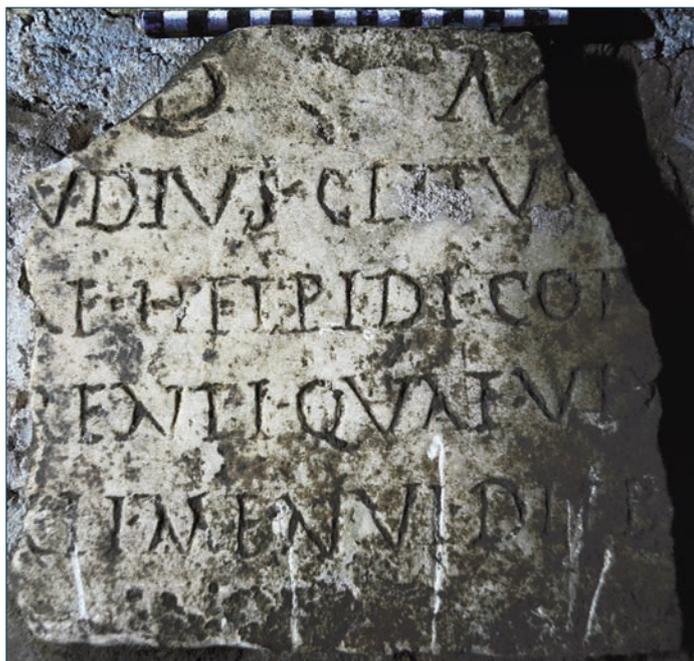


Fig. 5 – Inscription pour *Helpis*
(© F. Musolino).

L'onomastique des deux personnes, la *consecratio* aux Dieux Mânes abrégée aux seules initiales et la paléographie suggèrent une datation de l'inscription entre la fin du I^{er} et le II^e siècle ap. J.-C.

I. G.

B. Chambre MI

[--- du]lcis[sim---]
inco^r m¹ parabil[--- cum]
qua sine ulla quaer[ella vixit? ---]

Traduction en français : [---] très douce (?) incomparable avec qui [il a vécu] sans jamais se disputer.

Ce fragment de la partie antérieure d'un couvercle de sarcophage en marbre (fig. 6) présente une décoration en bas-relief de vagues et probablement de la patte antérieure d'un animal marin (peut-être un cheval marin). Le champ épigraphique est enclos dans une corniche (24). La surface gravée est lisse avec des ébrèchements et des lacunes : l'un d'entre eux, assez grand, concerne tout le coin supérieur gauche du texte. Ce fragment a été publié dans les *ICUR*, même si (comme c'est le cas pour d'autres inscriptions publiées dans ce volume) le sarcophage n'était pas celui d'un chrétien (25). La première ligne pourrait débiter (comme suggéré par les *ICUR*) avec [du]lcis[sim---], un adjectif au degré superlatif très commun dans les inscriptions païennes comme chrétiennes pour des femmes ou des enfants morts en bas-âge. Dans le cas présent, il pourrait s'agir d'une épouse décédée. À la deuxième ligne, on lit



Fig. 6 – Partie antérieure de couvercle d'un sarcophage avec une inscription
(© F. Musolino).

(24) La décoration de ce fragment est semblable à un modèle iconographique représentant des scènes marines assez répandu entre la deuxième moitié du II^e et le IV^e siècle ap. J.-C., tout comme ceux publiés dans Rumpf 1969, p. 76-78 et taf. 59, 209-210, 212. Ce motif est aussi présent sur un couvercle conservé au Musée national de Naples (cf. Sichtermann 1998, p. 108, taf. 50, 1-3) et sur un autre daté du III^e siècle ap. J.-C. à Tarragone (cf. Claveria Nadal 2001, p. 23, n. 33 et lámina XVII, 4).

(25) *ICUR* VI, 16681 = EDB 3072. Mesures : 17 x 65 x 29 cm ; lettres 1,7-2,1 cm. Le côté inférieur et le coin gauche sont conservés, mais ce fragment est mutilé sur tous les autres côtés. Les lettres sont gravées avec un grand soin sans signes de ponctuation. Les A sont toujours gravés sans le trait horizontal et le P a la panse ouverte.

l'épithète *incomparabilis* (avec une erreur du lapicide qui grava un *N* à la place d'un *M* avant le *P*), elle aussi assez répandue à Rome dans les inscriptions païennes et chrétiennes. À la troisième ligne, après un pronom relatif qui renforce l'hypothèse d'une femme (dont le nom est perdu), on lit la formule *sine ulla quaerella* (sans jamais se disputer) assez diffusée dans les inscriptions païennes entre la deuxième moitié du I^{er} et le III^e siècle ap. J.-C. La typologie de cet objet permet de supposer qu'il était aussi (cf. *infra* "Corridor moderne d'entrée" p. 225) à l'origine dans l'un des mausolées de surface. Son intrusion dans la catacombe et sa fragmentation pourraient résulter d'une chute accidentelle. La paléographie, la décoration du support et l'erreur permettent de dater l'inscription dans le courant de la deuxième moitié du II^e siècle ap. J.-C.

E. R.

Conclusions

Le très grand nombre d'inscriptions païennes découvertes atteste l'existence d'un espace d'inhumation en surface à proximité du troisième mille de l'antique *Via Labicana*, avant la création de la catacombe chrétienne des Saints Pierre-et-Marcellin. Les inscriptions présentées dans cet article et la rapide présentation de l'histoire funéraire de ce lieu ont permis de mettre en évidence la variété des inscriptions ainsi que leur large chronologie. En outre, la gestion de l'espace funéraire situé au-dessus de la catacombe a pu être mieux appréhendée, notamment en ce qui concerne les nombreux remaniements et réutilisations qui se sont succédé au fil des siècles. Les inscriptions païennes conservées dans ce contexte particulier témoignent, de manière inédite, de la présence de sépultures en surface, mais aussi de l'évolution de la nécropole dans le temps, ponctuée de destructions volontaires ou accidentelles. Ce projet de recherche, résultant de l'accord entre la Commission Pontificale pour l'Archéologie Sacrée et la Chaire d'Épigraphie Latine de la 'Sapienza' - Università di Roma, se révèle hautement significatif grâce aux informations fournies par les inscriptions païennes conservées dans ce contexte extrêmement important.

E. R.

Abréviations bibliographiques et sitographiques

AE : *Année Épigraphique*, Presses universitaires de France, Paris 1966-.

Armellini 2004 : Armellini P. – Le evidenze archeologiche dai dati bibliografici ed archivistici. In : Gioia P., Volpe R. (dir.) – *Centocelle I. Roma S.D.O. Le indagini Archeologiche*. Soveria Mannelli, Rubettino 2004, p. 65-152.

Ashby, Lugli 1928 : Ashby T., Lugli G. – La villa dei Flavi Cristiani "ad duas Lauros" ed il suburbio imperiale ad oriente di Roma, *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia* 2, 1928, p. 157-192.

Barbero 2016 : Barbero A. – *Costantino il Vincitore*. Salerno editrice, Roma 2016, 850 p.

Barbetta 1995 : Barbetta S. – *Via Labicana*. Istituto Poligrafico dello Stato, Roma 1995, 105 p.

Bertinetti 2011 : Bertinetti M. – Le iscrizioni degli equites singulares. In : Vendittelli L. (dir.) – *Il mausoleo di Sant'Elena. Gli scavi*. Electa, Milano 2011, p. 166-184.

Calabi Limentani 1991 : Calabi Limentani I. – *Epigrafia Latina*. Cisalpino, Milano 1991, 550 p.

Caldelli *et al.* 2004 : Caldelli M. L., Crea S., Ricci C. – A-B. Donare, emere, vendere, ius habere, possidere, concedere, similia. Donazione e compravendita, proprietà, possesso, diritto sul sepolcro e diritti di sepoltura. In : Panciera 2004, p. 310-349.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Weidmann, Berlin 1893-.

Claveria Nadal 2001 : Claveria Nadal M. – *Corpus signorum imperii Romani. Corpus de esculturas del imperio romano: España. Vol. 1, Fasc. 1, Los sarcófagos romanos de Cataluña*. Tabularium, Murcia 2001, 239 p.

CLE : Bücheler F., Lommatzsch E. – *Carmina Latina Epigraphica*. Teubner, Leipzig 1895-1926, 3 vols.

Cooley 2012 : Cooley A. E. – *The Cambridge Manual of Latin Epigraphy*. Cambridge University Press, Cambridge 2012, 554 p.

Delogu 2011 : Delogu P. – Costantino, Elena e il mausoleo sulla via Labicana. In : Vendittelli 2011a, p. 12-29.

Di Giacomo 2008 : Di Giacomo G. – Iscrizioni sepolcrali edite e inedite di Roma. Contributo alla realizzazione dei Supplementa al Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. VI, Rendiconti dell'Accademia dei Lincei, *Scienze morali, storiche e filologiche* 19 (fasc. 1, ser. 9), 2008, p. 11-81.

- EDB : *Epigraphic Database Bari*, <http://www.edb.uniba.it>
- EDR : *Epigraphic Database Rome*, <http://www.edr-edr.it>
- Fasola 1986 : Fasola U. M. – Lavori nella catacombe “Ad Duas Lauros”, *Rivista di Archeologia Cristiana* 62, 1986, p. 7-37.
- Fasola 1987 : Fasola U. M. – La regione cimiteriale del II piano sotto la basilica costantiniana “Ad Duas Lauros”. Cronologia dell’origine e dello sviluppo, *Rivista di Archeologia Cristiana* 63, 1987, p. 7-20.
- Fassbender 2005 : Fassbender A. – *Untersuchungen zur Topographie von Grabstätten in Rom von der späten Republik bis in die Spätantike*. Dissertation, Universität Köln, Köln 2005, 462 p.
- Feletti Maj 1949 : Feletti Maj B. M. – XXVII. – Roma (via Casilina) Tor Pignattara. Strada Romana, *Notizie degli Scavi di antichità* ser. VIII, vol. II, fasc. 1-6 (vol. 73), 1949, p. 148-153.
- Ferrua 1951 : Ferrua A. – Nuove iscrizioni degli equites singulares, *Epigraphica* 13, 1951, p. 96-141.
- Ferrua 1965 : Ferrua A. – Iscrizioni pagane delle catacombe di Roma, *Epigraphica* 27, 1965, p. 127-159.
- Ferrua 1970a : Ferrua A. – Antiche iscrizioni inedite di Roma, *Epigraphica* 32, 1970, p. 90-126.
- Ferrua 1970b : Ferrua A. – Una nuova regione della catacomba dei SS. Marcellino e Pietro, *Rivista di Archeologia Cristiana*, 46, 1970, p. 7-83.
- Fiocchi Nicolai *et al.* 1998 : Fiocchi Nicolai V., Bisconti F., Mazzoleni D. – *Le Catacombe Cristiane di Roma: Origini, Sviluppo, Apparat Decorativi, Documentazione Epigrafica*. Schnell & Steines, Regensburg 1998, 207 p.
- Gabrielli *et al.*, sous presse : Gabrielli I., Orlandi S., Radaelli E. – Le iscrizioni pagane nelle catacombe dei SS. Marcellino e Pietro: contributi al riordino, *TYCHE - Beiträge zur Alten Geschichte, Papyrologie and Epigraphik*.
- Gagliardo 2011 : Gagliardo M. C. – Il sepolcreto dell’atrio e della basilica. In : Vendittelli 2011a, p. 100-123.
- Gatti 1896 : Gatti G. – Comunicazioni della Commissione di Archeologia sacra intorno alle epigrafi pagane scoperte nei lavori eseguiti durante il corrente anno nel cimitero dei SS. Pietro e Marcellino, *Notizie Degli Scavi di Antichità*, 1896, p. 525-530.
- Gatti 1898 : Gatti G. – Roma. II. Nuove scoperte nella città e nel Suburbio. Via Labicana, *Notizie Degli Scavi di Antichità*, 1898, p. 112-118.
- Giuliani 2011 : Giuliani R. – Le iscrizioni cristiane. In : Vendittelli 2011a, p. 205-241.
- Giuliani 2015 : Giuliani R. – SS. Marcellino e Pietro. *The catacombs of Rome and Italy*. Pontificia Commissione di Archeologia Sacra (Catacombe di Roma e d’Italia 11), Città del Vaticano 2015, 64 p.
- Giuliani *et al.* 2019 : Giuliani R., Radaelli E., Gabrielli I., Lamonaca F. – The third mile of Via Labicana: Pagan and Christian inscriptions from the Christian Catacomb of Saints Marcellinus and Peter in Rome, *Accordia Research Papers* 15, 2019, p. 99-113.
- Gregori 2004 : Gregori G. L. – F. Si quis contra legem sepulcri fecerit. Violazioni e pene pecuniarie. In : Panciera 2004, p. 391-404.
- Guyon 1976 : Guyon J. – La catacombe aux deux lauriers, *Les Dossiers de l’Archéologie* 18, 1976, p. 66-85.
- Guyon 1984 : Guyon J. – Autour de la basilique constantinienne des Saints Pierre et Marcellin : le mausolée et le portique sud-est, *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia, Rendiconti* 53-54, 1984, p. 27-68.
- Guyon 1987 : Guyon J. – *Le cimetière aux deux lauriers. Recherches sur les catacombes romaines*. École Française de Rome, Roma / Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana (VII), Città del Vaticano 1987, 556 p.
- Guyon 2006 : Guyon J. – SS. Marcellini et Petri, Basilica. In : La Regina A. (dir.) – *Lexicon Topographicum Urbis Romae, Suburbium, Vol. IV, M-Q*. Quasar, Roma 2006, p. 19-25.
- ICUR : Inscriptiones Christianae Urbis Romae*. Pontificium Institutum Archaeologiae Christianae, Civitate Vaticana.
- ILS : Dessau H. – Inscriptiones Latinae Selectae*. Weidmann, Berlin 1892-1916.
- Index nominum* 1926 : Bang M. – *Inscriptiones urbis Romae Latinae. Pars sexta, Fasciculus primus, Indices. Index nominum*. Weidmann, Berlin 1926, 210 p.
- Josi 1936 : Josi E. – Cimitero “Ad Duas Lauros”. Il cubicolo 20 della pianta Bosio, *Rivista di Archeologia Cristiana* 13, 1936, p. 220-230.
- Kajanto 1982 : Kajanto I. – *The Latin Cognomina*. L’Erma di Bretschneider, Roma 1982, 418 p.
- Liverani 2004 : Liverani P. – Reimpiego senza ideologia. La lettura antica degli spolia dall’arco di Costantino all’età carolingia, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung* 111, 2004, p. 383-434.

- Lugli 2006 : Lugli P. M. – *L'agro Romano e l'“altera forma” di Roma Antica*. Gangemi, Roma 2006, 112 p.
- Mari 2005 : Mari Z. – Labicana, Via. In : La Regina A. (dir.) – *Lexicon Topographicum Urbis Romae, Suburbium, Vol. III, G-L*. Quasar, Roma 2005, p. 116-128.
- Nuti 2014 : Nuti M. – *Costantino il grande: un falso mito?* Fidenza, Mattioli 1885, 110 p.
- Orlandi 2004 : Orlandi S. – Iura Sepulcrorum a Roma: Inediti e revisioni, 18. In : Panciera 2004, p. 198-201, 291.
- Panciera 1991 : Panciera S. – Struttura dei supplementi e segni diacritici dieci anni dopo, *Supplementa Italica* 8, 1991, p. 9-21.
- Panciera 2004 : Panciera S. (dir.) – *Libitina e dintorni. Libitina e i luci sepolcrali, le leges libitinariae campane, Iura sepulcrorum: vecchie e nuove iscrizioni*. Atti della XI^e Rencontre franco-italienne sur l'épigraphie, Quasar, Roma 2004, 654 p.
- Papi 2004 : Papi C. – G. Ne quis faciat. Intimazioni, preghiere, minacce, maledizioni. In : Panciera 2004, p. 404-411.
- Ricci 1992 : Ricci C. – *Lettere montanti nelle iscrizioni latine di Roma. Un'indagine campione*. Quasar, Roma 1992, 44 p.
- Rocco 2012 : Rocco M. – *L'esercito romano tardoantico, Persistenze e cesure dai Severi a Teodosio I*. Ed. Libreria Universitaria.it, Padova 2012, 683 p.
- Rumpf 1969 : Rumpf A. – *Die Merweesen auf den antiken Sarkophagreliefs*. L'Erma di Bretschneider (Die antiken Sarkophagenreliefs, V, 1), Roma 1969, 150 p.
- Salway 1994 : Salway B. – What's in a name? A Survey of Roman Onomastic practice from c. 700 B.C. to A.D. 700, *The Journal of Roman Studies* 84, 1994, p. 124-145.
- Sichtermann 1998 : Sichtermann H. – Provinzielles und Gefälschtes. In : Koch G. (dir.) – *Akten des Symposiums “125 Jahre Sarkophag-Corpus”*. Marburg (4.-7. Oktober 1995), Philipp Von Zabern, Mainz am Rhein 1998, p. 106-110.
- Solin 1996 : Solin H. – *Die Stadtrömischen sklaven-namen: ein namenbuch*. Franz Steiner, Stuttgart 1996, 3 vol., 724 p.
- Solin 2003 : Solin H. – *Die griechischen Personennamen in Rom: ein Namenbuch*. W. de Gruyter, Berlin/New York (NY) 2003, 3 vol., 1 584 p.
- Speidel 1994 : Speidel M. P. – *Die Denkmäler der Kaiserreiter: Equites singulares Augusti*. Rheinland-Verlag, Köln/Bonn 1994, 460 p.
- Testini 1980 : Testini P. – *Archeologia Cristiana: Nozioni generali dalle origini alla fine del sec. VI*. Edipuglia, Bari 1980, 840 p.
- Tozzi 2012 : Tozzi G. – *Bilingual Inscriptions of Rome and their Digital Edition in EDR (Epigraphic Database Roma)*. Poster présenté au 143^e Annual Meeting de l'American Philological Association (5-8 janvier 2012, Philadelphia, PA), http://www.edr-edr.it/it/Documenti_it.php
- Vendittelli 2011a : Vendittelli L. (dir.) – *Il mausoleo di Sant'Elena: gli scavi*. Electa, Milano 2011, 307 p.
- Vendittelli 2011b : Vendittelli L. – Lo scavo del Mausoleo. Fasi cronologiche delle strutture e delle attività. In : Vendittelli 2011a, p. 51-79.
- Volpe 2003 : Volpe R. – Via Labicana. In : Pergola P., Santangeli Valenziani R., Volpe R. (dir.) – *Suburbium. Il suburbio di Roma dalla crisi del sistema delle ville a Gregorio Magno*. École Française de Rome, Roma 2003, p. 211-239.
- Zosime 2000 : Zosime – *Histoire Nouvelle*. Tome I : Livres I et II. Édition et traduction par F. Paschoud, Les Belles Lettres, Paris 2000, 422 p.

Réouvertures de tombes dans la nécropole antique de Saint-Vulbas (Ain)

Gwenaëlle GRANGE, Sabrina CHARBOUILLOT, Tony SILVINO

I. Présentation du site

Dans le cadre de l'extension du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), une fouille préventive s'est déroulée en 2015 au nord de Saint-Vulbas (Ain), au lieu-dit "En Pierre Blanche" sur 2 000 m² (fig. 1) (Silvino *et al.* 2018). Cette commune a déjà livré les vestiges d'une importante agglomération antique secondaire qui était judicieusement installée le long du Rhône au niveau d'un passage à gué. Le site étudié, localisé au nord de Saint-Vulbas, est bordé à l'ouest par une voie antique orientée nord-sud et dont le tracé est parallèle au fleuve.

Au total, 216 structures funéraires ont été découvertes. Elles font partie d'une nécropole qui s'étend, au nord et au sud, au-delà de l'emprise de fouille. Les vestiges s'échelonnent sur près de cinq siècles, allant du début de notre ère jusqu'au milieu du V^e siècle ap. J.-C. Tout au long de l'occupation, l'espace funéraire est encadré à l'est et à l'ouest par deux fossés divergents de sorte que l'espace funéraire présente un plan trapézoïdal d'une superficie de 877 m². Le mobilier d'accompagnement, les datations radiocarbones et les données stratigraphiques ont permis la datation des structures archéologiques. La plupart d'entre elles se répartissent dans cinq phases chronologiques : entre 1 et 20 ap. J.-C., de 20 ap. J.-C. à la fin du II^e siècle, le III^e siècle, le IV^e siècle et la première moitié du V^e siècle et enfin une période comprenant le V^e siècle et plus. Ce temps d'utilisation a permis d'observer l'évolution des pratiques funéraires et de l'organisation de l'espace sépulcral.

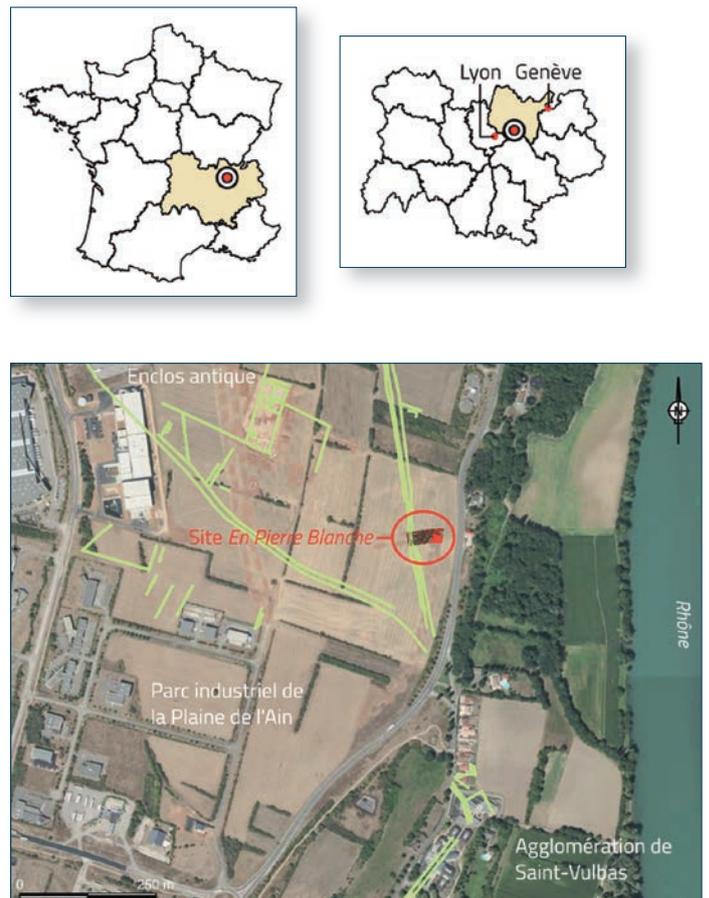


Fig. 1 – Localisation et contexte archéologique aux abords du site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

II. Les différentes phases d'occupation de la nécropole

La première phase d'occupation est comprise entre 1 et 20 ap. J.-C. (**fig. 2**). Dès cette période, l'espace funéraire est délimité par les fossés bordiers est et ouest. Le nombre des structures s'élève à onze : cinq sont liées à la pratique de la crémation et six sont des inhumations primaires. Ces deux pratiques concernent indistinctement des sujets biologiquement adultes et immatures. Différents types d'architecture funéraire sont employés. Les défunts sont régulièrement accompagnés de dépôts, d'éléments

vestimentaires et de parure. Leurs sépultures se répartissent davantage au centre et au nord de l'espace funéraire. Le centre de ce dernier est occupé par des structures fossoyées dont la largeur varie entre 0,20 et 0,50 m. Elles définissent cinq enclos ou semi-enclos (A, B, C, D et E) dont les surfaces sont comprises entre 6 et 25 m². Ces derniers sont très perturbés par les phases d'occupation postérieures et en l'état, seul l'enclos C est associé à une sépulture.

La seconde phase d'occupation chemine entre 20 ap. J.-C. et la fin du II^e siècle (**fig. 3**). Elle comprend une cinquantaine de structures dont vingt-deux liées à

Fig. 2 – Occupation du secteur funéraire entre 1-20 ap. J.-C. (phase 1) sur le site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

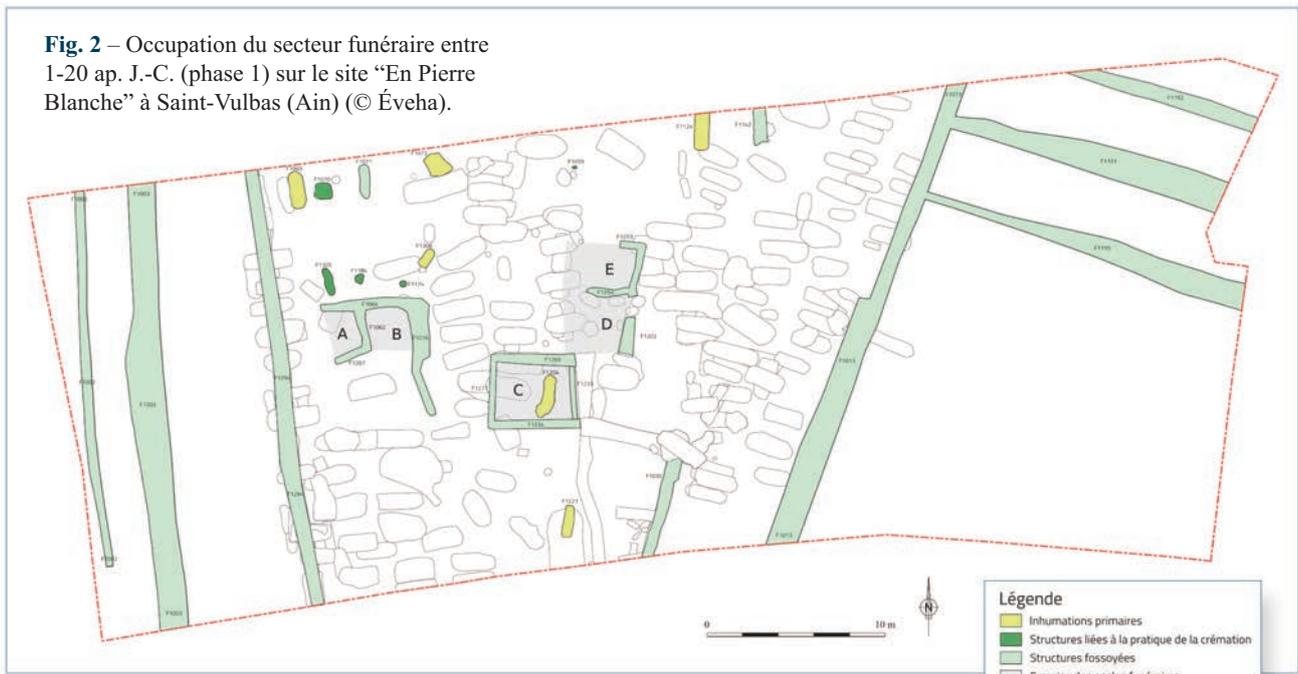
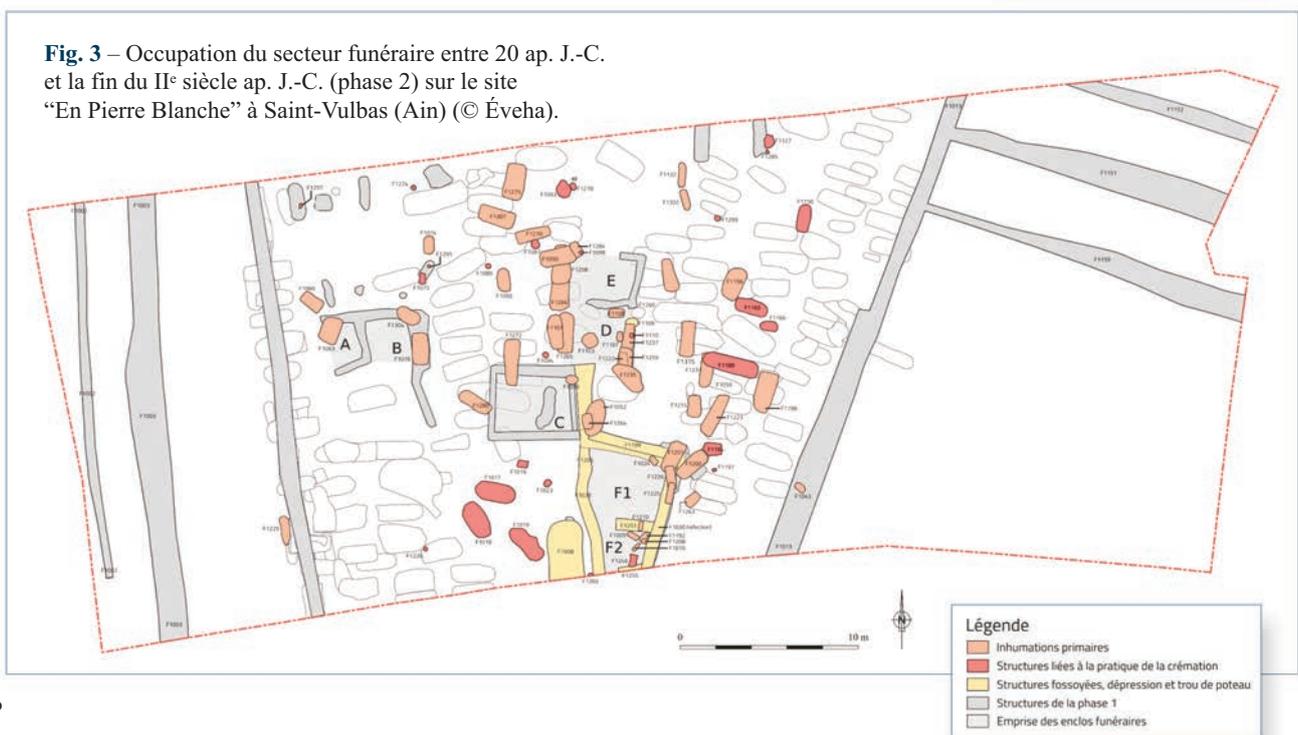


Fig. 3 – Occupation du secteur funéraire entre 20 ap. J.-C. et la fin du II^e siècle ap. J.-C. (phase 2) sur le site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).



la pratique de la crémation et trente-cinq inhumations primaires. Les crémations, à l'exception d'une, ne concernent que des sujets de taille adulte et leur aspect témoigne d'une grande diversité. La pratique de l'inhumation pour les sujets biologiquement adultes, quant à elle, diminue nettement au cours de cette phase et disparaît au II^e siècle. Ces sépultures reçoivent un aménagement succinct sans fond. Les sujets biologiquement immatures, dont ceux décédés en période périnatale, sont pour leur part inhumés. Les aménagements funéraires de ces tombes présentent une large diversité qui tend peu à peu à s'homogénéiser. Ainsi, les coffrages en *imbrex* pour les sujets décédés autour de la naissance, qui apparaissent au cours de cette phase, deviennent exclusifs au II^e siècle. Les dépôts funéraires restent nombreux et variés dans les crémations et les inhumations de sujets immatures de plus de 6 mois. Les éléments vestimentaires et de parure accompagnent régulièrement les défunts. L'occupation funéraire se densifie dans le quart nord-ouest du secteur sépulcral et s'étend en direction de l'est et du sud. Les inhumations de sujets biologiquement adultes sont installées dans les fossés des enclos préexistants. Les sépultures liées à la pratique de la crémation sont davantage disséminées, avec toutefois une concentration des rejets de résidus de crémation en bordure orientale de l'espace funéraire. Un sixième enclos (F) apparaît au sud, qui accueille un espace recevant spécifiquement des sujets décédés en période périnatale (F 2).

La troisième phase correspond au III^e siècle ap. J.-C. (fig. 4). Les vestiges liés à la pratique de la crémation

sont dorénavant absents sur le site fouillé en 2015. Durant le III^e siècle, une vingtaine d'inhumations primaires de sujets biologiquement adultes sont installées le long et dans le fossé bordier ouest de la nécropole. Seule la section située en vis-à-vis de l'enclos A préexistant est laissée vierge de nouvelles sépultures. Les aménagements funéraires dans ces tombes sont très majoritairement succincts, sans fonds et les dépôts funéraires sont, à une exception près, absents. Les éléments vestimentaires et de parure découverts en position portée deviennent également très rares.

La quatrième phase concerne le IV^e siècle et la première moitié du siècle suivant. Avec cent inhumations primaires, l'occupation au cours de cette période est la plus dense (fig. 5). Hormis la nette sous-représentation de sujets décédés en période périnatale, la population inhumée ne présente pas de recrutement spécifique (sexe/âge). La typologie des contenants funéraires se diversifie (contenants en matériau périssable, cercueils dont un en plomb, contenants monoxyles et coffrages). En revanche, l'inhumation des corps dans des fosses recevant un aménagement succinct sans fond, très présent au cours des deux phases précédentes, cesse. Les sépultures du IV^e siècle témoignent également de l'homogénéisation et de la raréfaction progressive des dépôts funéraires. Ils se composent essentiellement d'un ou deux récipients à liquide (cruche et/ou gobelet) placés du côté de la tête du défunt et en dehors du contenant funéraire. Ils sont régulièrement associés aux restes d'un dépôt carné constitué uniquement de poulet. Il arrive, très rarement, qu'une monnaie accompagne le défunt. Les éléments

Fig. 4 – Occupation du secteur funéraire au III^e siècle ap. J.-C. (phase 3) sur le site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

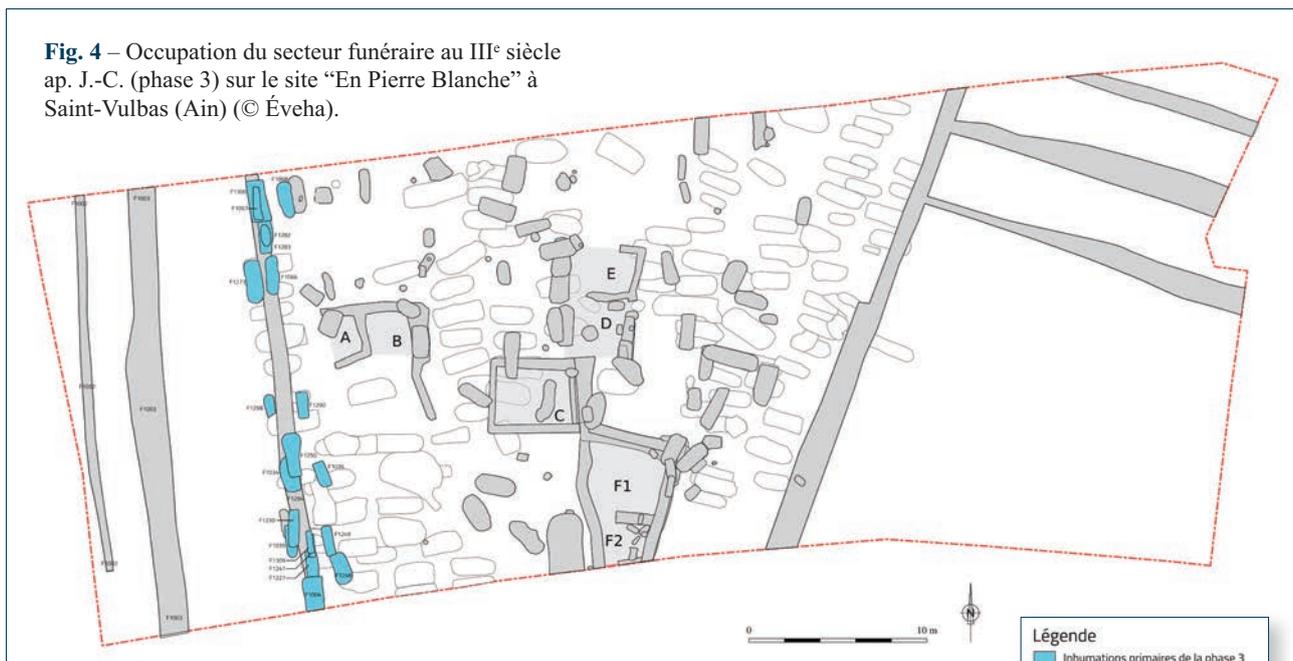
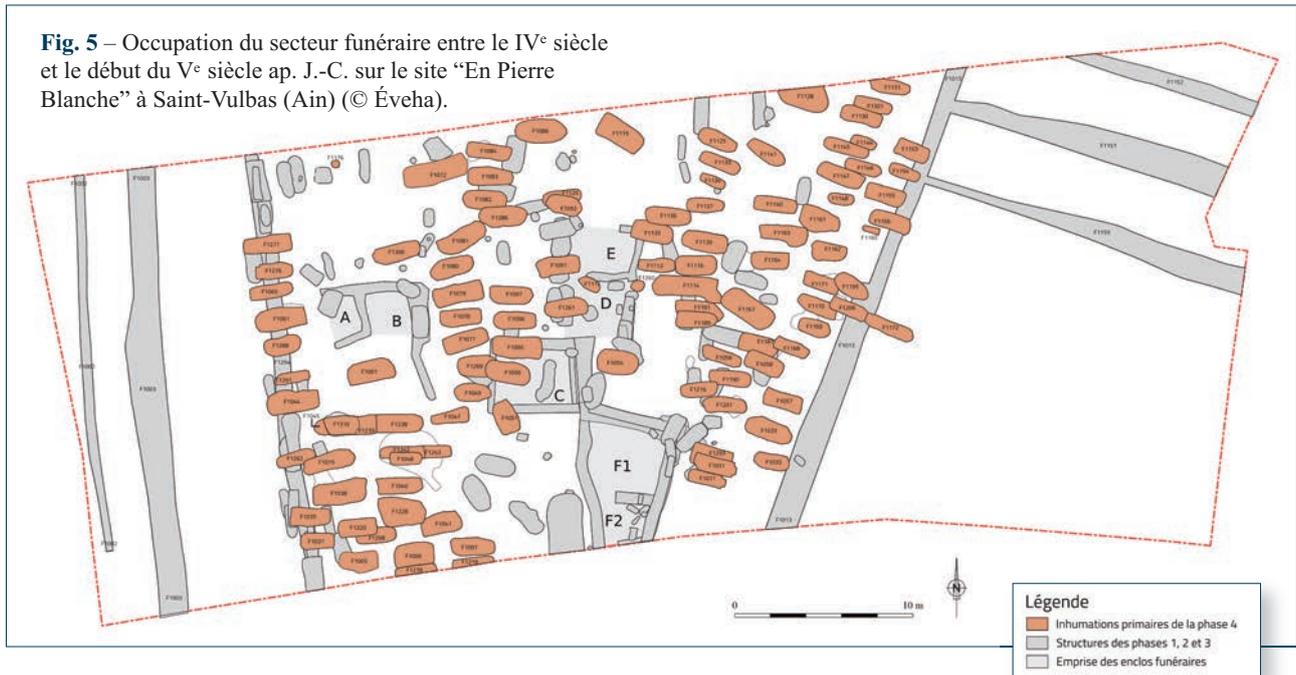


Fig. 5 – Occupation du secteur funéraire entre le IV^e siècle et le début du V^e siècle ap. J.-C. sur le site “En Pierre Blanche” à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).



vestimentaires et de parure sont quasiment absents. Au fil de cette période, l’implantation des tombes respecte l’espace funéraire préexistant délimité par les fossés bordiers. Une seule tombe, côté est, déborde légèrement en dehors de cette emprise. Les tombes sont réparties en rangées globalement parallèles aux limites est ou ouest de la nécropole. Leur distribution n’est pas strictement régulière et s’adapte plus ou moins à l’occupation du sol préexistante. Certaines sépultures antérieures et quelques espaces laissés vides au cours des siècles précédents sont ainsi préservés. Côté ouest, le creusement des fosses sépulcrales tient compte de la présence d’une tombe singulière (F 1001, qui recevait le cercueil en plomb).

Cette dernière phase marque la fin de l’utilisation strictement funéraire de ce secteur de la nécropole. Sa durée d’utilisation, sur près de cinq siècles, a induit de nombreuses perturbations de sépultures. Ces recouvrements, destructions ou ouvertures de tombes se distinguent par la façon dont ils ont impacté les fosses sépulcrales et leur contenu, et par la gestion des restes osseux qu’ils ont générés.

III. Les différents types de perturbation de sépulture

A. Les cas de recouvrement et/ou recouvrement partiel

Certaines sépultures ont fait l’objet de recouvrements et/ou de recouvrements partiels consécutifs à la succession et la concentration d’inhumations dans des secteurs manifestement privilégiés. Ces derniers corres-

pondent aux fossés des enclos (**fig. 6**) ainsi qu’au fossé bordier ouest du secteur funéraire (**fig. 7**). Certains corps ont été déposés quasiment simultanément. Les inhumations étant adjacentes, alignées ou superposées sur l’axe du fossé, leur proximité a souvent entraîné la destruction des extrémités des squelettes ensevelis antérieurement. Aucun des os ainsi perturbés n’a été retrouvé. L’aspect de ces sépultures est relativement homogène. Il s’agit très majoritairement de sépultures de sujets biologiquement adultes, installés sur le fond d’une fosse recevant un aménagement succinct. La plupart des défunts sont allongés sur le dos, parfois légèrement tournés sur un côté et plus rarement étendus sur le ventre. Dans la majorité des cas, les corps témoignent de la présence d’une enveloppe souple de type vêtements et étaient chaussés. Ainsi, ces quinze cas de recouvrement concernent des sépultures datées des deuxième et troisième phases d’occupation. Ils sont directement induits par la gestion de l’espace funéraire et le choix de privilégier les fossés comme lieux d’inhumation.

B. Les réductions avec transfert

Les réductions correspondent au regroupement de tout ou d’une partie des os issus d’un squelette à l’intérieur de l’espace de décomposition primaire (Duday *et al.* 1990, p. 44). Si cette configuration précise n’a pas été observée sur le site “En Pierre Blanche”, une variante y a été enregistrée. Ses caractéristiques diffèrent de celles des réductions simples, par le déplacement des os hors du lieu de décomposition primaire et par leur regrou-



Fig. 6 – Alignement, recouvrement et recouvrement partiel de sépultures dans le fossé F 1202 de l'enclos D du site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).



Fig. 7 – Alignement, recouvrement et recouvrement partiel de sépultures dans le fossé bordier ouest F 1294 du site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).



Fig. 8 – Répartition des cas de recouvrements et de recouvrements partiels de sépultures dans les fossés au cours des phases 2 et 3 du site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

pement à proximité immédiate de la tombe initiale. On parle alors de réduction avec transfert (Ardagna *et al.* 2012, p. 35). On en dénombre quatorze sur le site qui sont associées à des inhumations tardo-antiques recoupant des sépultures plus anciennes essentiellement dans les secteurs périphériques est et ouest de l'occupation de la nécropole du III^e siècle. Pourtant, on a vu que l'implantation des sépultures au IV^e siècle évitait précautionneusement certaines tombes plus anciennes, notamment celles liées à la pratique de la crémation et qu'elles investissaient préférentiellement les espaces laissés vides jusqu'alors. Ce sont surtout les inhumations orientées nord-sud et installées dans le fossé bordier occidental de la nécropole ou d'enclos qui sont les plus touchées (fig. 9). Ceci suggère que la mémoire de ces sépultures était moins bien entretenue. L'absence de système de marquage au sol pour les autres tombes de cette nécropole ne permet pas d'étayer cette hypothèse. Ces recouvrements ont généré la mise en réduction, non systématique, de la partie perturbée du squelette. Le reste de ce dernier est, quant à lui, laissé en position primaire dans sa sépulture d'origine. La comparaison entre les os en position secondaire et ceux en position primaire dans les tombes environnantes qui ont été recoupées a parfois permis de retrouver la sépulture d'origine. Les os se trouvent très souvent à l'aplomb de leur tombe initiale (fig. 10). Aucune connexion ostéo-articulaire n'étant conservée entre les os regroupés, les corps étaient rendus à l'état de squelette lorsqu'ils ont été perturbés. Les os sont déposés dans la nouvelle tombe à l'extérieur du contenant funéraire du dernier inhumé, dans l'espace étroit entre celui-ci et la paroi de la fosse, le plus souvent



Fig. 10 – Squelettes partiellement mis en réduction et placés à l'aplomb de leur sépulture d'origine dans la sépulture F 1037 du site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

directement sur le fond. Plus rarement, les os reposaient en périphérie du contenant funéraire et à une vingtaine de centimètres du fond de la fosse. Ceci laisse supposer la présence d'un support en matériau périssable dont la nature n'a pu être déterminée (support indépendant, couvercle débordant du contenant funéraire, ...). Les squelettes en réduction sont parfois associés à du mobilier. L'agencement des os mis en réduction ne témoigne pas de tri, de rangement particulier ni de la

Fig. 9 – Répartition des os mis en réduction dans les sépultures de la phase 4 sur le site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

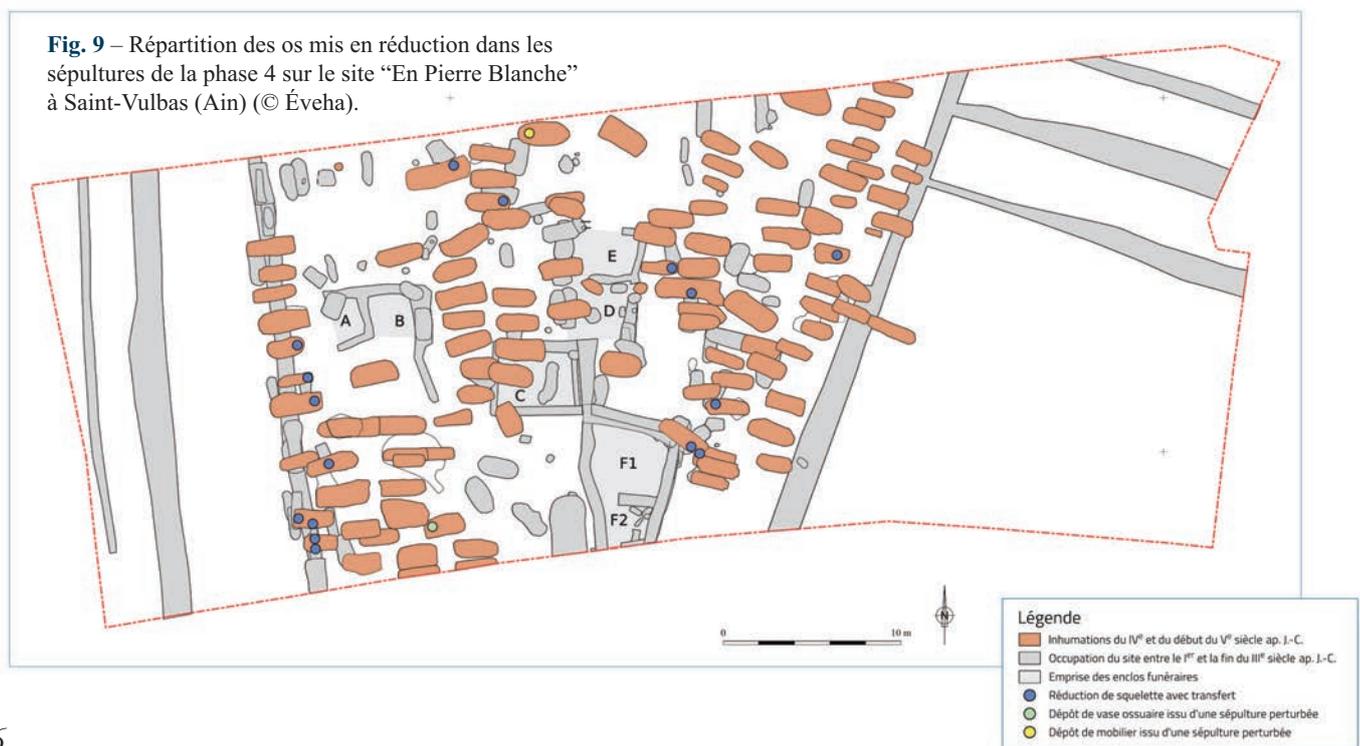




Fig. 11 – Vase ossuaire du II^e siècle ap. J.-C. déposé au fond de la sépulture F 1041 du Bas-Empire sur le site “En Pierre Blanche” à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).



Fig. 12 – Spoliation intégrale vidant l'espace de décomposition du corps et délaissant le dépôt funéraire et les os mis en réduction dans la sépulture F 1035 du site “En Pierre Blanche” à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

présence d'un contenant propre au dépôt. Ces réductions démontrent une certaine considération pour les restes humains perturbés et leur gestion pragmatique. Dans la sépulture F 1041, un vase ossuaire daté de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., contenant encore le dépôt osseux et une lampe à huile, a été déposé au fond dans l'angle nord-ouest de la fosse sépulcrale (fig. 11). Il s'agit de l'unique cas de perturbation d'un dépôt de crémation en réduction. Ce respect des sépultures du Haut-Empire s'étend même au mobilier, avec le cas d'une coupelle et d'une monnaie plus anciennes redispuestas sur ou dans le contenant funéraire d'une nouvelle tombe. Ce manie-ment de restes squelettisés ou de mobilier issus des structures antérieures témoigne de l'attention portée aux restes des défunts d'époques antérieures recoupés par inadvertance à l'Antiquité tardive.

C. Les spoliations de tombes

Les ouvertures de tombes concernent soixante structures archéologiques dont 55 inhumations primaires (dont onze sépultures supposées) et cinq structures liées à la pratique de la crémation. Ces spoliations se présentent sous deux formes. La plus fréquente consiste à vider quasiment toute la tombe en privilégiant plus précisément l'espace de décomposition du corps (fig. 12). Les bords et les extrémités de la tombe ont parfois été épargnés, permettant la conservation de certains dépôts de vaisselle et carnés et/ou d'os mis en réduction. Au



Fig. 13 – Spoliation partielle visant les secteurs du thorax et de la ceinture pelvienne du défunt inhumé dans la sépulture F 1084 du site “En Pierre Blanche” à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

moment de ces interventions, les corps étaient rendus à l'état de squelette et les contenants funéraires étaient entièrement colmatés. Les intervenants semblent alors rechercher prioritairement les éléments situés à proximité immédiate du corps et notamment ceux portés par le défunt. Une seconde forme de spoliation, plus rare sur ce site, n'entame que partiellement la tombe et ne détruit ainsi qu'une partie du squelette (fig. 13). Comme pour

les vidanges intégrales, les tombes sont déjà colmatées et les corps rendus à l'état de squelette. Les intervenants ciblaient probablement le côté de la tombe susceptible de contenir les éléments recherchés. Ceci suppose qu'ils connaissaient le contenu des sépultures et leur agencement ou que ce qu'ils ont découvert d'emblée a satisfait leur quête. Dans ce dernier cas, on peut supposer que des indices matériels de surface permettaient d'orienter la fouille directement vers la zone potentiellement la plus riche de la sépulture (haut du corps et ceinture pelvienne). La présence de stèles, que le toponyme "En Pierre Blanche" évoque par ailleurs, pouvait ainsi marquer certaines d'entre elles. Néanmoins, dans de nombreux autres cas, la perturbation de l'ensemble du squelette indiquerait plutôt un effacement de tout repère et d'une fouille plus aléatoire.

La majorité des fosses de spoliation se concentre au sud-ouest et à l'est et au centre de l'espace funéraire (fig. 14). Les deux noyaux reflètent des interventions quasiment systématiques qui s'intéressent avant tout aux sépultures tardo-antiques. Si elles s'étendent parfois aux tombes adjacentes, impactant quelquefois des inhumations du Haut-Empire et quelques structures relatives à la pratique de la crémation, cela semble essentiellement opportuniste. Dans les deux secteurs impactés, les deux modes d'intervention sont employés mais la vidange intégrale des tombes reste le plus fréquent.

Dans le secteur sud-ouest, les sépultures non perturbées contenaient encore du mobilier funéraire, ce qui permet de rattacher l'ensemble au début de l'Antiquité tardive. Dans la partie est du site, les sépultures spoliées suivent la même orientation que les sépultures du début de l'Antiquité tardive. Cette série d'indices permet de suggérer que le phénomène de spoliation s'est attaché plus particulièrement aux tombes les plus anciennes de la phase 4. Les quelques tombes plus récentes qui ont également fait l'objet de spoliation n'ont subi qu'une fouille partielle ciblée.

Tous ces constats permettent d'établir assez précisément qu'une période de pillage est intervenue sur les tombes de la nécropole, visant les sépultures encore visibles dans le paysage soit simplement par la topographie pour les plus anciennes, soit du fait de la subsistance d'un marquage aérien précisant l'orientation du corps. Ce type d'aménagement pourrait expliquer le pillage massif des tombes les plus anciennes et le ciblage parfait des plus récentes à la lecture plus évidente. Ces interventions, réalisées après la période de décomposition du corps, semblent donc avoir eu lieu probablement entre la fin du V^e siècle et le VI^e siècle, avant que les marquages aériens ne disparaissent et que les reliefs ne s'estompent définitivement.

Hormis ces deux secteurs où se concentre le phénomène, quelques autres cas de spoliation se trouvent davantage disséminés sur le site. Une partie est localisée



Fig. 14 – Répartition des fosses de spoliation sur le site "En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas (Ain) (© Éveha).

à l'ouest dans le fossé F 1294 et concerne des sépultures du III^e siècle. Ces inhumations étant recoupées par des sépultures plus tardives, il semble que ces vidanges intégrales ne soient pas préméditées mais opportunistes. Les autres cas de spoliation isolés concernent des inhumations de différentes périodes, du Haut-Empire, du III^e siècle, du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle. Ils sont associés à un mode d'intervention bien ciblé, suggérant la subsistance d'un marquage aérien pérenne. Ces pratiques de spoliation se retrouvent donc aux différentes phases d'utilisation du secteur funéraire, mais interviennent néanmoins principalement à la fin de son exploitation.

Conclusion : entre perturbations de tombes tolérées, involontaires et intentionnelles

Entre le I^{er} siècle ap. J.-C. et la fin du II^e siècle, ce secteur de la nécropole d'"En Pierre Blanche" à Saint-Vulbas s'organise entre différents enclos funéraires dont les fossés périphériques sont employés comme lieux privilégiés pour inhumer les défunts notamment adultes. Cette attitude perdurera au III^e siècle avec des tombes s'accumulant dans le fossé bordier ouest de la nécropole. La concentration des corps dans ces espaces réduits génère des juxtapositions, des recouvrements et/ou des recoupements de tombes. Ce phénomène était prévisible et manifestement toléré. Cette volonté de disposer ainsi les inhumations témoigne de motivations fortes dont le sens exact nous échappe (différenciation des pratiques funéraires, organisation rituelle ou symbolique, distinction sociale, ...).

À partir du IV^e siècle, des sépultures continuent d'investir ce secteur funéraire. Leur répartition en rangées et l'orientation des fosses au sens strict témoignent toutefois d'un changement radical dans l'organisation de l'espace funéraire. Néanmoins, les implantations de tombes respectent la majorité des sépultures préexistantes. Seules les inhumations installées dans les fossés sont

davantage perturbées. Ces recoupements ont parfois généré des mises en réduction des squelettes. Le réensevelissement des vestiges anciens témoigne d'une attention particulière, mais non systématique, portée envers ces derniers.

Des cas d'ouverture de tombe, au cours des siècles suivant l'inhumation, s'observent au cours des différentes phases d'occupation de la nécropole. Relativement rares, isolées et ciblant certaines sépultures spécifiques au Haut-Empire, les spoliations se systématisent et se multiplient après le IV^e siècle. Elles visent davantage les objets situés au contact du corps, probablement portés, délaissant le mobilier céramique des dépôts funéraires. Il s'agit manifestement de pillages.

L'évolution sur cinq siècles de cette nécropole engendre ainsi des recoupements et des réouvertures de tombes qui résultent de motivations très différentes les unes des autres.

Bibliographie

Ardagna *et al.* 2012 : Ardagna Y., Richier A., Schmitt A. – Proposition d'une fiche d'enregistrement pour les dépôts secondaires (fiches SD) en contexte historique. In : *Colloques du groupement des Anthropologistes de Langue Française (GALF), Anthro. 27* [en ligne] <http://www.didac.ehu.es/antropo/27/27-6/Ardagna.pdf> [lien valide au 3 janvier 2018], p. 34-40.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-50.

Silvino *et al.* 2018 : Silvino T., Charbouillot S., Grange G. (dir.) – *Saint-Vulbas (01), "En Pierre Blanche"* (3 vol.), Rapport final d'opération archéologique, Éveha, Limoges 2018.

La mort en arpentage ou la délimitation des domaines et territoires antiques par l'instrumentalisation de la tombe : le cas de Monsidun à L'Houmeau (Charente-Maritime), approche préliminaire

Fabrice LEROY

I. Approche synthétique de l'opération archéologique préventive

Des fouilles archéologiques préventives ont été menées par l'Inrap, de février à octobre 2008, au lieu-dit "Monsidun", sur la commune de L'Houmeau, en Charente-Maritime. Elles répondaient aux prescriptions du Service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes, s'appuyant sur les résultats des rapports de deux campagnes de diagnostic qui se sont déroulées en octobre 2006 (Galtié 2007) et en juillet 2007 (Leconte 2007)⁽¹⁾. Les résultats des fouilles préventives ont permis de mettre en avant une multitude de structures témoignant d'une occupation diachronique sur le versant méridional de ce site (Cornec *et al.* 2016a).

La période protohistorique est représentée par quelques tessons de céramique épars et par la présence de restes humains (III^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C.) redéposés au sein d'une tombe antique lors d'un changement de vocation des lieux au cours des V^e-VI^e siècles ap. J.-C. Les premiers indices d'une occupation antique sont relevés dans le secteur nord-ouest de l'emprise de fouille

où un groupe de tombes au fonctionnement particulier (I^{er}- IV^e siècle ap. J.-C.) prend place aux abords d'une voie de communication, proche des limites sommitales du versant méridional du site : c'est ce mode de gestion atypique qui fera l'objet du présent article. À proximité de cette zone funéraire prend également place une structure vinicole tardo-antique (fin du IV^e siècle ap. J.-C. ? - V^e-VI^e siècle ap. J.-C.). L'emprise du bâtiment vinicole fera ensuite l'objet de plusieurs transformations au cours du Moyen Âge. À l'opposé de ces tombes et de ce bâtiment, à l'extrémité sud-est de l'emprise de fouille, se trouvent une tombe à crémation du Haut-Empire (90-120 ap. J.-C.) et un four à chaux tardo-antique (III^e-IV^e siècle ap. J.-C.). L'état relativement isolé de ces deux faits n'a pas permis de caractériser avec précision l'espace au sein duquel ils ont évolué. Nous pouvons considérer que le four à chaux serait contemporain de la dernière séquence d'utilisation de l'aire sépulcrale située dans le secteur nord-ouest du site, soit un à deux siècles avant les premiers indices d'utilisation de la structure vinicole. La tombe à crémation n'offre quant à elle que peu d'indices : tombe isolée, témoignage d'un espace funéraire plus vaste, ... (Leroy 2016). Un horizon médiéval

(1) Ces deux campagnes de diagnostic s'inscrivaient au sein d'un projet immobilier mené par les entreprises France-Terre Aménagement et Nexity.

prend ensuite épisodiquement place sur ce versant du site. Il se distingue par une première séquence principalement illustrée par une occupation funéraire calée ⁽²⁾ chronologiquement entre le VII^e et le VIII^e siècle ap. J.-C. Ce contexte funéraire médiéval fait l'objet d'un article traitant des actes post-funéraires dans cette même publication ⁽³⁾. C'est probablement au cours des VIII^e-IX^e siècles et plus largement après le X^e siècle que viendront se succéder de multiples structures sur ce versant du site : fosses d'extraction, fosses sans fonction bien définie, aires d'ensilage, structures en matériau périssable, bâtiments maçonnés, ... Les occupations contemporaines aux tombes – si elles ont réellement existé – n'ont pas pu être reconnues.

II. Une occupation funéraire atypique

La gestion des morts dans le monde antique offre une pluralité de gestes tant dans le traitement du corps que dans celui du mode d'inhumation (Blaziot 2009). Les fouilles archéologiques préventives menées sur le site de Monsidun offrent une vision particulière dans l'approche

et l'instrumentalisation des morts par les populations passées. Cette occupation funéraire diachronique (III^e siècle av. - I^{er} siècle ap. / IV^e siècle ap. J.-C.) a été mise au jour dans l'extrémité nord-ouest de l'emprise de fouille. Elle est représentée par neuf faits funéraires groupés sur une surface d'environ 71 m². Ils occupent un espace privilégié en limite du sommet du versant méridional du site, sur une terrasse naturelle qui accuse une pente du nord vers le sud. Les reliquats d'une voie de communication respectant un axe est-ouest apparaissent aux abords septentrionaux de l'aire sépulcrale, probablement le long et sur cette limite naturelle. Seule la voie de desserte semblerait également témoigner d'une fréquentation humaine tangible des lieux. L'espace conservera ce caractère funéraire privilégié jusqu'à l'implantation d'une ultime sépulture au IV^e siècle ap. J.-C. Les vestiges arasés du bâtiment vinicole tardo-antique (bât. 1) sont localisés dans le prolongement des tombes vers l'ouest. Outre la position ostentatoire que peuvent afficher les tombes visibles depuis cette voie de desserte, le site en lui-même apporte un atout indéniable sur le plan topographique (**fig. 1**).

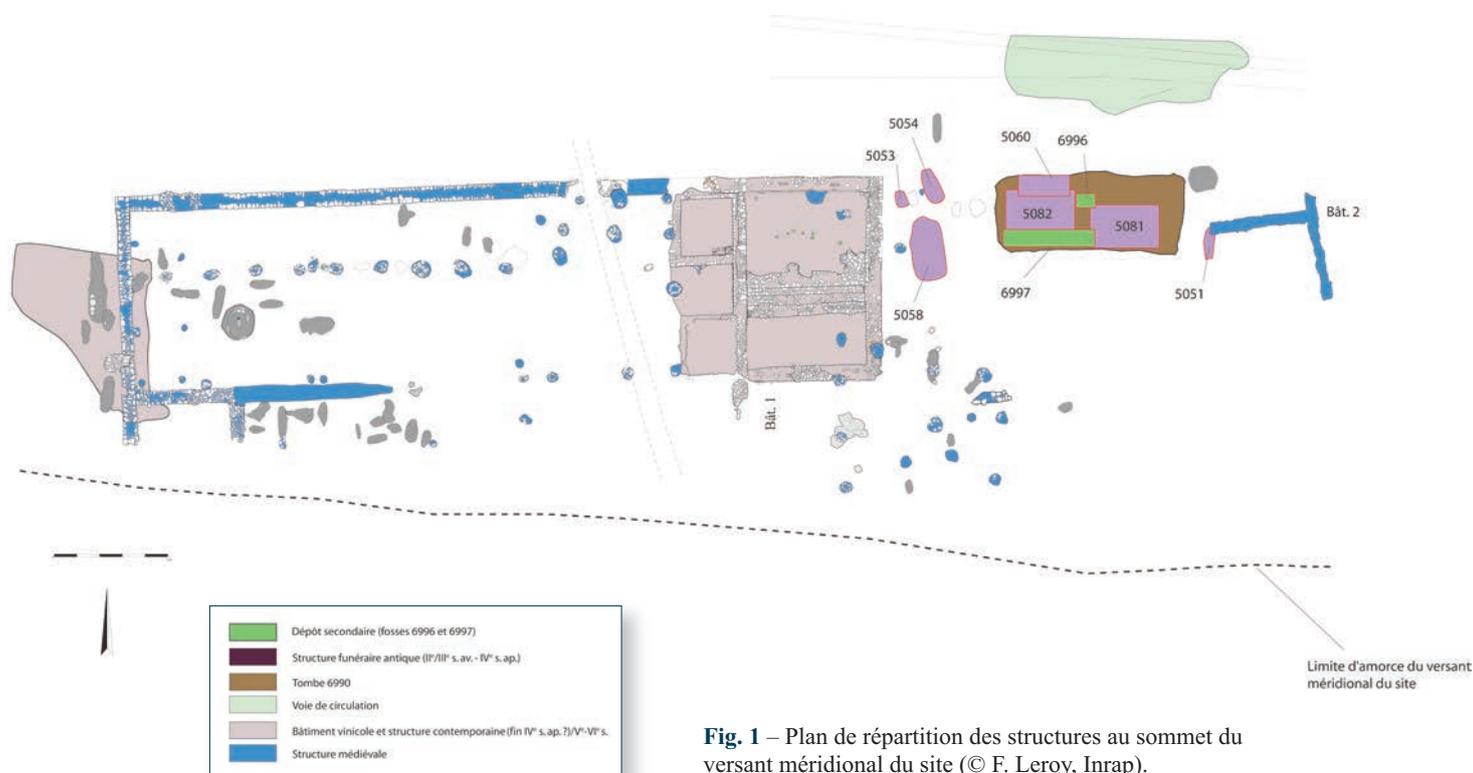


Fig. 1 – Plan de répartition des structures au sommet du versant méridional du site (© F. Leroy, Inrap).

(2) Constituée d'une dizaine de groupes d'inhumations (de deux à plus d'une vingtaine de sépultures) et de plusieurs tombes isolées (Leroy 2016).

(3) F. Leroy, *cf.* ce même volume, p. 144.



Fig. 2 – Restes humains dans la fosse 6996
(© F. Leroy, Inrap).

La dynamique d'implantation de ces neuf faits funéraires se répartit en quatre grandes périodes chronologiques :

- les III^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C. (fosse 6996) ⁽⁴⁾ sont illustrés par le dépôt secondaire de restes humains non incinérés disposés au contact les uns des autres au sein d'une fosse simple de plan plus ou moins régulier ⁽⁵⁾. Ce

creusement a été élaboré à cet effet dans le comblement sommital de la tombe monumentale 6990 (II^e siècle ap. J.-C.). Son insertion chronologique découle d'une gestion tardive puisque cette fosse prend place lors du changement de vocation des lieux à des fins vinicoles au cours des V^e-VI^e siècles ap. J.-C. (**fig. 2**) ;

- le II^e siècle ap. J.-C. est représenté par une tombe monumentale (tombe 6990) ⁽⁶⁾ et par les restes d'un bûcher à crémation (fosse 6997) ⁽⁷⁾ introduit tardivement au sein de cette même structure 6990 ⁽⁸⁾. Elle est implantée parallèlement à l'abord sud de la voie de communication et regroupe deux sujets non incinérés occupant relativement équitablement l'espace (**fig. 3**). Ils sont accompagnés d'un vaisselier associant vases et assiettes en céramique, bouteilles en verre et plusieurs dépôts ou offrandes alimentaires. La contemporanéité des deux inhumations dans cette structure est argumentée par la datation du mobilier qui les accompagne (170-180 ap. J.-C.). Défunts et mobilier reposent au sein d'espaces individuels boisés de type caisse et/ou coffrage (Leroy 2016). Le second fait funéraire est matérialisé par le dépôt d'un bûcher à crémation associant, sans organisation spécifique, restes humains incinérés et charbon de bois, fragments de mobilier céramique et éléments d'une statue de déesse-mère en terre cuite (Souquet-Leroy 2016, p. 113-114). Cette imposante masse aux inclusions hétéroclites reposait au sein d'une grande



Fig. 3 – Vue zénithale de la tombe 6990 en cours de fouille (© O. Dayrens, Inrap).

(4) Datation : ¹⁴C sur un échantillon osseux.

(5) 1 m sur 0,95 m pour une profondeur moyenne de 0,20 m.

(6) Datation : mobilier d'accompagnement abondant (vases, assiettes et bouteilles en verre).

(7) Datation : mobiliers associés aux os incinérés (bris de vases, fragments de statuette de déesse-mère).

(8) La tombe 6990 se caractérise par l'élaboration d'une grande fosse de plan quadrangulaire de 8,50 m de long pour une largeur moyenne de 3,50 m et une profondeur moyenne de 1,50 m.



Fig. 4 – Vue de la fosse 6997 dans l'extrémité ouest du comblement de la tombe 6990 (© C. Belliard, Inrap).



Fig. 5 – Vue zénithale de l'inhumation 5058 (© F. Leroy, Inrap).

fosse longitudinale, creusée le long de la paroi sud de la tombe 6990 (**fig. 4**). Ce dépôt apparaît tardivement dans la tombe monumentale puisqu'il témoigne – au même titre que la fosse 6996 (*cf. supra*) – d'une gestion liée au changement de vocation des lieux à des fins vinicoles (V^e-VI^e siècle ap. J.-C.) ;

- pour la deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C., c'est une grande fosse à inhumation (tombe 5058)⁽⁹⁾ qui vient prendre place dans le prolongement occidental de la tombe 6990 (**fig. 5**). Il s'agit de l'inhumation individuelle primaire d'un jeune sujet disposé au sein d'une structure de type coffrage, aménagée dans une fosse de plan oblong aux angles arrondis⁽¹⁰⁾. Le défunt, décédé entre 3 et 6 ans, est accompagné d'un vaisselier en verre (assiettes, bouteilles, coupes, ...), d'un bol en céramique commune, d'une offrande alimentaire (moitié droite d'un jeune porc de moins d'un an) et de plusieurs paires de chaussures. La tombe respecte une orientation nord-sud, perpendiculaire à la voie et le sujet est orienté la tête vers le nord ;

- le IV^e siècle ap. J.-C. est marqué par l'inhumation individuelle primaire d'un sujet adulte décédé entre 20 et 25 ans (5060)⁽¹¹⁾. Elle apparaît tardivement dans la structure 6990 et son creusement vient traverser l'ensemble des couches qui comblent la fosse monu-



Fig. 6 – Vue du rejet d'une partie du mobilier de l'inhumation 5082 dans l'angle nord-ouest de la tombe 6990 (© C. Belliard, Inrap).

mentale jusqu'au contact de l'inhumation 5082 : c'est vraisemblablement lors de son installation que fut en partie remaniée l'inhumation 5082⁽¹²⁾ (**fig. 6**). Cette inhumation 5060 se caractérise par l'aménagement

(9) Datation : mobilier d'accompagnement abondant (verreries pour l'essentiel).

(10) Fosse : longueur 2,90 m, largeur moyenne de 1,30 m à son extrémité nord et de 1,63 m à son extrémité sud pour une profondeur de 2,48 m.

(11) Datation : vases d'accompagnement et chronologie relative.

(12) Une grande partie des os et du vaisselier (bris) a été évacuée dans l'angle sud-ouest de la tombe.



Fig. 7 – Vue zénithale de l’inhumation 5060
(© C. Belliard, Inrap).

d’une structure de type coffrage, disposée dans l’angle nord-ouest de la grande fosse monumentale, parallèlement à la paroi nord. Elle repose sur un massif de blocs de pierre spécifiquement agencé à cet effet ⁽¹³⁾. Le sujet, allongé sur le dos, était accompagné d’un vaisselier constitué de 16 vases inégalement conservés et d’une paire de chaussures (**fig. 7**) ;

- les trois tombes restantes n’ont pu être datées avec précision (5051, 5053 et 5054) (**fig. 1**). Il s’agit tout d’abord de deux inhumations individuelles primaires de jeunes enfants disposés quasiment parallèlement l’un à l’autre. Elles sont proches de l’extrémité septentrionale de la tombe 5058. L’inhumation 5053 est celle d’un jeune enfant décédé entre 1 an et demi et 3 ans. Sa tombe se caractérise par l’élaboration d’un coffrage mixte (bois/bloc calcaire) délimitant un espace rectangulaire ⁽¹⁴⁾. Ce contenant prend place au sein d’une fosse de plan oblong aux angles arrondis ⁽¹⁵⁾. Le sujet est accompagné d’un vase en céramique commune dont la datation propose une fourchette chronologique assez large, soit l’Antiquité. Le second enfant (5053) est un sujet périnatal (classe [0 an]) inhumé sur le dos. L’architecture funéraire n’a pu être appréhendée que pour cette sépulture. La troisième sépulture (5051) est proche de l’angle sud-est de la tombe 6990, parallèle à l’extrémité orientale de la fosse. La tombe 5051 sera par la suite en partie occultée par

l’aménagement d’un des bâtiments médiévaux mis au jour sur ce versant du site. Cette tombe a livré les restes d’une défunte de plus de 50 ans reposant au sein d’une fosse simple de plan oblong ⁽¹⁶⁾.

Si les inhumations 5051, 5053, 5054, 5081, 5082, 5058 et 5060 sont toutes en position primaire au sein de l’aire sépulcrale, il n’en va pas de même pour les restes humains exhumés de la fosse 6996 et pour l’imposante couche associant ossements humains et mobiliers déversés dans un creusement (6997) effectué tardivement dans la tombe monumentale 6990, bien après le fonctionnement funéraire des lieux. L’emplacement initial de ces deux dépôts pose problème puisqu’il n’existe aucune trace ou vestige pouvant témoigner d’un quelconque aménagement spécifique qui aurait pu leur être dévolu dans les environs. La chronologie des faits souligne que la création des deux dépôts s’est déroulée au cours du changement de vocation de l’espace à des fins vinicoles, vers les V^e-VI^e siècles ap. J.-C. Il est dès lors cohérent d’interpréter ces deux dépôts comme une conséquence de la destruction de deux tombes en raison de leur emplacement inattendu, voire gênant lors de l’installation du bâtiment vinicole (bât. 1). Elles pourraient alors avoir été initialement situées à l’emplacement même de l’actuel bâtiment, aux abords et le long de cette voie de communication. La destruction de ces deux dépôts s’expliquerait par une disparition visuelle des tombes sur le site. Leur intégration dans la tombe 6990, alors en partie remblayée, suppose que l’emprise de la structure devait quant à elle être encore perceptible en surface.

L’emplacement présumé des tombes 6996 et 6997 – emplacement envisagé sous ou à l’emplacement du bâtiment vinicole tardo-antique – et la zone où viennent se succéder l’ensemble des autres sépultures semblent pérenniser un point d’ancrage suffisamment signifiant pour les populations venant se succéder ici pour qu’elles décident de le reconduire suivant un rythme, voire une démarche, séculairement éprouvé.

III. Le monde des morts : choix du dernier repos

L’image dont nous disposons pour ouvrir une discussion sur le contexte au sein duquel viennent prendre place ces tombes est relativement complexe pour ne

(13) Empierrement de 2,60 m de long pour une largeur de 1,60 m et une épaisseur moyenne de 0,20 à 0,30 m.

(14) Espace de 1 m de longueur pour une largeur de 0,40 m.

(15) Fosse de 1,80 m de long pour 0,57 m de large au chevet, 0,68 m dans sa partie centrale et 0,67 m au pied. Profondeur moyenne 0,31 m.

(16) Fosse de 1,61 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,40 m (au chevet), 0,60 m (partie centrale) et 0,32 m (au pied).

pas dire fragile. Sans indice archéologique tangible pouvant démontrer l'existence d'une occupation antique structurée et contemporaine du fonctionnement de cet espace funéraire se pose alors le problème de l'appartenance, ou plus exactement de l'introduction de ces tombes dans le monde des vivants. Le premier écueil auquel nous devons faire face est la délicate question de la localisation dans les environs d'un établissement ou d'une occupation humaine suffisamment significative et pérenne pour permettre le maintien et l'utilisation de cet espace funéraire sur une période de près de cinq siècles. Ce premier constat est d'autant plus problématique qu'il soulève deux autres interrogations, tout d'abord sur le maintien d'un mode de gestion caractérisé par des dépôts distants d'un siècle, et ensuite sur la représentation relativement restreinte de l'effectif qui la compose. Ces quelques faits funéraires ponctuellement disposés sur l'abord de la voie n'offrent qu'une image tronquée du monde des vivants puisqu'ils dénotent un caractère sélectif des sujets les constituant. S'impose *in fine* l'image d'un espace funéraire atypique, loin de pouvoir correspondre au besoin d'inhumer les défunts d'une population sur une période chronologique aussi longue. À titre de comparaison, nous pouvons citer en exemple l'aire sépulcrale du site de Saint-Laurent-des-Hommes (Dordogne), où l'effectif total des tombes mises au jour était constitué de 391 fosses d'inhumations individuelles au sein d'un ensemble fonctionnant sur 100 à 150 ans maximum : soit un groupe humain représentant 5 à 6 générations⁽¹⁷⁾ (Scuiller, Calmettes 2015, p. 246-250). Le choix même du lieu d'implantation des différentes structures funéraires de L'Houmeau et leur maintien au sein de cette zone peu investie pourraient nous conduire à aborder sous un angle particulier cette zone sépulcrale.

A. Tombes et nécropoles parfois au plus près des voies... au détour d'un chemin

L'attrait des voies de communication pour l'établissement d'espaces funéraires n'est pas un fait nouveau dans l'Antiquité. Il est même fréquemment relayé par la découverte d'une ou de plusieurs tombes venant ainsi ponctuellement marquer le paysage des usagers empruntant ces voies de circulation. La situation de l'aire sépulcrale de Monsidun fait écho aux multiples exemples archéologiques attestés et relativement bien documentés pour la période antique. Nous citerons pour exemple des sites comme la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme (Bel 1987), les mausolées

de Fourches-Vieilles à Orange dans le Vaucluse (Mignon, Zugmeyer 2006, p. 289-320), les monuments funéraires de Nod-sur-Seine en Côte-d'Or (Renard 1993, p. 247-251), les sépultures du quartier Saint-Pierre à Lyon, dans le Rhône (Chastel *et al.* 1995, p. 41-70), les *tumuli* de l'âge du Bronze et le sanctuaire antique de Kergroas à Paule, dans les Côtes-d'Armor (Menez *et al.* 2003)... Nous pouvons même noter que cette tendance et l'attrait du monde funéraire pour ces grands axes de circulation n'ont pas été une pratique proprement antique puisque l'association tombe/voie de communication est un fait attesté dès la période protohistorique (Curtet 1959, p. 236-241). Nous citerons sans appesantir nos propos l'exemple des *tumuli* disposés aux abords des axes de transhumance et des voies de communication en Aquitaine méridionale, du Néolithique final à l'âge du Fer. Il est intéressant de relever à ce sujet que ces structures funéraires monumentales font parfois l'objet d'une réoccupation funéraire au cours de l'âge du Fer après un certain laps de temps souvent équivalent à un ou deux siècles (Bilbao 2005, p. 150-153 ; Escudé-Quillet 2002, p. 217-223). Ce réinvestissement funéraire rappelle dans une certaine mesure le fonctionnement diachronique de l'aire sépulcrale de L'Houmeau et donc la reconduite funéraire d'une structure ancrée aux abords d'une limite signifiante malgré un ou des hiatus chronologiques. Bien que la présence toujours effective de ces tombes fasse le relais d'une préservation manifeste de ces espaces funéraires consacrés, elle ne témoigne pas pour autant d'un entretien ou réaménagement intermédiaire entre deux faits funéraires successifs. La création et le fonctionnement de chaque structure funéraire sembleraient alors être le fruit d'un "instantané de vie" venant s'inscrire au sein d'une démarche vraisemblablement générationnelle, ne se prolongeant guère au-delà de quelques décennies. Sont-elles liées et dépendantes d'un tissu humain fragile dont la disparition laissera en désuétude ces zones entre chaque intrusion ou implantation funéraire, figées en l'état aux abords des voies lors du déplacement des populations s'y succédant ? Répondent-elles à une ou plusieurs nécessités ou protocoles dont nous ne maîtrisons pas encore les implications ?

B. Un parcellaire antique sur le site de Monsidun ? : questionnement, digression et mise en contexte

Outre l'attrait de cette voie de circulation et une situation géographique des plus favorables, pourrions-nous également envisager une implantation de ces

(17) La datation des sépultures est reconnue entre le proto-mérovingien (fourchette PM : 440/450 - 470/780) et le mérovingien ancien 3 (fourchette MA 3 : 560/570 - 600/610).

sépultures “l’houméennes” en fonction d’un découpage ou d’une sectorisation préalablement défini du versant ? Un espace aurait alors pu être spécifiquement dévolu au monde des morts. L’un des grands écueils rencontrés au cours de l’étude et de l’analyse du contexte archéologique du site est sans conteste l’absence – ou pour être plus précis, la rareté – du mobilier exhumé de l’ensemble des structures non funéraires. Il suffira de préciser que près de 75 % des niveaux archéologiques n’ont pu être datés (Cornec *et al.* 2016a, p. 24). Ce constat recouvre une réalité bien plus complexe lorsque l’on sait qu’en règle générale, le mobilier exhumé hors des tombes est le plus souvent en position secondaire. En cela, il témoigne indirectement d’horizons et de structures archéologiques n’étant plus en place sur le site. Ce mobilier se caractérise par des artefacts exhumés de couches remaniées et réintroduites dans des structures de types fosse d’extraction (carrière ?), trou de poteau, creusement sans fonction bien définie, mais aussi au sein de couches de remblai et parfois comme simple inclusion dans les matériaux servant à l’élaboration d’un sol par exemple... Si nous prenons comme exemple la coupe stratigraphique effectuée au sein d’une accumulation de couches et de structures présentes dans l’angle sud-ouest de l’emprise de fouille, on peut relever des changements d’activités ou d’occupations notables favorisant un fort brassage du mobilier (**fig. 8**). Cet état témoigne assez fidèlement du processus évolutif d’un site fortement remanié et réoccupé au travers des siècles. Ces différentes séquences stratigraphiques disparaissent fréquemment sous des bâtiments maçonnés dont la datation des niveaux d’utilisation reste assez incertaine. Parmi les structures archéologiques susceptibles d’être identifiées sur ce site comme significatives dans la délimitation d’un réseau parcellaire antique, seuls trois fossés auraient pu être envisagés (fossés 6040, 6290

et 3410). Cette attribution chronologique s’appuyait initialement sur la présence de tessons de céramique issus de leur comblement respectif. Or, si la présence de ces quelques artefacts au sein des différents comblements des fossés est sans conteste, l’insertion stratigraphique du creusement de ces mêmes fossés contredit, quant à elle, cette première interprétation.

C’est sous l’éclairage de la chronologie relative que cette déduction trouve une résonance certaine. Un exemple significatif peut étayer ces propos, il s’agit du fossé 3410, localisé dans le secteur 3. Ce creusement orienté suivant un axe nord-sud a livré quelques tessons de céramiques antiques mêlés à son comblement sédimentaire. Son synchronisme avec d’autres structures (fossés 2325 et 6045 et structures 6050, 6055, 6065, 6100, 8100, 9120 et 9125/9130) avait été proposé. L’argument privilégié ayant permis, dans un premier temps, de mettre en corrélation toutes ces différentes structures au sein d’une même occupation ou phase chronologique (l’Antiquité) s’appuyait en fait sur une relation spatiale des structures entre elles (Cornec *et al.* 2016a, p. 19). La confrontation des liens stratigraphiques entre chaque structure démontre que le fossé 3410 traverse et recoupe deux tombes appartenant à l’un des ensembles funéraires du haut Moyen Âge (5088 et 5098, ens. 13 : VI^e-VIII^e siècle ap. J.-C.). Il est donc possible de confirmer que ce fossé et les structures qui lui sont associées sont postérieurs à l’utilisation de l’aire sépulcrale. Ce cas de figure se confirme également avec les tombes de l’ensemble funéraire 10, dont l’une est partiellement tronquée par le creusement du fossé longeant les abords sommitaux du versant d’est en ouest. Ces observations ont été étendues à l’ensemble des structures environnant les tombes antiques et médiévales et l’on a pu confirmer que la proximité des structures n’est pas

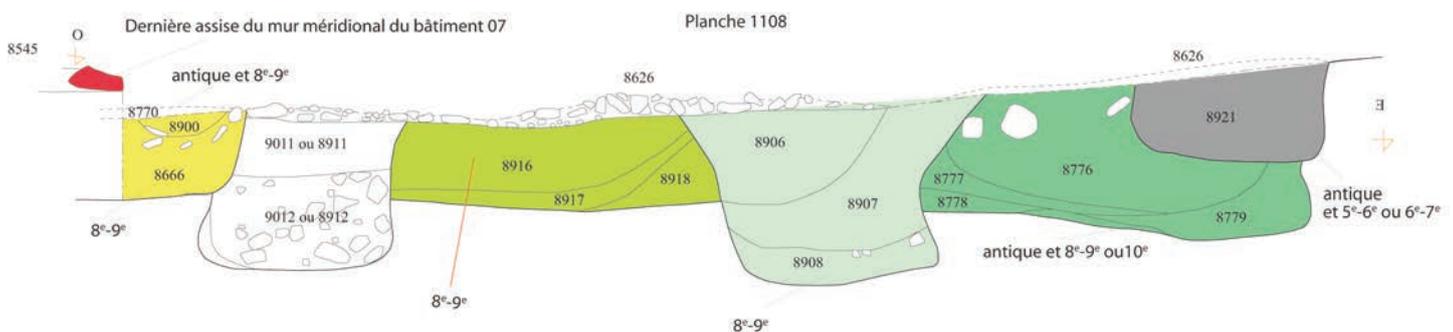


Fig. 8 – Coupe stratigraphique sous le bâtiment 7, dans l’angle sud-ouest de l’emprise de fouille (© F. Leroy, Inrap).

un indice de chronologie commune⁽¹⁸⁾. Nous concluons donc ce paragraphe en précisant que l'identification d'un réseau parcellaire antique sur la base d'un tracé exclusivement orthonormé ne peut ici être retenue comme une donnée fiable. Il s'agirait dans ce cas précis d'un argument insuffisant, voire du simple ressenti ou pressentiment, qui ne peut être considéré comme objectif et exploitable dans le cadre de notre étude des données archéo-funéraires. Les tracés ou réseaux parcellaires peuvent aussi être orthonormés au cours de la période moderne (XV^e-XVIII^e siècle ap. J.-C.). Zadora-Rio précise à ce sujet que des travaux d'études ont "[...] démontré que la mise en évidence des cadastres romains était moins une affaire de pressentiment que de filtrage optique [...]" (Zadora-Rio 1991, p. 17-20). La recherche d'un maillage ou réseau systématiquement orthonormé pour l'Antiquité en contexte rural serait une erreur (Clavel-Lévêque 1983 ; Chouquer, Klijn 1989 ; Ferdière 1988). On sait que le travail des arpenteurs s'applique souvent à reprendre d'anciennes limites déjà existantes, à corriger certains tracés erronés, voire à redéfinir ou créer de nouvelles implantations ou parcelles. Pour cela, ils peuvent prendre de multiples repères présents dans le paysage, comme par exemple le passage d'une rivière, la présence d'une colline, d'un arbre, ... d'un tombeau (Chouquer 2011 ; 2010, p. 55-78). On peut donc s'interroger sur les motivations qui ont guidé la création et le maintien de cet ensemble funéraire aux abords de cette voie, sur le sommet de ce versant l'houméen.

IV. Mémoire et persistance des morts dans le monde des vivants

L'étude et l'analyse des données de terrain⁽¹⁹⁾ démontrent que le fait funéraire est l'occupation antique principale qui vient s'installer aux abords de la voie au cours des premiers siècles ap. J.-C. Les lieux ne semblent plus faire l'objet d'une attention particulière jusqu'au changement de fonction de l'espace aux V^e-VI^e siècles ap. J.-C. avec l'utilisation d'un bâtiment lié à la viticulture. Cette proposition est étayée par la présence des éléments de démolition et de remblaiement du bâtiment où un "[...] *abondant et cohérent mobilier céramique les situe en effet entre la seconde moitié du V^e siècle et le début du VI^e siècle [...]*" (Cornec *et al.* 2016a, p. 28). Les éléments de datation pour cette structure, constituée de deux cuves et d'un fouloir, ne sont pas antérieurs à cette période. Nous noterons également que les murs

occidentaux de ce bâtiment sont des constructions tardives datant de la période médiévale et ne peuvent donc être synchrones avec les vestiges primitifs de cet édifice tardo-antique (**fig. 1**). Ces mêmes murs prennent place sur le remblaiement d'une grande fosse de type carrière (6510) qui a livré des artefacts du Haut-Empire (7 tessons) et de l'Antiquité tardive (2 tessons). Cette datation pourrait même être revue à la hausse, soit vers les V^e-VI^e siècles ap. J.-C., avec la présence de mobilier⁽²⁰⁾ issu d'une dépression (6525) localisée dans la partie supérieure du remblaiement de la carrière. Il est important de préciser que la carrière 6510 ne fonctionne avec aucun niveau précis et qu'il n'a pas été "[...] possible de préciser la durée de la phase d'extraction [...]" (Cornec *et al.* 2016a, p. 26-27). L'ensemble funéraire prend donc place sur une zone vierge de toute occupation significative, à l'exception de la voie de desserte. La dynamique de mise en place des différents faits funéraires offre une vision précise du contexte archéologique au sein duquel évolue cet ensemble de tombes. Le rythme des enterrements opérés en ces lieux dénote tout de même puisque cet effectif relativement singulier ne concerne que 9 dépôts funéraires pour une période chronologique allant des III^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C.

Les terres de ce versant sont vraisemblablement inoccupées, voire impropres à la culture, lors de l'utilisation des lieux à des fins funéraires. Ces tombes peuvent être interprétées comme le témoignage d'une occupation ponctuelle du sol qui ne laisserait pas en désuétude cette partie du versant. Il faudrait dans cette perspective supposer un mode de gestion suffisamment suivi pour qu'il puisse être maintenu ainsi jusqu'au changement de fonction des lieux vers le V^e-VI^e siècle ap. J.-C.

A. (*Sepultura finalis* ?) et autres pistes de réflexions ?

La situation géographique particulière où résident ces sépultures pose, dans l'immédiat, plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Sont-elles implantées dans la *pars (parte) agri* – partie d'un territoire – ou occupent-elles l'une des extrémités septentrionales d'un autre territoire dont la voie de communication ferait office de délimitation entre ces deux supposés domaines ? Il est d'autant plus délicat de répondre à cette première question en sachant qu'un même domaine ou territoire peut être traversé par un axe de communication ou

(18) F. Leroy, *cf.* ce même volume, p. 144.

(19) Coupes stratigraphiques, notes de terrain, clichés numériques, études du mobilier, analyse radiocarbone, ...

(20) US 6529 (6 tessons, deuxième moitié du V^e siècle-premier quart du VI^e siècle ap. J.-C.).

chemin (*limes*) tout en conservant malgré tout son identité et son emprise de part et d'autre. D'un autre côté, un chemin ou *limes* peut dans certains cas faire office de limite d'emprise entre deux domaines (Chouquer 2011). La voie peut être considérée suivant les notations de l'arpenteur comme *limes privatae* (chemin privé) ou *limes publicus* (chemin public).

L'arpentage et le foncier romains mentionnent, au détour des expressions spécifiques à ces disciplines, la présence de tombes aux abords des voies et chemins ou au sein de propriétés foncières. Ces structures funéraires peuvent parfois jouer un rôle prépondérant dans l'organisation et la délimitation des domaines et autres territoires (Chouquer 2011). Parmi ces mentions, on peut relever par exemple la présence de tombeaux recensés sous le nom générique de *sepulchra* installés aux extrémités des domaines. Ici, leur impact ou fonction de bornage reste discutable puisqu'ils ne sont pas toujours considérés comme des marqueurs en tant que tels : ils peuvent être en effet situés également au milieu des possessions. En revanche, il est intéressant de noter que la mention de *sepultura finalis* évoque la présence d'une sépulture faisant office de limite ou de borne pour un domaine ou un territoire. Certains tombeaux pouvaient être utilisés comme élément de bornage. Ils sont alors dénommés par les arpenteurs *monumentum*, *monumentum finalium* (*Ibid*). Ces différents témoignages recueillis dans les expressions de l'arpentage et du foncier romains dénotent sans nul doute l'importance et l'impact que revêtaient alors ces structures funéraires dans les confins des domaines. Le caractère sacré que suggère l'emprise de ces tombeaux ou sépultures marque significativement l'espace jusqu'à participer, voire influencer, le découpage de certains paysages antiques au quotidien. Ne sommes-nous pas en présence d'une sanctuarisation de l'emprise par la place occupée par ces structures funéraires ?

Cette "sanctuarisation de l'emprise funéraire" par l'implantation d'une tombe n'a pas eu que des atouts d'ordre pratique pour l'arpentage et le foncier puisqu'elle a dû être encadrée par une réglementation rigoureuse en raison d'abus avérés. Les sources grammatiques apportent un regard pertinent sur ce sujet. En effet, il est relaté que dans les colonies romaines, la présence d'une tombe sur un terrain était dans certains cas sujette à une réglementation en raison de l'impact possessionnel généré par son emprise. L'espace ainsi créé (*locus religiosus* ?) pouvait en théorie être utilisé comme titre de propriété et devenir une alternative aux documents écrits (Berrendonner 2016, p. 5). Certains abus, comme l'implantation d'une tombe par un tiers sur un terrain ne lui appartenant pas, étaient alors dénoncés.

L'implication de tombes comme éléments de bornage dans le paysage antique propose des pistes de réflexions

intéressantes pour les sépultures de L'Houmeau : notion de mémoire persistante de chaque fait funéraire, biais biologique indéniable de ce "groupe" humain et situation "privilégiée" des sépultures.

Ce constat est d'autant plus singulier puisqu'il perdure ainsi au sein d'une zone où l'occupation funéraire reste le seul et unique indice stable, tangible, daté et parfaitement reconnu dans ce paysage du début de l'Antiquité jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C.

On peut aussi s'interroger sur le mode de recrutement des sujets qui composent ce "groupe" : sujets adultes, immatures et très jeunes enfants (Souquet-Leroy 2016, p. 115-140). L'installation d'une à deux sépultures par siècle dans un même lieu ne correspond pas au fonctionnement d'une nécropole utilisée par un groupe humain vivant à proximité. Cette forme d'occupation du sol au rythme aussi singulier peut-elle être le fruit d'un rituel dont nous ne décelons que la pratique, ou bien est-elle comparable aux exemples que nous venons de citer précédemment dans le marquage au sol auquel fait écho l'arpentage romain ? L'utilisation de ces tombes comme éléments de délimitation d'un territoire, à défaut d'être indubitable, semble tout à fait envisageable. Elles viennent s'implanter sur une ligne naturelle (sommets du versant) et le long du chemin (*limes*) en maintenant de façon régulière l'occupation du sol : ne pourrions-nous pas parler en ce cas d'un ancrage, si ce n'est volontaire, du moins indirectement pérenne. La composition et la fonction même des abords du versant sud où sont implantées les tombes n'offrent aucun témoignage d'une agriculture ou culture fixée durablement. Il faudra attendre l'extrême fin du IV^e siècle ap. J.-C. ou les V^e-VI^e siècles ap. J.-C. pour voir se développer une activité vinicole sur ce sommet du versant : détruisant vraisemblablement deux des tombes implantées sur des zones nécessaires à son implantation ou son fonctionnement. On peut donc se représenter les lieux comme quasiment inoccupés lors de l'implantation des premières sépultures, conservant cet état "inculte ou peu investi" tout au long des quatre premiers siècles. La délimitation des lieux ou la reconnaissance de cette délimitation par l'implantation d'une tombe pourrait se justifier pour le site de L'Houmeau. Mais dans cette perspective, pourquoi devoir répéter cet acte au moins une ou deux fois par siècle ? Ce mode de gestion paraît même instauré dès la fin de l'âge du Fer par la présence des restes humains exhumés de la fosse 6998, ossements réintégrés dans la tombe 6990 au cours des V^e-VI^e siècles ap. J.-C. D'après la loi d'Hadrien, des inscriptions africaines du II^e siècle précisent que des "terres brutes" et "incultes" peuvent, suite à une absence d'occupation consécutive de 10 ans, faire l'objet d'une réoccupation de type

colonisation (Chouquer 2011) ⁽²¹⁾. Ne pourrions-nous pas envisager dans le cas de L'Houmeau la nécessité de réaffirmer une certaine possession des lieux par le maintien d'une limite, d'un bornage matérialisé ou acté par l'implantation de nouvelles tombes ? L'ancrage d'une borne ou d'un élément de délimitation ou de possession par l'intermédiaire d'une tombe s'expliquerait par l'image et la considération que pouvait dégager ce type d'aménagement dans le paysage antique : mémoire des morts, liens ancestraux, aspect sacro-religieux (superstition ?), propriété d'ordre juridique, ... De plus, nous pouvons observer que le fait funéraire reste en règle générale l'un des témoignages qui perdurent le plus longtemps dans le paysage rural. Rien d'étonnant alors qu'il apparaisse comme point "fixe" et référentiel pour matérialiser un lieu dans un paysage peu occupé, voire délaissé (Lauwers 2005, p. 25).

B. Exposer ses morts pour le maintien d'un repère, d'une reconduite possessionnelle ?

Dans la perspective d'une éventuelle instrumentalisation de la mort comme point de repère dans le paysage ou comme marquage d'une hypothétique délimitation des lieux, il est intéressant de se pencher un temps sur le cas des restes humains exhumés de la fosse 6996, soit les ossements les plus précoces mis au jour parmi ces multiples dépôts funéraires (III^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C.). Ces restes humains de La Tène finale viennent compléter de façon cohérente ce groupe de tombes puisqu'ils soutiennent au final une séquence chronologique continue, soit de la fin de l'âge du Fer jusqu'à la période tardo-antique. Nous ne serions donc pas en présence d'une démarche exclusivement romaine ou plus largement antique, mais plutôt face à une gestion plus précoce. Les tombes venant se succéder sur ce sommet du site témoignent à leur façon des grands changements perceptibles dans les pratiques funéraires : sujets incinérés ou non (III^e-II^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C.), inhumation de défunt non incinéré au sein d'aménagement de type monumental avec dépôts vaisseliers et offrandes alimentaires (II^e siècle ap. - III^e siècle ap. J.-C.), inhumation de défunt non incinéré avec un mobilier d'accompagnement et une architecture funéraire significative, mais plus modeste (IV^e siècle ap. J.-C.) (Leroy 2016).

Pourrions-nous continuer à envisager une organisation ou une délimitation persistante de l'espace par le

biais de la mort avec la présence de restes humains appartenant à une séquence chronologique aussi précoce que La Tène finale ? La complexité de cette configuration funéraire des faits sous-tend des interrogations sur son maintien et son respect organisationnels dans un espace maîtrisé. Ce constat est d'autant plus remarquable si l'on prend en compte son imprégnation dans un monde "réglé" par une "colonisation" romaine des territoires. Il est communément admis qu'au terme de son expansion colonisatrice, l'Empire romain s'est efforcé d'établir un inventaire précis du potentiel économique et social disponible sur les différents espaces conquis : cette démarche ayant pour but, entre autres, de cibler au maximum les richesses disponibles, ou en devenir, et d'en optimiser l'exploitation : ressources naturelles, denrées alimentaires, expansion agricole, main-d'œuvre, ... (Chouquer 2010 ; Nicolet 1988). Pour permettre une lecture précise de ce "patrimoine" réquisitionné, les arpenteurs sous l'impulsion de Rome prospectaient l'ensemble des territoires et en dressaient un inventaire exhaustif. Le mode d'enregistrement préconisé dans ce cas était le plus souvent un habile équilibre entre un quadrillage orthonormé (*centurie*) et une prise en compte de repères physiques tels que le cheminement d'une rivière, la présence d'un arbre ou d'une plantation d'arbre, l'émergence d'une colline, la rupture d'un versant, ... Comme cela fut mentionné précédemment, ces limites ou fixations topographiques pouvaient aussi être matérialisées par la présence d'un puits, d'une structure funéraire ou plus largement d'un édifice cultuel (*templum*). Les axes de communication venaient le plus souvent tracer ou conforter un plan déjà existant, reprenant assez fréquemment d'anciennes voies de circulation. Les arpenteurs officiant sur les terres nouvellement colonisées s'accommodaient, dans certaines mesures, de délimitations déjà opérantes sur des territoires ou domaines anciennement stabilisés et témoignant d'une délimitation territoriale ou domaniale suffisamment ancrée pour venir intégrer le nouveau cadastre alors en cours d'implantation. Les raisons de la persistance de ces anciens marqueurs dans la nouvelle organisation romaine sont complexes. Nous savons que la colonisation et la réquisition des terres ne furent pas une constante systématique. Certaines terres faisaient l'objet de dons à des familles de colons, de récompenses militaires. D'autres terres pouvaient également rester entre les mains de populations déjà établies sur place. Dans la plupart des cas, le maintien, la superposition ou l'ajustement des espaces demeurent plus que certains (Dumas 2010, p. 143-158 ; Trément 2010, p. 159-176).

(21) Chouquer précise à ce propos que rien ne permet de savoir si cette loi n'était en vigueur qu'en Afrique ou si elle a pu être étendue sur tout l'Empire romain.

Les tombes du site de Monsidun tendraient à démontrer que ce protocole d'investigation foncière aurait été en vigueur sur ce versant du site dès la fin de La Tène finale et aurait perduré tout au long de l'Antiquité. Le caractère sacré de l'emprise dévolue aux tombes reste de fait une des constantes du site. Ces quelques points suggèrent deux remarques d'ordre pratique. Tout d'abord, le mode de gestion tel qu'il paraît s'être établi ici n'a pas été modifié, ni au cours de la colonisation des espaces celtes ni pendant les quatre siècles qui ont suivi sur ce versant du site. Nous noterons ensuite que maintenir sur une période aussi importante un lieu au mode de gestion si dilaté dans le temps – tout en lui conservant toute sa spécificité et sa cohérence – implique des notions et une volonté commune au travers des siècles par les populations venant s'y succéder. Peut-on envisager un éventuel lien intergénérationnel régi par une nécessité communément admise par tous, ou à la charge de certains, dans l'intérêt d'un maintien ou d'un tracé des lieux ? Qu'il réponde à un principe écrit ou oral, ce "protocole" incluant cette gestion atypique (et ostentatoire ?) des morts reste inchangé vraisemblablement de la fin de l'âge du Fer (III^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C.) jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C.

C. Le IV^e siècle ap. J.-C. à Monsidun, période de transition, période de mutation ?

La dynamique des dépôts et la chronologie relative mises en évidence sur ce versant du site sont suffisamment explicites pour souligner un changement radical dans le mode d'utilisation de l'espace à partir des V^e-VI^e siècles ap. J.-C. ⁽²²⁾. Ce nouveau changement dans l'occupation respecte scrupuleusement le même mode d'implantation que celui suivi par les tombes, parallèle à, et en retrait, de l'axe de communication. Le bâtiment vinicole est aménagé sur les abords sommitaux du versant : empiétant vraisemblablement sur certaines tombes et occasionnant alors le déplacement des restes humains réintroduits dans la tombe 6990 (fosses 6996 et 6997). Si nous tenons à aborder ce changement de modèle d'utilisation des lieux (funéraire/activité agricole), c'est qu'il semble intéressant de faire un certain parallèle entre cette mutation du mode d'occupation de l'espace et les évolutions opérées sur les modalités de gestion fiscale des espaces au cours des IV^e-V^e siècles ap. J.-C. à Rome et au sein de ses territoires colonisés. C'est en effet à partir de 292 que l'on voit se transformer l'impôt. La réforme dioclétienne exige désormais une cadastration précise des espaces, cadastration qui se généralisera

ensuite au cours des IV^e-V^e siècles ap. J.-C. Le but d'une telle démarche était de déterminer avec précision la base de perception de l'impôt en Italie et au sein des nouvelles terres conquises, soit le contenu des terres et l'estimation de son potentiel en valeur fiscale (Nicolet 1988, p. 213-240). Le fonctionnement de la fiscalité nécessite une notion basée sur la "*possession continue*" et la "*continuité du sol*" (Chouquer 2010, p. 200). Le potentiel fiscal est alors établi en fonction d'une caractérisation des terres (cultures, vignes, prés, marais, ...). L'espace est mesuré par lot et son rendement est ensuite projeté de cette expertise pour déterminer la taxe assujettie. Les arpenteurs se heurtaient parfois à la difficulté de calculer ces potentiels fiscaux lorsque la base des données ne se résumait pas en une seule et même exploitation et que les ressources d'un même propriétaire étaient réparties sur différentes zones géographiques, en plusieurs lots (*Ibid.*). L'estimation de la contribution de la taxe se heurtait de fait à la reconnaissance des lots et par extension à leur mesure. Cette absence de conformité entre les exploitations et surtout la répartition topographique des possessions pourraient s'envisager par la délimitation des terres du fait d'une démarche et d'une organisation bien plus anciennes. L'approche antique des espaces colonisés se serait appliquée à reprendre, recaler, associer ou diviser des territoires ou zones rurales déjà vraisemblablement pensés ou préfigurés par les populations passées. Nous n'aborderons pas ici le processus de sédentarisation des populations et de la restructuration des paysages au cours de la période du Néolithique jusqu'à l'âge du Fer, mais il est à souligner que l'accès aux ressources pour des groupes humains sans cesse grandissants a contribué aux modifications durables du paysage (déforestation, irrigation, cultures sélectives, exploitation minière, axe de transhumance, ...) n'offrant plus vraiment un aspect absolument naturel à l'orée d'un colonialisme romain expansif (Duby, Wallon 1975, p. 43-53 ; Chabal 1997, p. 139-144). Le besoin de délimiter l'espace trouve sans aucun doute des échos plus anciens que la mise en place d'un cadastre et autres formes de découpages antiques.

À la lumière de ces quelques changements d'ordre fiscal dans la gestion des espaces terriens, ne pourrions-nous pas envisager une délimitation ou un marquage du sol (limite territoriale ou domaniale) de ce versant de Monsidun en deux temps : d'abord par le biais d'une instrumentalisation des tombes dès la fin de La Tène finale – ponctuellement reconduite au fil des siècles –, ensuite probablement en réponse aux changements initiés par la réforme dioclétienne, une réorganisation

(22) Voire peut-être à l'extrême fin du IV^e siècle ap. J.-C. : correspondant à l'implantation de l'ultime inhumation dans cette zone funéraire.

de l'espace dans un but de production vinicole au cours des V^e-VI^e siècles ap. J.-C. (voire la fin du siècle précédent) : passant alors d'une terre non cultivée à un espace agricole productif et imposable (et donc rentable ?). Sous le prisme d'une vision fiscale des faits, les modalités de partage de l'espace respecteraient toujours la même organisation ou conformité "limitative" régissant ce sommet du versant, reconduite alors sur une période d'un à deux siècles.

La notion "d'occupation humaine continue" des espaces au fil des siècles reste une des idées les plus complexes à mettre en évidence tant les tissus humains restent le plus souvent ténus et délicats à cerner dans un contexte rural où les vestiges n'ont, s'ils ont réellement existé, laissé que peu, voire aucune trace tangible. La dilatation des zones d'occupation, conjuguée aux implications économiques tendent à complexifier d'autant plus cette approche ethnologique des populations du passé.

L'absence de datation précise pour l'insertion chronologique de la voie ne permet pas de déterminer si elle était déjà en vigueur avant l'apparition des premières tombes ou si elle reprenait le tracé d'un chemin primitif. Envisager l'utilisation de ces différentes tombes à des fins de délimitation, voire d'ancrage spatial, offre une piste de réflexion qui pourrait être en résonance avec la singularité de cette gestion funéraire relativement atypique.

V. Instrumentaliser la mort, approche préliminaire : en guise de conclusion

La délimitation d'une propriété, d'un domaine, voire d'un territoire, n'est pas nécessairement marquée par une limite naturelle (cours d'eau, colline, forêt, ...) ou un dispositif fonctionnel (puits, fossé, voie, ...). Ces témoins matérialisant ces limites peuvent également détourner des objets et matériaux de leur fonction initiale afin de garantir (*Signa limitum*)⁽²³⁾ ou d'authentifier (*Signum*)⁽²⁴⁾ l'ancrage spatial (Chouquer 2010 ; 2011). Dans certains cas, ces témoignages peuvent se caractériser par le dépôt ou l'enfouissement d'un ou d'une série d'objets ayant une fonction ou une valeur significative. Nous mentionnerons, pour exemple, le cas de la région salinoise où près d'une trentaine d'objets métalliques de la période de l'âge du Bronze ont été découverts "[...] le long des falaises entourant le site,

dans un paysage particulier [...]". La situation spatiale de ces objets suggère "[...] une sorte de marquage symbolique du territoire contrôlé depuis l'habitat [...]" (Gauthier 2017, p. 20). La représentation symbolique d'une population par la présence d'objets lui appartenant ou la représentant est tout à fait plausible. Cet exemple est d'autant plus parlant que la disposition des objets par rapport aux falaises fait sens. Sur la commune de L'Houmeau, la singularité de la gestion des morts en bordure de versant, proche de l'axe de communication, apporte plus de questions que de réponses. La représentation et le mode de gestion de cette zone funéraire semblent peu compatibles avec les exemples que l'on a du monde des morts des périodes antique et proto-historique. Peut-on d'ailleurs encore parler d'un "ensemble" sépulcral tant la composition et le rythme d'utilisation de cette zone funéraire répondent mal aux besoins d'inhumation d'un groupe humain ? Existe-t-il une relation, un lien intergénérationnel entre les différents sujets, familles ou plus largement groupes communautaires, occupant ce territoire pendant quatre siècles de la création au maintien de ce groupe de tombes ? Nous mentionnerons à titre indicatif le cas de l'enclos funéraire de la Céreirède près de l'agglomération de Lattes (Hérault). Il est constitué de douze tombes datées du VI^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C. proches d'un axe de communication et de son fossé bordier. Son mode de gestion, son fonctionnement diachronique, sa situation en limite d'espace pourraient-ils dans une certaine mesure apporter des marqueurs signifiants pouvant faire écho au site de L'Houmeau ? Des interrogations subsistent également quant à la vocation funéraire de l'enclos de la Céreirède (Bel *et al.* 2010, p. 327-333).

La singularité de l'espace funéraire de L'Houmeau, la localisation topographique des tombes, leur implication au sein d'une zone visiblement peu fréquentée, le caractère sélectif des dépôts et le rythme relativement singulier du mode de gestion de cet espace funéraire pourraient faire écho aux multiples exemples d'instrumentalisation de l'emprise funéraire démontrés par les protocoles et les prescriptions d'organisation et d'accessibilité au sol dans l'arpentage et l'organisation du foncier mis en place par Rome. Il semble se calquer sur des plans et des structurations de l'espace déjà en vigueur au cours de la période protohistorique. La démarche de ne pas intégrer ces neuf sujets au sein de l'aire sépulcrale où résident les autres défunts soulève aussi des interrogations, d'autant plus cruciales si l'on

(23) Chaux, restes de sacrifices, poteries, ...

(24) Cendres, charbons, débris de poteries ou de verres, pièces, chaux, plâtres, ...

se réfère au maintien de cette pratique au travers des siècles. Est-ce le sujet qui revêt une importance particulière au vu de son statut au sein de la population ou bien la présence du dépôt funéraire, à cet emplacement précis, suffit-elle à remplir cette fonction au mode de gestion si particulier ? Le caractère funéraire de ces dépôts est-il suffisant pour que ces sujets demeurent ainsi sur ce sommet du versant ou faut-il envisager d'autres facteurs ou notions dont il ne subsisterait plus aucune trace matérielle ?

Cette approche préliminaire des faits tient principalement à mettre l'accent sur une forme de gestion de la mort relativement atypique et dont les implications ne se résument pas à une simple comparaison entre tombes isolées et groupes de sépultures présentes aux abords des voies de communication. Le caractère monumental ou privilégié de ces dépôts ne peut à lui seul justifier ce mode de gestion. Si les raisons qui sous-tendent une telle organisation nous échappent dans l'immédiat, cette pratique, quant à elle, pourrait trouver son origine dans le monde de l'arpentage, dans l'accessibilité au sol et dans la volonté de prolonger une forme terrestre d'héritage, de persistance domaniale. Une grande inconnue, probablement l'interrogation la plus cruciale de ce sujet, apparaît ici en filigrane. Il s'agit du mode de transmission de cette pratique si particulière au travers des siècles entre des populations ou groupes d'individus au lien intergénérationnel si distant. La mémoire des faits reste, semble-t-il, le ferment inaltérable qui lie tous ces actes et groupes humains entre eux. Mais de quelle mémoire parlons-nous ? Bien que constant, l'acte est peu répétitif puisque ses "exécutants" respectifs ne se perpétuent qu'au terme d'un relais générationnel extrêmement lâche : un à deux cas par siècle. Peut-on envisager que cette pratique soit suffisamment décisive pour aller jusqu'à rendre systématique, voire impérative, cette survie organisationnelle ? S'applique-t-elle au terme d'un enseignement acquis au fil du temps ou devient-elle *in fine* un prolongement vital et inné entre ces groupes humains ? Ne pourrions-nous pas nous rapprocher en ce sens d'une forme d'héritage d'ordre "épigénétique transgénérationnel" ?

Bibliographie

- Barral *et al.* 2010 : Barral P., Dedet B., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. (dir.) – *Gestes funéraires en Gaule au second Âge du Fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF (Caen, 20-24 mai 2009), Presses universitaires de Franche-Comté (Collection Environnement, sociétés et archéologie, Annales littéraires 883), Besançon 2010, 360 p.
- Bel 1987 : Bel V. – La nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). *In* : Bel *et al.* 1987, p. 35-42.
- Bel *et al.* 1987 : Bel V., Béraud I., Chausserie-Laprée J., Gébara C., Nuria N., Sabatier C.A., Tranoy L. (dir.) – *Nécropole à incinération du Haut Empire*. Table ronde de Lyon (30-31 mai 1986), Direction des Antiquités Historiques, Lyon 1987, 142 p.
- Bel *et al.* 2010 : Bel V., Barberan S., Chardenon N. – L'enclos funéraire de la Céreirède à Lattes (Hérault) : un ensemble funéraire aristocratique de la fin du II^e et du I^{er} siècle av. J.-C. *In* : Barral *et al.* 2010, p. 327-333.
- Berrendonner 2016 : Berrendonner C. – Les cités de l'Italie et la gestion des espaces funéraires (V^e siècle av. J.-C. - époque augustéenne). *In* : Haack 2016, p. 358-381.
- Bilbao 2005 : Bilbao M.V. – *Les sépultures du premier Âge du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre*. Mémoire de maîtrise, Université Bordeaux 3, Bordeaux 2005, 190 p.
- Blaizot 2009 : Blaizot F. (dir.) – *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*. CNRS Éd. [Gallia 66 (1)], Paris 2009, 383 p.
- Chabal 1997 : Chabal L. – *Forêts et sociétés en Languedoc (Néolithique final, Antiquité tardive). L'antracologie, méthode et paléoécologie*. Éd. Maison des Sciences de l'Homme (Coll. Document d'Archéologie Française 63), Paris 1997, 189 p.
- Chastel *et al.* 1995 : Chastel J., Plassot É., Thiériot F. et collab. – La voie et les sépultures. *In* : Delaval *et al.* 1995, p. 41-70.
- Chouquer 2010 : Chouquer G. – *La terre dans le monde romain. Anthropologie, droit, géographie*. Éd. Errance (Coll. Archéogéographie de l'Université de Coimbra), Paris 2010, 355 p.
- Chouquer 2011 : Chouquer G. – *Dictionnaire des termes et expressions de l'arpentage et du foncier romains*. Nouvelle version augmentée, Éd. CNRS, Paris 2011.

- Chouquer, Klijn 1989 : Chouquer G., Klijn H. (de) – Le Finage antique et médiéval, *Gallia* 46, 1989, p. 261-299.
- Clavel-Lévêque 1983 : Clavel-Lévêque M. (dir.) – *Cadastres et Espace rural. Approches et réalités antiques*. Éd. CNRS, Paris 1983, 356 p.
- Cornec *et al.* 2016a : Cornec T., Lavoix G., Leroy F. – *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun. Vol. 1 : texte. L'Houmeau, Monsidun 1 et 2. Rapport de fouille*, Inrap, Poitiers 2016, 264 p.
- Cornec *et al.* 2016b : Cornec T., Lavoix G., Leroy F. – *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun. Vol. 2 : texte. L'Houmeau, Monsidun 1 et 2. Rapport de fouille*, Inrap, Poitiers 2016, 296 p.
- Curtet 1959 : Curtet A. – Les dolmens des Deux-Sèvres. Remarques sur leur distribution géographique, *Bulletin de la Société préhistorique de France* 56 (3-4), 1959, p. 236-241.
- Delaval *et al.* 1995 : Delaval É., Bellon C., Chastel J., Plassot É., Tranoy L. (dir.) – *Vaise, un quartier de Lyon antique*. Service régional de l'Archéologie (Coll. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 11), Lyon 1995, 291 p.
- Duby, Wallon 1975 : Duby G., Wallon A. (dir.) – *Histoire de la France rurale. Tome 1 : La formation des campagnes françaises*. Éd. du Seuil, Paris 1975, 620 p.
- Dumasy 2010 : Dumasy F. – Villes, agglomérations, campagnes : comment évoluent-elles au début de la période romaine ? *In* : Ouzoulias, Tranoy 2010, p. 143-158.
- Escudé-Quillet 2002 : Escudé-Quillet J.-M. – Tumulus, transhumance et voies de communication en Aquitaine méridionale (Néolithique final-âge du Fer). *In* : *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif central et Pyrénées* 2002, p. 217-223.
- Ferdière 1988 : Ferdière A. – *Les campagnes en Gaule romaine*. Éd. Errance, Paris 1988, 2 vol.
- Ferdière 1993 : Ferdière A. (dir.) – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992), FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 6), Tours 1993, 454 p.
- Galtié 2007 : Galtié E. – *L'Houmeau (17), Monsidun – rue Victor Hugo et de La Fontaine*. Rapport de diagnostic, Inrap, Poitiers 2007, 35 p.
- Gauthier 2017 : Gauthier E. – *Bric-à-brac pour les dieux ? Les dépôts d'objets métalliques à l'âge du Bronze*. Exposition d'archéologie proposée par les musées de Lons-le-Saunier (20 mai - 22 octobre 2017). Dossier de presse, Musée des Beaux-Arts, Lons-le-Saunier 2017, 31 p.
- Haack 2016 : Haack M.-L. – *L'écriture et l'espace de la mort. Épigraphe et nécropoles à l'époque préromaine*. École française de Rome, Rome 2016, 606 p.
- Lauwers 2005 : Lauwers M. – *La naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'occident médiéval*. Éd. Aubier, Paris 2005, 393 p.
- Leconte 2007 : Leconte S. – *L'Houmeau, Monsidun 2. Rapport de diagnostic*, Inrap, Poitiers 2007, 24 p.
- Leroy 2016 : Leroy F. – *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun – Erratum du volume 1 : textes. L'Houmeau, Monsidun 1 et 2. Rapport de fouille*, Inrap, Poitiers 2016, p. 135-199.
- Menez, Villard-Le Tiec, Le Goff 2003 : Menez Y., Villard-Le Tiec A., Le Goff A. (dir.) – *Tumulus de l'âge du Bronze et le sanctuaire antique de Kergroas à Paule*. Rapport de fouille programmée, Conseil général des Côtes-d'Armor, Service régional de l'Archéologie de Bretagne, 2003, 90 p.
- Mignon, Zugmeyer 2006 : Mignon J.-M., Zugmeyer S. – Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse). *In* : Moretti, Tardy 2006, p. 289-320.
- Moretti, Tardy 2006 : Moretti J.-C., Tardy D. – *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*. Actes du colloque organisé par le CNRS et le musée archéologique Henri-Prades (Lattes, 11-13 octobre 2001), Éd. CTHS (Coll. Archéologie et histoire de l'art 24), Paris 2006, 522 p.
- Nicolet 1988 : Nicolet C. – *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*. Éd. Fayard (Coll. Les Nouvelles études historiques), Paris 1988, 345 p.
- Ouzoulias, Tranoy 2010 : Ouzoulias P., Tranoy L. (dir.) – *Comment les Gaules devinrent romaines*. Éd. La Découverte (Hors coll. Sciences Humaines), Paris 2010, 318 p.
- Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif central et Pyrénées. Nouvelles données*. Actes du colloque en hommage à Jean-François Salinier (Puylaurens, 15-16 janvier 2000), Comité départemental d'archéologie du Tarn (Archéologie tarnaise 12), Castres 2002, 232 p.
- Renard 1993 : Renard E. – Les monuments funéraires de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or). *In* : Ferdière 1993, p. 247-251.
- Scuiller, Calmettes 2015 : Scuiller C., Calmettes P. – *Une occupation en vallée de l'Isle de la préhistoire au*

second Moyen Âge. Vol. 1 : synthèse des résultats. Rapport d'opération archéologique, Inrap, Bègles 2015, 344 p.

Souquet-Leroy 2016 : Souquet-Leroy I. – L'US 6997.
In : Cornec *et al.* 2016b, p. 113-114.

Trément 2010 : Trément F. – Romanisation et développement des campagnes des Gaules. *In* : Ouzoulias, Tranoy 2010, p. 159-176.

Zadora-Rio 1991 : Zadora-Rio É. – Essor démographique, croissance agraire et archéologique, *Médiévales* 21, 1991, p. 17-20.

Réouvertures, superpositions, réductions, ... Manipulations dans la nécropole alto-médiévale (V^e-IX^e siècle ap. J.-C.) de Vitry-sur-Orne “Vallange” (Moselle) : quel geste pour quelle nécessité ?

Amandine MAUDUIT

I. Contexte géographique et archéologique

La fouille de la nécropole alto-médiévale de Vitry-sur-Orne, au lieu-dit “Vallange” a été motivée par la construction d’un lotissement et a été réalisée entre mars et septembre 2010 (Guillot, Mauduit 2012). Le site est localisé en Lorraine, entre les communes de Metz et Thionville (**fig. 1**). Il vient compléter le nombre conséquent des grands ensembles funéraires déjà connus le long de la Moselle et en particulier dans la région de Metz, important centre politique et religieux du royaume d’Austrasie pendant la période mérovingienne (Gauthier 1980). La commune a également livré deux importantes zones d’artisanat et d’habitat contemporains, organisées autour d’un réseau de chemins et situées à quelques centaines de mètres au nord de la nécropole (Gérard *et al.* 2009) (**fig. 2**).

Les limites ouest, nord et sud de la nécropole ont été appréhendées. Seule la limite orientale n’est pas connue et l’ensemble s’étend probablement vers l’est, sans que l’on connaisse toutefois l’importance de son développement. Au sein de cette aire, 112 sépultures et sept enclos fossoyés circulaires ont été fouillés (**fig. 3**).

Le site a subi un important arasement différentiel : la zone la plus au sud, regroupant les sépultures les plus anciennes, a été relativement épargnée ; en revanche, la zone la plus au nord était extrêmement arasée ce qui a



Fig. 1 – Localisation géographique du site de Vitry-sur-Orne (© d-maps.com).



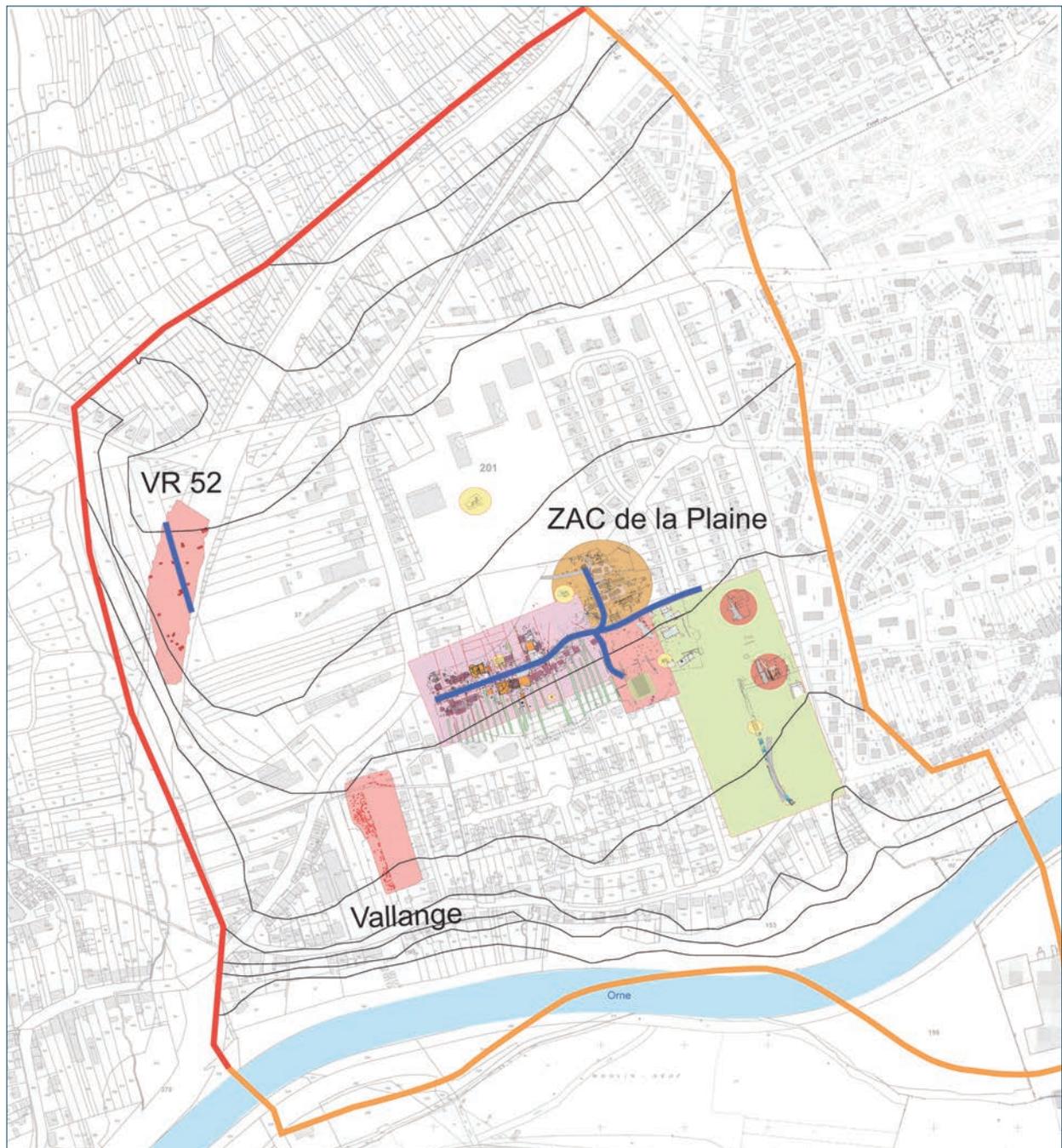


Fig. 2 – Localisation de l'ensemble funéraire et des zones domestiques et artisanales contemporaines (d'après Guillotin, Mauduit 2012, p. 313).

provoqué des dommages sur bon nombre de sépultures et leur architecture. Cet état de conservation engendre un certain nombre de problèmes quant à la détermination des aménagements funéraires internes ou de surface.

II. Chronologie et topographie de l'ensemble

L'étude du mobilier funéraire associée à la réalisation de datations radiocarbone sur les sépultures sans mobilier témoignent d'une implantation précoce, dès la fin du V^e siècle et d'une occupation qui perdure de façon continue jusqu'à la fin du IX^e siècle ap. J.-C. Les périodes mérovingienne et carolingienne sont donc parfaitement représentées et les sépultures d'une même phase sont globalement regroupées, laissant entrevoir deux ensembles chrono-géographiques distincts : les sépultures les plus



Fig. 3 – Plan général de l'ensemble funéraire (d'après Guillotin, Mauduit 2012, p. 66).

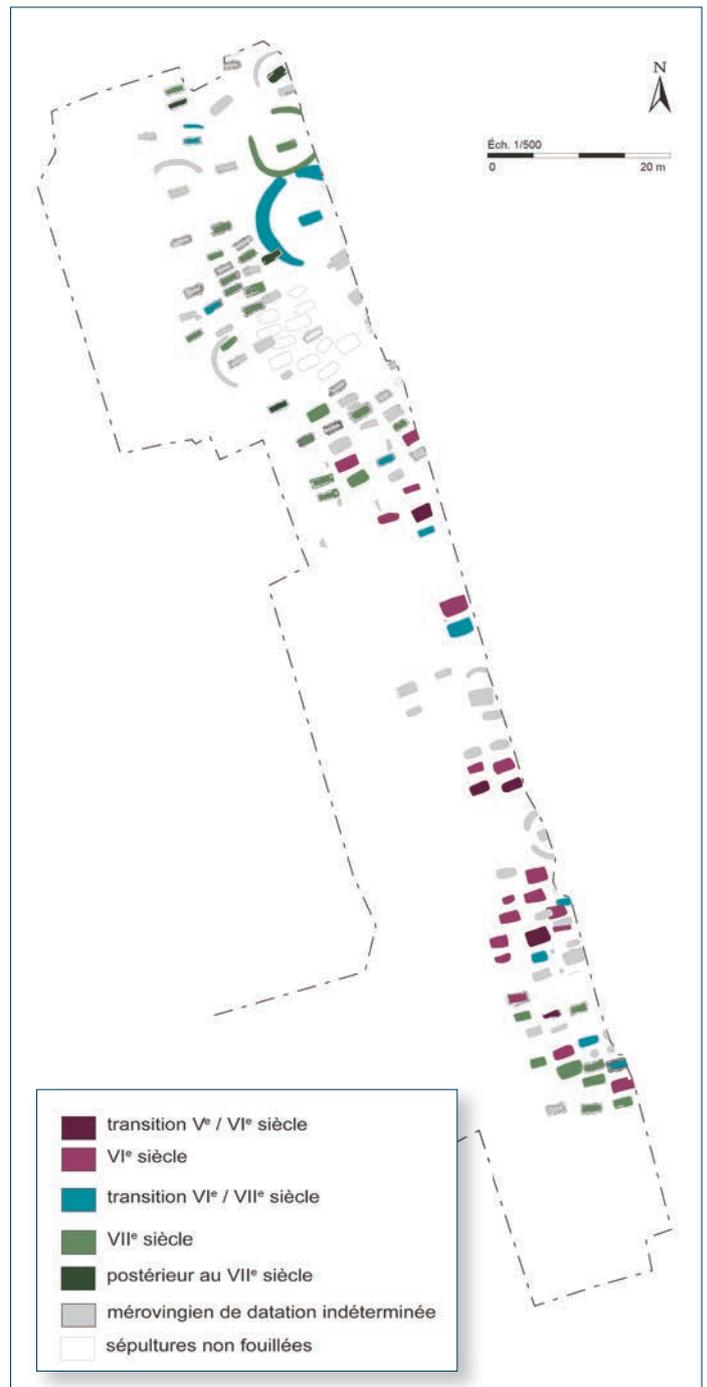


Fig. 4 – Datations des sépultures de l'ensemble funéraire (d'après Guillotin, Mauduit 2012, p. 310).

anciennes, apparemment organisées autour d'un noyau précoce, se situent globalement au sud de la zone et les plus tardives s'étendent vers le nord (fig. 4). Le passage entre ces deux phases chronologiques se définit par un changement relativement net des pratiques funéraires, au premier rang desquelles les architectures funéraires. Le

début de la période mérovingienne se caractérise par des inhumations individuelles dans de grandes chambres funéraires généralement constituées de coffrages de bois et présentant une bipartition de l'espace rappelant les sépultures de type *Morken* connues en région sud-rhénane (Böhner 1959). À partir du début du VII^e siècle

ap. J.-C., on observe l'émergence de coffrages en pierres. Ce changement est caractéristique en Lorraine et est observé dans quasiment toutes les grandes nécropoles de la région. On pourra noter l'existence de sépultures datées de la transition des VI^e et VII^e siècles ap. J.-C. qui sont constituées de larges coffrages de pierres et à l'organisation bipartite. Ces dernières, assez peu nombreuses, laissent rapidement place dans le courant du VII^e siècle ap. J.-C. à des coffrages beaucoup plus étroits.

C'est ce type de structures en particulier qui fera l'objet de notre attention ici, puisque l'intégralité des cas de remplois de sépultures concerne les coffrages étroits en pierres qui commencent à être utilisés à partir du début du VII^e siècle ap. J.-C.

III. Recrutement de l'aire sépulcrale

Les 112 sépultures fouillées ont livré les restes de 158 individus parmi lesquels 132 adultes et 24 sujets immatures de 4 à 19 ans, représentation qui confirme la fréquente absence des classes d'âge les plus jeunes [0 et 1-4 ans] dans les ensembles funéraires. Sont également décomptés 39 sujets féminins et 32 sujets masculins, mais la prise en considération du mobilier archéologique caractéristique a permis d'augmenter le taux de détermination, portant à 37 le nombre de sujets masculins et 53 le nombre de sujets féminins en tenant compte des enfants. Ces données démontrent que durant les quatre siècles de son utilisation, il n'existe pas de recrutement spécifique dans cette partie de la nécropole. En outre, aucune organisation spatiale selon l'âge ou le genre n'a été mise en évidence. Ces résultats se confirment lorsque l'on considère isolément les sépultures selon leur attribution chronologique.

IV. Réouvertures et remplois des structures funéraires

A. Les sépultures "plurielles" : définition

Les cas de remplois ne concernent que des sépultures en coffrages de pierres datées du VII^e siècle ap. J.-C. et du courant de la période carolingienne. Un total de 25 sépultures remployées a été dénombré (fig. 5). Bien que la succession dans le temps des interventions dans les tombes soit très probable, le terme "sépultures plurielles" a été retenu pour les qualifier car il ne présage pas du caractère différé ou simultané des dépôts. Ces 25 structures ont livré les restes de 70 sujets. Ce chiffre



Fig. 5 – Détail du secteur nord, regroupant l'ensemble des sépultures plurielles (d'après Guillotin, Mauduit 2012, p. 321).

est important au regard du nombre d'inhumations individuelles, puisqu'on trouve pour cette phase chronologique une proportion identique de sujets inhumés à plusieurs et d'individus inhumés seuls. Ce ratio reste toutefois à prendre avec précaution toujours en raison de la fouille incomplète du site. Les sépultures plurielles contiennent majoritairement deux individus, mais peuvent contenir jusqu'à cinq sujets, en grande majorité des adultes, cependant quelques adolescents sont trouvés dans ces sépultures (25 hommes et 21 femmes). Dans seulement deux cas, des sujets immatures ont été déposés dans une sépulture précédemment occupée par un ou plusieurs sujets adultes. Il s'agit alors des derniers déposés et dans les deux cas, il s'agit de superpositions de corps : à Vitry, les jeunes immatures ne font jamais l'objet de réductions.

B. Caractérisation des gestes au sein des sépultures

La caractérisation des gestes effectués au sein des structures n'est pas toujours possible. C'est le cas à Vitry-sur-Orne des actes de vidange qui, en l'absence de fosses vouées à recueillir les restes osseux déplacés, sont ici supposés "par défaut", par le "néгатif" de cette action (Chambon 2003). La plupart des sépultures ont également fait l'objet d'autres types de bouleversements, indépendants des gestes funéraires, perturbant la compréhension des événements. Il s'agit essentiellement de perturbations d'ordre taphonomique (classiquement liées à l'évolution de la structure en espace vide) et de perturbations liées aux nombreux actes de pillage (contemporains de l'inhumation ou plus tardifs). Tous ces événements se mêlent souvent et rendent évidemment très complexe la compréhension de certaines structures. Il faut donc reconnaître et isoler ces phénomènes afin de ne pas les confondre avec les gestes liés à la réutilisation même des sépultures.

Parmi les réinterventions facilement caractérisables, deux principaux types de manipulations ont pu être mis en évidence ⁽¹⁾. Les réductions de corps correspondent au fait de rassembler les ossements d'un ou plusieurs défunts dans un espace circonscrit, au sein même de la structure initiale ou dans un lieu de dépôt secondaire. Les superpositions de corps correspondent au fait de déposer successivement plusieurs défunts directement les uns sur les autres dans le même contenant. Comme l'a déjà souligné Yves Gleize, la classification stricte des manipulations reste parfois sujette à caution, car la limite entre plusieurs gestes (vidange/réduction ? réduction partielle/superposition ?) n'est pas toujours aisément différenciable (Gleize 2006, p. 458-459). Cette confusion peut également être accentuée par des problèmes de définitions (*Ibid.*, p. 61-65).

C. Des gestes difficilement déterminables : les vidanges

Environ un tiers des sépultures plurielles a livré des ossements épars au niveau d'apparition des structures sur les pierres des coffrages, dans les comblements ou encore au fond des fosses où quelques logiques anatomiques ont parfois été conservées. Bien que ces restes puissent être liés aux multiples interventions, et notamment aux actes de pillage, la pratique de la vidange des sépultures n'est évidemment pas à exclure. On ne peut toutefois confirmer

cette hypothèse car cette partie de la nécropole n'a livré aucune fosse de vidange de type "ossuaire". Les sépultures ayant livré quelques ossements encore en place au fond des fosses ont été considérées comme ayant fait l'objet d'une vidange. Tous ces restes erratiques augmentent le NMI de l'ensemble et témoignent de surcroît de l'intensité des ré-interventions et des manipulations dans les sépultures.

D. Les réductions de corps

Plusieurs types de réduction ont été rencontrés sur le site. Deux individus de l'ensemble ont été placés en réduction dans un contenant à part (**fig. 6**). Dans la majorité des cas toutefois, les ossements réduits sont placés au sein même du coffrage en pierres ou du contenant en bois, au contact direct du défunt suivant. Ils peuvent être déposés à l'extrémité est de la structure au niveau des pieds, ou être poussés sur un long côté du coffrage (**fig. 7**). Quelles que soient les formes qu'ils peuvent revêtir, les dépôts secondaires à l'intérieur même des structures funéraires sont extrêmement fréquents dès l'orée du VII^e siècle ap. J.-C. en Lorraine. On en rencontre dans la grande majorité des ensembles funéraires alto-médiévaux lorrains étudiés (ou ré-étudiés) récemment : Kuntzig (Lefebvre 2011), Cutry (Legoux *et al.* 2005), Norroy-le-Veneur (Faye *et al.* 2013), Mont-Saint-Germain (Guillaume, Lefebvre 2010), Metzervisse (Lansival 2007).

Dans certains cas, seuls les os volumineux sont déplacés, les crânes essentiellement, permettant de déposer un autre individu directement par-dessus le précédent. Ce type de geste peut s'apparenter à une superposition de corps, avec réduction d'une partie du squelette.

E. Les superpositions de corps

Plusieurs cas de superposition directe de corps, associés ou non à des manipulations du défunt précédent, ont été dénombrés. Dans la plupart des sépultures ayant été réutilisées plusieurs fois, les premières ré-interventions dans la sépulture correspondent toujours à des réductions (et des vidanges ?), les superpositions correspondant plutôt à la phase finale d'utilisation. Quand l'existence d'un contenant en bois a pu être

(1) Définis d'après Y. Gleize 2007.



Fig. 6 – Exemples de réductions en contenant (© Antea Archéologie).



Fig. 7 – Exemples de réductions dans le coffrage en pierres (à gauche : sur un long côté du coffrage ; à droite : aux pieds du défunt) (© Antea Archéologie).

déterminée, nous avons pu observer que ce dernier avait été réouvert afin d'être réutilisé (fig. 8), ce qui implique des réutilisations relativement rapprochées dans le temps. L'absence totale de sédimentation entre les dépôts, caractérisée par un contact direct entre tous les ossements, indique que toutes ces manipulations interviennent dans un espace perpétuellement maintenu vide et plaide également en faveur de dépôts rapprochés. On notera toutefois la possibilité d'une superposition de contenants en bois, ou bien du dépôt d'un individu sur le niveau de couverture des dépôts précédents (fig. 9). Dans cette sépulture, qui a livré quatre individus, deux sujets adultes ont fait l'objet d'une réduction dont les ossements ont été placés à l'extrémité est de la fosse, afin d'y déposer un jeune enfant qui semble s'être décomposé en espace vide (en contenant, ou protégé d'un système de couverture). Plus tard, un second enfant a été inhumé dans un petit contenant, ajusté à sa taille et bénéficiant de son propre système de calage. Il s'agit de la seule superposition pour laquelle on observe une phase de sédimentation entre les dépôts et par ailleurs, d'un des rares cas de sépultures remployées contenant des enfants en bas âge, puisqu'elles sont au nombre de deux sur le site. En tout état de cause, les superpositions de corps sont bien plus rares que les réductions.

F. Une typo-chronologie des gestes ?

Comme on l'a déjà évoqué, l'apparition des pratiques de réinterventions et de remplois des sépultures se place à Vitry-sur-Orne à la transition des VI^e et VII^e siècles ap. J.-C. On constate toutefois que les cas de superpositions qui peuvent être situés chronologiquement semblent correspondre à des sépultures utilisées sur une période postérieure au VII^e, voire au VIII^e siècle. On peut donc envisager une modification des gestes pratiqués en eux-mêmes, les superpositions de corps correspondant à un geste effectué dans les sépultures les plus récentes et les réductions de corps étant pratiquées plus anciennement. Cette hypothèse a déjà été soulevée par Y. Gleize, qui a constaté pour certains sites aquitains et poitevins un amoindrissement des manipulations de restes humains dans le processus de remploi des sépultures, en faveur de dépôts superposés à partir du VIII^e siècle (Gleize 2006). Ces hypothèses sont basées sur les datations issues du mobilier archéologique, mais également d'après la typologie des sarcophages. Dans le cas de Vitry, nous n'avons pas de sarcophages et il n'existe pas de typo-chronologie des coffrages en pierres. De plus, les sépultures concernées par les remplois ont généralement livré peu ou pas de mobilier. Elles sont donc difficilement datables et cette interprétation reste pour l'heure relative-

ment "empirique". En toute objectivité, rares sont les moyens alloués aux analyses qui permettraient de réaliser un nombre conséquent de datations radiocarbone, qui plus est pour dater plusieurs individus provenant d'une même sépulture. Par ailleurs pour la période mérovingienne, les datations radiocarbone donnent fréquemment des fourchettes chronologiques larges permettant difficilement d'analyser finement la chronologie interne des sépultures. Dans le cadre d'un travail monographique en cours de réalisation sur la nécropole de Vitry-sur-Orne, des datations radiocarbone ont été réalisées. Nous avons tenté de dater deux sujets issus de la même structure (le premier et le dernier inhumé) : les fourchettes de datations obtenues se chevauchent, comme on pouvait s'y attendre, et la durée d'utilisation de la structure est comprise entre 15 années au minimum et 3 siècles environ au maximum. Il convient de nuancer (ou compléter) cet aspect de chronologie absolue en mettant en avant des raisons "pratiques" pouvant également expliquer ces changements. Il ne faut en effet pas négliger la possibilité que la réalisation d'un geste plutôt qu'un autre soit liée non pas à une modification des pratiques au cours du temps, mais liée au laps de temps qui sépare un dépôt d'un autre : en effet, on peut "réduire" (ou "vidanger") un squelette ou un sujet en voie de squelettisation, mais on peut plus difficilement manipuler un cadavre "intègre", sur lequel on choisira plutôt de déposer directement le défunt suivant (théories déjà proposées par L. Maurin 1971). Il est donc probable que les choix opérés soient également le résultat d'une adaptation, au cas par cas. Cela n'explique évidemment pas toutes les situations, puisqu'on observe parfois des déplacements d'os volumineux du dernier défunt avant une superposition de corps, ce qui implique une décomposition avancée. Mais cette nuance nous rappelle qu'il ne faut pas considérer les choses de façon trop linéaire.

V. Réouvertures, réutilisations, manipulations : modalités et raisons des ré-interventions

Depuis longtemps, de nombreux travaux ont fait état de ces phénomènes, sans toutefois les traiter de manière approfondie ou systématique (Salin 1952 ; Simmer 1983 ; James 1977). Certains ont tenté d'expliquer ou du moins de synthétiser ces pratiques de réinterventions dans les sépultures du haut Moyen Âge (Périn 1987 ; Crubézy, Raynaud 1988 ; Martin 1990 ; Treffort 1994 ; Effros 2002). Ces réflexions se sont accompagnées avec le temps de réflexions connexes, concernant les méthodes de fouille, de prélèvement et d'analyse des amas osseux (par exemple : Duday *et al.* 1990 ; Blaziot

SP108

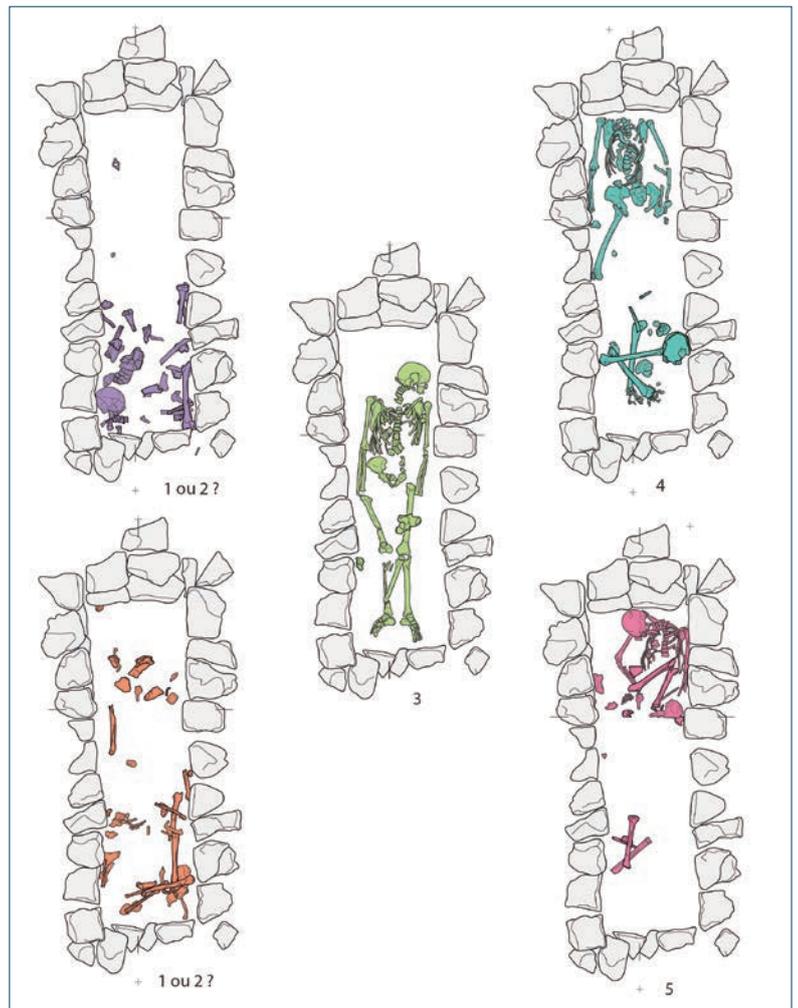
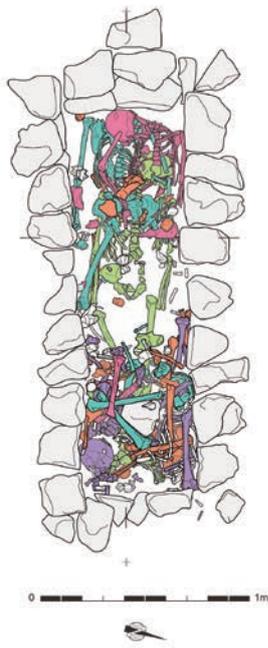
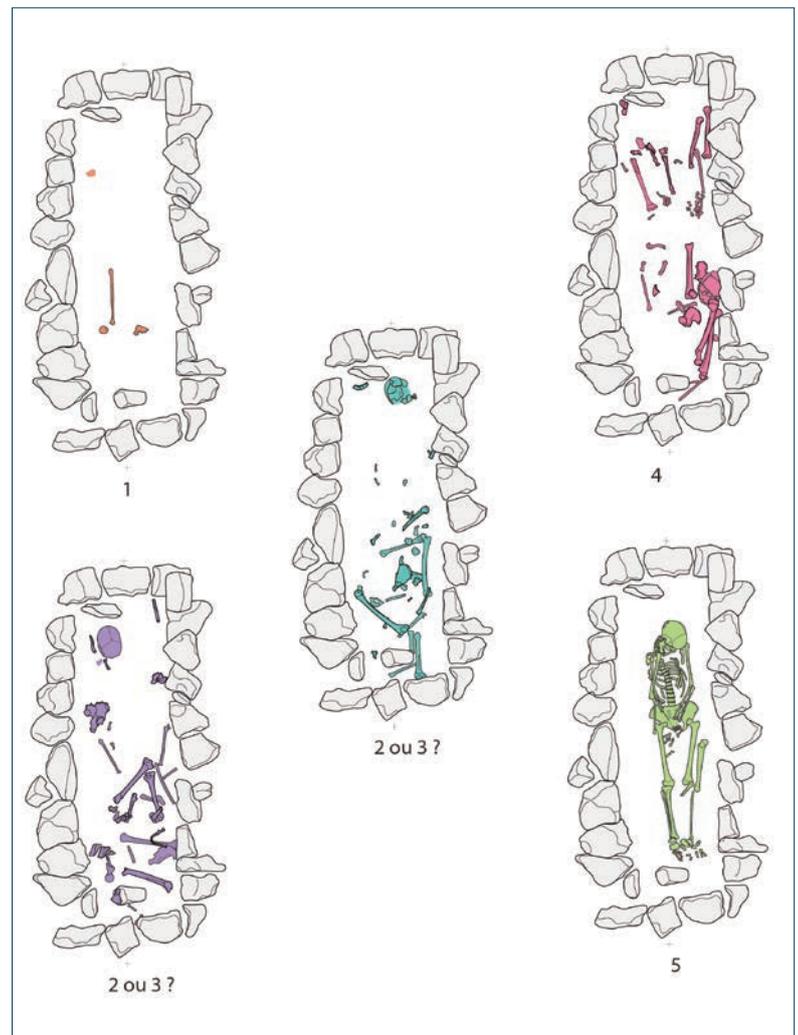
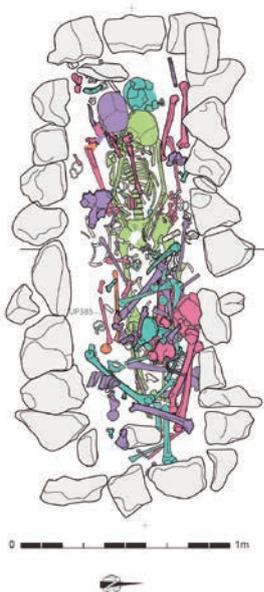


Fig. 8 – Exemples de superpositions
(© Antea Archéologie, E. Cartier-Mamie).

SP86



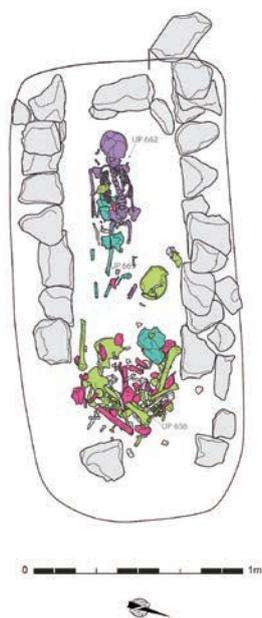


Fig. 9 – Exemple d'une superposition d'aménagement périssable (contenants superposés ou contenant déposé sur un niveau de couverture ?)
(© Antea Archéologie, E. Cartier-Mamie).

1996 ; Boulestin, Duday 2005 ; Ardagna *et al.* 2012). La mise en évidence de ces gestes commence en effet dès le terrain par une fouille adaptée à chaque cas, puis en post-fouille. Lors de l'analyse des sépultures, il convient de différencier les gestes annexes, liés aux processus taphonomiques puis aux autres actes anthropiques, tels que les dommages collatéraux causés par le pillage des sépultures (fait extrêmement fréquent sur le site de Vitry-sur-Orne). C'est seulement une fois ces gestes isolés que la chronologie de la sépulture peut être appréhendée ⁽²⁾.

A. Facilité d'accès aux sépultures

La réouverture des sépultures nécessite deux prérequis : leur visibilité et leur accessibilité. Les réinterventions ont nécessairement lieu dans des sépultures toujours visibles dans le paysage et à Vitry, les seuls témoignages ayant persisté sont les enclos fossoyés, qui marquent durablement la présence d'une tombe dans le paysage (**fig. 10**). Ce type de structure est extrêmement rare en Lorraine. On en compte un sur le site de Prény (inédit) et un sur le site de Kuntzig (Lefebvre 2011), ce dernier n'a cependant pas livré de sépulture. Par ailleurs, le site d'Audun-le-Tiche a livré des enclos quadrangulaires constitués de dalles de pierres dressées et entourant une à plusieurs sépultures ⁽³⁾ (Simmer 1988). Pour autant, toutes les sépultures remployées ne sont

pas ceintes d'un enclos. Il y a donc nécessairement eu d'autres types de repères. En ce qui concerne les marquages de surface des fosses sépulcrales, on n'a pas de traces probantes sur le site. On sait que les marqueurs pérennes existent dans d'autres ensembles contemporains de Lorraine, notamment à Norroy-le-Veneur où deux plaques tombales ont été découvertes (Faye *et al.* 2013, p. 31-34). À Vitry, l'absence de repères peut s'expliquer par d'éventuelles campagnes ultérieures de récupération des matériaux, mais également par l'état d'arasement important du site, en particulier au nord de la fouille qui concentre les sépultures plurielles. Certaines structures ont toutefois livré dans leur comblement supérieur de grosses dalles plates qui ont pu constituer à l'origine des marquages, à plat ou érigés. L'existence de marqueurs en matériaux périssables est également à envisager.

L'accessibilité est également difficile à mettre en évidence et malheureusement encore à Vitry, elle ne peut qu'être supposée. Dans certaines nécropoles lorraines, on retrouve parfois des sarcophages monolithiques munis d'un couvercle, comme à Audun-le-Tiche (Simmer 1988), même si ce type de contenant est assez rare en Lorraine. Dans d'autres cas, notamment à Cutry (Legoux *et al.* 2005) et Norroy-le-Veneur (Faye *et al.* 2013), les sépultures aménagées d'un coffrage de pierres sont parfois condamnées par une grosse dalle monolithique,



Fig. 10 – Exemple d'enclos fossoyé (© Antea Archéologie).

(2) Toutes les réflexions méthodologiques liées à ces difficultés ont été synthétisées par Y. Gleize (2006).

(3) Dénombrement exact non mentionné dans les publications.

comme à Norroy-le-Veneur (Faye *et al.* 2013, p. 30). Malgré leur caractère imposant, ces éléments mobiles permettent d'accéder relativement facilement à la tombe. Ici, nous n'avons pas ce type de contenant ou de système de couverture. Comme pour les marqueurs de surface, l'absence de tels éléments de couverture à Vitry peut en partie également s'expliquer par l'arasement ou la récupération des matériaux. On sait toutefois que toutes les sépultures ont évolué en espace vide ce qui, ajouté au principe même de la réouverture, induit l'existence d'un système de condamnation en surface, en pierre ou en bois, et qui soit facilement amovible.

B. Mise en évidence d'un secteur attractif

Pour comprendre l'apparition de telles pratiques, il semble ici qu'il faille chercher les raisons de ces gestes au sein même de l'ensemble. Comme évoqué précédemment, les pratiques funéraires changent radicalement à la transition des VI^e et VII^e siècles ap. J.-C., modifications au premier rang desquelles : l'architecture des sépultures avec l'apparition et l'utilisation exclusive des coffrages en pierres, l'implantation d'enclos fossoyés et surtout l'organisation même des sépultures au sein de l'espace. En effet, le principal secteur occupé durant le VII^e siècle ap. J.-C. montre des zones de densité importantes avec même quelques cas de recouvrements de fosses et des réutilisations d'enclos. Cette organisation naissante témoigne d'une forte attractivité de ce secteur en particulier. Cette évolution des pratiques est fréquemment observée au sein des nécropoles de Lorraine. L'hypothèse d'un changement de population lié aux phénomènes d'invasions a anciennement été avancée pour expliquer ces transformations (entre autres : Salin 1952 ; Stein 1974 ; Ament 1978) avant d'être remise en question par de nombreux auteurs (entre autres : Musset 1965 ; Périn 1981 ; Simmer 2005). Dans le cas de Vitry, absolument rien n'indique que de tels événements aient pu avoir lieu. D'une part, dans l'habitat comme dans la nécropole, on observe une continuité chronologique avec une culture matérielle homogène. D'autre part, on observe une forte homogénéité biologique au sein de la population inhumée. Nous serions donc *a priori* plutôt face à un changement de pratiques lié à une modification des modes de pensée. La théorie d'une profonde mutation socio-politique au détriment de celle d'un remplacement de population est celle retenue à l'échelle régionale par Alain Simmer (Simmer 2005, p. 120) et plus largement à l'échelle du royaume franc par Patrick Périn (Périn 1981, p. 145).

VI. Attractivité de secteurs spécifiques : entre idéalisme et pragmatisme

A. La communauté et son élite

La répartition des sépultures met en évidence quelques zones vides au sein de zones densément occupées. Certains vides peuvent peut-être s'expliquer par la présence potentielle d'un enclos aujourd'hui disparu. Nous souhaitons insister à nouveau sur la présence d'enclos qui est un fait suffisamment rare en Lorraine pour être mis en avant. Ces derniers sont absents de certains ensembles parmi les plus importants et les plus riches de Lorraine [comme ceux de Cutry (Legoux *et al.* 2005) ou Norroy-le-Veneur (Faye *et al.* 2013)]. À Vitry, on en dénombre sept mais, comme nous venons de le suggérer, il est possible que ce chiffre soit en deçà de la réalité. Les enclos fossoyés de Vitry sont tous associés à des sépultures du VII^e siècle ap. J.-C. ou plus tardives et se situent au sein de la zone regroupant les sépultures plurielles. Par ailleurs ces enclos

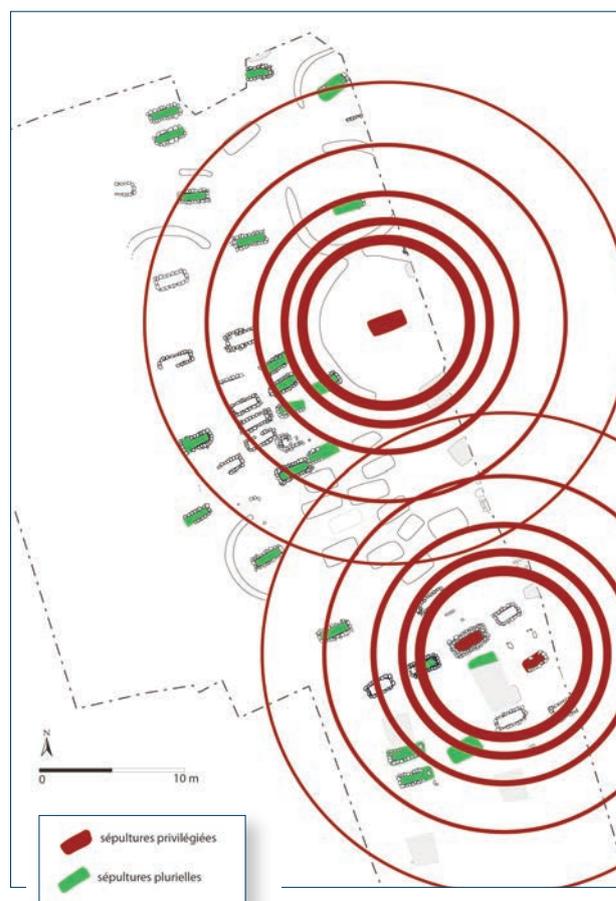


Fig. 11 – Localisation des trois sépultures les plus riches (VII^e siècle) et de leur potentiel rayonnement (© A. Mauduit).

témoignent très certainement du statut important des défunts qui en ont bénéficié (Verslype 2005).

Dans le même sens, on peut souligner que les sépultures plurielles se trouvent toutes à proximité des trois sépultures les plus riches de la zone fouillée, qui sont toutes trois des sépultures individuelles datées du premier tiers du VII^e siècle ap. J.-C. (MR1, Legoux *et al.* 2005) (**fig. 11**). Il s'agit d'une tombe masculine à armes dans le plus gros enclos mis au jour (Gérard *et al.* 2005), de la plus riche sépulture féminine et de la plus riche sépulture d'enfant. Ces sépultures se trouvent par ailleurs parmi les rares de la zone à ne pas avoir été pillées. Il est donc possible que l'on soit ici face à un secteur de la nécropole qui, au moins initialement, tend à regrouper une certaine classe de la population, plutôt privilégiée, parfois au sein d'enclos fossoyés qui leur apportent une visibilité ostentatoire. Le statut privilégié des personnes inhumées dans ces sépultures a peut-être pu, dans un second temps, générer un fort pouvoir d'attraction. Cette attractivité semble perdurer dans le temps, en témoignant la réutilisation de l'espace circonscrit par certains enclos (deux cas potentiels de emplois), et le recouplement du plus gros enclos funéraire par une sépulture postérieure de près de deux siècles. Ce recouplement semble confirmer que la mémoire des emplacements se perpétue longtemps après l'installation d'une sépulture importante.

B. La cellule familiale et les processus de christianisation

Certaines zones vides sont plus énigmatiques (**fig. 12**) et d'autres hypothèses pouvant expliquer cette densité d'individus et les manipulations intrinsèques doivent être envisagées. Pour cette période, on rapproche souvent ces changements de pratiques à la diffusion des dogmes chrétiens et à la proximité d'un lieu de culte (par exemple : Young 1977). À Vitry, cette hypothèse peut difficilement être vérifiée. Les premières mentions d'un édifice religieux et d'une paroisse dans le village sont toutes postérieures au IX^e siècle ap. J.-C. Néanmoins, il est admis que la ville de Metz, alors capitale du royaume d'Austrasie, a joué un rôle primordial dans le processus de christianisation des campagnes alentour (Gauthier 1980). En cette phase de christianisation progressive, on observe sur nombre de nécropoles de l'Est de la Gaule la coexistence de traditions "païennes" en provenance de l'espace sud-rhénan (riches dépôts d'offrandes, sépultures à armes, enclos) et de rites chrétiens, généralement supposés par le biais de l'appauvrissement du mobilier funéraire et la simplification des architectures funéraires, témoins d'une recherche d'humilité et de simplicité

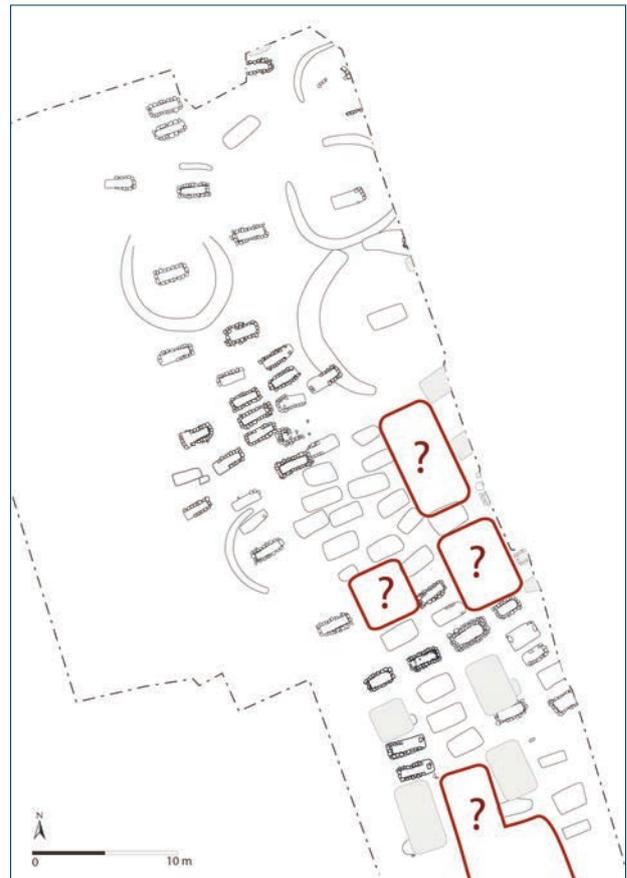


Fig. 12 – Localisation de zones vides entre les concentrations de sépultures (© A. Mauduit).

(Treffort 1996). Il ne faut également pas négliger la possibilité que toutes ces sépultures soient regroupées autour d'un espace consacré, ou même d'un petit édifice cultuel dont on n'aurait plus de traces aujourd'hui (ou qui serait situé sur une parcelle non fouillée). Ce type d'interprétation a été envisagé dans plusieurs sites issus de régions proches, notamment à Ichtratzheim en Alsace (Fossurier 2013), à Saint-Vit en Franche-Comté (Urlacher *et al.* 2008), à Haudricourt en Picardie (Mantel *et al.* 1994) et même en Belgique, à Hermalle-sous-Huy ou Grobbendonk (De Longueville 2007).

Mais il faut également envisager le fait que cette gestion soit très probablement dictée par des volontés de rapprochements "familiaux", qui constituent aussi très certainement un critère de choix supplémentaire dans la gestion de l'ensemble (Lauwers 2005). Il est maintenant admis que l'existence de lieux de culte est parfois liée à la présence dans le champ funéraire d'une ou plusieurs familles privilégiées, qui en bénéficient de manière exclusive (Le Jan 1996). Ces lieux de culte entretiennent

la mémoire familiale et attirent probablement à eux l'implantation d'autres sépultures (entre autres : Treffort 1996 ; Cartron, Castex 2009). Ces pôles de sépultures s'agrandissent ensuite par la mise en place de sépultures postérieures plus "opportunistes", les individus inhumés (ou inhumant ?) souhaitant bénéficier des vertus de ces espaces consacrés. Cette dynamique d'implantation se confirme dans les siècles suivants, au sein des cimetières paroissiaux, où l'on observe des densités de plus en plus importantes de sépultures à mesure que l'on s'approche de l'édifice de culte, les inhumés perdant peu à peu leur individualité (Young 1977).

Quelles que soient les raisons de la forte utilisation d'un espace défini, l'attractivité apparente de ce secteur semble nettement influencer sur la gestion spécifique des inhumations, sur le choix des emplacements et de la réutilisation de telle ou telle tombe. À Vitry, comme dans beaucoup d'autres ensembles mérovingiens, il est très vraisemblable que l'apparition de telles pratiques soit liée à une interaction de tous ces facteurs (fig. 13), à la fois pratiques et dogmatiques, rendant ces phénomènes si complexes à décrypter.

Conclusions

À l'échelle du site, ces changements de pratiques qui semblent apparaître au début du VII^e siècle peuvent être mis en corrélation avec l'évolution des zones d'habitats afférentes (Lansival 2007 ; Gérard *et al.* 2009), en particulier celui découvert sur le site de la ZAC de la Plaine (Gérard *et al.* 2009). Sur ce dernier, une première zone d'habitat et d'artisanat accueille une communauté relativement privilégiée avant de se délocaliser quelques centaines de mètres au nord à l'aube du VIII^e siècle. Ainsi, il est probable que cette nécropole accueille les habitants de la phase finale de ce premier habitat, puis ceux du second habitat. Au sein de l'ensemble funéraire, à partir du VII^e siècle, la communauté se rassemble autour des sépultures de personnages influents. À tout ceci s'ajoute probablement l'action du prosélytisme religieux jusque dans les campagnes et qui façonne peu à peu de nouvelles pratiques. Ces événements surviennent quelque temps avant l'abandon du village pour un grand village-rue organisé autour d'une église et l'abandon de la nécropole communautaire, probablement au profit du cimetière paroissial.

La nécropole de Vitry-sur-Orne s'inscrit donc dans un *continuum* culturel régional cohérent, tout en présentant un certain nombre de singularités, essentiellement en ce qui concerne les sépultures postérieures au VII^e siècle ap.

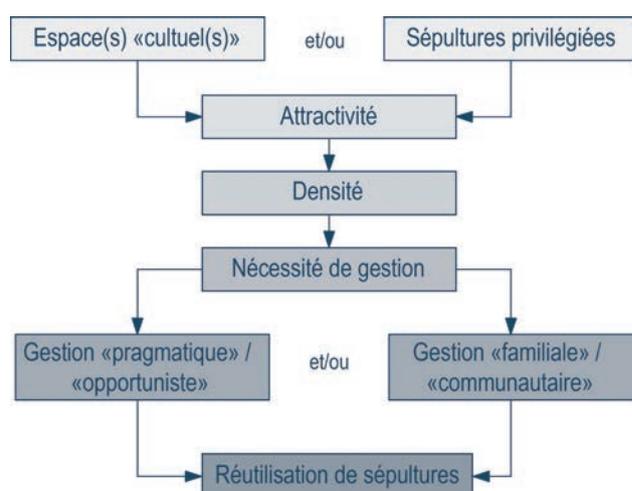


Fig. 13 – Logique(s) de réutilisation des sépultures.

J.-C. Il s'agit à ce jour du seul ensemble lorrain ayant livré un nombre conséquent d'enclos funéraires. Bien que ces pratiques soient connues par ailleurs, il livre toutefois une forte proportion de réutilisations de sépultures, contenant parfois jusqu'à cinq individus. Il est également l'un des rares à dévoiler la pratique de la superposition directe de corps les uns sur les autres dans une tombe.

Les constats énoncés ici sont toutefois à prendre avec précaution, car un grand nombre d'ensembles fouillés anciennement n'ont pas bénéficié des méthodes actuelles de l'anthropologie de terrain et ont rarement fait l'objet d'une analyse approfondie des sépultures multiples. Nombreuses sont les études anciennes faisant état de mutilations de cadavres, de décapitations pour expliquer en partie les déconnexions et manques osseux dans une sépulture, faits alors associés à des pratiques "barbares" arrivées par le biais des invasions germaniques (Périn 1981 ; Simmer 2005).

Ce type de dépôts est aujourd'hui fort heureusement mieux perçu et il est largement admis par la majorité des chercheurs que ces gestes spécifiques doivent être rattachés à d'importantes mutations sociales et religieuses. Mais l'analyse des sépultures complexes et de la succession de gestes qui y sont effectués soulève un problème de caractérisation et de définitions. D'un auteur à l'autre en effet, un même terme peut désigner des gestes différents, ou au contraire un même geste peut être désigné par divers termes, problème déjà soulevé par Y. Gleize dans sa thèse (Gleize 2006, p. 61-65). À cela s'ajoute un

manque récurrent de rattachement à la chronologie (absolue ou interne à la structure), entravant ainsi toute tentative d'interprétation. La reprise de documentations anciennes, mises en corrélation avec des découvertes récentes qui ont bénéficié d'une étude approfondie, constitue une importante perspective de recherche pour la région.

Bibliographie

Affeldt 1990 : Affeldt W. (dir.) – *Frauen in Spätantike und Frühmittelalter. Lebensbedingungen, Lebensnormen, Lebensformen*. Beiträge zu einer internationalen Tagung am Fachbereich Geschichtswissenschaften der Freien Universität Berlin (18. bis 21. Februar 1987), Jan Thorbecke Verlag, Sigmaringen 1990, 347 p.

Alduc-Le Bagousse 2009 : Alduc-Le Bagousse A. (dir.) – *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expression du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle)*. Actes de la table ronde de Caen (23-24 mars 2007), CRAHM (Coll. Tables rondes du CRAHM 4), Caen 2009, 450 p.

Ament 1978 : Ament H. – Franken und Romanen im Merowingerreich als archäologisches Forschungsproblem, *Bonner Jahrbücher* 178, 1978, p. 377-394.

Ardagna *et al.* 2012 : Ardagna Y., Richier A., Schmitt A. – Proposition d'une fiche d'enregistrement pour les dépôts secondaires (fiche "DS") en contexte historique, *Anthropo* 27, 2012, p. 33-40.

Blaizot 1996 : Blaizot F. – L'apport des méthodes de la paléo-anthropologie funéraire à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques, *Archéologie Médiévale* 26, 1996, p. 1-22.

Böhner 1959 : Böhner K. – *Das Grab eines fränkischen Herrn aus Morken im Rheinland* (Kunst und Altertum am Rhein 4), Cologne 1959, 46 p.

Boulestin, Duday 2005 : Boulestin B., Duday H. – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : Mordant, Depierre 2005, p. 17-30.

Buchet 1988 : Buchet L. (dir.) – *Anthropologie et histoire ou anthropologie historique ?* Actes des 3^e Journées anthropologiques de Valbonne (28-30 mai 1986), Éd. du CNRS, Paris 1988, 301 p.

Cartron, Castex 2009 : Cartron I., Castex D. – Identité et mémoire d'un groupe aristocratique du haut Moyen Âge : le site de "La Chapelle" à Jau-Dignac et Loirac (Gironde). In : Alduc-Le Bagousse 2009, p. 151-173.

Chambon 2003 : Chambon P. – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*. CNRS Éd., Paris 2003, 390 p.

Crubézy, Raynaud 1988 : Crubézy É., Raynaud C. – Le passage de la sépulture individuelle à la sépulture de groupe du III^e siècle au XII^e siècle dans le Sud-Ouest de la France. In : Buchet 1988, p. 195-208.

De Longueville 2007 : De Longueville S. – Interprétation des contextes funéraires - Principes d'analyse des critères associés à la définition des tombes dites privilégiées. In : Verslype 2007, p. 103-120.

Devisse 1996 : Devisse J. (dir.) – *La mort des grands : hommage à Jean Devisse*. Presses universitaires de Vincennes (Numéro spécial, Médiévales 31), Saint-Denis 1996, 157 p.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'Anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 2 (3), 1990, p. 29-49.

Effros 2002 : Effros B. – *Caring for body and soul. Burial and the afterlife in the merovingian world*. The Pennsylvania state university press, Philadelphia 2002, 255 p.

Faye *et al.* 2013 : Faye O., Carron D., Decanter F., Laffite J.-D., Cabart H., Lefebvre A., Prouteau R., Verdelet F., Guillaume J., Flamin A. – *Une nécropole mérovingienne au nord de Mettis. Tome II.1, étude des sépultures*. Rapport d'archéologie préventive, Inrap, Metz 2013, 428 p.

Fossurier 2013 : Fossurier C. (dir.) – *Ichtratzheim, Bas-Rhin, ZAC Niederfeld, Habitat âge du Bronze, parcellaire antique et nécropole altomédiévale - Occupation humaine à Ichtratzheim de la fin du Bronze final au début du X^e siècle de notre ère*. Rapport d'archéologie préventive, Inrap, Strasbourg 2013, 363 p.

Frauciel, à paraître : Frauciel M. – *Prény (Meurthe-et-Moselle) "Tautecourt", "Frichamp", "Bois Lasseau"*. Rapport d'archéologie préventive, Inrap, Metz.

Galinié, Zadora-Rio 1996 : Galinié H., Zadora-Rio É. (dir.) – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994), FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 11), Tours 1996, 310 p.

Gauthier 1980 : Gauthier N. – *L'Évangélisation des pays de la Moselle : la province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Âge : III^e-VIII^e siècles*. Éd. de Boccard, Paris 1980, 496 p.

Gérard *et al.* 2005 : Gérard F., Adam F., Calduch S. – *Vitry-sur-Orne (57) "Vallange"*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Metz 2005, 41 p.

- Gérard *et al.* 2009 : Gérard F., Laffite J.-D., Prouteau R., Lefebvre A. – *Vitry-sur-Orne ZAC de la Plaine (Lorraine, Moselle), Tranches 1, 2, 3 et 4. L'évolution d'un terroir du Néolithique ancien au XV^e siècle, Résultats archéologiques*. Rapport d'archéologie préventive, Inrap, Metz 2009, 485 p.
- Gleize 2006 : Gleize Y. – *Gestion de corps, gestion de morts : analyse archéo-anthropologique de réutilisations de tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire au début du Moyen Âge (entre Loire et Garonne, V^e-VIII^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux 1, Bordeaux 2006, 644 p.
- Gleize 2007 : Gleize Y. – Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge, *Aquitania* 23, 2007, p. 185-205.
- Guillaume, Lefebvre 2010 : Guillaume J., Lefebvre C. – *La nécropole médiévale du Mont-Saint-Germain, VI^e-XV^e siècle, à Châtel-Saint-Germain, Moselle*. Presses universitaires de Nancy, Nancy 2010, 526 p.
- Guillaume, Peytremann 2008 : Guillaume J., Peytremann É. (dir.) – *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation*. Actes des XXVI^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne (Nancy, 22-25 septembre 2005), Presses Universitaires de Nancy, Nancy 2008, 441 p.
- Guillot, Mauduit 2012 : Guillotin S., Mauduit A. – *Vitry-sur-Orne "Vallange", Lorraine, Moselle (57) (2 vol.)*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Antea Archéologie, Metz 2012.
- James 1977 : James E. – *The Merovingian archaeology of South West Gaul*. BAR (International Series 25), Oxford 1977, 529 p.
- Lansival 2007 : Lansival R. – La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle), *Revue Archéologique de l'Est* 56, 2007, p. 231-310.
- Lauwers 2005 : Lauwers M. – *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*. Éd. Aubier, Paris 2005, 393 p.
- Le Jan 1996 : Le Jan R. – *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*. In : Devisse 1996, p. 149-152.
- Lefebvre 2011 : Lefebvre A. – *Kuntzig, Moselle, "ZAC des Passeraux". Une cave gallo-romaine et un cimetière mérovingien*. Rapport d'archéologie préventive, Inrap, Metz 2011, 466 p.
- Legoux *et al.* 2005 : Legoux R., Buchet L., Calligaro T., Dhénin M., Liéger A. – *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*. Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XIV), Saint-Germain-en-Laye 2005, 543 p.
- Legoux *et al.* 2009 : Legoux R., Périn P., Vallet F. – *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*. Association française d'Archéologie mérovingienne (Bulletin de liaison, H.S. 3), 3^e éd. Saint-Germain-en-Laye 2009, 65 p.
- Mantel *et al.* 1994 : Mantel É., Bayard D., Blondiaux J., Merleau M.-L. – Le cimetière mérovingien d'Haudricourt (Seine-Maritime), *Revue archéologique de Picardie* 1 (1), 1994, p. 179-261.
- Martin 1990 : Martin M. – Bemerkungen zur Ausstattung der Frauengräber und zur Interpretation der Doppelgräber und Nachbestattungen im frühen Mittelalter. In : Affeldt 1990, p. 89-104.
- Maurin 1971 : Maurin L. – Le cimetière mérovingien de Neuviq-Montguyon (Charente-Maritime), *Gallia* 29, fasc. 1, 1971, p. 151-189.
- Mordant, Depierre 2005 : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. du CTHS, Paris 2005, 525 p.
- Musset 1965 : Musset L. – *Les invasions : les vagues germaniques*. PUF (Coll. Nouvelle Clio), Paris 1965, 329 p.
- Périn 1987 : Périn P. – Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du haut Moyen Âge. Remarques sur la topographie funéraire en Gaule mérovingienne et à sa périphérie, *Cahiers Archéologiques* 35, 1987, p. 9-30.
- Périn 1981 : Périn P. – À propos de publications récentes concernant le peuplement en Gaule à l'époque mérovingienne : la "question franque", *Archéologie Médiévale* 11, 1981, p. 125-145.
- Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : Les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, p. 247-250.
- Simmer 1983 : Simmer A. – Les tombes doubles à l'époque mérovingienne. L'exemple d'Audun-le-Tiche, *Revue Archéologique de l'Est* 34, p. 170-172.
- Simmer 1988 : Simmer A. – *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche : Moselle*. Éd. Errance, Paris 1988, 160 p.
- Simmer 2005 : Simmer A. – Quel haut Moyen Âge pour la Moselle ?, *Cahiers Lorrains* 2-3, 2005, p. 112-129.
- Simmer 2017 : Simmer A. – *Audun-le-Tiche mérovingien*. Éd. des Paraiges, Metz 2017, 63 p.

Stein 1974 : Stein F. – Franken und Romanen in Lothringen. In : Kossack G., Ulbert G. (Hrsg.) – *Studien zur vor- und frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag, Teil II : Frühmittelalter*. Beck, Munich 1974, p. 570-589.

Treffort 1994 : Treffort C. – *Genèse du cimetière chrétien. Étude sur l'accompagnement du mourant, les funérailles, la commémoration des défunts et les lieux d'inhumation à l'époque carolingienne (entre Loire et Rhin, mil. VIII^e-début XI^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon II, Lyon 1994, 4 vol.

Treffort 1996 : Treffort C. – *Du cimiterium christianorum au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VI^e au X^e siècle*. In : Galinié, Zadora-Rio 1996, p. 55-63.

Urlacher *et al.* 2008 : Urlacher J.-P., Passard-Urlacher F., Gizard S., Legoux R., Pilet-Lemière J. – *Saint-Vit, "Les Champs Traversains" (Doubs). Nécropole mérovingienne, VI^e-VII^e siècle après J.-C., et enclos proto-*

historique, IX^e-V^e siècle av. J.-C. Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de Franche-Comté 839, série Environnement, Sociétés et Archéologie 12), Besançon 2008, 495 p.

Verslype 2007 : Verslype L. (dir.) – *Villes et campagnes en Neustrie - Sociétés, Économies, Territoires, Christianisation*. Actes des XXV^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne (17-20 juin 2004), Éd. M. Mergoïl (Coll. Europe médiévale 8), Montagnac 2007, 312 p.

Verslype 2008 : Verslype L. – *Tertres funéraires et sépultures délimitées en Neustrie septentrionale. Réflexions préliminaires sur les tumuli et les sépultures encerclées mérovingiennes*. In : Guillaume, Peytremann 2008, p. 337-358.

Young 1977 : Young B. – *Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens*, *Archéologie Médiévale* 7, 1977, p. 5-81.

Caveaux funéraires d'église : entre mémoire et oubli, présentation de cas en région Centre-Val de Loire (Tours, Blois, Épernon et Vézetz)

*Viviane AUBOURG, Philippe BLANCHARD,
Jean-Philippe CHIMIER, Didier JOSSET*

Les quatre caveaux funéraires présentés dans cet article ont été étudiés à l'occasion d'opérations archéologiques en région Centre-Val de Loire (fig. 1). Ils ont été appréhendés de façon différente et leurs études ont apporté des informations variées, en quantité comme en qualité. Ces ouvrages ont en commun d'avoir suscité chacun des réflexions autour de leurs rythmes d'ouverture et de fermeture, de leur période d'utilisation et d'oubli. Ce type de vestige, peu rencontré à l'occasion des travaux de terrain – en particulier d'archéologie préventive, et donc peu étudié par les archéologues ⁽¹⁾, est globalement méconnu. Il ne s'agit pas ici de les décrire ni de les analyser mais de présenter leur histoire dans la longue durée.

Ces aménagements de l'époque moderne suivent leur rythme propre, en alternant des phases de construction ou de reconstruction, d'utilisation funéraire et d'abandon, ponctuées par des réouvertures, fermetures et destructions. Les caveaux sont destinés à des familles nobles (à Épernon et Vézetz) ou à un seul personnage (à Tours). Après leur fonction funéraire initiale, ils sont rouverts régulièrement, puis leur souvenir s'efface, temporairement ou définitivement.

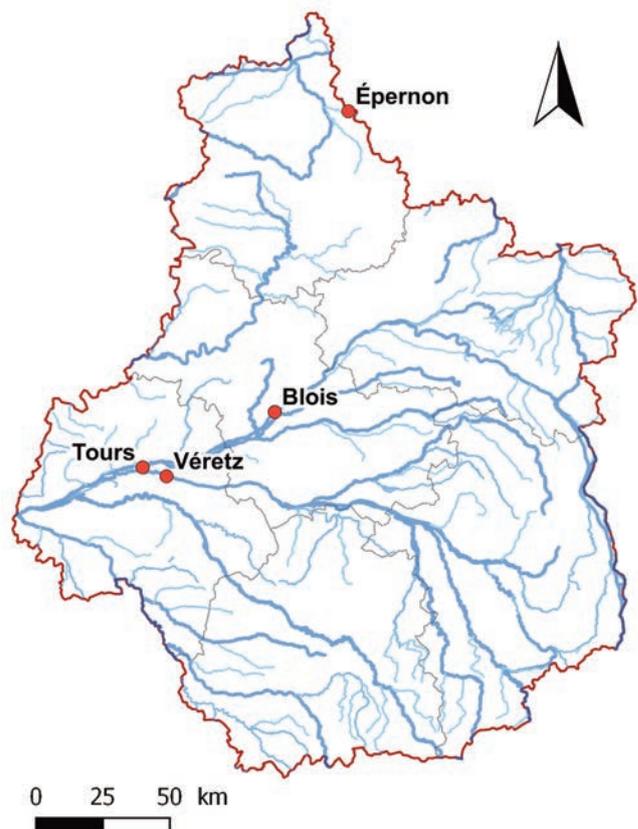


Fig. 1 – Localisation des sites sur la carte de la région Centre-Val de Loire.

(1) On citera l'étude d'Yves Esquieu présentée lors du colloque Archéa d'Orléans (1996) et l'exemple de Saint-Laurent de Grenoble (Hervieu *et al.* 2008).

I. Les caveaux et leur chronologie

A. Tours, cathédrale Saint-Gatien, chapelle funéraire des archevêques (Indre-et-Loire)

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé en 1998, préalablement à la construction du caveau funéraire de Monseigneur Moutel dans la chapelle funéraire des archevêques de la cathédrale de Tours (Camara, Chimier 1999).

La chapelle est bâtie au moment de l'édification de l'abside au XIII^e siècle. Elle ne semble pas avoir eu de vocation funéraire avant l'aménagement du caveau et du tombeau de l'archevêque Bertrand d'Eschaux entre 1630 et 1641. L'architecture funéraire et le décor évoquent une structure individuelle qui n'est pas destinée à accueillir d'autres défunts. Une seule autre sépulture y est pratiquée en 1672. Le tombeau est détruit à la

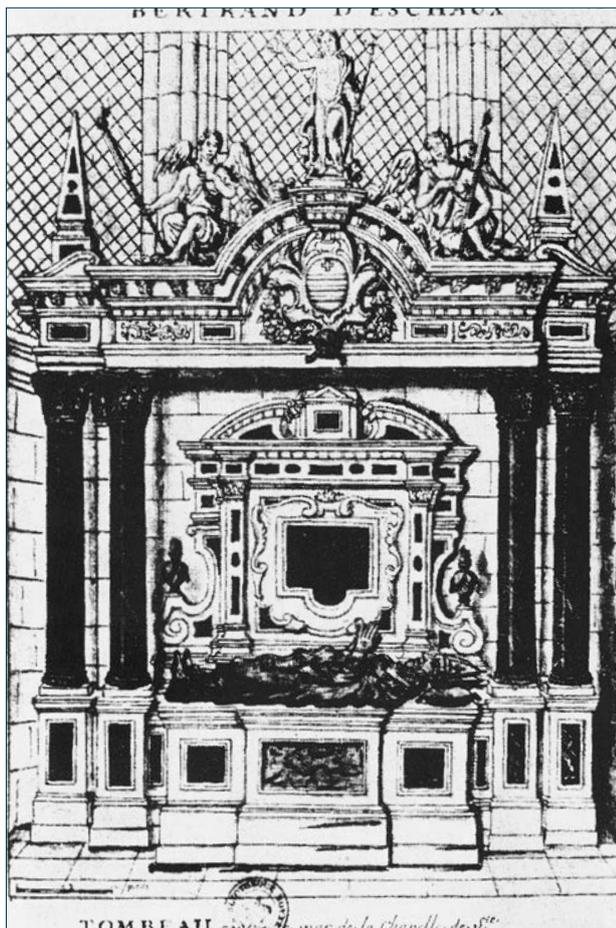


Fig. 2 – Cathédrale de Tours, tombeau de Bertrand d'Eschaux. Dessin de la collection Gaignières (BN Richelieu, latin-117047 n° 9) (d'après Camara, Chimier 1999, p. 398 ; © S. Camara, 1999).

Révolution et le gisant en bronze est récupéré (fig. 2). Le caveau est certainement ouvert et le cercueil de plomb mentionné au XVII^e siècle récupéré, car il n'a pas été retrouvé lors des réouvertures postérieures. Quatre nouvelles sépultures sont installées dans la chapelle entre 1824 et 1998, le caveau du XVII^e siècle est systématiquement ignoré avant chacune de ces inhumations.

B. Blois, cathédrale Saint-Louis, chapelle de la Bonne-Mort (Loir-et-Cher)

En 1996, la construction d'un nouveau caveau pour l'inhumation des évêques dans la cathédrale Saint-Louis de Blois a conditionné une surveillance archéologique (Aubourg-Josset, Josset 1996).

Un caveau funéraire a été mis au jour à cette occasion (fig. 3). Il a été aménagé après la reconstruction de l'église en 1515 et avant sa restauration de 1678 à 1702 suite à sa destruction partielle due à un ouragan. L'utilisation initiale du caveau est située au sein de cet intervalle chronologique. Il est en partie remblayé lors de la restauration du bâtiment. Cinq cercueils sont

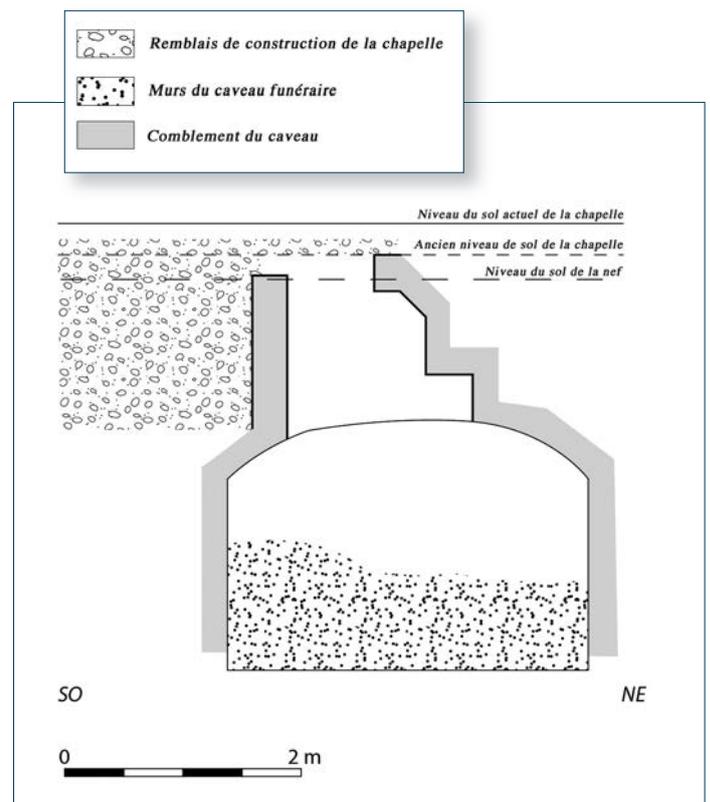


Fig. 3 – Cathédrale de Blois, coupe longitudinale sud-ouest / nord-est du caveau funéraire (d'après Aubourg-Josset, Josset 1996, p. 13).

déposés sur la dernière couche de remblai. Un des individus est assurément en position primaire. Des planches de cercueil et des ossements disposés le long des murs sont interprétés comme la réduction des sépultures de la première phase d'occupation. L'ensemble est partiellement recouvert par de nouveaux remblais (gravas). Le caveau est condamné et le sol aménagé par un dallage. La date d'abandon et de condamnation du caveau est antérieure à la dernière restauration de la cathédrale en 1867.

C. Épernon, église Saint-Pierre (Eure-et-Loir)

Un ossuaire a été étudié dans le cadre d'une opération programmée en 2009 (Blanchard *et al.* 2009 ; 2014). Il est contenu dans un caveau funéraire situé dans le chœur. Sa datation n'est pas assurée, mais il est aménagé au plus tôt en 1661 et reçoit en 1680 les corps du duc L. de Goth et de sa femme. Il est utilisé par la famille jusqu'en 1690 : deux autres corps y sont déposés. En 1760, en l'absence de descendants directs, le caveau est réutilisé comme ossuaire pour accueillir les os jusqu'alors contenus dans le clocher. Les ossements sont disposés de part et d'autre des cercueils encore présents. Le caveau est ouvert à plusieurs reprises : entre 1790 et 1795, lorsqu'un cercueil en plomb y est récupéré, puis en 1854 et en 1885 à l'occasion de travaux de restauration du sol. En 1940, le caveau est redécouvert et les ossements rangés (fig. 4). C'est certainement à ce moment que sont mélangés les restes osseux des membres de la famille ducale à ceux de l'ossuaire. Un corps momifié est déposé dans un cercueil vitré spécialement construit.

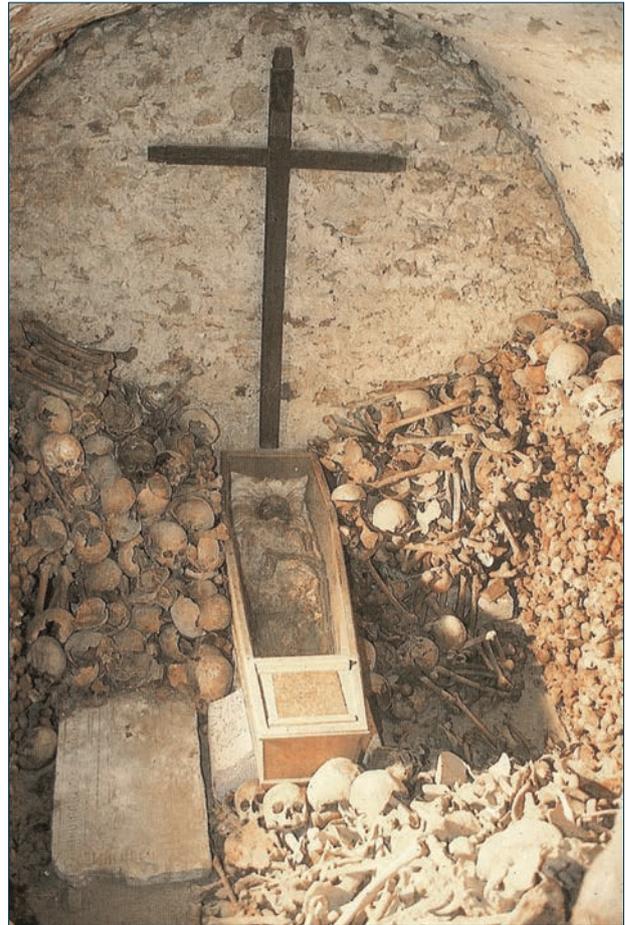


Fig. 4 – Église Saint-Pierre d'Épernon. L'agencement de l'ossuaire de 1940 et le cercueil vitré en 1997 (d'après Blanchard *et al.* 2009, fig. 2 ; © P. Montchâtre, 1997).

D. Vézetz, église Notre-Dame (Indre-et-Loire)

En 1999, la découverte fortuite d'un caveau funéraire dans l'église paroissiale de Vézetz a conduit le SRA Centre-Val de Loire à réaliser une mission d'expertise. Le caveau n'a pas été étudié (Vézetz 1999 et documentation du Service régional de l'Archéologie, DRAC Centre-Val de Loire).

Le caveau funéraire est situé dans le chœur de l'église Notre-Dame de Vézetz. Il a été édifié entre 1519, date de la consécration de l'église, et 1533, date de la mort de Jean de la Barre, seigneur de Vézetz. Son corps y est déposé, puis celui de sa femme Marie de la Primaudaye en 1545. Il est ensuite rouvert à de nombreuses reprises. À chacune de celles-ci depuis la seconde inhumation, des



Fig. 5 – Le caveau de l'église Notre-Dame de Vézetz : détail de la voûte et dépôt d'objets liturgiques (© P. Blanchard, 1999).

graffitis millésimés sont réalisés à la pointe sèche ou au charbon sur les murs et la voûte. À une date inconnue, mais certainement durant le XIX^e siècle, des objets liturgiques dont les fragments d'un crucifix sont déposés dans le caveau (fig. 5). Au XX^e siècle, l'existence du caveau est oubliée.

II. Une histoire dans la longue durée (fig. 6)

A. "Des caves pour enterrer les morts" (2)

La sépulture en contexte d'édifice constitue un phénomène minoritaire (Bertrand 2016, p. 33). Elle apparaît durant les deux derniers siècles du Moyen Âge, se développe puis décline à la période moderne, jusqu'à la déclaration royale de 1776 (3) qui limite largement le droit d'inhumation dans les églises (Bertrand 2000, p. 1 ; 2006, p. 22 ; 2015, p. 13 ; 2016, p. 35-38).

Le statut juridique des tombes est principalement de deux types : les tombes de fondation et les tombes de concession. La déclaration de 1776 met fin aux tombes

conçédées, mais fait exception pour les tombes de fondation (Bertrand 2000, p. 6-19 ; 2006, p. 7-10 ; 2016, p. 28-29). Le caveau de Véretz, où Jean de la Barre a doté l'église d'une rente annuelle de 100 livres, est à rattacher aux tombes de fondation (Bossebœuf 1903, p. 102, 111). Les sources ou les études d'archives ayant accompagné la publication des trois autres caveaux ne permettent pas de qualifier les tombes.

À la période moderne, les caveaux de Tours, Épernon et Véretz ne sont utilisés que pour un petit nombre de défunts : deux à Tours et Véretz, quatre à Épernon. La période couverte par cette utilisation est par ailleurs relativement courte, respectivement 31, 12 et 10 ans. Le caveau de Bertrand d'Eschaux dans la cathédrale de Tours est utilisé une seconde fois pour la sépulture du chanoine Jean Maan en 1672, et celui de Jean de la Barre à Véretz pour sa femme en 1545. Le caveau d'Épernon est utilisé par la famille de Goth jusqu'en 1690 (Bossebœuf 1903, p. 111 ; Camara, Chimier 1999, p. 935, 940 ; Blanchard *et al.* 2014, p. 7-16).

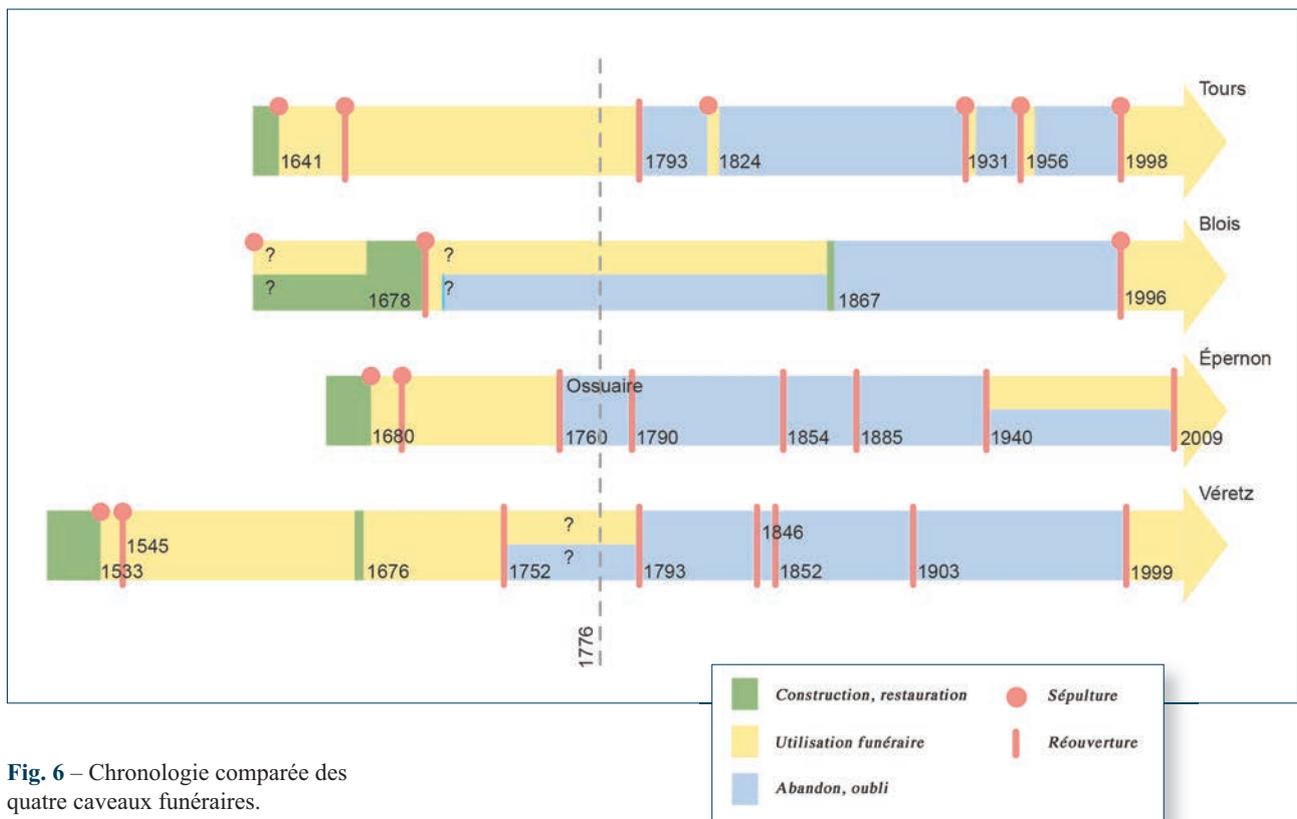


Fig. 6 – Chronologie comparée des quatre caveaux funéraires.

(2) Hervieu *et al.* 2008, p. 1, d'après Furetière 1690, en ligne sur gallica.bnf.fr. Cf. aussi la définition d'Y. Esquieu (1996, p. 206).

(3) Éditée in Annexe I, 2016.

Il existe d'autres types de caveaux, dont les "caveaux communs" mentionnés par Régis Bertrand (Esquieu 1996, p. 213 ; Bertrand 2000, p. 27-28) ; dans sa seconde utilisation, le caveau de Blois pourrait se rattacher à cette catégorie.

B. Réouvertures à l'époque contemporaine

L'utilisation des structures comme caveau funéraire reste exceptionnelle après 1776, bien que la date de la déclaration royale ne marque pas strictement leur histoire. Le caveau de Blois est aménagé avant le XVIII^e siècle mais la date de son abandon, antérieure à 1867, n'est pas connue.

Les caveaux de Tours, Épernon et Vézetz restent toutefois dans le champ du funéraire.

Avec l'inhumation de l'archevêque Jean-Baptiste du Chilleau en 1824, la chapelle de la cathédrale de Tours retrouve sa vocation funéraire. Elle accueillera trois autres sépultures jusqu'en 1998, date de l'intervention archéologique (Camara, Chimier 1999, p. 940-944).

Le transfert de l'ossuaire d'Épernon du clocher vers le caveau de la famille de Goth en 1760 transforme la fonction de la structure, tout en la maintenant dans la sphère funéraire (Blanchard *et al.* 2014, p. 12).

À Vézetz, les graffitis témoignent de fréquentes réouvertures dont la raison n'est pas connue. Les inscriptions n'ont pas été étudiées, la plus ancienne attestée par la documentation produite à l'occasion de sa redécouverte en 1999⁽⁴⁾ correspond au second dépôt de corps en 1545. Les autres millésimes s'échelonnent entre 1752 et 1852. Le caveau est ouvert, puisque décrit, au moins une dernière fois avant 1903 (Bossebœuf 1903, p. 111 ; Vézetz 1999, p. 3). Si le dépôt d'objets liturgiques présente un caractère symbolique, il ne constitue toutefois pas un geste funéraire proprement dit⁽⁵⁾. Le caveau réintègre le champ funéraire en 1999, avec la restauration de la dalle de sol et de l'inscription funéraire.

La période révolutionnaire est un événement commun à l'histoire de ces trois structures. Le monument funéraire de Bertrand d'Eschaux à Tours est détruit en 1792-1793 et l'ouverture du caveau est supposée (Camara, Chimier 1999, p. 943). À Épernon, le caveau aurait été ouvert durant la Révolution, information portée par la tradition orale et recueillie en 1854 lors des travaux de restaura-

tion (Blanchard *et al.* 2014, p. 13). Au moins une des inscriptions du caveau de Vézetz témoigne de son ouverture en 1793 et de l'enlèvement des sépultures⁽⁶⁾.

C. Une mémoire collective volatile

Au moment des interventions archéologiques, les caveaux de Tours, Blois et Vézetz étaient oubliés et leur redécouverte est fortuite. Celui d'Épernon avait été rouvert entre 1994 et 1997 après qu'il ait été volontairement scellé dans les années 1950 (Blanchard *et al.* 2009, p. 39-40). À Blois, le caveau est condamné et ne semble plus être connu au moins depuis 1867. À Vézetz, il est mentionné jusqu'au début du XX^e siècle, puis ensuite oublié.

Ceux de Tours et d'Épernon connaissent des périodes d'oubli, séparées par des redécouvertes liées à des ouvertures du sous-sol. À Tours, au XX^e siècle, les trois aménagements pour les inhumations contribuent à la mise au jour du caveau moderne. Il est à chaque fois reconnu et aménagé, mais oublié entre chaque inhumation. À Épernon, ce sont les travaux de restauration qui permettent de le redécouvrir.

L'absence de tombeau – entendu comme le monument signalant la tombe à la surface, ou sa disparition, est sans doute un élément ayant contribué à l'oubli des caveaux. La présence d'un monument funéraire n'est pas systématique, voire rare, et les caveaux d'église sont le plus souvent simplement signalés par une dalle de fermeture qui n'est pas nécessairement inscrite (Bertrand 2016, p. 31). Le tombeau ne se situe par ailleurs pas forcément à l'aplomb du caveau : c'est le cas pour celui de la cathédrale de Tours qui est appuyé contre le mur de la chapelle (Esquieu 1996, p. 212 ; Bertrand 2000, p. 30-39 ; 2015, p. 7). À Vézetz, le caveau est signalé par une dalle inscrite (disparue en 1999) qui est retranscrite par Bossebœuf en 1903. Les actes notariés évoquent un "tombeau", restauré au XVIII^e siècle (Bossebœuf 1903, p. 111, 511), sans que l'on ne sache s'il s'agit du caveau ou d'un monument (*cf.* Bertrand 2000, p. 30). À Blois et Épernon, les éventuels aménagements de surface ne sont pas connus.

Cette contribution illustre qu'en tant qu'objet d'étude, les caveaux funéraires d'église ne se limitent pas à l'instantané de leur construction mais qu'ils ont une

(4) Photographies de P. Blanchard, dossier documentaire du Service régional de l'Archéologie, DRAC Centre-Val de Loire.

(5) Les exemples sont nombreux, en particulier de statuaire. *Cf.* celui de la chapelle Saint-Libert à Tours : Riou, Dufay 2016, p. 174-176.

(6) "Le 21 8bre Les Républiques ont levé un desposte Charle qu[...]" : photographies, dossier documentaire du Service régional de l'Archéologie, DRAC Centre-Val de Loire ; "Ici fut levé un despote. Brisson, 1793" : Bossebœuf 1903, p. 111.

histoire dans la durée. Il s'agit de quatre cas qui soulignent la complémentarité des différentes sources, mais qui ne permettent pas de montrer ce qui relève de constantes, de cycles ou phénomènes uniques. Une synthèse à l'échelle régionale, s'appuyant sur un inventaire systématique ne se limitant pas à des cas isolés révélés par des opérations archéologiques, serait nécessaire pour développer cette approche.

Bibliographie

Annexe I - Déclaration du Roi concernant les inhumations donnée à Versailles le 10 mars 1776. In : Bertrand, Carol 2016, p. 363-365.

Aubourg-Josset, Josset 1996 : Aubourg-Josset V., Josset D. – Blois “Cathédrale Saint-Louis”. Caveau des Évêques. DFS d'opération de surveillance archéologique, Afan 1996, 29 p.

Bertrand 2000 : Bertrand R. – *Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne, Rives nord-méditerranéennes* [en ligne], 6, URL : <http://journals.openedition.org/rives/60> [lien valide au 9 septembre 2017].

Bertrand 2006 : Bertrand R. – “Ici nous sommes réunis” : le tombeau de famille dans la France moderne et contemporaine, *Rives nord-méditerranéennes* [en ligne], 24, URL : <http://journals.openedition.org/rives/558> [lien valide au 2 janvier 2018].

Bertrand 2015 : Bertrand R. – Origines et caractéristiques du cimetière français contemporain, *Insaniyat / بتايناسن*. *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales* [en ligne], 68, URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/15129> [lien valide au 2 janvier 2018].

Bertrand 2016 : Bertrand R. – Le cimetière ancien : les morts parmi les vivants. In : Bertrand, Carol 2016, p. 13-38.

Bertrand, Carol 2016 : Bertrand R., Carol A. – *Aux origines de cimetières contemporains. Les réformes funéraires de l'Europe occidentale. XVIII^e-XIX^e siècle*. Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence 2016, 377 p.

Blanchard *et al.* 2009 : Blanchard P., Kacki S., Rouquet J., Desrosiers S., Huchet J.-B., Treffort C., Henri D.,

Poupon F. – *Étude du caveau de l'église Saint-Pierre d'Épernon et de ses vestiges : histoire et vicissitudes d'un espace funéraire*. Rapport d'activité, CAEL, 2009, 179 p.

Blanchard *et al.* 2014 : Blanchard P., Kacki S., Rouquet J., Gaultier M. – Le caveau de l'église Saint-Pierre d'Épernon (Eure-et-Loir) et ses vestiges : protocole d'étude et premiers résultats, *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 53, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2167> [lien valide au 25 septembre 2017].

Bossebœuf 1903 : Bossebœuf L. – *Le château de Véretz, son histoire et ses souvenirs*. Imprimerie Tourangelle, Tours 1903, 575 p.

Camara, Chimier 1999 : Camara S., Chimier J.-P. – Redécouverte du caveau funéraire de Bertrand d'Eschaux. Fouilles archéologiques de la Chapelle Funéraire des Archevêques de Tours, Cathédrale Saint-Gatien, mai 1998, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* [en ligne], 45, 1999, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00956298> [lien valide au 17 septembre 2014].

Esquieu 1996 : Esquieu Y. – Les caveaux funéraires. In : Galinié, Zadora-Rio 1996, p. 205-214.

Furetière 1690 : Furetière A. – *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. A. et R. Leers, La Haye 1690, 3 vol.

Galinié, Zadora-Rio 1996 : Galinié H., Zadora-Rio É. (dir.) – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994), FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 11), Tours 1996, 310 p.

Hervieu *et al.* 2008 : Hervieu P., Herrscher E., Colardelle R. – Discussion autour du statut de structures funéraires particulières. Le cas des caveaux de Saint-Laurent de Grenoble, *Socio-anthropologie* 22, 2008, p. 55-74.

Riou, Dufaÿ 2016 : Riou S., Dufaÿ B. – *Le site de la chapelle Saint-Libert dans la Cité de Tours. Histoire et archéologie d'un espace urbain du IV^e siècle à nos jours*. FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 61), Tours 2016, 224 p.

Véretz 1999 : Véretz X – *Église Notre-Dame. Caveau de Jean de la Barre, Seigneur de Véretz et de Marie de la Primaudaye, son épouse*. Dossier de prévision de travaux, Mairie de Véretz, Véretz 1999, 14 p.

La mission française de recherche des corps de déportés en Allemagne, 1945-1960. L'exemple du camp de Gandersheim (Allemagne)

Jean-Marc DREYFUS

“La mâchoire avide qui se décroche, le ventre vide qui s'affaisse : la mort du copain est une catastrophe. Mais la catastrophe, ce n'est pas seulement que ce copain soit mort. C'est que l'un de nous meurt, que la mort arrive sur nous. Celui-là est mort. Ses amis s'en apercevront particulièrement mais l'oublieront vite. Ça ne fait pas de bruit, rien ne s'arrête. Il meurt, c'est l'appel, il meurt, c'est la soupe, il meurt, on reçoit des coups, il meurt seul” (Antelme 1978, p. 100).

Introduction

Au nom de la mémoire, mais aussi du nationalisme, la France mit sur pied à la fin de 1946 une mission spécifique de recherche des corps des déportés assassinés dans les camps de concentration nazis. Cette mission, qui dépendait du ministère des Anciens Combattants, déportés et victimes de guerre, demeure absente de l'historiographie. Elle a pourtant exhumé 50 000 corps, en a identifié 7 000 comme “français” et en a rapatrié 3 000 environ vers la France (Dreyfus 2006, p. 73-87 ; 2015, p. 93-118 ; Vincent-Daviet 2008, p. 235-257). Les exhumations ont été pratiquées avec soin, utilisant les techniques de l'archéologie et celles de la médecine légale. Mon travail de recherche veut décrire l'ensemble de ce processus de gestion de la mort de masse. Les espaces funéraires où ont été enterrés les déportés – surtout dans les derniers mois de la Seconde Guerre

mondiale – ont été très nombreux (plusieurs centaines). Ils ont été des espaces contestés, à la fois par l'intervention de diverses commissions étrangères et par celle des autorités locales allemandes et de la population.

En prenant l'exemple précis du *kommando* (sous-camp) de Gandersheim – là où fut déporté Robert Antelme, l'un des principaux écrivains français de la déportation, dont le texte *L'espèce humaine* marqua des générations de lecteurs – je décrirai ici les pratiques nouvelles et syncrétiques d'exhumation, les tensions entre les différents opérateurs sur les restes humains et une nouvelle gestion d'espaces funéraires qu'il s'agissait d'“éprouver” en exhumant tous les corps ; or, beaucoup sont restés en place faute de demandes de rapatriement et donc de possibilité d'identification. Il s'agira de décrire la multiplicité des acteurs, les enjeux de pouvoir autour des morts, mais aussi comment l'héritage des pratiques funéraires de la Première Guerre mondiale a été repensé et singulièrement modifié.

I. Le camp de Gandersheim

Gandersheim ne fut que l'une des milliers de ramifications du système concentrationnaire nazi. Les 18 camps de concentration principaux – Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Natzweiler-Struthof, etc. – virent la création de centaines de sous-camps, nommés “*Kommandos*” dans le vocabulaire administratif de la SS. Le camp de

Natzweiler-Struthof, le seul à avoir été créé sur territoire français, en Alsace annexée, compta ainsi jusqu'à 82 *kommandos*, des deux côtés du Rhin ⁽¹⁾. Gandersheim fut créé à l'été 1944 (**fig. 1**), sous-camp de Dachau, lorsque la firme allemande Henkel déménagea son usine polonaise de Mielec à Brunhausen, à côté de la petite ville de Bad Gandersheim, en Basse-Saxe. L'usine fabriquait des carlingues d'avions. Entre octobre et décembre 1944, exactement 600 détenus de Sachsenhausen, Buchenwald et Dachau furent transférés à Bad Gandersheim. Ils furent logés dans l'église du monastère médiéval, qui avait été créé en 780 (l'un des plus anciens en Allemagne) mais sécularisé en 1803. Ils subirent de terribles conditions de vie, avec l'absence de nourriture, le froid et le travail forcé. Un peu plus tard, une baraque fut construite par les détenus eux-mêmes, pour leur hébergement de fortune. Sur les 600 détenus, au moins 27 moururent de faim, de maladie et d'épuisement. Le 4 avril 1945, juste avant l'évacuation du *kommando*, 40 détenus furent conduits dans la forêt voisine et fusillés par les SS ⁽²⁾. Les autres, environ 530 – les chiffres sont à chaque étape imprécis – furent jetés sur les routes, à pied dans le froid, jusqu'à Dachau. Beaucoup furent assassinés le long de la route. La mortalité fut très élevée, même s'il y eut quelques rares évasions. Seulement 122 détenus de Gandersheim furent libérés à Dachau, dont Robert Antelme, mourant, que son compagnon de réseau François Mitterrand (sous le nom de François Morland) ira chercher en voiture et ramènera à Paris chez sa femme, Marguerite Duras, qui racontera son attente, le retour à Paris et la survie d'Antelme dans son beau livre *La douleur* (Duras 1985).



Fig. 1 – Plan de Gandersheim et de ses alentours
(© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

II. La mission Garban

La mission de recherche des corps de déportés en Allemagne fut créée au printemps 1947. Elle était une émanation du service de l'État civil du ministère des Anciens Combattants, déportés et victimes de guerre (ministère Frenay). Avant la création de la mission, la recherche, l'exhumation et l'éventuelle identification des Français morts à l'intérieur des frontières du Reich pendant le conflit relevaient de la responsabilité de l'administration française d'occupation en Allemagne,

installée à Baden Baden ⁽³⁾. La direction des Personnes déplacées et Réfugiés coordonnait ce travail. En 1947, Pierre Garban fut nommé directeur adjoint du service des Tombes et Exhumations, puis à partir de 1949, directeur à plein titre. La recherche des corps des déportés passa donc à une administration civile. Les recherches furent systématiquement organisées, mais commencèrent sur des enfouissements individuels ou des fosses communes contenant peu de corps : la mission considérait ne pas maîtriser la technique pour exhumer de larges fosses communes ⁽⁴⁾. Les recherches se faisaient toujours en

(1) Sur le système concentrationnaire nazi, voir les deux synthèses les plus importantes à ce jour : Orth 1999 ; Wachsman 2017.

(2) L'historique du camp de Gandersheim fut reconstitué brièvement dans le rapport très détaillé rédigé en préparation des exhumations (Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, Série F, Cote F/9/6895). Voir également une série intéressante de photos dans une petite "exposition virtuelle" sur l'histoire du camp : <http://zwangsarbeit-in-niedersachsen.eu/de/virtuelle-ausstellung/kz-haeftlinge/brunshausen.html>, ainsi que : Gandersheim in Megargee 2009, vol. 1, Part B, p. 346.

(3) Les archives des exhumations conduites par les forces françaises d'occupation en Allemagne sont conservées à La Courneuve, au Centre des archives diplomatiques, dans la série PDR4.

(4) Retrouver l'expertise pour exhumer des fosses communes, acquise après la Première Guerre mondiale, semble avoir été l'un des enjeux des exhumations d'après 1945. Les légistes publièrent sur ce sujet.

deux temps : après avoir rassemblé le plus de témoignages possibles de survivants d'un camp, d'un *kommando* ou d'une marche de la mort, on les croisait avec les questionnaires d'identification remplis par les familles. Les employés de la mission Garban travaillèrent plusieurs années après le décès, et retrouvèrent des squelettes et des corps en état de décomposition avancé. La décomposition des corps avait été accélérée par l'absence le plus souvent d'enfouissement dans un cercueil. La technique de l'identification était celle, traditionnelle, établie au XIX^e siècle, basée sur la taille, les signes distinctifs, fractures ou dentition, et aussi, si possible, une photo pour connaître la forme du crâne. On tenait compte aussi de la position du corps, lorsque celle-ci était connue, de l'environnement du cadavre, en particulier la proximité d'autres cadavres de déportés, d'objets personnels qui se trouvaient sur le corps (photos, croix, bijoux) et enfin des causes de la mort : fusillades, nombre de balles dans le corps ou épuisement (fig. 2). Ces recherches préliminaires faisaient l'objet d'un rapport complet. Les exhumations étaient ensuite autorisées (à partir de 1955 par les autorités allemandes – avec la fin du statut d'occupation) et un deuxième rapport était établi, qui comparait les projections et la place réelle des cadavres et leur identification. Ces rapports n'ont pas tous été conservés, mais ceux qui se trouvent dans les dossiers de la mission Garban aux Archives nationales

sont d'une remarquable qualité, tant par leur précision que par les schémas et photos jointes.

Les techniques d'exhumation furent peu à peu raffinées, au fur et à mesure de l'avancée des travaux. De façon notable, la mission française entreprit tout d'abord d'exhumer des tombes individuelles et de petites fosses contenant seulement quelques corps, jusqu'à une vingtaine. Ce fut seulement à partir de 1952 qu'on entreprit d'ouvrir de larges fosses communes⁽⁵⁾. Cela s'explique par l'absence d'une continuité depuis les exhumations massives des fosses de la Première Guerre mondiale (Pau 2016). Les légistes et techniciens qui travaillaient au sein de la mission Garban ne connaissaient pas ces techniques et les acquirent de façon empirique. La documentation de médecine légale conservée dans les archives de la mission n'inclut pas de volumes sur les fosses communes. La méthode d'exhumation utilisée est décrite comme "archéologique"⁽⁶⁾. Le rapport de 1955 précise : "L'exhumation des corps s'effectue avec le soin minutieux des fouilles archéologiques." Cela est confirmé par les centaines de photographies que contiennent les dossiers de la mission. Les employés, souvent allemands, étaient formés à ne pas déplacer les ossements lorsqu'ils les découvraient. "Les fossoyeurs sont surveillés par le médecin, qui interrompt leur travail alors qu'une mince couche de terre recouvre encore le corps". Ce sont ensuite des

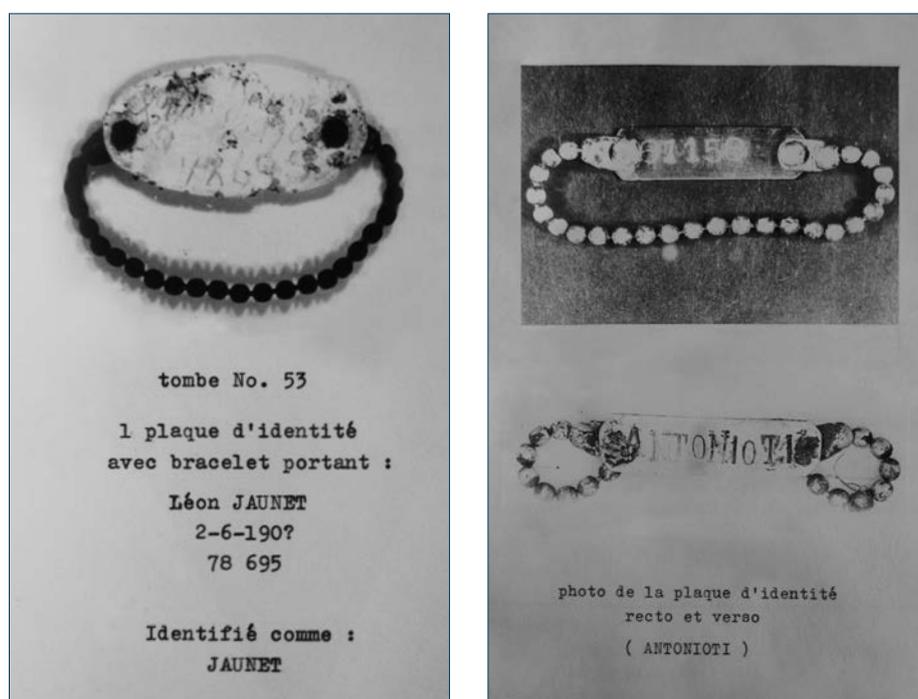


Fig. 2 – À gauche : plaque d'identité de Léon Jaunet ; à droite : plaque d'identité trouvée dans la tombe n° 6 (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

(5) La documentation est conservée dans une annexe des archives du ministère des Anciens Combattants, le Bureau des victimes des conflits contemporains, à Caen. La documentation de médecine légale y est conservée sous la cote 26/P/2285.

(6) Archives des Anciens Combattants, Caen, cote 26/P/2285, rapport "Méthode d'exhumation", Göttingen, 15 décembre 1955.

spécialistes qui intervenaient, toujours sous le contrôle du médecin légiste responsable, en utilisant des brosses en nylon et de petites pelles. La première couche de squelettes était entièrement dégagée avant que ceux-ci ne soient déplacés. Auparavant, des photos étaient faites mais aussi des croquis indiquant la position des corps. Chaque corps était ensuite placé individuellement dans un linceul de plastique, de l'igelit (il s'agit d'un PVC fabriqué en Allemagne). À l'intérieur de chaque linceul était déposée une plaque en terre cuite portant un numéro d'ordre. La terre était ensuite tamisée. Les squelettes étaient lavés et préparés pour l'examen médico-légal. Chaque médecin avait un assistant qui prenait des notes, mais aussi de nombreuses photographies. La photographie était *“particulièrement importante lorsqu'elle a pour objet de montrer la forme du crâne qu'il est difficile de décrire et qu'il est long de déterminer par la mesure”*. Les légistes de la mission construisirent un *“ostéomètre”* pour mesurer de façon précise et pratique la longueur des ossements.

III. Les ressources documentaires et les exhumations

La municipalité de Bad Gandersheim avait récupéré les cadavres des déportés et les avait enterrés dans un carré spécial du cimetière municipal et y avait même construit un imposant mémorial dans le cimetière. La mission Garban ne fut donc pas la première à intervenir sur des sites d'inhumation. Par ailleurs, la Croix-Rouge belge était intervenue aussi pour exhumer quelques corps de concentrationnaires. En ce qui concerne le camp de Gandersheim, le premier rapport de la mission française prévoyait seulement quatre exhumations dans le cimetière municipal de Bad Gandersheim. Les corps avaient été enterrés avec ou sans cercueil. L'emplacement des corps avait été indiqué par la municipalité, grâce à la lecture des registres de décès ⁽⁷⁾. Par ailleurs, la mission Garban cherchait cinq cadavres enterrés le long de la route, dont la localisation n'était pas connue. Résultat des massacres sporadiques et nombreux lors de la marche de la mort, trois autres corps de déportés avaient été enterrés dans le cimetière de la localité voisine de Bad Grund. Le rapport précisait que l'une de ces trois victimes avait été identifiée auparavant et son corps transféré en France dès 1948 (probablement à la demande de la famille). Il était prévu également l'exhumation de onze victimes fusillées le 6 avril 1945 au lieu-dit Hirschlerbrink, d'abord

inhumées sur place dans un entonnoir de mine, puis enterrées dans des cercueils dans un petit cimetière de fortune créé au bord de la route (les tombes y étaient anonymes, mais numérotées). Il fallait également exhumer six autres victimes assassinées ce même jour d'avril 1945 au lieu-dit Vosshat, d'abord inhumées sur place. Les corps avaient été *“dérangés par des renards”* et donc à moitié exhumés. Ils avaient été transportés le 17 juin 1946 dans le petit cimetière spécial de Hirschlerbrink (il s'agissait des tombes numérotées de 13 à 22 de ce cimetière ⁽⁸⁾).

Lors d'une première campagne d'exhumation, le 20 mai 1949 sur la foi des relevés de la municipalité, quatre corps avaient déjà été exhumés dans le cimetière de Gandersheim. Quatre corps *“français”* seulement étaient réclamés par des familles, qui avaient dûment rempli les fiches d'identification : les tombes numérotées 23 et 24 (Toiano et Martinet) et 15 et 16 (Pasquelin et Lambri) (**fig. 3**). Pourquoi seulement quatre corps ? Tout simple-

- 562 -

Elements d'identification.

1. Identité: **CARBONNIER** **DÉSIRE EUGÈNE ALBERT**
 Nom: **Carbonnier** (avec les patronymes) **Désire Eugène Albert**
 éventuellement surnom(s):
 né le **18 Nov** à **Balais** (département) **Bas de Balais**
 décédé ou ~~mort~~ le **23 Mars 1945** à **Gelsenkirchen, Ruhr, Allemagne**
 adresse de la famille: **Carbonnier Obule Bouquain N° 1 à Gyronne**
Fina et Bisc

renseignements divers: surtout Numéro Matricule, ou précisons s'il est exact ou approximatif: de quel camp:

2. Cause de la mort - manière de la mise à mort: (coups de feu ou et comment? temps de feu tirés ou et comment?)
Blessé par bombardement, mort suite des blessures
Colonnie militaire cassé, et sans avoir travaillé
Gelsenkirchen Ruhr

3. Tous renseignements sur le lieu de sépulture:
Gelsenkirchen Ruhr

4. Adresse de la ou des personnes qui ont renseigné la famille:
N°: Haugé Haunic Square Obvault, N° 3 bis
delle Fend.

5. Signalement:
 a) Taille: _____ Tour de tête: **55.**
 b) Couleur des cheveux: **chatain foncé** mousseline
 (si possible, l'indiquer une nuance)
 c) Présence de lésions osseuses antérieures à la mort: (fractures consolidées, malformations, etc.)
rien
 d) Particularités de la dentition (voir au dos):

6. Description des objets personnels et des vêtements portés sur la victime au moment de la mort:
baques chevalière, mains usées, intérieure et extérieure
main gauche n° 1 et 2 usées

Fig. 3 – Exemple d'une feuille d'identification remplie par la famille (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gelsenkirchen).

(7) Voir une page de registre dans l'exposition virtuelle.

(8) Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, série F, cote F/9/6895, compte rendu des décédés à Bad Grund, Claustahl-Zellerfeld et Bad Gandersheim, 9 mai 1952.

ment parce que la mission Garban ne recherchait que les corps de "Français" (en fait, de résistants et de juifs déportés depuis la France, quelle que fût leur nationalité) et n'exhumait que des corps réclamés par les familles. Or, les camps de concentration nazis étaient par nature des lieux cosmopolites, avec des internés déportés depuis tous les pays de l'Europe occupée. Il y eut jusqu'à trente nationalités représentées. À Gandersheim, les Italiens étaient nombreux. Il ne s'agissait donc pas d'exhumations systématiques ; il s'agissait aussi d'un tri des corps, d'une renationalisation de ceux-ci. L'administration du cimetière n'avait exhumé que les quatre tombes supposées françaises. Lors de la réinhumation, les corps avaient été placés dans des linceuls d'igelit⁽⁹⁾. Or, en 1949, les relevés s'étaient révélés inexacts et il avait été décidé d'ouvrir les 27 tombes (fig. 4). Les travaux de la mission Garban à Bad Gandersheim commencèrent le 3 septembre 1951. Quatre employés et un médecin légiste entreprirent l'exhumation. En 1951, les fiches d'identification étaient plus nombreuses et la mission recherchait 14 Français et non plus seulement quatre. La mission Garban établit alors un relevé de la situation réelle des corps par rapport à celle déterminée en lisant le registre du cimetière. Le plan de 1949 fut redessiné sur un calque, que l'on pouvait superposer sur le relevé final, afin de constater les différences. Celles-ci étaient fort nombreuses. Deux tombes furent retrouvées vides :

la Croix-Rouge belge – qui menait les mêmes recherches pour les déportés belges – avait exhumé deux corps le 19 janvier 1951. Le rapport d'exhumation précise que l'emplacement des corps ne correspondait pas au relevé allemand et que par ailleurs, le premier corps identifié avec certitude était celui du dit Antoniotti (n° 6 sur le plan), dont la plaque de matricule fut retrouvée, portant le numéro 81 158. La rangée IX contenait sept corps au lieu des six relevés, la rangée VI, neuf au lieu de huit, la rangée V, dix au lieu de douze⁽¹⁰⁾. Cependant, en prenant comme point de départ les corps identifiés avec certitude et en procédant par déduction, l'ordre d'inhumation des corps put être reconstitué. Des flèches sur le plan placé en annexe du rapport d'exhumation l'indiquèrent. Tous les corps avaient été inhumés dans des cercueils, sauf les sept derniers, probablement parce que le stock municipal avait été épuisé.

On comprend l'échec des premières exhumations sélectives. Cependant, ces exhumations systématiques révélèrent que la Croix-Rouge belge avait rapatrié le corps du Français Nicol à la place de celui du Belge Desmidt et celui du Français Froittier à la place du Belge Hubin⁽¹¹⁾. Furent identifiés avec certitude les corps de huit Français et ceux de trois Italiens. Pour quatre corps français, l'identification n'était pas certaine mais seulement "avec forte présomption".

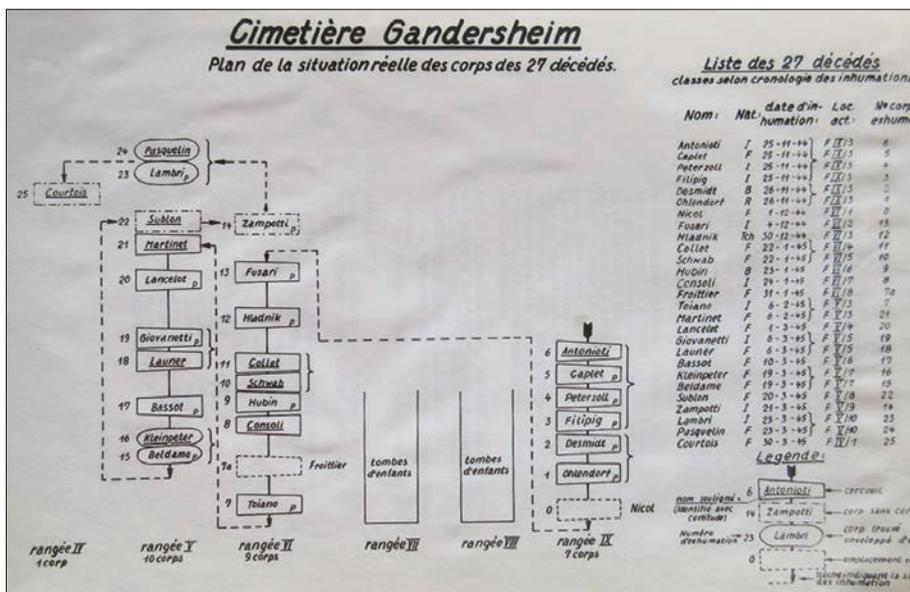


Fig. 4 – Relevé de situation des corps dans le cimetière de Gandersheim (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

(9) Nom donné à l'époque au PVC.

(10) Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, série F, cote F/9/6895, compte rendu des décedés à Bad Grund, Claustahl-Zellerfeld et Bad Gandersheim, 9 mai 1952, p. 6.

(11) Les archives que nous avons consultées n'indiquent pas si les autorités et les familles belges furent informées de cette erreur et si celle-ci fut rectifiée par un échange de corps.

IV. Identification des quarante concentrationnaires fusillés le 4 avril 1945

Il s'agit de quarante déportés qui ne pouvaient pas se déplacer rapidement, malades et affaiblis. Ils furent assassinés par les SS au moment de l'évacuation de Bad Gandersheim. Robert Antelme a décrit ces assassinats, auxquels il n'a pas assisté directement :

“Il y avait un quart d'heure peut-être que les copains étaient partis [...] Rafale de mitraillettes. Rafale de mitraillettes. Des coups isolés. Un dernier coup.

— Ils les ont descendus !

— Tu es fou !

— Je te dis qu'ils les ont descendus !

[...] Pelava, le petit André, les deux autres et les malades (mais pour ceux-ci on ne le savait pas encore) venaient d'être assassinés.

Nous ne saurons pas quand ils ont compris qu'on allait les tuer parce qu'ils avaient dit qu'ils ne pouvaient pas marcher. Les kapos n'avaient rien à leur dire...” (Antelme 1978, p. 280).

Les corps avaient été placés dans un carré commémoratif, là encore par les autorités municipales de Bad Gandersheim, et un monument imposant construit,

avec le nom des victimes gravé sur une grande plaque de métal. Les corps furent exhumés par les missions françaises en remontant la pente dans l'ordre. Mais trois corps se trouvaient proches du socle du monument, ce qui posa des difficultés : le monument risquait de s'effondrer. Les trois cercueils furent retirés précautionneusement en dernier (fig. 5).

D'après le rapport, les 40 corps avaient tout d'abord été enterrés dans une fosse commune dans le petit bois de Clus, là-même où les détenus avaient été assassinés. Les corps avaient été dépouillés de leurs vêtements après leur assassinat, ce que contredit une photo prise par un soldat britannique au moment de la Libération, qui montre les cadavres encore habillés des pyjamas rayés des concentrationnaires⁽¹²⁾. Les 40 corps furent ensuite inhumés dans des cercueils individuels dans le cimetière du Saltzberg. Les employés de la mission Garban constatèrent, en creusant, que de l'eau s'était infiltrée dans les cercueils. Une seule plaque d'identité fut retrouvée : celle de Léon Jaunet. Elle portait le n° 78 695. Neuf Français et trois Italiens furent identifiés avec certitude. Il y avait une forte présomption d'identification pour dix Français et deux Italiens. Quinze corps cependant demeurèrent anonymes. La mission décida de poursuivre les recherches, particulièrement en interrogeant les familles

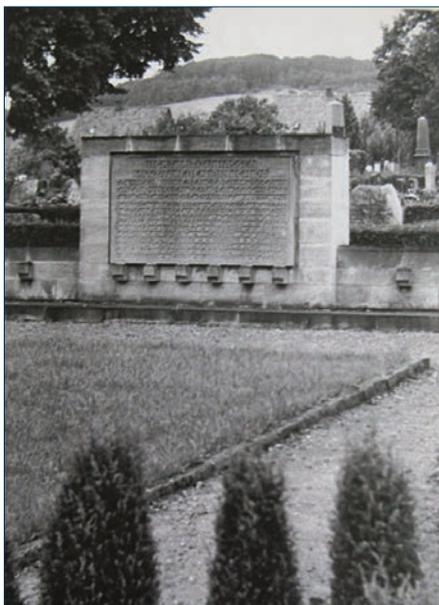


Fig. 5 – Monument sur la fosse commune, cimetière de Gandersheim (Allemagne) et détail de la plaque (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

(12) La photo est conservée par l'Imperial War Museum à Londres (cote : EA 64833). Voir : <http://zwangsarbeit-in-niedersachsen.eu/de/virtuelle-ausstellung/kz-haeftlinge/brunshausen.html>

qui avaient réclamé les corps, pour obtenir des informations supplémentaires pouvant permettre l'identification.

La mission Garban poursuivit son travail, en ces jours de septembre 1951. Elle exhuma deux corps qui avaient été trouvés par hasard par des terrassiers au mois de janvier précédent, lors de la mise en terre d'une conduite de gaz. Les deux cadavres avaient été transférés, enterrés dans le cimetière municipal. En se rapportant aux nombreuses informations collectées pour préparer les exhumations, la mission conclut qu'il s'agissait de deux déportés italiens morts juste avant l'évacuation du camp : la taille et les mensurations cette fois correspondaient.

V. Fouilles dans le petit bois de Clus

La mission Garban rechercha aussi deux corps français, ceux de René Casner et de Marceau Delanchy, ainsi qu'un cadavre de détenu de nom et nationalité

inconnus, eux aussi enterrés dans le bois de Clus, mais pas dans la fosse commune. L'information provenait d'un déporté survivant, Rimbault, qui avait vu ses trois camarades assassinés par les SS et, raconta-t-il, les avait inhumés lui-même. Rimbault dessina un plan sommaire, de mémoire, pour indiquer où les trois corps, d'après lui, se trouvaient (**fig. 6 et 7**). Le relevé sommaire se révéla inutilisable et la mission fit même venir deux radiesthésistes pour tenter une localisation : ce fut sans succès. En septembre 1951, des fouilles systématiques du bois furent entreprises, avec grande difficulté : il fallut creuser dans un dense réseau de racines jusqu'à 2,5 m de profondeur. Deux corps seulement furent retrouvés – et non trois –, dont les éléments physiques correspondent plus ou moins aux informations fournies par les familles, mais Rimbault avait déclaré dans son témoignage qu'il avait enterré Casner la tête placée vers le nord, alors que les deux corps retrouvés étaient inhumés la tête vers le sud. Les deux corps furent enterrés provisoirement par la

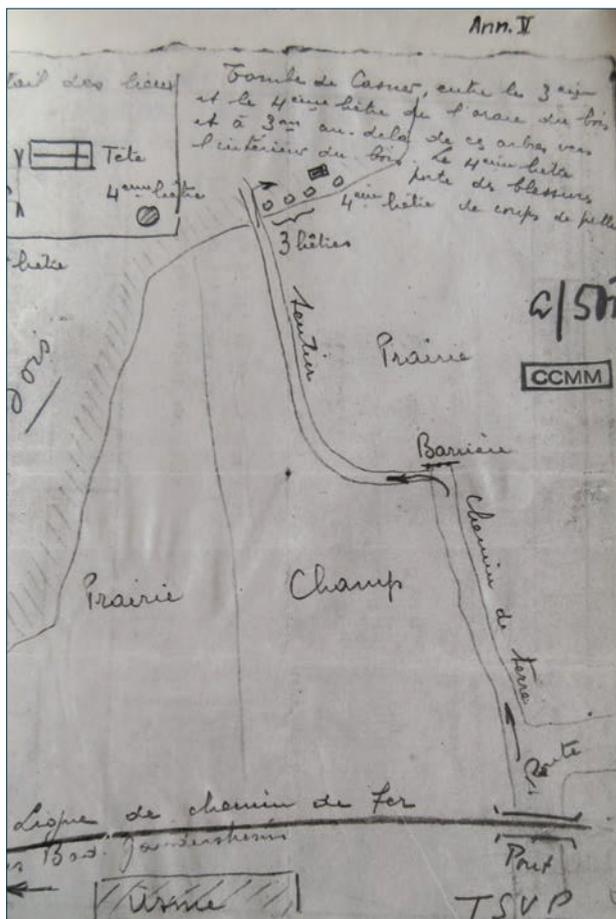


Fig. 6 – Plan sommaire du bois de Clus dessiné par le concentrationnaire Rimbault (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

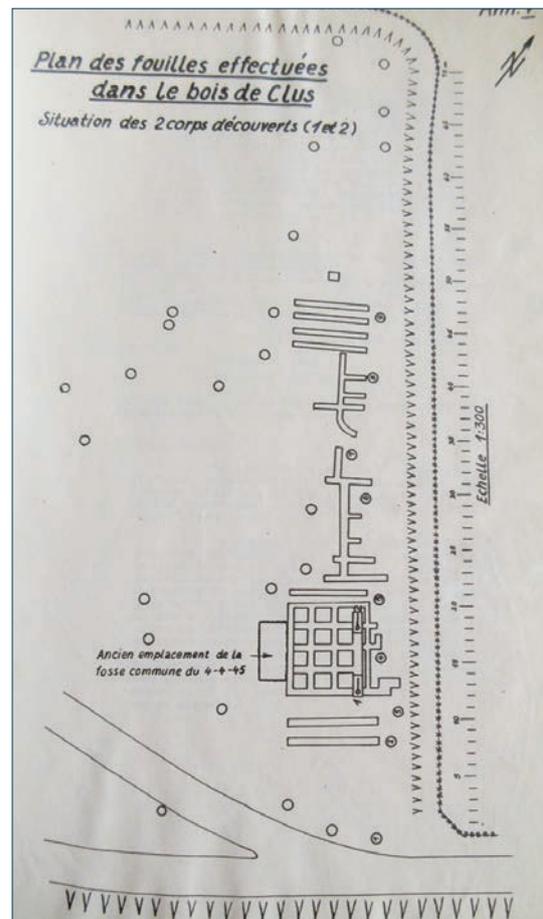


Fig. 7 – Plan des fouilles effectuées dans le bois de Clus (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

mission Garban dans la tombe n° 20 du cimetière municipal de Gandersheim. Les recherches se poursuivirent aussi plus loin, le long de la route du martyr des déportés. Les employés de la mission se rendirent au cimetière de Bad Grund. Le rapport – dont l’auteur est anonyme, mais dont la forme était, dès 1951, fortement encadrée et systématisée – explique : “*Le corps de ROZIER, Robert, identifié dès le 24-4-1948 avait déjà été transféré le 5-5-1949 [...] Le corps du cercueil n° 6 qui ne peut être que celui de CASNAVE Jean, né le 08-2-1901, n° matricule 94 286 fusillé près de Bad Grund le 5-4-1945 a été exhumé le 17-9-1951 et ramené au dépositaire de Iserlohn, bien qu’aucune fiche signalétique n’ait pu être obtenue. Numéro de bière n° 69*” (13).

La mission se rendit encore à Hirschlerbrink (fig. 8) ; des fusillés près de Claustahl, autre lieu-dit sur la route de la marche de la mort, avaient été inhumés dans le cimetière. Celui-ci avait été aménagé sur les remblais d’une ancienne mine et l’emplacement des corps n’était pas précis. Il fallut creuser et dégager d’importants blocs de pierre, tout cela avec une météo exécrable (il est

précisé que les photos prises étaient, conséquence du mauvais temps, de mauvaise qualité). Sur les onze corps de Français recherchés, seuls deux furent identifiés avec certitude. Et pour finir, les fonctionnaires français exhumèrent les corps des concentrationnaires exécutés à Vossnai. Les restes retrouvés étaient en tellement mauvais état “*que les chances d’identification pouvaient a priori être estimées comme nulles. En effet, dans chaque cercueil, on retrouva des restes de deux ou de plusieurs corps mélangés. Le médecin légiste tenta alors de les reconstituer en tenant compte des mesures des os, de leur conformation, de l’âge apparent. Il n’y parvint que partiellement et l’on ne peut garantir, en tout cas, que les squelettes ainsi reconstitués correspondent à la réalité*” (14). Les crânes étaient pour la plupart fracassés, témoignage de la fureur des gardes nazis, qui avaient peut-être aussi essayé d’empêcher toute identification. Tous les corps exhumés et non réclamés furent inhumés à Gandersheim et un plan précis des tombes établi. Il s’agissait de réserver l’avenir, en cas de nouvelles demandes d’identification et de rapatriement des corps.



Fig. 8 – Plan de l’emplacement du lieu-dit Hirschlerbrink (© Archives nationales, La Courneuve, F9 6895, cimetière de Gandersheim).

(13) Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, série F, cote F/9/6895, compte rendu des décédés à Bad Grund, Claustahl-Zellerfeld et Bad Gandersheim, 9 mai 1952, p. 14.

(14) Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, série F, cote F/9/6895, compte rendu des décédés à Bad Grund, Claustahl-Zellerfeld et Bad Gandersheim, 9 mai 1952, p. 15.

Conclusion

Le travail de la mission Garban à Gandersheim résuma à lui seul les énormes difficultés et les incertitudes de la recherche des corps des déportés. L'histoire même de la déportation, le grand désordre dans le traitement des corps, l'éparpillement de ceux-ci dans les dernières semaines de la guerre, avec la politique nazie de déplacement des concentrationnaires, expliquent en partie pourquoi les identifications ne furent certaines que dans un nombre limité de cas. Il est frappant de constater que les corps ont été déplacés plusieurs fois, parfois jusqu'à cinq fois. Dans le cas particulier de Gandersheim, la municipalité avait travaillé à récupérer certains corps et avait fait construire l'impressionnant monument, ce qui était exceptionnel. Dans la plupart des lieux où avaient péri des déportés soit il n'y avait pas de monuments, soit ceux-ci étaient faits de bois, de brique et de broc, parfois construits par les survivants eux-mêmes, qui avaient voulu ainsi guider une future exhumation. Tous ces jeux compliqués de pouvoir, de commémoration, d'appropriation ou de déni, compliquèrent les recherches et l'identification : ils créèrent aussi une grande variété de cas, demandant à la mission Garban des efforts constants d'adaptation de ses procédures. Certes, un rapport des principaux médecins légistes sur le travail de la mission, commandité par l'Académie de médecine en 1954, rapporta des taux d'identification de 71 à 95 % selon les camps et *kommandos* fouillés, mais la lecture détaillée des rapports d'exhumation montre un fort degré d'incertitude. Le travail de la mission s'inscrivait clairement dans la suite de l'immense recherche des corps de soldats français après la Première Guerre mondiale – qui portait sur des centaines de milliers de cadavres, alors que la mission Garban n'en rechercha que quelques milliers. Le cadre légal de la recherche était d'ailleurs le même, puisqu'une ordonnance française d'octobre 1946⁽¹⁵⁾ réactiva la grande loi de 1920 sur la recherche des corps de la Grande Guerre et leur remise, aux frais de l'État, aux familles qui en avaient fait la demande. La déportation résistante (et paradoxalement, en conséquence, la déportation raciale) fut ainsi militarisée, les corps des déportés assimilés à ceux des soldats, même si la mission de recherche conserva un statut civil. Les techniques d'exhumation et d'identification – les techniques médico-légales – n'avaient pas beaucoup progressé depuis les années 1920, même si la mission Garban entreprit, à

partir de 1955, de radiographier systématiquement les squelettes retrouvés (Valois *et al.* 1955). Une différence toutefois consista, pour la mission Garban, à tenter de déterminer les causes du décès des déportés dont les corps étaient retrouvés, transformant les sites des camps et les routes des marches de la mort en scènes de crime. Cela d'ailleurs informa les premiers travaux, timides, sur l'histoire de la déportation, entrepris au sein de la très officielle Commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. La mission Garban s'enhardit peu à peu à ouvrir des fosses de taille plus grande, jusqu'à l'exhumation des corps du Leitenberg, un petit bois près de Dachau où 10 000 concentrationnaires de toutes nationalités avaient été enterrés dans les derniers mois de la guerre⁽¹⁶⁾. L'histoire de la recherche des corps des déportés ne s'arrêta d'ailleurs pas avec les exhumations et les relevés des corps laissés en Allemagne. Le 5 mai 1957, un déporté inconnu, dont le corps revenait d'Allemagne, fut enterré au mémorial du Struthof-Natweiller. Le monument commémoratif sera construit sur cette tombe. En 1958 et 1959, 1 118 corps de déportés furent rapatriés d'Allemagne (sur les 1 500 environ qui s'y trouvaient encore inhumés). Ils constituèrent une nécropole nationale, qui fut inaugurée le 23 juillet 1960 par le général de Gaulle.

Robert Antelme écrivit : *“Inimaginable, c'est un mot qui ne divise pas, qui ne restreint pas. C'est le mot le plus commode. Se promener avec ce mot en bouclier, le mot du vide, et le pas s'assure, se raffermi, la conscience se reprend”* (Antelme 1978, p. 302).

Bibliographie

Archives

Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine.

Série F., documents versés par le ministère des Anciens Combattants en 1993 :

Cote F/9/6895. Land Nordrhein-Westfalen : comptes rendus d'exhumations, t. III - Cimetières de Neheim Husten (catastrophe du Möhnetal), de Bad Grund, Clausthal-Zellerfeld, Bad Gandersheim, Lahde (vol. A, B et C) et Bierde (camp de représailles de Lahde).

(15) Loi n° 46-2243 du 16 octobre 1946 relative au transfert à titre gratuit et à la restitution aux familles des corps des anciens combattants et victimes de guerre, *Journal officiel de la République française* du 17 juillet 1947, p. 6 833.

(16) Je n'ai retrouvé que des documents parcellaires sur ces exhumations de Dachau, qui créèrent d'ailleurs des tensions diplomatiques entre la France et la République Fédérale, mais des croquis représentant la position des corps se trouvent dans : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, série F, cote F/9/6885.

Ouvrages

- Antelme 1978 : Antelme R. – *L'espèce humaine*. Éd. Gallimard, Paris 1978, 306 p.
- Dreyfus 2006 : Dreyfus J.-M. – Conflits de mémoires autour du cimetière de Bergen-Belsen, *Vingtième siècle. Revue d'histoire* 90 (2), 2006, p. 73-87.
- Dreyfus 2015 : Dreyfus J.-M. – *L'impossible réparation. Déportés, biens spoliés, or nazi, comptes bloqués, criminels de guerre*. Éd. Flammarion, Paris 2015, 390 p.
- Duras 1985 : Duras M. – *La douleur*. Éd. P.O.L., Paris 1985, 215 p.
- Gandersheim. In : Megargee 2009, vol. 1, Part B, p. 346-347.
- Megargee 2009 : Megargee G. (dir.) – *Encyclopedia of camps and ghettos, 1933-1945*. Indiana university press, Bloomington 2009, 2 vol.
- Orth 1999 : Orth K. – *Das System der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Eine politische organisationsgeschichte*. Hamburger Ed., Hambourg 1999, 395 p.
- Pau 2016 : Pau B. – *Le ballet des morts. État, armée, familles, s'occuper des morts de la Grande Guerre*. Librairie Vuibert, Paris 2016, 361 p.
- Valois et al. 1955 : MM. Valois, Piédelièvre, Mallet, Garlopeau – Données anthropologiques et médico-légales concernant l'identification des squelettes, *Bulletin de l'Académie nationale de médecine* 139 (3-4), 1955, p. 67-80.
- Vincent-Daviet 2008 : Vincent-Daviet M.-B. (dir.) – *La dénazification*. Éd. Perrin, Paris 2008, 368 p.
- Wachsman 2017 : Wachsman N. – *KL : Une histoire des camps de concentration nazis*. Éd. Gallimard, Paris 2017, 1 159 p.
- KZ-Außenkommando Brunshausen <<http://zwangsarbeit-in-niedersachsen.eu/de/virtuelle-ausstellung/kz-haeftlinge/brunshausen.html>> [consulté le 12 octobre 2018].

Destruction de fosses clandestines et déplacement des morts à la fin de la dictature militaire uruguayenne (1983-1985)

José LÓPEZ MAZZ

I. Introduction

Durant la dictature militaire uruguayenne (1973-1984), de nombreux opposants politiques furent enlevés, détenus clandestinement, torturés et assassinés (Rico 2007). Les “détenus-disparus” (tels qu’ils sont communément désignés en Amérique latine) tués en Uruguay furent toujours enterrés de façon clandestine et le plus souvent au fond de casernes militaires. Ainsi, parmi les quelque 200 détenus-disparus (*detenidos desaparecidos*) uruguayens enlevés sur le territoire de l’Argentine, certains furent transférés en Uruguay pour y être assassinés et enterrés de façon clandestine, à l’image de la quarantaine d’opposants enlevés directement en Uruguay (Madres y Familiares de Detenidos Desaparecidos 2004). Ces “inhumations” eurent généralement lieu au sein même des casernes militaires directement après l’exécution des opposants. C’est dans ce contexte dictatorial que les fosses et les cimetières clandestins se sont multipliés.

Le retour à la démocratie en 1984 fit l’objet d’un accord officieux entre les politiciens de nouveau au pouvoir et les militaires qui redoutaient l’ouverture de procès faisant suite à des plaintes déposées par les familles des disparus pour violation des Droits de l’Homme. Simultanément à la mise en place de lois d’amnisties, une opération militaire de grande ampleur

visant au “nettoyage” des cimetières clandestins eut lieu entre 1983 et 1985.

Les recherches archéologiques menées entre 2004 et 2014 par la Commission pour la Paix (Presidencia de la República 2000) afin de retrouver les restes des détenus-disparus ont permis de documenter et de faire la preuve de l’existence de ces opérations militaires d’enlèvements et d’assassinats ⁽¹⁾. Les fouilles réalisées sur les sites de plusieurs casernes ont révélé la présence de traces de pelleuses et d’anomalies stratigraphiques à l’emplacement des fosses communes. Des ossements humains isolés et des objets ayant appartenu aux disparus, mais aussi aux militaires ont également été découverts. Les recherches archéologiques ont ainsi livré de nombreuses preuves matérielles de l’existence d’une opération concertée et organisée (désignée par les militaires sous le nom de code “Opération Carotte”) visant à faire disparaître des sépultures clandestines et à déplacer des corps enterrés. L’approche archéologique a également permis de mieux comprendre certains aspects de l’accord conclu entre les civils et les politiciens qui, d’une part, ont instrumenté le retour à la démocratie et, d’autre part, ont voulu assurer la protection de ceux qui avaient perpétré différents types de crimes.

Dans ce texte, nous exposerons les résultats d’un programme de recherche d’archéologie judiciaire qui

(1) L’objectif de cette Commission était celui “d’avancer autant que possible dans les enquêtes sur la situation des détenus-disparus sous le régime de facto, ainsi que sur le sort des mineurs disparus dans des conditions similaires” (Presidencia de la República 2000).

avait pour objectif et défi de trouver des preuves matérielles de la destruction des fosses clandestines créées lors de la dictature. Nous analyserons tout d'abord la construction historique de l'hypothèse de travail, puis le rôle de l'archéologie dans un contexte de justice transitionnelle et la méthodologie de travail mise en place, ainsi que – pour finir – les résultats obtenus.

II. L'Opération Carotte : une hypothèse de travail

Le retour à la démocratie en 1985 et les recherches engagées sur les crimes de la dictature ont placé l'Opération Carotte (*Operación Zanahoria*) au cœur du débat sur le destin des détenus-disparus. Auditionnés par la Commission pour la Paix, créée en 1984 pour rassembler toutes les informations disponibles sur les crimes de la dictature, les militaires affirmèrent que les tombes clandestines n'existaient plus car entièrement détruites par eux-mêmes, ajoutant que les cadavres avaient été incinérés et les cendres jetées dans le Río de la Plata. Cette version des faits, qui ne fut pas acceptée par les familles des disparus, visait à dissuader toute recherche de corps. Cependant, au fur et à mesure de l'avancement des recherches, les membres de la Commission pour la Paix se rendirent compte qu'une opération de localisation et de déplacement des corps, réalisée par les militaires entre 1983 et 1985, avait bien existé (López Mazz 2006 ; 2015).

La rhétorique de négation des crimes mise en œuvre par les militaires avait, au sortir de la dictature, besoin de prendre appui sur une ferme négation de l'existence de cadavres d'opposants. Par ailleurs, la dissimulation des corps était la seule issue possible pour éviter toute procédure judiciaire. Ces agissements criminels visant à dissimuler des assassinats ne sont pas une exclusivité des militaires uruguayens. Au Chili, une opération visant à faire disparaître les restes de disparus, connue sous le nom de "changement de télévisions" (*retiro de televisores* - Cáceres 2012), a été mise en place par la Division III de l'armée en 1979. Une situation similaire de destruction de corps a pu être documentée en Argentine sur le site de la caserne de La Perla (Mendoza) par l'équipe argentine d'Anthropologie médico-légale (CONADEP 1984 ; EAAF 2014).

Jusqu'à récemment, malgré la diversité des situations, la réapparition des corps des opposants assassinés n'avait jamais été envisagée par les politiques lors de l'élaboration de projets d'amnistie en faveur des militaires responsables des exactions passées. En ce sens, ici et là, lorsque le problème s'est posé, la même solution a été

adoptée : faire disparaître les restes. Il faut y lire une preuve supplémentaire de l'efficacité de la coordination répressive mise en place dans le cadre de l'Opération Condor (nom officiel de la campagne d'assassinats et de répression conduite par les armées du Cône Sud), arrivant à produire et à mettre en place un *modus operandi* criminel identique dans tous les pays impliqués (Chili, Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay).

Le début d'une réelle recherche des restes des disparus eut lieu sous le premier mandat du président Tabaré Vazquez en 2004. À partir de ce moment-là, de nouvelles informations furent recueillies, d'une part directement auprès de diverses sources militaires par la Présidence de la République, et d'autre part par nous-même. Ainsi pour la première fois, des lieux, des dates, des protagonistes et des détails de l'opération furent révélés. De façon inédite, nous avons alors disposé d'informations de qualité permettant de planifier un travail destiné à confirmer l'existence et l'ampleur de l'Opération Carotte. Notre travail, de nature archéologique, eut pour obligation de produire une ligne indépendante de démonstration des faits. Les témoignages oraux (tant par leur nombre, que leur origine et leur précision) étaient par eux-mêmes déjà assez solides. Parmi les renseignements recueillis figuraient aussi des descriptions d'outils (pelle manuelle, pelleuse) employés par les militaires pour localiser et déterrer le corps des opposants assassinés.

L'obtention de preuves archéologiques pour valider l'existence de l'Opération Carotte se révéla un élément prioritaire pour la recherche. Pour ce faire, nous avons concentré notre travail vers les endroits signalés par les témoins. D'autre part, il fallut anticiper les différents types de preuves archéologiques qui devraient venir valider notre hypothèse de départ. Dans ce contexte, il fallait démontrer (López Mazz 2015 ; 2017) :

- l'existence d'anomalies stratigraphiques et d'anomalies du paysage qui pouvaient offrir un support matériel attestant la recherche de corps par les militaires ;
- la coïncidence spatiale entre les anomalies stratigraphiques et les endroits de recherche signalés par les témoins ;
- la coïncidence temporelle entre l'opération en question et la date mentionnée par les témoins (1983-1985) ;
- l'existence de restes osseux résiduels qui n'avaient pas été récupérés par les militaires ;
- l'existence d'autres preuves contextuelles utiles à la reconstitution archéologique de l'Opération Carotte (objets divers, traces d'outils, enterrements clandestins associés, etc.).

A. L'archéologie funéraire dans un contexte judiciaire

Tous les spécialistes sont d'accord pour souligner que le travail scientifique de l'archéologie judiciaire est le même que celui de l'archéologie funéraire "classique", mais avec la particularité qu'il se déploie dans le contexte particulier d'une procédure judiciaire (Groen *et al.* 2015). Dans ce sens, les découvertes archéologiques, que ce soit des anomalies de stratigraphies, des objets ou des restes humains, deviennent des preuves qui participent à la démonstration d'une possible culpabilité. À ce titre, les découvertes archéologiques contribuent à démontrer l'existence d'un crime (avec la mise au jour de restes humains), à décrire les circonstances de la mort d'un individu (avec l'analyse d'un contexte) ainsi qu'à orienter les recherches vers un coupable (avec l'identification des éléments faisant le lien entre une victime et son bourreau), et donc finalement à attester une responsabilité.

Les conséquences d'une recherche archéologique menée dans un contexte judiciaire sont telles que celle-ci demande un maximum de rigueur dans le travail. Dans notre cas, il fallut ainsi systématiser et documenter précisément notre travail pour faciliter l'activité de la justice. La fouille de scènes de crime impliquait également de suivre précisément les protocoles imposés par la cour de justice et d'assumer par là même la judiciarisation de notre travail. D'autre part le ministère public suivit de près ce travail et exigea que chaque élément récupéré fasse l'objet d'une "chaîne de surveillance" rigoureuse, afin de pouvoir être considéré comme une véritable preuve. Dans ce contexte, une communication régulière avec les juges fut mise en place. Nous devions établir avec eux quel pouvait être le type de preuve recevable par rapport à chaque hypothèse à démontrer (*cf.* précédemment).

Dans ce contexte judiciaire particulier, la recherche archéologique devait également prendre en compte la notion de violation des Droits de l'Homme. En effet, les recherches menées par le *Grupo de Investigación en Arqueología Forense* (GIAF) concernaient explicitement des crimes de lèse-humanité, et s'inscrivaient en parallèle des recherches conduites depuis plus de 30 ans par les familles et les proches des détenus-disparus. La méthodologie élaborée pour ce travail devait également intégrer l'échange avec les proches des disparus et éviter de victimiser une nouvelle fois ces familles dont le deuil n'était pas encore achevé. Une communication claire et fiable des résultats de nos recherches avec les familles des détenus-disparus fut donc primordiale.

Ces dernières années, l'archéologie et l'anthropologie médico-légales ont bénéficié du développement de la génétique médico-légale qui a notamment permis de

faciliter l'identification des victimes. Dans le cas actuel, la reconnaissance des corps des opposants politiques uruguayens assassinés a pu être déterminée avec une plus grande certitude. La valeur historique des informations archéologiques a largement contribué à construire une mémoire sociale jusque-là inexistante. Dans ce contexte de justice transitionnelle, l'archéologie s'est révélé un outil capable de produire des données historiques et de proposer une nouvelle narration de cette période obscure de l'histoire récente. Grâce aux recherches archéologiques, les derniers jours des détenus-disparus sont aujourd'hui connus (López Mazz, Lusiardo 2015).

Les conditions de travail de l'équipe d'archéologues furent assez particulières. En effet, les fouilles se déroulèrent généralement à l'intérieur de casernes sous l'étroite surveillance de l'armée. Le caractère extrêmement sensible de ce travail a placé les archéologues au milieu d'un débat public auquel ils ne pouvaient pas participer, en raison du caractère confidentiel de ce travail pour la justice.

B. Les méthodes de travail

Un premier problème de nature scientifique est apparu lorsqu'il a été nécessaire de prouver la réalité de l'opération militaire Carotte : quelles preuves pour attester l'existence d'un tel acte ? Dans ce sens, il s'est avéré nécessaire d'envisager une stratégie capable de produire les preuves d'une telle opération mais aussi celle produite par les différentes approches archéologiques (López Mazz 2006 ; 2017). Les preuves archéologiques elles-mêmes, indépendamment de leur nature (objets, os, sol, traces, etc.), devaient être considérées comme le produit direct des conduites humaines.

À partir des renseignements recueillis auprès des témoins interrogés, nous avons pu établir une première carte de l'Opération Carotte. Les données analysées nous ont permis d'identifier des endroits précis dans quelques casernes où les militaires avaient procédé à la recherche de corps enterrés quelques années auparavant. Dans les installations du bataillon d'infanterie n° 13, l'opération fut réalisée par des soldats du Bataillon d'Ingénieurs grâce à des pelleteuses. Le témoignage de certains de ces soldats a permis d'orienter la recherche et de collecter des preuves de cette opération. Dans les installations du bataillon de parachutistes n° 14, l'opération de nettoyage débuta avec la participation de jeunes officiers, puis les pelleteuses du Bataillon d'Ingénieurs intervinrent dans un second temps. Ces destructions de fosses eurent lieu entre 1983 et 1984, pendant la transition de la dictature vers la démocratie.

La deuxième étape de notre travail fut celle de l'analyse des photos aériennes afin de trouver des anomalies dans la végétation aux endroits signalés au cours des entretiens avec les militaires. Suite à ces observations, une exploration directe du terrain pour confirmer l'existence de possibles modifications de la végétation a ensuite été entreprise. Les résultats de cette étape nous ont permis d'identifier des lieux susceptibles de livrer des traces de l'Opération Carotte, et ainsi de mettre en place des explorations archéologiques. Les zones fouillées, souvent de grandes dimensions, faisaient entre 4 et 10 km².

La fouille des ensembles les plus vastes fut réalisée à l'aide de pelleteuses, permettant d'ouvrir de larges tranchées parallèles et ainsi de couvrir le maximum de surface. De cette façon, il fut possible de fouiller 250 m² de terrain par jour (López Mazz 2006). Une fois les restes osseux atteints, les méthodes et les outils furent adaptés afin d'effectuer une fouille plus fine des vestiges. Nous avons procédé par passes successives à l'aide de truelles et de pinces, nous permettant de procéder à une observation étendue et précise de la zone explorée. L'enregistrement fut effectué de manière systématique et en trois dimensions. Le matériel osseux, les biens personnels des morts ainsi que d'autres objets trouvés furent prélevés et portés en laboratoire pour étude.

C. Les résultats

Après dix années de recherche, les travaux archéologiques permirent la localisation de fosses clandestines contenant des corps de détenus-disparus. D'autres preuves attestant la manipulation clandestine des cadavres des opposants assassinés furent également mises au jour.

Les informations archéologiques recueillies certifiant l'existence de l'Opération Carotte sont variées et de natures différentes. Ainsi, elles viennent non seulement confirmer ce que les soldats et les officiers nous ont rapporté à propos des endroits où cette opération a eu lieu, mais constituent aussi le support matériel des témoignages oraux.

Les renseignements recueillis sont de diverses natures (López Mazz 2006 ; 2015 ; 2017 ; López Mazz, Lusiardo 2015) :

- les photos aériennes de 1985 ont permis d'identifier, dans les endroits signalés par les soldats, les modifications de terrain liées à l'Opération Carotte (**fig. 1**). Parmi les éléments les plus significatifs, on peut mentionner les zones sans végétation dans la forêt dues à la déforestation produite par l'activité des machines-

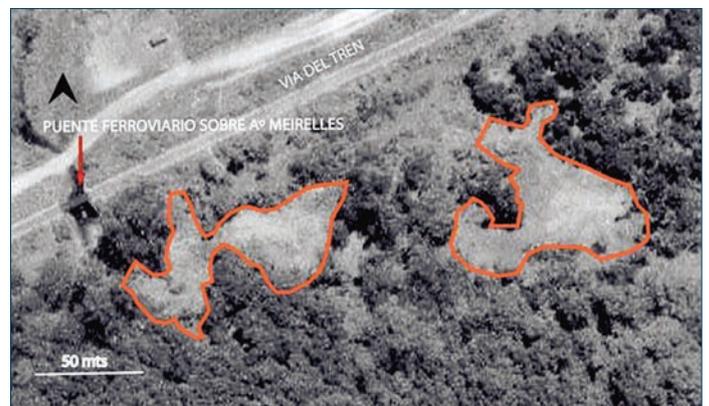


Fig. 1 – Bataillon 14 : anomalies dans la végétation matérialisées par les traits orange (© GAIF/UdelaR).

pelleteuses utilisées pour rechercher les corps enterrés plus de dix ans auparavant ;

- dans ces mêmes endroits, les fouilles archéologiques ont mis en évidence de nombreuses anomalies stratigraphiques liées notamment à l'action des machines (**fig. 2 et 3**) ;

- des os humains isolés non ramassés par les militaires lors de leurs activités de dissimulation ont pu être collectés dans les zones présentant des anomalies stratigraphiques (**fig. 4**) ;

- à proximité des lieux d'intervention des militaires, des dépôts primaires intacts ont été découverts. Ces corps semblent avoir échappé aux recherches. Ils ont été prélevés par les archéologues pour étude et restitution aux familles (**fig. 5**). L'étude taphonomique des défunts a montré que les cadavres avaient été jetés dans des fosses, parfois creusées dans la roche, et couverts avec de la chaux, ou dans un cas avec du ciment. Nous avons aussi récupéré des balles, témoins des crimes perpétrés en ces lieux (López Mazz 2017) ;

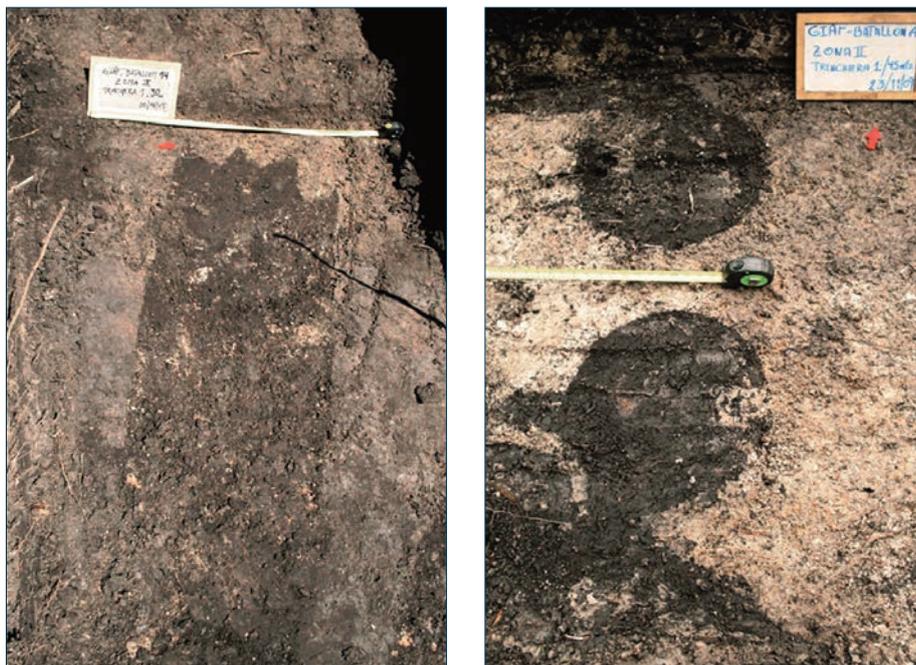


Fig. 2 – Bataillon 14 : anomalies stratigraphiques occasionnées par des pelleuses (© GAIF/UdelaR).



Fig. 3 – Bataillon 14 : anomalies stratigraphiques occasionnées par des pelleuses (© GAIF/UdelaR).



Fig. 4 – Bataillon 13 : fragments d'os humains (radius) trouvés dans une anomalie stratigraphique (© GAIF/UdelaR).



Fig. 5 – Bataillons 13 et 14 : corps retrouvés pendant les recherches (© GAIF/UdelaR).



- plusieurs objets ont été récupérés dans les fosses, dont une pièce de monnaie qui a permis de confirmer la date de ces actions ;
- parmi les anomalies stratigraphiques (horizontales et verticales), nous avons identifié des traces d'outils bien spécifiques comme les pelleuses (**fig. 6**) ;
- à proximité des zones remaniées, une accumulation de bouteilles de whisky, attribuable au campement des militaires qui ont participé à l'opération, a été découverte. Une situation similaire d'activité en rapport avec une zone de dissimulation de cadavres d'opposants est rapportée au Chili (Cáceres 2012).

Conclusions

Le recours à la pratique archéologique professionnelle dans des situations nouvelles telles que les conflits contemporains est l'occasion de tirer plusieurs enseignements, aussi bien théoriques que méthodologiques.

Tout d'abord, il est possible de reconnaître la capacité des protocoles de l'archéologie funéraire à développer une ligne de recherche médico-légale indépendante et capable de résoudre un problème de grand intérêt social. En effet, l'archéologie peut se révéler précieuse pour résoudre un problème de violation des Droits de l'Homme, notamment lorsque des corps de personnes disparues sont découverts. La recherche des restes des opposants disparus est ainsi devenue une des activités privilégiées de la justice transitionnelle dans les pays latino-américains retournés à la démocratie après des décennies de dictatures.

Ensuite, cette archéologie de la mort a donné la possibilité d'écrire une page de l'histoire récente des pays de l'Amérique latine. Dans le cas particulier de l'Uruguay, les preuves archéologiques ont permis de connaître les derniers jours de vie des détenus-disparus, les tortures qu'ils ont subies, ainsi que des détails sur leur mise à mort. Le pacte établi entre les civils et les militaires pour éviter la justice et qui a conduit à la destruction de fosses et le déplacement des corps trouve aussi une preuve matérielle indiscutable à travers les fouilles archéologiques. Les preuves sont nombreuses, claires et variées. Elles ne laissent pas de doutes quant à l'existence de cette opération de dissimulation. Le terrorisme d'État coordonné entre les pays du Cône Sud a fait du nettoyage des cimetières clandestins une activité nécessaire au retour à la démocratie, avec des éléments communs et d'autres particuliers dans chaque pays.

En Uruguay, l'opération archéologique a concerné, entre autres, les fosses clandestines des bataillons n° 13 et 14, ainsi que d'autres installations dans tout le pays. Les données historiques, testimoniales et archéologiques



Fig. 6 – Bataillon 13 : anomalies stratigraphiques fouillées
(© GAIF/UdelaR).

se sont révélées précieuses et complémentaires lorsqu'il a été nécessaire de valider les postulats de départ. Les preuves matérielles mises au jour par le travail archéologique sont venues confirmer les témoignages oraux des soldats sur l'existence de fosses clandestines, leur destruction, ainsi que l'identification des traces des outils utilisés. Il reste encore à savoir si les militaires ont ré-enterré certains corps récupérés, comme plusieurs soldats l'affirment aujourd'hui. Le recours à l'archéologie semble une nouvelle fois nécessaire pour valider ou non ce témoignage.

Remerciements

Je remercie Élisabeth Anstett et mes collègues du laboratoire Adès (UMR 7268 – AMU/CNRS/EFS) pour le soutien apporté lors de ma participation aux journées du GAIF à Poitiers.

Je remercie aussi les collègues qui ont fait l'évaluation du manuscrit, et particulièrement Astrid A. Noterman pour sa patience.

Bibliographie

Cáceres 2012 : Cáceres I. – Chile; Operación “retiro de televisores”: Desaparecer a los desaparecidos. *In* : Zarankin *et al.* 2012, p. 61-78.

CONADEP 1984 : Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas – *Nunca Más*. Eudeba, Buenos Aires 1984, 490 p.

EAAF 2014 : *Restos de detenidos desaparecidos en La Perla*, < <http://www.telam.com.ar/notas/201410/82450-equipo-argentino-antropologia-forense-cordoba-la-perla-cadaveres-hallazgo.php> > (consulté le 15/02/2018).

González-Ruibal, Moshenska 2015 : González-Ruibal A., Moshenska G. (ed.) – *Ethics and the Archaeology of Violence*. Springer, New York 2015, 243 p.

Groen *et al.* 2015 : Groen M., Marquez-Gran N., Yanaway R. (ed.) – *Forensic Archaeology: A Global Perspective*. Wiley Blackwell, Chichester 2015, 547 p.

López Mazz 2006 : López Mazz J. M. (dir.) – *Investigaciones arqueológicas sobre detenidos-desaparecidos en la dictadura cívico-militar. Tomo V. Informe Final 2005-2006*. Presidencia de la República, IMPO, Facultad de Humanidades, Departamento de Arqueología, GIAF, Montevideo 2006, 184 p.

López Mazz 2015 : López Mazz J. M. – Archaeology of Historical Conflicts, Colonial Oppression, and Political Violence in Uruguay. *In* : González-Ruibal, Moshenska 2015, p. 71-88.

López Mazz 2017 : López Mazz J. M. – Cuando la Historia se escribe con una pala. *In* : López Mazz *et al.* 2017, p. 121-131.

López Mazz, Lusiardo 2015 : López Mazz J. M., Lusiardo A. – The Development of Forensic Archaeology and Anthropology by the Uruguayan Forensic Anthropology Team. *In* : Groen *et al.* 2015, p. 499-505.

López Mazz *et al.* 2017 : López Mazz J. M., Anstett E., Merklen D. (ed.) – *Después de la violencia: el presente político de las dictaduras pasadas*. Banda Oriental, Montevideo, 2017, 159 p.

Madres y Familiares de Uruguayos Detenidos Desaparecidos 2004 : Madres y Familiares de Uruguayos Detenidos Desaparecidos – *A todos ellos*. La Encuadernadora, Montevideo 2004, 605 p. En ligne < <https://archive.org/details/ATodosEllos> >

Presidencia de la República 2000 : Presidencia de la República – *Resolución de la Presidencia de la República n° 858/2000, 9 agosto 2000 (Diario Oficial n° 25.583, 17 agosto 2000)*.

Rico 2007 : Rico Á. (ed.) – *Investigación histórica sobre Detenidos Desaparecidos. En cumplimiento del artículo 4° de la Ley n° 15.848. Tomos I-V*, IMPO, UdelaR, Facultad de Humanidades, Montevideo 2007, 5 t.

Zarankin *et al.* 2012 : Zarankin A., Salerno M., Perosino M. C. (ed.) – *Historias desaparecidas: arqueología, memoria y violencia política*. Editora Brujas, Córdoba 2012, 226 p.

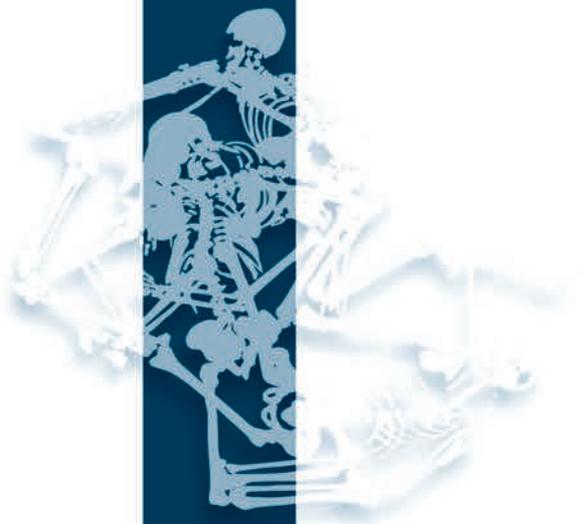
Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Conclusion

Enluminures, dessins, restitutions



Enluminures, dessins, restitutions. Quelles images pour la réouverture des sépultures et la manipulation des ossements ? ⁽¹⁾

Astrid A. NOTERMAN, Mathilde CERVEL

L'objectif de la neuvième Rencontre du Gaaf était d'ouvrir, pour la première fois en France, une série de réflexions sur les réinterventions anthropiques dans les tombes. L'interprétation de ces pratiques, régulièrement rencontrées par les archéologues quelle que soit la chronologie du site excavé, se révèle parfois complexe. L'état de conservation des vestiges, les conditions de fouille et le contexte dans lequel cette dernière s'inscrit sont autant de facteurs pouvant influencer sur le traitement et l'analyse des vestiges bouleversés. Au-delà du geste, ce sont également les motivations des vivants qui interrogent aussi bien les archéologues que les historiens et les ethnologues, l'objectif s'inscrivant dans une meilleure appréhension des sociétés du passé. Toutefois, avant même l'interprétation de l'intention de ces gestes, ce colloque offrait l'opportunité de s'interroger sur les méthodes développées par les professionnels de l'archéologie pour parvenir à la compréhension de ces actes.

À l'issue de trois jours de conférences et d'échanges, force est de constater que les objectifs énoncés en introduction du colloque ont été largement atteints. Un regard nouveau a été posé sur les réinterventions sépulcrales, remettant parfois en question l'approche habituellement privilégiée par les chercheurs par le passé. De nombreux questionnements ont été soulevés sur la dénomination de ces actes (pillage, violation,

profanation, remaniement, perturbation, réouverture, etc.), leurs motivations (vol, pratique funéraire, peur du mort, rituel, dissimulation de crimes, réparation de la part des vivants, etc.) et leur(s) interprétation(s). Au cours de la conclusion qui marqua la fin de ces journées, Henri Duday revint sur ces éléments et nous interrogea, nous, archéologues, historiens, ethnologues, sociologues, sur l'importance d'identifier correctement les différents gestes anthropiques dans les sépultures (désorganisation du squelette, actions additives et actions soustractives), ainsi que le moment de leur réalisation. Il rappela également la nécessité d'employer un vocabulaire précis, capable d'ôter toute ambiguïté à la lecture des descriptions. La pleine compréhension de ces gestes ne peut faire abstraction d'une présentation détaillée de chaque cas observé : degré de visibilité en surface de la sépulture au moment de la réouverture, son accessibilité, l'état de conservation de la structure funéraire, de l'individu (cadavre frais, corps partiellement décomposé, squelette) ainsi que du mobilier, etc.

Il est également important de souligner la pédagogie des communications. Pour chaque sujet présenté, le cheminement de réflexion du chercheur face à la sépulture réouverte a été exposé. Les protocoles mis en place pour collecter les données ont été présentés, offrant ainsi aux professionnels, mais également aux étudiants, des outils de réflexions et de discussions.

(1) Nous tenons à remercier chaleureusement Cécile Treffort (CESCM) pour son regard, ses conseils et ses remarques dans l'élaboration de cet article.

De manière identique aux précédents colloques du Gaaf, le profil des intervenants s'est révélé très varié. L'approche de la réintervention post-dépositionnelle par des historiens et des ethnologues a permis d'ouvrir le champ de compréhension de la pratique. Elle rappelle également que les vestiges archéologiques ne constituent pas l'unique source d'informations exploitables. L'apport des sources écrites et des témoignages contemporains a été largement démontré tout au long du colloque. De fait, nous disposons désormais d'une somme de connaissances qui peut, en guise sinon de conclusion, du moins de prolongement, aller jusqu'à la restitution graphique de la perturbation sépulcrale. Cette démarche n'est certes pas nouvelle, la représentation graphique et plastique des hommes du passé et de leur environnement étant présente dans la recherche archéologique depuis le XIX^e siècle. Elle acquiert néanmoins un sens et un statut nouveau lorsqu'elle est intimement liée à la recherche scientifique, même si l'exercice n'est jamais anodin. Quelques communications ont laissé percevoir la volonté, émanant la plupart du temps des archéologues eux-mêmes, de mettre en image les réinterventions sépulcrales, de poser un visuel sur ces actions à la compréhension délicate. De cette situation émerge tout naturellement une série de réflexions sur la manière dont les artistes, professionnels ou non, abordent le sujet dans les différents supports de publication. Quels choix opèrent-ils dans la représentation des réouvertures post-dépositionnelles ? Quelles informations ces images nous fournissent-elles sur le regard posé depuis plusieurs siècles sur le phénomène ? Quelle est la part d'influence de ces illustrations sur la représentation de ces pratiques dans l'imagination des chercheurs et du grand public ?

Quelques exemples choisis seront présentés ci-après afin d'illustrer ces questions.

I. La représentation figurée des réouvertures de tombes à travers l'histoire

Les érudits et les archéologues du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle soulignent par leurs écrits combien la réintervention des vivants sur les tombes de leurs contemporains peut frapper leur imagination (Noterman, Klevnäs, à paraître). La représentation des populations du passé est immanquablement influencée par ce qu'ils perçoivent alors comme des actes répréhensibles, "barbares". Dans ce contexte, les illustrations s'apparentent à une forme de témoignage – témoignage du regard d'une époque sur une pratique souvent mal comprise,

mais aussi celui de l'état de connaissance de l'archéologie sur un phénomène à la manifestation parfois impressionnante. Lorsque les phénomènes de pillages contemporains sont rapprochés de ces pratiques anciennes, les images viennent théâtraliser les événements. La réouverture de la tombe prend alors l'aspect systématique d'une violation de sépulture dont la motivation principale se résume à l'appât du gain.

A. Le *Décameron* : une scène de pillage au Moyen Âge

L'une des premières illustrations connues du pillage d'une tombe en Europe date du XV^e siècle. Elle provient d'un manuscrit, le *Décameron* de Boccace, dont deux copies réalisées par Laurent de Premierfait sont aujourd'hui conservées en Italie et en France. La première copie, achevée en 1418 pour le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, est actuellement déposée à la Bibliothèque apostolique vaticane (ms. Pal. lat. 1989) ⁽²⁾ (Bousmanne, Delcourt 2011, p. 151-153 ; Durrieu 1909, p. 342-350). Le manuscrit a servi de modèle à la seconde copie conservée à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris (ms. 5070) ⁽³⁾. Le commanditaire de cette dernière, inventoriée dans la bibliothèque de Bourgogne en 1467, est incertain. L'hypothèse la plus souvent mentionnée est celle d'une réalisation pour Philippe le Bon.

Le *Décameron* est un ouvrage majeur de la production littéraire italienne du XIV^e siècle, et plus largement du Moyen Âge européen. Les récits imaginés par Jean Boccace ont inspiré de célèbres auteurs depuis Christine de Pisan, en passant par Marguerite de Navarre, La Fontaine ou encore Chaucer (Hernández *et al.* 1993, p. 23 ; Koff, Schildgen 2000 ; Thompson 1999). Rédigé entre 1349 et 1351, l'ouvrage se caractérise par une organisation complexe du récit (Perli, Nardone 1998, p. 131). Durant deux semaines, dix jeunes gens, réfugiés à la campagne pour fuir la peste qui frappe Florence en 1348, se réunissent dix fois pour conter chacun une histoire dont le thème a été fixé la veille par l'un d'entre eux. La cinquième nouvelle de la seconde journée met en scène un jeune homme, Andreuccio de Pérouse, victime en une seule nuit de plusieurs mésaventures (Boccace, Bec 1994, p. 136-149). L'une d'elles le mène à participer au pillage de la tombe de l'archevêque Filippo Minutolo. L'enluminure du folio 54v du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal illustre ce passage (**fig. 1**) : trois hommes sont figurés dépouillant le corps d'un religieux dans un bâtiment ecclésiastique de grande

(2) Vatican, Bibl. Apostolica Vaticana, ms. Pal. lat. 1989 f^o 42v.

(3) Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms. 5070 réserve, f^o 54v.



Fig. 1 – Folio 54 verso du manuscrit *Le Décaméron* conservé à la Bibliothèque de l’Arsenal (Paris) et représentant le pillage de la tombe de l’archevêque Filippo Minutolo (© BnF).

dimension. Le couvercle du tombeau est soutenu par l’un des voleurs à l’aide de deux bâtons, permettant ainsi au protagoniste de prélever le mobilier contenu dans la sépulture avant de le transmettre à un troisième individu (Boccace, Bec 1994, p. 145-149).

La scène n’est pas sans rappeler certains récits (beaucoup plus anciens) de Grégoire de Tours, et plus

particulièrement celui du pillage de la tombe de l’évêque de Lyon, saint Hélius, relaté au chapitre XVII de *À la gloire des confesseurs*. La nuit suivant l’inhumation du religieux, le couvercle de son sarcophage fut déplacé par un quidam qui tenta de le dépouiller de ses ornements. Le cadavre du saint, comme envahi par un souffle de vie, se dressa et agrippa le voleur (Grégoire de Tours 2003, p. 261) ⁽⁴⁾.

(4) *Liber in Gloria confessorum*, c. LXII (éd. MGH, SRM I, 2, p. 333-334).

L'enluminure du *Décameron* constitue à ce jour la seule image médiévale conservée d'une violation de sépulture. Rarement mentionnée dans les publications scientifiques, elle n'en demeure pas moins un témoignage exceptionnel. Accompagné du texte, elle abonde de détails sur la préparation du pillage, sa mise en œuvre et ses conséquences pour le protagoniste. Elle renvoie également aux questionnements sur l'identité des perturbateurs. En effet, le texte révèle que parmi les voleurs figure un prêtre dont l'intégrité est mise à l'épreuve face aux riches ornements inhumés avec l'archevêque. L'implication d'hommes d'Église dans le vol d'objets funéraires n'est pas une information inédite. Le roi Théodoric le Grand, Grégoire de Tours ⁽⁵⁾ ou encore l'Église elle-même à travers la tenue de conciles attestent la réalité de la pratique dans la communauté religieuse (Gaudemet, Basdevant 1989, p. 506 ; Grégoire de Tours 2003, p. 67 ; Lafferty 2014, p. 260).

B. La Révolution française et l'atteinte aux tombeaux

La scène de pillage du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal constitue un témoin visuel unique d'une violation sépulcrale au Moyen Âge. Il faut ensuite patienter jusqu'au XVIII^e siècle pour que de nouvelles représentations de ce type apparaissent. Le contexte est toutefois autre puisqu'il se place dans le cadre de la Révolution française. En 1793, les tombes royales de la basilique de Saint-Denis furent l'objet de la vindicte populaire. De nombreux tombeaux furent réouverts pour porter atteinte au symbole véhiculé par la monarchie. Les dépouilles des rois furent "désacralisées" par la destruction de leurs sépultures et le rejet de leurs os en dehors (Boureau 1988, p. 6-7). Des objets précieux furent récupérés dans les tombes soit pour être fondus, soit pour enrichir des collections (*Ibid.*, p. 8). Des gravures et des témoignages de l'époque décrivent ces opérations dont le but premier, en apparence, est celui de prendre aux plus riches pour donner aux plus pauvres. Dans un dessin aquarellé de Pierre Joseph Lafontaine ⁽⁶⁾ (1793), Alexandre Lenoir, chargé de la conservation du dépôt des Petits-Augustins (Paris), est figuré tentant de protéger les sépultures des monarques français des révolutionnaires (Foucart 1969). Ces derniers apparaissent armés, bras levés, prêts à abattre leurs outils sur les monuments funéraires. Les corps sont tendus et les visages fermés. Sur la droite de l'image, un tombeau est ouvert et laisse apparaître les prémices des restes squelettiques d'un

individu. Un homme tente de l'extraire du sépulcre en tirant sur un drap, peut-être un linceul. La tension de la scène et sa violence sont très éloignées de l'enluminure du *Décameron*. Si dans l'ouvrage de Boccace, la représentation du pillage illustre la cupidité de certains hommes et la naïveté d'autres (Andreuccio), la situation est tout autre ici. En effet, le dessin de Lafontaine semble souligner avant tout l'aspect sacrilège que représente l'intervention des révolutionnaires dans la basilique de Saint-Denis. La situation paraît incontrôlable et la seule opposition d'Alexandre Lenoir, désarmé à plus d'un titre, paraît vaine.

Une autre œuvre conservée au musée Carnavalet à Paris illustre le devenir des tombeaux royaux en cette fin du XVIII^e siècle. Vers 1793, le peintre Hubert Robert réalisa *La violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis en octobre 1793* ⁽⁷⁾. Dans cette huile sur toile, l'artiste représente un groupe d'hommes sortant des cercueils de la crypte de la basilique royale au moyen d'échafaudages et d'échelles. Sans l'intitulé de l'œuvre, la scène pourrait aisément être la représentation d'une campagne de "fouilles" archéologiques de la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle. Les hommes semblent agir méthodiquement, sans précipitation, entreposant d'un côté les pierres tombales et de l'autre les éléments de construction. Le pillage prend ici un aspect plus routinier. La violence de l'action dessinée par P. J. Lafontaine a disparu dans le tableau de H. Robert.

C. Un regard sur la presse illustrée en France au XIX^e siècle

Avec le développement de l'archéologie en tant que discipline scientifique tout au long du XIX^e siècle, les descriptions de sépultures se multiplient. Les tombes réouvertes sont régulièrement évoquées dans les comptes rendus des sociétés savantes, même si les descriptions restent pour l'essentiel très succinctes. Ces mentions ne sont toutefois que très rarement accompagnées d'illustrations et, lorsque l'archéologue fait le choix de représenter une tombe, seules les structures intactes – ou du moins représentées comme telles, sont alors privilégiées (Brisson, Loppin 1938, p. 25).

La presse écrite, et plus particulièrement les suppléments illustrés du début du XX^e siècle, constitue une source inattendue de représentations figurées de pillage

(5) *Liber in Gloria martyrum*, c. XVII (éd. MGH, SRM I, 2, p. 62).

(6) Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inventaire D.3837 – Dessin (27,8 x 23,2 cm) (© Musée Carnavalet).

(7) Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inventaire P.1477 – Huile sur toile (54 x 64 cm) (© Musée Carnavalet).

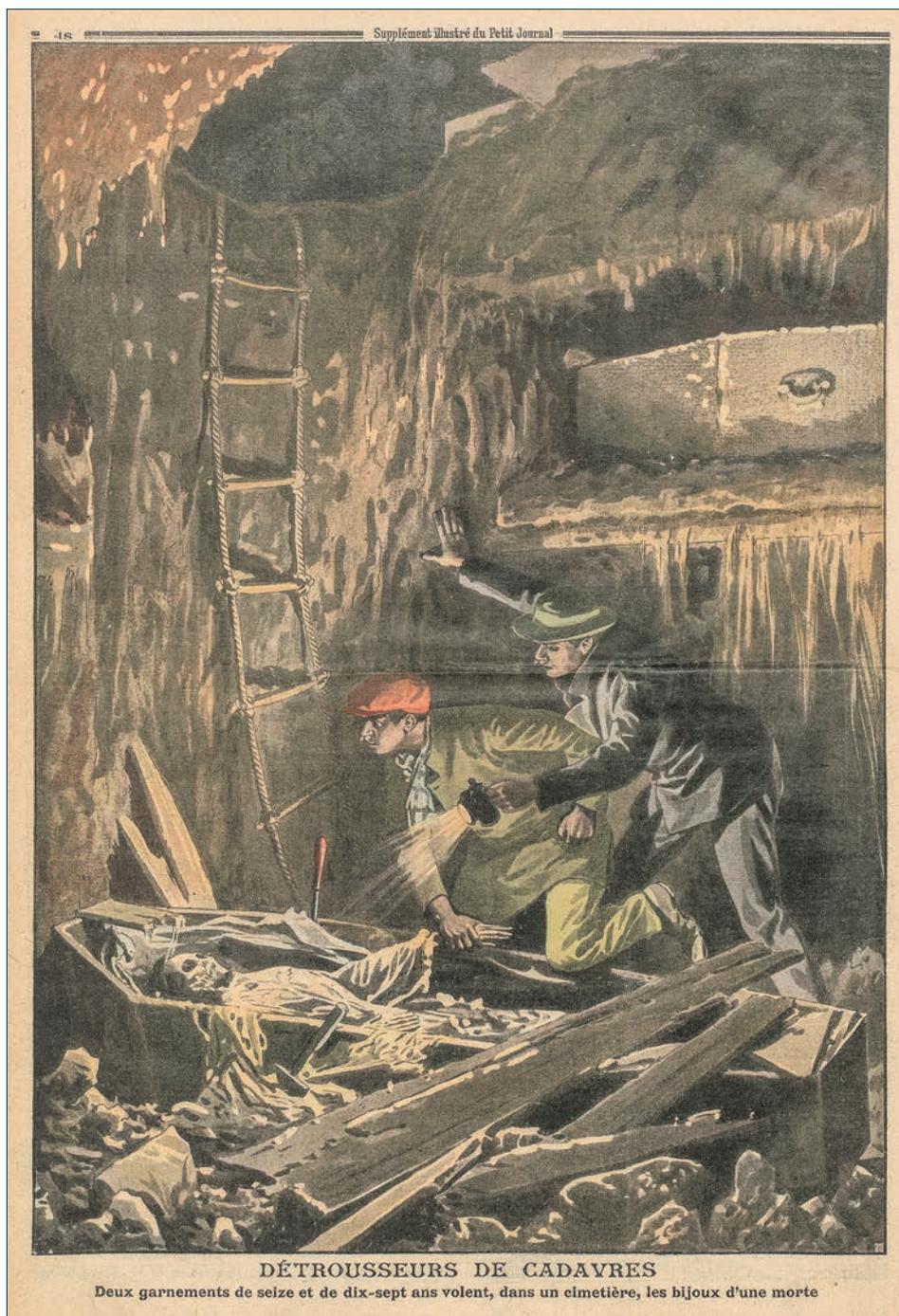
Conclusion

Enluminures, dessins, restitutions

de tombes. Invention de la presse anglo-saxonne, les suppléments hebdomadaires de journaux quotidiens se développent largement en France à partir des années 1880 (Watelet 1998, p. 443). L'un des plus aboutis est sans doute le *Supplément illustré du Petit Journal*. Quotidien populaire, il aborde les principaux sujets de préoccupation des contemporains (Watelet 1998, p. 447-448 ; Weill 1934, p. 262). Entre 1890 et 1914, l'actualité est accompagnée par pas moins de 2 400 illustrations, dont 21,8 % concernent des faits divers (Durand, Labès 1974, p. 75 ; Watelet 1998, p. 458). Chaque illustration

est accompagnée de quelques lignes aussi saisissantes que peuvent l'être les images elles-mêmes, dont la qualité graphique est par ailleurs à souligner.

Deux numéros du *Petit Journal* illustrent des actes de perturbation sépulcrale. Bien que l'approche des événements ne soit pas identique entre les deux dessins, la motivation des perturbateurs est la même : la recherche et le vol d'objets de valeur. L'édition du 9 février 1908 décrit ainsi les événements : "*Arrêtés sur la dénonciation d'un complice qu'ils avaient chargé de vendre les bijoux volés, ils firent des aveux [...]. Ils supposaient que le*



DÉTROUSSEURS DE CADAVRES

Deux garnements de seize et de dix-sept ans volent, dans un cimetière, les bijoux d'une morte

Fig. 2 – “Les détrousseurs de cadavres”, *Supplément illustré du Petit Journal*, 9 février 1908 (© BnF).

cercueil devait contenir des bijoux représentant une somme de 200 000 ou 300 000 francs. Ces misérables furent déçus et ils vendirent les bijoux trouvés pour 25 francs à deux horlogers [...] (Le Petit Journal 1908, p. 42).

La mise en scène du pillage est extrêmement détaillée (fig. 2). L'artiste a choisi d'être aussi proche que possible de l'article, donnant l'impression d'avoir été lui-même spectateur de la scène. Tous les aspects décrits dans la courte brève apparaissent dans l'image, jusqu'aux morceaux d'ouate imbibés d'eau phéniquée et placés dans les narines des voleurs pour se protéger de l'odeur. Ce détail est un renvoi explicite à la réalité du cadavre (pourrissement).

La presse illustrée du début du XX^e siècle se doit de correspondre aux attentes de ses lecteurs. Dans ce sens, le choix de représenter un cadavre et non un corps frais n'est pas surprenant, notamment si l'on compare cette dernière page du *Petit Journal* avec d'autres "Unes" de la même époque (8). Toutefois, ce parti pris marque une évolution majeure dans la figuration du mort. En effet, dans la copie du *Décameron* de Laurent de Premierfait, l'artiste s'était orienté vers une représentation du défunt plus proche de celle d'un vivant que d'un mort. Étendu sur le dos, les mains jointes sur la poitrine, l'archevêque Minutolo semble comme endormi. Inhumé la veille du pillage, le religieux n'a pas encore pris l'aspect d'un cadavre. Trois siècles après, le dessin de P. J. Lafontaine s'attache à un moment plus tardif puisque le défunt perturbé a pris l'apparence d'un squelette. La représentation du corps est alors très limitée et ne concerne que le crâne. H. Robert franchit une étape supplémentaire dans *La violation des caveaux des rois* en faisant entièrement disparaître les morts de son tableau. Les contenants funéraires semblent vides de tous restes humains. Un constat similaire peut être émis pour la couverture du numéro du dimanche 18 juin 1905 du *Supplément illustré du Petit Journal*. Peut-être en raison de sa position en première page, d'un choix éditorial, ou de la volonté de ménager la sensibilité des lecteurs, l'illustrateur a choisi de ne pas représenter les cadavres dans les tombeaux réouverts. Les uniques renvois aux défunts sont symboliques : un drap extrait d'un des sépulcres et les couronnes funéraires en appui contre plusieurs contenants. Ainsi, le supplément du 9 février 1908, postérieur de seulement trois ans, va plus loin dans

la figuration du défunt, celui-ci prenant un aspect presque fantasmé (9).

Ainsi, en ce début du XX^e siècle, le regard posé sur la mort et sur le cadavre évolue. Si au siècle précédent le corps mort est exposé dans des musées où les curieux se pressent pour observer des moulages et des cires de pathologies, un changement des mentalités apparaît au cours du siècle suivant (Le Breton 2008, p. 225-226). La législation témoigne de cette évolution des sensibilités. En juin 1905, soit trois ans avant l'illustration du numéro 899 du *Supplément illustré du Petit Journal*, la préfecture de police de la ville de Paris met en place des directives contre les musées d'anatomie (Py, Vidart 1985, p. 10) et, en 1921, un arrêté prévoit que "les musées d'anatomie, de supplices et autres établissements analogues [soient] interdits" (article 22) (*Idem.*).

Les deux numéros du *Supplément illustré du Petit Journal* soulignent toute l'ambiguïté de ce début de siècle face à la figuration de la mort. À la fois sujet de presse, elle n'en constitue pas moins un objet sensible pour la société.

D. Vol de cadavres et résurrectionnistes

De l'autre côté de la Manche, la figuration des perturbations sépulcrales est également présente dans la presse écrite de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Elle se fait parfois l'écho de l'évolution des sciences médicales, qui s'accompagne au même moment d'une demande croissante de corps humains par les écoles de médecine (Le Breton 2008, p. 119 ; Richardson 2001). Ce nouveau marché, à destination d'une profession encore imparfaitement connue par de nombreux quidams, engendre des dérives parfois dramatiques (Guttmacher 1935). En effet, contrairement à la plupart des pays européens où la dissection ne suscite pas de désapprobation générale ni de conflits violents, au Royaume-Uni la situation est bien différente. Au-delà du problème que représente l'approvisionnement en cadavres pour les anatomistes, la pratique de la dissection est largement perçue, dès le XVII^e siècle, comme un acte de punition *post mortem* (Le Breton 2008, p. 149). Tout au long du XIX^e siècle, les médecins et les chirurgiens pratiquant la dissection participent activement à la commercialisation clandestine de cadavres. Cette situation crée une réelle angoisse chez les vivants de voir leurs défunts (ou eux-mêmes après leur mort) emmenés et livrés aux

(8) Il est possible de citer la première page du numéro 749 du 26 mars 1905 montrant la découverte du cadavre de M^{lle} Guérinot par des cantonniers dans le bois de Vincennes, celle du numéro 860 du 12 mai 1907 figurant les crimes de Jeanne Weber, accusée d'avoir assassiné des enfants ou encore celle du numéro 906 du 29 mars 1906 représentant des notables haïtiens fusillés. L'ensemble des numéros du *Supplément illustré du Petit Journal*, depuis 1884 jusqu'à 1920, est disponible sur le site <https://gallica.bnf.fr>.

(9) Dans son sens de construction de l'imaginaire.

anatomistes. Les systèmes de protection se multiplient : hommes armés dans les cimetières, cages de métal au-dessus des tombes, cercueils en fer inviolables, réaménagement des cimetières, etc.

L'indifférence a priori manifestée par les médecins face aux méthodes utilisées pour obtenir des cadavres, ainsi que l'apparent mépris affiché envers les proches des défunts disséqués et leurs restes (Le Breton 2006, p. 86) émeuvent les vivants (Le Breton 2008, p. 121). La presse ne manque pas de relater les histoires les plus tragiques sur le sujet, certains résurrectionnistes n'hésitant pas à recourir au meurtre pour répondre à la demande (monnayée) de certains médecins anatomistes

(Hutton 2013). Des illustrations accompagnent certains articles, mais elles demeurent assez simples dans leurs représentations. Dans un article paru le 27 mai 1905 dans le *Aberdeen People's Journal* (10), les résurrectionnistes, pris sur le fait, sont dessinés fuyant deux soldats armés, leur butin (un cadavre) dans les mains. Ce dernier est symbolisé sous la forme d'un drap ayant plus ou moins forme humaine. Un cercueil vide est dessiné au centre de l'image et ne laisse pas de doutes sur la nature de l'action des voleurs.

Aux États-Unis, les illustrations de pillage de tombes accompagnent également certains titres de presse. Les

WANT DO YOU WANT? Tomorrow's "Want" Supplement Advertise It in the Journal.

NEW YORK JOURNAL AND ADVERTISER.

NO. 5,471. Copyright 1907 by W. B. Hooper—NEW YORK, MONDAY, NOVEMBER 8, 1907.—14 PAGES. PRICE ONE CENT (In Advance from Daily News Co., 100 N. W. 2nd St., New York, N. Y.)

FIREBUGS TERRORIZED THE CITIZENS OF ST. AUGUSTINE.

Awake in the Night to Find Many of their Houses Flaming and a Big Winter Hotel All Aflame.

TAMPERED WITH ALL THE FIRE PROTECTION.

Holes Were Punched in the Engine Section Pipes and the Connections with the Fire Alarm Bells Had Been Cut by the Incendiarists.

ENRAGED BUSINESS MEN OFFERED A REWARD FOR THE FIENDS.

Handful of Lion Whose Endangered by the Fire Set in the Residence Part of the Town and the People at a Mass Meeting, Tabled of Laying in Case the Criminals Were Caught.

LAMBEER WILL FIGHT PLATT.

He Heads a Combine of Assemblymen Formed to Beat the Boss.

HOLD THE WINNING HAND.

Trojan Cannot Organize the Assembly Without the Aid of Anti-Machine Members.

PLATT IN DESPERATE STRATS.

He and Speaker O'Grady, Condie and DeLoe to Do Something to Placate Their Fans—Condie as a Last Resort.

GHOULS ROB A WOMAN'S GRAVE AND MUTILATE HER BODY.

The Open Tomb and Empty and Broken Coffin Discovered by Young Men Strolling Through the Cemetery.

CORPSE DRAGGED INTO A WOOD AND LEFT.

Dogs Gave the Alarm at Night and Two Men Were Seen Prowling in the Cemetery, but Were Allowed to Escape.

THE OPEN GRAVE



It was discovered yesterday morning near the grave of Mrs. Thomas Pitt, at Mitchell, that the body of the woman, who died from typhoid fever, had been removed from the grave and placed in a wooden coffin.

THE BROKEN COFFIN



The broken coffin was found in a wood near the cemetery. The body of the woman had been dragged into the wood and left there.

SPANISH POET WASHES.

Manuel Taylor's Arrival at Spain Does Not Give the Government a Good Name.

Manuel Taylor, who has been in the United States for some time, has just returned to Spain. He is a well-known poet and has been very successful in his career.

ANOTHER RIOT AT RIO.

Men Wreck the Offices of the Republic.

The rioting in Rio de Janeiro has continued. The offices of the Republic were wrecked and the government is in a state of confusion.

THE GRAVE ROBBERY AT MITCHELL, N. Y.

It was discovered yesterday morning near the grave of Mrs. Thomas Pitt, at Mitchell, that the body of the woman, who died from typhoid fever, had been removed from the grave and placed in a wooden coffin.

THE BROKEN COFFIN

The broken coffin was found in a wood near the cemetery. The body of the woman had been dragged into the wood and left there.

ECCENTRICITIES OF MEN AND WOMEN AND OTHER ODDITIES SHOWN IN A DAY'S NEWS RECORD.

Fortune Teller Assures a Woman That Her Husband Will Be Killed by a Friend.

Chinese Trying to Smuggle in Female Mice to Fight a Plague.

Man Leaves Her Husband Because He Won't Breakfast.

Patrick McCall Surrendered His House When the Sheriff Seizes Money.

Cap Lether Drank from Will Be Seen at a New Jersey Fair.

The Rev. Corfield Myers Talks of the "Hague Method" of Murder.

Sabbath School Prayers in Lenoex, N. Y., Heard in New York.

Fig. 3 – Ghouls rob a woman's grave and mutilate her body, *New York Journal and Advertiser*, 8 novembre 1897 (© Library of Congress).

motifs de réouvertures sont variés : vol de cadavre ou de bijoux, saccage de tombes anciennes, ... Le *New York Journal and Advertiser* se fait régulièrement l'écho de ces événements. Le numéro 5471 du 8 novembre 1897⁽¹¹⁾ relate comment la tombe de Phoebe Tilton, décédée quatre mois plus tôt et inhumée dans le cimetière de la petite ville de Millville (New Jersey), fut l'objet d'un violent vandalisme (**fig. 3**). Après avoir extrait le cercueil de la terre et l'avoir ouvert à l'aide d'une hache, les individus s'attaquèrent physiquement au corps de la défunte. Selon le quotidien, le cadavre présentait plusieurs mutilations, certains organes venant même à manquer. Deux dessins accompagnent la scène. Le premier se concentre sur les stigmates laissés dans le sol par la réouverture de la sépulture. Un trou profond symbolise l'emplacement initial du cercueil. À sa droite, une pelle est plantée dans un amas de terre donnant l'impression que l'action vient tout juste de s'achever. Le contenant funéraire vandalisé est représenté sur le second dessin. Le couvercle du cercueil apparaît endommagé, certaines planches sont arrachées alors que d'autres présentent des impacts d'outils. En dépit de sa description détaillée dans l'article, le corps de la défunte n'est pas représenté. L'attention est focalisée sur la destruction matérielle de la sépulture, comme cela est également le cas dans le numéro 5079 du 12 octobre 1896 du *New York Journal*⁽¹²⁾ où le dessinateur a préféré se concentrer sur l'atteinte au tombeau plutôt que sur son contenu.

II. Le point de vue de l'archéologie sur les réouvertures de tombes

La rareté des représentations de sépultures en contexte archéologique au XIX^e siècle ne doit pas minimiser la part tenue par les images archéologiques au cours de cette période. Les sites en ruine, le mobilier métallique ou encore la céramique ne sont que quelques exemples des vestiges et des biens matériels dessinés et présentés dans les premières publications scientifiques (Rapin 1983). Face à l'abondance de cette iconographie, davantage concentrée sur la reproduction d'objets que sur la restitution de scènes du passé, il est nécessaire de reconnaître un biais essentiel : celui de la subjectivité du dessinateur (*Ibid.*, p. 285). En outre, la représentation figurée traduit aussi le style d'une époque, une mentalité, parfois même une idéologie (Ginouvés, Guimier-Sorbets 1992). Durant de nombreuses décennies, les propositions de reconstitution de sites archéologiques ont participé à notre vision des sociétés du passé et à notre représentation

des comportements humains (Flon 2015). Que serait l'Antiquité romaine sans les dessins romantiques des archéologues et des érudits du XIX^e siècle ?

Toutefois, le dessin peut aussi prendre la forme d'une "image-restitution" (Ginouvés, Guimier-Sorbets 1992). Dans ce sens, il contribue, et particulièrement de nos jours, à tester des hypothèses, à proposer des interprétations scientifiques et à élaborer des raisonnements autour des sociétés anciennes (Kraemer 2008, p. 30). De plus, cette forme d'illustration peut se révéler être un formidable outil pédagogique et didactique à l'intention des étudiants et du grand public (Kraemer 2008, p. 30 ; Ginouvés, Guimier-Sorbets 1992).

A. Une représentation tardive des actes de réinterventions sépulcrales par l'archéologie

Parmi les premiers relevés de sépultures pillées figurent les dessins de la nécropole altomédiévale de Rheinsheim (Allemagne). Publiées dans le *Badische Fundberichte* de 1936, les chambres funéraires 12 et 15 présentent toutes deux des indices évidents de réouverture et de récupération d'objets (Garscha 1936, p. 455). La figuration de ces tombes est intéressante dans la mesure où elles constituent, avec la tombe 17 (intacte) et une photographie de céramique, les seules illustrations choisies par l'archéologue pour évoquer les pratiques funéraires à Rheinsheim. La bonne conservation des structures pourrait expliquer ce choix, comme le laisse envisager la récupération des images par É. Salin en 1952 pour son ouvrage *La civilisation mérovingienne*. Le relevé de la sépulture 12 de Rheinsheim accompagne la description des modes d'inhumations de tradition germanique (Salin 1952, p. 98).

Il faut attendre la fin de la seconde moitié du XX^e siècle pour voir apparaître les toutes premières reconstitutions archéologiques d'actes de réouvertures. L'une des plus anciennes et des plus connues est celle proposée par Henrik Thrane pour le site de Storehøj, au Danemark (**fig. 4**). Elle s'appuie sur la découverte, dans l'une des sépultures en tronc d'arbre évidé du site, d'un bâton en bois dont l'une des extrémités prend la forme d'un crochet (Thrane 1978, p. 10).

La reconstitution imaginée par l'archéologue figure le piller utilisant cet outil pour attraper et ramener vers lui les objets contenus dans la sépulture (*Ibid.*, p. 16). Le contenant apparaît intact sur le dessin, soulignant l'hypothèse d'une précocité de la réintervention.

(11) *New York Journal and Advertiser* (New York, NY), 8 novembre 1897, 1 [© Library of Congress (US)].

(12) *New York Journal* (New York, NY), 12 octobre 1896, 1 [© Library of Congress (US)].

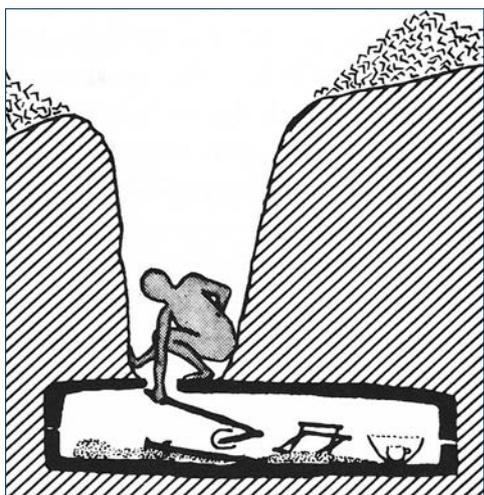


Fig. 4 – Reconstitution du pillage de la sépulture en tronc évidé du site de Storehøj (Danemark)
(© d'après Thrane 1978, p. 10).

Un objet similaire semble avoir été employé sur le site mérovingien de Louviers, en Normandie (France) (Carré, Jimenez 2008) : dans le sarcophage 118, le pilleur pourrait avoir utilisé un outil terminé par un crochet pour tenter de ramener vers lui les éléments recherchés. La reconstitution de la structure proposée par les auteurs (Jimenez *et al.* 2006, p. 7) ne s'attache pas, malheureusement, au bouleversement de la tombe. L'attention est

portée sur la défunte et son apparence au moment de son dépôt dans le sarcophage. En comparaison, la restitution de H. Thrane apparaît simple. Centrée essentiellement sur le geste du pilleur, elle fait l'économie de replacer dans un contexte imagé la perturbation, et ainsi de prendre le risque de proposer une image erronée de la nécropole de Storehøj. Ce choix pourrait s'expliquer, en partie, par l'identité du dessinateur, H. Thrane lui-même, dont le métier n'est pas celui d'illustrateur, mais d'archéologue.

Dans les années 1990, les illustrations de pillage de sépultures s'attachent aussi bien à représenter les techniques mises en œuvre par les perturbateurs pour accéder aux tombes, qu'aux outils utilisés et aux types d'objets recherchés. Dans l'évolution de la collaboration entre archéologues et illustrateurs, certaines propositions de reconstitution s'appuient directement sur les vestiges archéologiques, à l'image de ce qui a pu être proposé pour la sépulture 8 de Friedberg-Bruchenbrücken (Allemagne) (Thiedmann, Schleifring 1992, p. 435-439). La structure a livré les restes d'un individu masculin présentant un impact de sonde à hauteur du tiers proximal du tibia gauche (**fig. 5**). L'ouverture circulaire relevée par les archéologues mesure environ 4 mm de diamètre (*Ibid.*, p. 436-437). Sur la base de ces observations, l'illustrateur Friederike Hilscher-Ehlert a fait le choix de représenter le moment où les pilleurs (au nombre de trois sur le dessin) localisent la sépulture à l'aide d'une sonde.

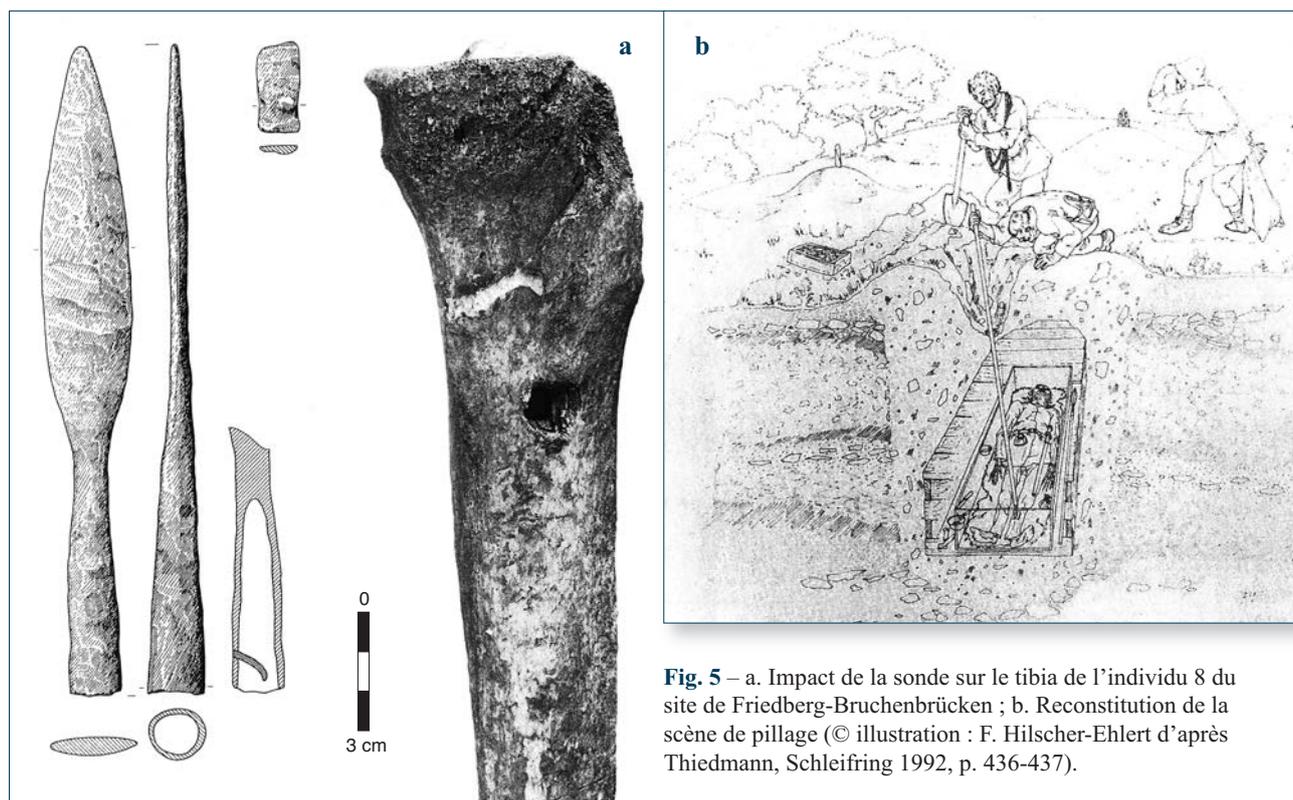


Fig. 5 – a. Impact de la sonde sur le tibia de l'individu 8 du site de Friedberg-Bruchenbrücken ; b. Reconstitution de la scène de pillage (© illustration : F. Hilscher-Ehlert d'après Thiedmann, Schleifring 1992, p. 436-437).

La perturbation est placée dans un temps relativement court après l'inhumation du défunt. En effet, l'état de décomposition du cadavre ne semble pas très avancé, le contenant apparaît intact et la sépulture est toujours matérialisée en surface à travers la présence d'un monticule de terre. Une certaine liberté vis-à-vis des données archéologiques semble avoir été prise par F. Hilscher-Ehlert. L'article d'Andreas Thiedmann et Joachim Schleifring détaille les conditions de découverte de la tombe, son état de conservation à ce moment-là, ainsi que l'étude ostéologique menée par la suite en laboratoire. Les observations de terrain montrent un remaniement de la partie centrale du corps du défunt, avec des ossements découverts aussi bien à l'emplacement initial du sujet que dans la fosse de pillage (Thiedmann, Schleifring 1992, p. 435). La mise au jour de fragments d'objets métalliques dans toute la structure atteste la mauvaise préservation du mobilier funéraire au moment du bouleversement (*Ibid.*, 1992, p. 437). Ainsi, il apparaît que l'illustrateur a pris une certaine distance avec la réalité archéologique, plaçant la scène à une période antérieure à celle suggérée par les données de terrain. Dans une restitution plus proche de la réalité archéologique, le défunt devrait être figuré sous la forme d'un squelette, avec un mobilier funéraire altéré par son séjour dans la terre.

Ce choix d'"idéaler" le moment de la réouverture peut avoir des conséquences sur la transmission scientifique et pédagogique de la pratique (Flon 2015). Dans la mesure où peu d'images de pillage de tombes existent et que les cas de stigmates laissés sur le squelette par

l'intervention des perturbateurs demeurent assez inédits dans les publications, la restitution de F. Hilscher-Ehlert participe à la diffusion d'une image subjective de la réouverture sépulcrale. Ce constat est renforcé par les nombreux détails de l'illustration qui orientent le lecteur vers une interprétation négative de la pratique. L'utilisation d'outils pour localiser dans la nécropole la sépulture et repérer la profondeur de dépôt du contenant, ainsi que l'attitude d'un des personnages, en position de gué, indiquent clairement qu'il s'agit d'un acte illégal. Cette approche de la réouverture à la période mérovingienne n'est pas inédite pour l'époque. Elle est en réalité l'héritière d'une perception du phénomène qui remonte au XIX^e siècle. De nombreux écrits témoignent de cette vision, aussi bien en France qu'en Allemagne (par exemple Legoux, Legoux 1974, p. 134 ; Piton 1985, p. 15 ; Thiedmann, Schleifring 1992, p. 438-439).

En Autriche, sur la base des données de terrain, la reconstitution d'un acte de pillage réalisé à la période du Bronze ancien par les contemporains des défunts est proposée pour le site F de Gemeinlebarn (Basse Autriche) (Neugebauer 1991, p. 129) (**fig. 6**). Signalées en surface, plusieurs sépultures apparaissent béantes et en proie aux voleurs. Il est intéressant de noter que les outils utilisés pour creuser les fosses de pillage ne sont pas représentés. De même, les défunts perturbés sont presque tous complètement décomposés comme le soulignent les ossements éparés autour des tombes. Une seule sépulture semble contenir un cadavre (au premier plan, à gauche), dont l'état de décomposition avancée est signalé par le choix vestimentaire d'un des voleurs. Le visage de ce dernier

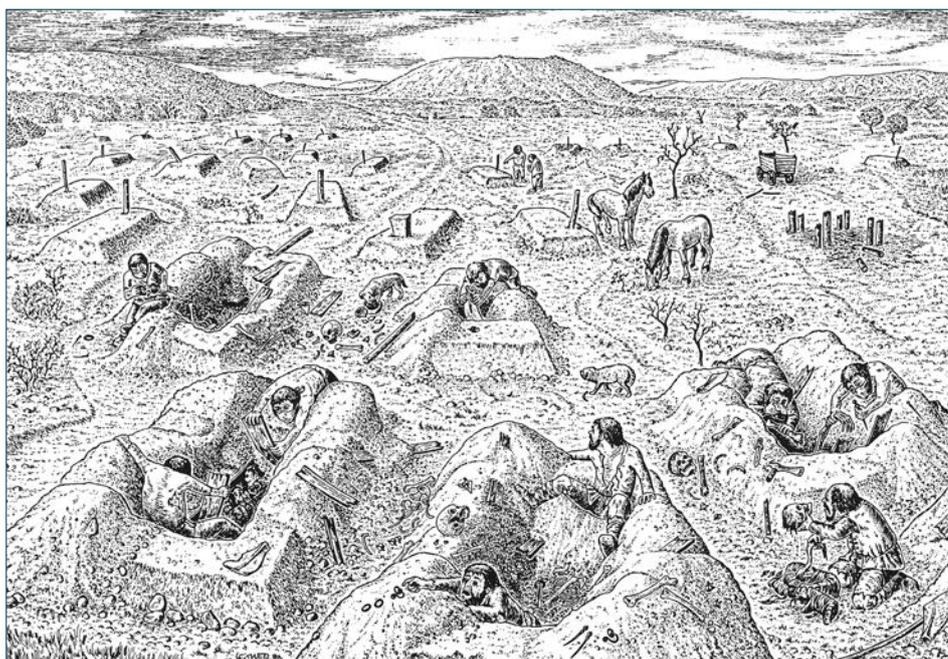


Fig. 6 – Proposition de restitution de pillages dans la nécropole F de Gemeinlebarn (Autriche) par J.-W. Neugebauer et L. Leitner (© illustration : L. Leitner d'après Neugebauer 1991, p. 129).

est ceint d'un tissu recouvrant la bouche et le nez, probablement pour se protéger de l'odeur dégagée par le cadavre. Les pilleurs sont figurés sous la forme d'une bande organisée. Pendant que certains ouvrent et pillent plusieurs tombes, d'autres semblent procéder au repérage des suivantes⁽¹³⁾. La restitution proposée par l'illustrateur L. Leitner, sous la direction de l'archéologue Johannes-Wolfgrang Neugebauer, ne laisse que peu de doutes sur l'interprétation des réouvertures de tombes sur le site F de Gemeinlebarn. Néanmoins, cette version des événements est aujourd'hui remise en question. De récentes études portant sur des sites de l'âge du Bronze en France suggèrent que ces réouvertures pourraient aussi inclure des pratiques funéraires (Rottier 2009 ; Cervel 2015). La possibilité de pratiques post-dépositionnelles visant à récupérer des os selon des modes de prélèvement variés pourrait ainsi être aussi envisagée sur la nécropole F de Gemeinlebarn.

B. Une évolution progressive du regard de l'archéologie sur la pratique

L'image n'a pas pour seule vocation de constituer un document à l'usage des professionnels de l'archéologie. Comme le souligne Charles Kraemer, elle a "également pour mission de sensibiliser le public [...] aux questions de protection du patrimoine, visible ou enfoui" (Kraemer 2008, p. 30). Dans le cadre de l'illustration en archéologie, la reconnaissance d'un illustrateur est nécessairement le résultat d'une acceptation par les institutions scientifiques et patrimoniales (Flon 2015). Cette reconnaissance sociale lui confère une certaine légitimité qui lui permet de participer à des publications ou à des expositions scientifiques (*Idem*).

Dans le cadre d'une exposition itinérante en Alsace, l'illustrateur Pierre-Yves Videlier proposa une restitution d'un acte de "pillage" mérovingien (**fig. 7**). La scène se déroule de nuit, dans une nécropole mérovingienne dont l'agencement interne présente des similitudes avec

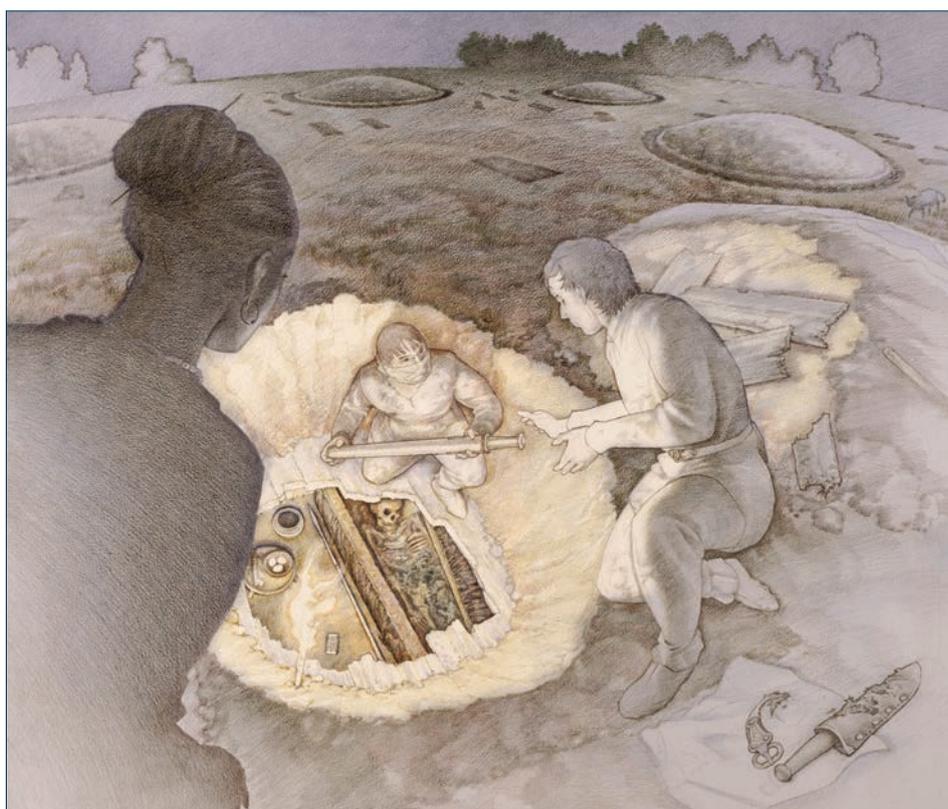


Fig. 7 – Restitution d'un acte de pillage dans une nécropole mérovingienne. Dessin présenté dans le cadre de l'exposition *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace* (© P.-Y. Videlier, Archéologie Alsace d'après Delrieu 2011, p. 84).

(13) Dans l'arrière-plan du dessin, deux hommes isolés sont positionnés devant une sépulture intacte. Leur proximité avec la scène de pillage au premier plan et leur attitude pourraient indiquer qu'ils appartiennent à la même bande de pilleurs et que leur rôle consiste à identifier les tombes à rouvrir.

celui du site d'Erstein (Bas-Rhin) (**fig. 8**). Les sépultures sont matérialisées au sol par des marqueurs de surface variés et parfaitement visibles dans le paysage, situant ainsi l'action durant la période d'utilisation de l'aire funéraire. Ce placement chronologique de la réintervention est cohérent avec les récentes études menées sur le sujet (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016). Les perturbateurs sont figurés intervenant sur une unique tombe, dont la structure interne apparaît préservée. Le bouleversement est limité et relativement peu destructeur. À l'exception des planches de couverture de la chambre funéraire, découpées à l'aide d'un outil tranchant (hache ?), le reste de la tombe semble intact. Les remaniements osseux occasionnés par le prélèvement des objets (ceinture, scramasaxe, épée) sont de faible amplitude. L'attitude des perturbateurs apparaît très éloignée de celle des pillers des sites de Gemeinlebar et de Friedberg-Bruchenbrücken. Agissant *a priori* seuls, ils ne semblent pas craindre d'être découverts. À noter que l'illustrateur a choisi de représenter une femme parmi eux. Placée légèrement en retrait, elle semble observer la scène sans émotion particulière.

À travers ce dessin, l'évolution de l'illustration en archéologie depuis la seconde moitié du XX^e siècle est notable. Les choix opérés par P.-Y. Videlier dans la contextualisation de la scène font écho à des données archéologiques parfaitement connues des spécialistes de la période mérovingienne. Outre la ressemblance entre le site imaginé et la nécropole d'Erstein, le choix des objets prélevés est en adéquation avec les récentes études menées sur le sujet en Alsace (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016). L'atteinte portée par les perturbateurs à la structure en bois de la chambre funéraire n'est pas sans rappeler les découvertes effectuées en 2011 à Vendenheim (Bas-Rhin) (Barrand Emam 2013, vol. 2, p. 420-422). Bien que postérieures au dessin de P.-Y. Videlier, elles viennent corroborer la scène proposée par l'artiste.

Le contexte de présentation de cette restitution artistique est assez inédit dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'une exposition. Les précédentes illustrations mentionnées proviennent toutes de publications scientifiques, peu (ou pas) diffusées auprès du grand public. Il n'est donc pas surprenant de constater que malgré la rigueur de la reconstitution, certains éléments probablement jugés plus artistiques et participant à notre imaginaire collectif accompagnent le dessin de P.-Y. Videlier. C'est le cas notamment du tissu noué autour de la bouche et du nez de l'un des perturbateurs, accessoire assez fréquent dans les représentations de

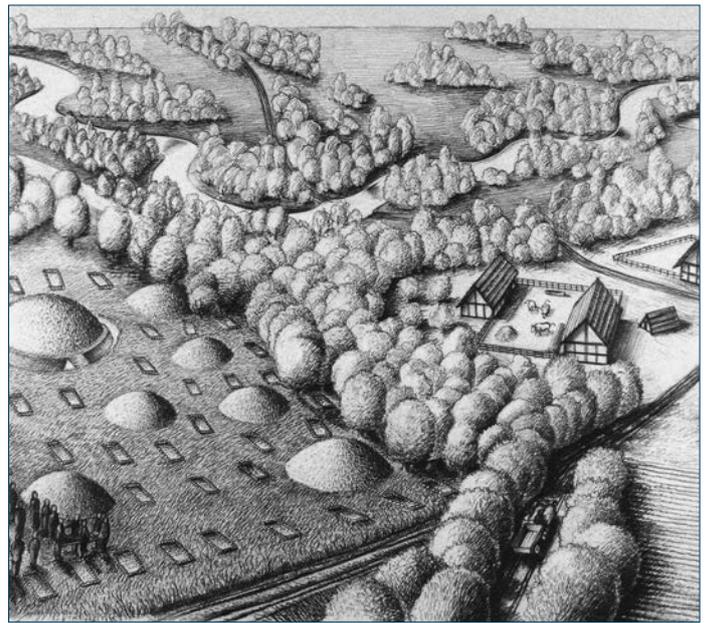


Fig. 8 – La nécropole mérovingienne d'Erstein
(© T. Logel d'après Schnitzler, Rohmer 2004, p. 44).

réouvertures. Autre élément notable, la présence d'une torche éclairant l'intérieur de la sépulture et accentuant, par un jeu de contrastes, l'aspect dramatique de la scène. Aucune donnée archéologique ne permet d'attester que la pratique était réalisée à la faveur de l'obscurité – *bei Nacht und Nebel* ⁽¹⁴⁾.

De l'autre côté de la Manche, Len Jay, membre fondateur de la Isle of Thanet Archaeological Unit, réalisa dans les années 1980 une série d'illustrations à destination du grand public sur l'archéologie des cimetières anglo-saxons. L'une de ces séquences fut consacrée à la pratique des réouvertures de sépultures. Par l'intermédiaire de quatre dessins, L. Jay illustre les différentes étapes de la pratique, depuis l'inhumation du défunt jusqu'à la fouille de la structure perturbée par les archéologues (**fig. 9**). L'artiste a fait le choix de placer la perturbation à un temps éloigné des funérailles, après la décomposition du cadavre et la disparition du marqueur de surface (monticule de terre). L'attitude des individus à l'arrière-plan laisse peu de doutes sur leur motivation. La deuxième série de dessins est une représentation réaliste de la fouille de la sépulture par les archéologues. En adoptant le point de vue du travail de terrain, L. Jay permet au public de comprendre le processus qui a

(14) Expression régulièrement employée dans la littérature archéologique allemande pour évoquer le pillage des sépultures alto-médiévales.

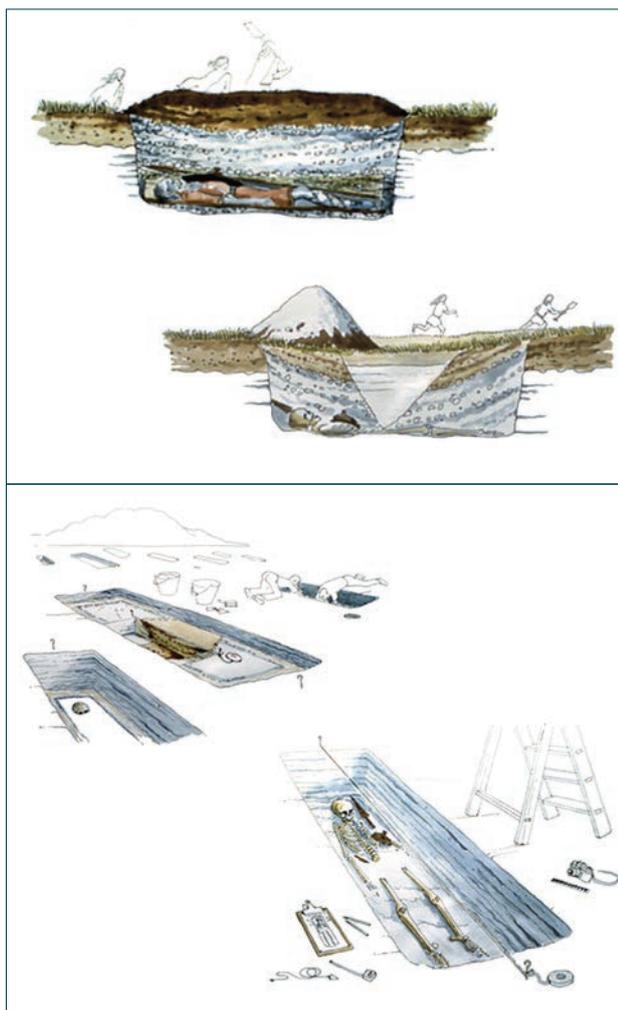


Fig. 9 – Série de dessins réalisés par Len Jay dans le cadre de fouilles dirigées par David R. J. Perkins (Thanet Archaeological Trust) sur l’île de Thanet (Kent) dans le courant des années 1980 (© Trust for Thanet Archaeology).

permis aux professionnels d’identifier la pratique et de remonter à sa forme originale. Cet ensemble illustré revêt un aspect éducatif caractéristique des travaux de L. Jay. Cette approche pédagogique est à rapprocher de sa vie. En effet, parallèlement à son activité auprès de la TAU, L. Jay était également professeur d’art.

III. Des images et bien plus

L’archéologie, l’histoire, l’ethnographie, l’épigraphie ou encore l’iconographie sont autant de disciplines et d’approches qui nous rappellent à quel point la problématique des réouvertures de sépultures est un sujet

d’actualité. À l’image des précédentes Rencontres du Gaaf, les communications ont été accompagnées de nombreuses illustrations, dessins, plans, photographies, schémas, extraits d’ouvrages, restitutions, ... Ces supports visuels participent non seulement à diffuser l’information sur une pratique, ou plutôt des pratiques, dont la présence est attestée en de multiples lieux et à diverses époques, mais également à enrichir notre réflexion. Ils sont le reflet d’un état des connaissances archéologiques sur un sujet à un moment donné. En ce sens, ils constituent une source d’informations non négligeable qu’il est nécessaire de questionner, de critiquer, de valider ou au contraire d’invalider. Initialement limitées aux productions scientifiques, les illustrations archéologiques sont aujourd’hui de plus en plus présentes sur des supports variés (articles grand public, ouvrages collectifs, catalogues d’exposition, articles de presse, reportages télévisés, sites internet, ...) et dans de multiples contextes (colloques, expositions, musées, ...). Comme le souligne Émilie Flon, elles “interrogent les processus de patrimonialisation et de mise en mémoire du passé” (Flon 2015). La restitution proposée par P.-Y. Videlier dans le cadre de l’exposition *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace* s’inscrit pleinement dans cette démarche. Fondée sur des données archéologiques, elle n’en est pas moins une interprétation du passé, une mémoire d’un temps théorique (et fictif) que l’archéologie ne pourra jamais complètement certifier.

Bibliographie

Aberdeen People’s Journal, Sat. May 25, 1905, extrait de <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000773/19050527/042/0002>

Barrand Emam 2013 : Barrand Emam H. (dir.) – *Vendenheim, route de la Wantzenau “Entrepôt Atlas-Fly” (Alsace, Bas-Rhin). Un ensemble funéraire mérovingien, une occupation Néolithique et une occupation Hallstatt C/D1* (2 vol.), Rapport final d’opération d’archéologie préventive, Antea Archéologie, SRA Alsace, 2013.

Boccace, Bec 1994 : Boccace, Bec C. trad. – *Décameron*. Librairie générale française, Paris 1994, 894 p.

Bureau 1988 : A. – *Le simple corps du roi. L’impossible sacralité des souverains français (XV^e-XVIII^e siècle)*. Les Éditions de Paris, Paris 1988, 155 p.

Bousmanne, Delcourt 2011 : Bousmanne B., Delcourt T. (dir.), avec la collab. de Hans-Collas I., Schandel P., Van Hoorebeeck C., Verweij M. – *Miniatures flamandes, 1404-1482*. Exposition, Bibliothèque royale de Belgique, 30 septembre-31 décembre 2011 (Bruxelles) ; Biblio-

thèque nationale de France, 6 mars-10 juin 2012 (Paris), BnF, Paris ; BRB, Bruxelles 2011, 463 p.

Brisson, Loppin 1938 : Brisson A., Loppin A. – Les nécropoles de Gourgançon (Marne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 32, 1938, p. 22-28.

Buchsenschutz 2008 : Buchsenschutz O. (dir.) – *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration*. 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Arles, 2007), <http://cths.fr/ed/edition.php?id=47> 03

Carré, Jimenez 2008 : Carré F., Jimenez F. (dir.) – *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge - Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier*. Association française d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye 2008, 334 p.

Cervel 2015 : Cervel M. – Faut-il être allongé pour reposer en paix ? Un nouveau regard sur les pratiques funéraires de la transition Âge du Bronze moyen - Âge du Bronze final de la confluence Seine-Yonne. In : Nordez M., Rousseau L., Cervel M. (dir.) – *Recherches sur l'âge du bronze : nouvelles approches et perspectives*. Actes de la journée d'étude de l'APRAB (28 février 2014), Musée d'Archéologie Nationale, Association pour la promotion des recherches sur l'âge du bronze (Bulletin de l'APRAB, Suppl. 1), Dijon 2015, p. 56-79.

Chenal, Barrand Emam 2014 : Chenal F., Barrand Emam H. – Nouvelles données concernant le pillage des sépultures mérovingiennes en Alsace. Mise en évidence de stries et d'entailles sur les restes osseux provenant des sépultures pillées de l'ensemble funéraire de Vendenheim (Alsace, Bas-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est* 63, 2014, p. 489-500.

Delrieu 2011 : Delrieu F. (dir.) – *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace*. Actes Sud, Arles / PAIR, Sélestat 2011, 119 p.

Durand, Labès 1974 : Durand A.-M., Labès F. – *Une publication populaire originale. Le Supplément illustré du Petit Journal (1890-1914)*. Institut français de presse, Paris 1974, 302 p.

Durrieu 1909 : Durrieu P. – Le plus ancien manuscrit de la traduction française du Décaméron, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 5, 1909, p. 342-350.

Flon 2015 – Flon É. – Les illustrations du passé archéologique : entre interprétation scientifique, témoignage et mémoire sociale. In : Tardy C., Dodebei V. (dir.) – *Mémoire et nouveaux patrimoines*. OpenEdition Press, Marseille 2015 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.oep.455>

Foucart 1969 : Foucart B. – *La fortune critique d'Alexandre Lenoir et du premier musée des monuments français*. Information d'histoire de l'art, Paris 1969, 46 p.

Garscha 1936 : Garscha F. – Das fränkische Gräberfeld von Rheinheim, *Badische Fundberichte* III, 1936, p. 454-460.

Gaudemet, Basdevant 1989 : Gaudemet J., Basdevant B. – *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècle)*. Éd. du Cerf, Paris 1989, t. 2, 304 p.

Ginouvs, Guimier-Sorbets 1992 : Ginouvs R., Guimier-Sorbets A.-M. – L'image dans l'archéologie, *Bulletin du CTHS, L'image et la science*, 1992, p. 231-248.

Grégoire de Tours 2003 : Grégoire de Tours – *Œuvres complètes. T. V, Vie des Pères et des Confesseurs*. Texte traduit par H.-L. Bordier, revu par N. Desrugillers, Paleo, Clermont-Ferrand 2003, p. 261.

Gutmacher 1935 : Gutmacher A.F. – Bootlegging bodies: a history of body-snatching, *Bulletin of Society of Medical History of Chicago* 4, 1935, p. 353-402.

Hernández *et al.* 1993 : Hernández J. L. A., Gosman M., Rinaldi R. (dir.) – *La Nouvelle Romane (Italia-France-España)*. Rodopi, Amsterdam 1993, 183 p.

Hutton 2013 : Hutton F. – *The study of anatomy in Britain, 1700-1900*. Pickering & Chatto, Londres 2013, 203 p.

Jimenez *et al.* 2006 : Jimenez F., Carré F., Le Maho J., avec la collab. de Rast-Eicher A., Gallien V. – *Une sépulture exceptionnelle à Louviers (Haute-Normandie) à la charnière des V^e et VI^e s. : réflexions autour d'une restitution*, Medieval Europe : 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, <http://medieval-europe-paris-2007.univparis1.fr/FJimenez%20et%20al.pdf>

Koff, Schildgen 2000 : Koff L.M., Schildgen B.D. (éd.) – *The Decameron and the Canterbury Tales: new Essays on an Old Question*. Associated University Presses, Londres 2000, 352 p.

Kraemer 2008 : Kraemer C. – L'œuvre de Henri Hogard, membre de la commission des Antiquités du département des Vosges (1820-1824) ou La production archéologique vosgienne du XIX^e siècle au service de la recherche actuelle. In : Buchsenschutz 2008, p. 7-32.

Lafferty 2014 : Lafferty S. – Ad sanctitatem mortuorum: tomb raiders, body snatchers and relic hunters in late antiquity, *Early Medieval Europe* 22 (3), 2014, p. 249-279.

Conclusion

Enluminures, dessins, restitutions

- Le Breton 2006 : Le Breton D. – Le cadavre ambigu : approche anthropologique, *Études sur la mort* 129, 2006, p. 79-90.
- Le Breton 2008 : Le Breton D. – *La Chair à Vif. De la leçon d'anatomie aux greffes d'organes*. Éd. Métailié, Paris 2008, 367 p.
- Legoux, Legoux 1974 : Legoux Y., Legoux R. – Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine (Oise), *Cahiers archéologiques de Picardie* 1, 1974, p. 123-180.
- Le Petit Journal. Supplément illustré du dimanche 9 février 1908*, 899, 1908, p. 42-48.
- Le Petit Journal. Supplément illustré du dimanche 18 juin 1905*, 761, 1905, p. 194-200.
- Neugebauer 1991 : Neugebauer J.-W. – *Die Nekropole F von Gemeinlebarn, Niederösterreich: Untersuchungen zu den Bestattungssitten und zum Grabraub in der ausgehenden Frühbronzezeit in Niederösterreich südlich der Donau zwischen Enns und Wienerwald*. P. von Zabern, Mains am Rhein 1991, 265 p.
- New York Journal and Advertiser* (New York, NY), 8 novembre 1897, extrait de la Library of Congress, <https://www.loc.gov/item/sn83030180/1897-11-08/ed-1/>
- New York Journal* (New York, NY), 12 octobre 1896, extrait de la Library of Congress, <https://www.loc.gov/item/sn84024350/1896-10-12/ed-1/>
- Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).
- Noterman, Klevnäs, à paraître : Noterman A. A., Klevnäs A. M. – In search of an acceptable past: history, archaeology and 'looted' graves in the construction of the Frankish Early Middle Ages. In : Weiss-Krejci *et al.*, à paraître.
- Perli, Nardone 1998 : Perli A., Nardone J.-L. (éd.) – *Anthologie de la littérature italienne. I. Des origines au XV^e siècle*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse 1998, 220 p.
- Piton 1985 : Piton D. – *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme)*. Dossiers Archéologiques, Historiques et Culturels du Nord et du Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer 1985, 372 p.
- Py, Vidart 1985 : Py C., Vidart C. – Les musées d'anatomie sur les champs de foire, *Actes de la recherche en sciences sociales* 60, 1985, p. 3-10.
- Rapin 1983 : Rapin A. – Le dessin, méthode d'étude archéologique. In : *Les celtes dans le nord du bassin parisien (VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*. Actes du 5^e colloque de l'AFEAF (Senlis, 30-31 mai 1981). Société des antiquités historiques et des amis des Cahiers archéologiques (Revue archéologique de Picardie 1-2), Amiens 1983, p. 285-293.
- Richardson 2001 : Richardson R. – *Death, dissection and the destitute*. Phoenix Press, Londres 2001, 453 p.
- Rottier 2009 : Rottier S. – Fonctionnement des tombes du début du Bronze final (XIV^e-XII^e s. av. J.C.) dans le sud-est du bassin parisien (France), *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* n.s. 21, 2009, p. 19-46
- Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.
- Schnitzler, Rohmer 2004 : Schnitzler B., Rohmer P. – *Trésors mérovingiens d'Alsace : la nécropole d'Erstein (6^e-7^e siècle après J.-C.)*. Exposition, Musée archéologique de Strasbourg (22 octobre 2004-31 août 2005), Éd. des musées de Strasbourg, Strasbourg 2004, 96 p.
- Thiedmann, Schleifring 1992 : Thiedmann A., Schleifring J. – Bemerkungen zur praxis frühmittelalterlichen grabraubs, *A. K.* 22, 1992, p. 435-439.
- Thompson 1999 : Thompson N.S. – *Chaucer, Boccaccio, and the Debate of Love: a comparative study of the Decameron and The Canterbury Tales*. Oxford University Press, Oxford 1999, 354 p.
- Thrane 1978 : Thrane H. – Beispiele für Grabraub aus der Bronzezeit Dänemarks. In : Jankuhn H., Nehlsen H., Roth H. (dir.) – *Zum Grabfrevel in vor- und frühgeschichtlicher Zeit: Untersuchungen zu Grabraub und „haugbrot“, in Mittel- und Nordeuropa*. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen 1978, p. 9-17.
- Watelet 1998 : Watelet J. – *La presse illustrée en France (1814-1914)*. Thèse de doctorat en Science politique, Université Panthéon-Assas, Paris II, Paris 1998, 1 115 p.
- Weill 1934 : Weill G. – *Le journal : origines, évolution et rôle de la presse périodique*. Éd. La Renaissance du livre, Paris 1934, 450 p.
- Weiss-Krejci *et al.*, à paraître : Weiss-Krejci E., Becker S. N., Schwyzer P. – *Interdisciplinary Explorations of Postmortem Agency: The Uses of Dead Bodies, Funerary Objects, and Burial Spaces through Time*, Cham, Springer Nature Switzerland.

Dans la collection publication du Gaaf

BIZOT B., SIGNOLI M. (dir.) – *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes de la 1^{re} Rencontre du Gaaf, Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) (13-14 décembre 2008), Gaaf (Publication du Gaaf 1) / Édition des Hautes-Alpes, Gap 2009, 146 p.

GUY H., JEANJEAN A., RICHIER A., SCHMITT A., SÉNÉPART I., WEYDERT N. (dir.) – *Rencontre autour du cadavre*. Actes de la 3^e Rencontre du Gaaf, Marseille (15-17 décembre 2010), Gaaf (Publication du Gaaf 2), Saint-Germain-en-Laye 2012, 248 p.

BEDE I., DETANTE M. (dir.) avec la collab. de BUQUET-MARCON C. – *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*. Actes de la 4^e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (30-31 mars 2012), Gaaf (Publication du Gaaf 3), Saint-Germain-en-Laye 2014, 266 p.

GAULTIER M., DIETRICH A., CORROCHANO A. (dir.) – *Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*. Actes de la 5^e Rencontre du Gaaf, La Riche, Prieuré Saint-Cosme (Indre-et-Loire) (5-6 avril 2013), Gaaf (Publication du Gaaf 4) / FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 60), Tours 2015, 370 p.

PORTAT É., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLON M. (dir.) – *Rencontre autour de la mort des tout-petits : mortalité fœtale et infantile*. Actes de la 2^e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (3-4 décembre 2009), Gaaf (Publication du Gaaf 5), Saint-Germain-en-Laye 2016, 342 p.

DE LARMINAT S., CORBINEAU R., CORROCHANO A., GLEIZE Y., SOULAT J. (dir.) – *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire*. Actes de la 6^e Rencontre du Gaaf, INHA, Paris (4-5 avril 2014), Gaaf (Publication du Gaaf 6), Reugny 2017, 324 p.



CARRÉ F., HINCKER V., CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL C. (dir.) – *Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains*. Actes de la 7^e Rencontre du Gaaf, Université de Caen Basse-Normandie, Caen (3-4 avril 2015), Gaaf (Publication du Gaaf 7), Reugny 2018, 232 p.

WEYDERT N., TZORTZIS S., RICHIER A., LANTÉRI L., GUY H. – *Rencontre autour de nos aïeux. La mort de plus en plus proche*. Actes de la 8^e Rencontre du Gaaf, Faculté de La Timone, Aix-Marseille Université, Marseille (25-27 mai 2016), Gaaf (Publication du Gaaf 8), Reugny 2019, 268 p.

NOTERMAN A. A., CERVEL M. (dir.) – *Ritualiser, gérer, piller. Rencontre autour de la réouverture de tombes et de la manipulation des ossements*. Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf UFR SHA, CESC, Poitiers (10-12 mai 2017), Gaaf (Publication du Gaaf 9) / Éd. Association des Publications Chauvinoises (Mémoire LII), Chauvigny 2020, 380 p.





Association des Publications Chauvinoises - A.P.C.
B.P. 90064 - F-86300 CHAUVIGNY
Tél. : 05 49 46 35 45

e-mail : apc@chauvigny-patrimoine.fr
www.chauvigny-patrimoine.fr

Directeur de publication : Max AUBRUN
Maquette - Mise en page : Sylvie CLÉMENT-GILLET



ISSN 1159-8646
ISBN 979-10-90534-56-8

Imprimé par Typo'Libris
Dépôt légal 2^e trimestre 2020



Ministère
Culture



Service des Musées et
du Patrimoine



© A Heap of bones in the cemetery
[Necropolis Cristobal Colon], Havana

Detroit Publishing Company



30,00 €